



ACTION pour la réconciliation



Préparé par

Bureau de l'honorable PJ Prosper,
Nouvelle-Écosse - Mi'kma'ki

1er octobre 2024



Bureau du sénateur Paul « PJ » Prosper
Nouvelle-Écosse/Mi'kma'ki

Table des matières

Déclaration personnelle	3
Un message du sénateur	4
Résumé exécutif	6
Un plan pour avancer	9
Points forts du rapport	13
Grand conseil des Mi'kmaq - Mi'kmaq Sante' Mawio'mi	14
Organisations soutenant la nation Mi'kmaq	21
Nouvelle-Écosse	41
Première nation de la vallée de l'Annapolis	53
Première nation de Bear River	58
Confédération des Mi'kmaq du continent	64
Première nation d'Eskasoni	80
Première nation de Glooscap	86
Bureau de négociation Kwilmu'kw Maw-klusuaqn	93
Société Mawita'mk	102
Première nation de Membertou	108
Mi'kmaq Kina'matnewey	117
Réseau de soutien juridique aux Mi'kmaq	123
Centre d'amitié autochtone Mi'kmaw	127
Première nation de Millbrook	135
Réseau d'entreprises touristiques autochtones N.-É.	141
Association des femmes autochtones de N.-É.	147
Nation mi'kmaq Paqtnkek	158
Première nation de Pictou Landing	169
Première nation de Potlotek	177
Sipekne'katik	183
Ta'n Etli-tpi'tmk	191
Tajikeimik	195
Union des Mi'kmaq de Nouvelle-Écosse	201
Première nation de Wagmatcook	210



Bureau du sénateur Paul « PJ » Prosper
Nouvelle-Écosse/Mi'kma'ki

Table des matières

Première nation We'koqma'q	215
Première nation Wasoqopa'q	221
Nouveau-Brunswick - Siknikt	230
Terre-Neuve - Ktaqmukuk	245
Île-du-Prince-Édouard - Epekwitk	259
Québec – Kespe'k	262



Le sénateur Paul « PJ » Prosper est un sénateur et avocat mi'kmaq représentant la Nouvelle-Écosse/Mi'kma'ki. Il a passé toute sa vie professionnelle au service de sa communauté et des Mi'kmaq en travaillant comme conseiller juridique technique pour des organisations Mi'kmaq, puis comme représentant politique. Il a été chef de sa communauté d'origine, la nation micmaque de Paqtnkek, chef régional de l'APN pour la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve (avant que ces postes ne soient scindés), et maintenant sénateur.

Déclaration personnelle

Lorsque j'ai occupé les fonctions de chef, puis de chef régional, j'ai travaillé dur pour répondre aux préoccupations des communautés que je représentais et pour améliorer la vie des personnes qui m'avaient choisi comme dirigeant.

Les Mi'kmaqs enseignent que tous les peuples autochtones sont liés par un ruban commun et que, collectivement, nous sommes tous connus sous le nom de « L'nu ».

Je considère ce rôle de sénateur comme une évolution de mon travail au sein des communautés ; j'y vois l'occasion de travailler dur au nom de tous les L'nu et de tous les Canadiens, tout en veillant à ce que mes paroles et mes actions soient toujours fondées et enracinées dans les sept enseignements sacrés : Amour, Respect, Courage, Honnêteté, Sagesse, Humilité et Vérité.

Je m'engage à faire de mon mieux avec les possibilités qui me sont offertes et à rester fidèle à mon identité mi'kmaq.



Un message du sénateur

1er octobre 2024

J'ai été nommée au Sénat le 6 juillet 2023 et j'ai officiellement prêté serment le 19 septembre 2023. Au début de mon mandat, quelqu'un m'a demandé : "Quel genre de sénateur veux-tu être ?" Je n'avais jamais réfléchi aux différents types de sénateurs auparavant, alors j'ai fait quelques recherches. Il y a ceux qui se concentrent sur des questions particulières. Ceux qui ont une approche plus nationale ou mondiale de leur travail, en travaillant au sein de commissions parlementaires et interparlementaires et de groupes d'amitié. D'autres enfin utilisent leur tribune pour défendre les intérêts de leur région. Il n'existe pas de manuel sur la façon d'être sénateur au Canada. Nous avons des obligations fondamentales telles que présenter et examiner des projets de loi et participer aux travaux des commissions sénatoriales. Mais en fin de compte, chaque sénateur est libre de choisir comment il utilise son temps et ses ressources.

Plus j'y réfléchissais, plus la réponse devenait claire. En tant que Mi'kmaq, je veux que tout ce que je fais en tant que sénateur soit axé sur les meilleurs intérêts de mon peuple - je veux servir les Mi'kmaq. Oui, je suis sénateur de la Nouvelle-Écosse, et oui, je suis sénateur de tous les Canadiens. Cependant, je serai toujours d'abord et avant tout un Mi'kmaw ou, comme nous nous appelons, un L'nu.

C'est pourquoi, lorsque l'idée m'a été suggérée d'entreprendre une tournée d'écoute à travers notre territoire Mi'kma'ki, j'ai sauté sur l'occasion. Bien que j'aie été chef et chef régional avant d'être sénateur, je ne voulais pas présumer que je connaissais tous les problèmes et toutes les priorités. Depuis février 2024, je suis en tournée d'écoute de notre territoire, qui s'étend de Terre-Neuve à la Gaspésie, au Québec. Il comprend la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et certaines parties du Nouveau-Brunswick et du Québec. J'ai rencontré le Grand Conseil, des chefs et des conseils, des organisations mi'kmaq, des conseils tribaux, des particuliers, des jeunes et des aînés. J'ai assisté à des conférences, à de grands événements et à des rassemblements et j'ai rencontré 1 701 personnes. Au total, mon équipe et moi-même avons passé 184 heures en réunion.

Ce rapport, ainsi que les questions et les priorités qu'il contient, guideront mon travail au Sénat. D'ores et déjà, les points soulevés ont directement influencé tous les discours, déclarations et questions que j'ai posés dans la Chambre du Sénat.



Au cours de mon mandat de sénateur, j'ai l'intention de rédiger un rapport chaque année afin de continuer à rendre des comptes au peuple mi'kmaq. Ces rapports porteront sur les mesures que j'ai prises pour résoudre les problèmes et faire avancer les priorités énoncées dans le présent rapport. C'est pourquoi le thème de ce rapport est "Réconciliation-action". Au Canada, nous avons consacré beaucoup trop de temps, d'énergie et de ressources à discuter des problèmes et à les étudier. Il est temps d'avancer ensemble vers un avenir plus radieux et plus inclusif, où les Mi'kmaq et tous les peuples autochtones du Canada seront reconnus et respectés.

Mon lien avec l'esprit de la terre et avec mon peuple m'a nourri tout au long de ma vie professionnelle et m'a toujours poussé à trouver des moyens de rendre service. C'est ainsi que je me rattache au concept mi'kmaw "Msit No'kmaq" ou "toutes mes relations".

Je tiens à remercier tous ceux qui ont pris le temps de me faire part de leurs réflexions, de leurs histoires et de leurs préoccupations tout au long de cette tournée. Je vous remercie de m'avoir accordé votre confiance. Je m'engage à continuer à servir le peuple L'nu.

Wela'liq. Thank you. Merci.

Paul « PJ » Prosper,

Sénateur de la Nouvelle-Écosse/Mi'kma'ki

Résumé exécutif

De février à septembre 2024, le sénateur Prosper et son équipe ont effectué une "tournée d'écoute" du territoire mi'kmaq connu sous le nom de Mi'kma'ki. Ce territoire s'étend de Terre-Neuve à la Gaspésie, au Québec. Il comprend la totalité de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que des parties du Nouveau-Brunswick et du Québec. Pendant cette période, le sénateur et son bureau ont rencontré 1 701 personnes au cours de 44 réunions et de 5 conférences ou grands événements. Ils ont passé 184 heures à s'engager activement avec les participants aux réunions et aux événements, à s'informer de leurs réalisations, de leurs histoires, de leurs problèmes et de leurs priorités.

Le chiffre sept revêt une importance particulière pour les Mi'kmaq ou "L'nu" : sept enseignements (amour, respect, courage, honnêteté, sagesse, humilité et vérité) servent de principes directeurs aux L'nu et aux autres Premières nations, et il existe sept districts au sein des Mi'kma'ki. C'est pourquoi le présent rapport classe les diverses priorités soulevées en sept grandes catégories. Le nombre de fois où les questions ont été soulevées par les participants a été noté afin d'aider le sénateur à discerner les priorités qui préoccupaient le plus les personnes avec lesquelles il s'est entretenu :

1. Gouvernance
2. Santé et questions sociales
3. Développement économique, terres et ressources
4. Justice
5. Infrastructure
6. Citoyenneté
7. Langue, culture et histoire

Cela suffit à raconter une histoire. Ce n'est pas que la langue, la culture et l'histoire ne soient pas importantes pour L'nu. En fait, la langue est un moyen de connexion que beaucoup cherchent à revitaliser et à préserver. L'histoire que la sénatrice a vu émerger est qu'il est vital pour les L'nu de prendre le contrôle de leurs propres affaires (gouvernance) afin de s'assurer que leur peuple est suffisamment fort et en bonne santé pour aller à l'école, travailler et être des membres productifs de la société (santé et questions sociales). Une fois que cela sera fait, ils pourront se concentrer sur la génération de leurs propres revenus pour rompre la dépendance au financement gouvernemental imposé aux Mi'kmaq par une série de politiques et de lois coloniales, paternalistes et ouvertement racistes (développement économique, terres et ressources) et disposer des ressources nécessaires pour s'attaquer à d'autres séquelles des traumatismes intergénérationnels (justice) ainsi que pour construire et réparer des espaces culturellement appropriés pour travailler, apprendre et jouer (infrastructure). Dans cet avenir meilleur, les L'nu auraient la possibilité de se reconnecter les uns aux autres et de se soutenir mutuellement en utilisant leur propre définition de l'appartenance à leur nation (Citoyenneté) et pourraient enfin se concentrer sur la vie plutôt que sur la survie (Langue, Culture et Histoire).

Toutes les régions de Mi'kma'ki sont confrontées aux mêmes problèmes, à des degrés divers. Certaines régions ont eu la chance d'avoir un meilleur accès aux services et davantage d'infrastructures et/ou d'industries, que ce soit en raison de leur emplacement ou de la prévoyance de leurs dirigeants, tandis que d'autres sont plus éloignées et peinent à offrir les mêmes possibilités que les autres communautés. Certaines communautés disposent de conseils et d'entreprises importants qui s'attachent à générer des richesses pour la communauté et ses membres, tandis que d'autres ont un chef et très peu de conseillers – voire aucun – qui ont tous de multiples casquettes.

Bien que ces différences aient souvent influencé le choix des sujets abordés et le temps consacré à chacun d'eux, des points communs ont été abordés lors de chaque réunion et de chaque événement. Le thème dominant de tous ces points était le manque général de responsabilité dans la reconnaissance des droits par les gouvernements successifs. Indépendamment de la couleur politique, ces questions ont persisté au fil des ans et se poursuivent encore aujourd'hui. Malgré la rhétorique de certains et la multitude de rapports, de commissions et de recommandations parlementaires, le racisme systémique et la discrimination persistent dans les institutions canadiennes aux niveaux provincial et fédéral. De nombreuses personnes se sont plaintes d'un manque de respect ou d'un intérêt de pure forme lorsqu'elles tentent de répondre à leurs principales préoccupations, et chaque réunion a fait référence à un manque de reconnaissance de la souveraineté des Premières nations d'une manière ou d'une autre. Plusieurs personnes ont fait le lien avec la frustration causée par ce qui semble être une stagnation des efforts visant à mettre en œuvre le plan d'action de l'Acte de Déclaration des Nations Unies (UNDA), qui a été publié le 21 juin 2023.

Les L'nu ont également exprimé le sentiment d'être pris dans une bataille juridictionnelle entre les gouvernements provincial et fédéral, où personne ne semble vouloir "le mal de tête". Cette situation est exacerbée par le manque apparent de compréhension de la culture et des traditions mi'kmaq par les ministères, le personnel clé, les agents de la GRC et les politiciens. Certains ont supposé que ce manque de compréhension était le résultat d'une myriade de facteurs tels que, mais sans s'y limiter : un manque de volonté de comprendre comment la tradition et la culture sont liées à la fourniture de services modernes ; un taux de rotation élevé du personnel ministériel, entraînant l'incapacité d'établir des relations cohérentes et stables avec les décideurs ; et le fait que les gouvernements fédéral et provinciaux travaillent en vase clos, ce qui entraîne une approche décousue et souvent fragmentaire des questions relatives aux Mi'kmaqs.

La solution idéale serait que les Mi'kmaq prennent le contrôle de la création et de la fourniture de programmes et de services de base tels que l'éducation, la santé, la justice, la protection de l'enfance, etc., mais le manque d'accès au financement – en particulier au financement de base – et les modèles de financement discriminatoires empêchent les organisations et les institutions L'nu de se développer. Cette prise de responsabilité idéale et l'exercice de la souveraineté sont en outre entravés par le manque de capacités des Mi'kmaq, la bureaucratie et les exigences ardues en matière de rapports.

En Gaspésie, malgré la proximité géographique des communautés avec leurs homologues anglophones du Nouveau-Brunswick, les frontières tracées par les colons imposent des exigences en matière de langue française qui entravent la capacité à pourvoir des postes clés, notamment des postes d'infirmières dans le nouvel établissement de soins pour personnes âgées. Bien que les patients ne parlent que l'anglais et le micmac, ces exigences linguistiques ne peuvent être levées dans la province de Québec.

Ces types de charges et de restrictions ne se limitent pas aux gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral est également coupable de créer des obstacles inutiles à la santé, à la prospérité et au bien-être général des communautés mi'kmaq, comme le montrent les résumés des réunions figurant dans le présent rapport.

Ce rapport fournit un résumé des différentes réunions auxquelles le sénateur Prosper et son équipe ont participé. Les priorités et les questions soulevées ont guidé – et continueront de guider – le travail du sénateur dans l'hémicycle et au-delà. Le travail du sénateur a déjà été influencé par la tournée Mi'kma'ki, comme en témoignent le Hansard et les enregistrements de ses interventions lors des déclarations et de la période de questions, ainsi que divers discours et questions de commissions.

Un plan pour avancer

Parmi les nombreux problèmes soumis au sénateur, certains peuvent être résolus rapidement et efficacement (si la volonté politique existe), tandis que d'autres sont des projets à moyen ou long terme. Il est donc idéal que ces types de projets soient menés par un sénateur qui est nommé jusqu'à 75 ans et qui n'est pas tributaire des cycles électoraux ; bien que fortement critiqué pour son statut de sénateur nommé, c'est précisément cette qualité qui permet à un sénateur d'assurer un leadership stable et cohérent sur diverses questions. Les sénateurs deviennent souvent les gardiens de la mémoire institutionnelle sur la colline du Parlement et sont en mesure d'établir des relations solides avec les principaux collaborateurs des ministères et les ministres en raison de la longévité de leur poste. Lorsque de nouveaux députés prêtent serment, les commissions de la Chambre des communes n'ont parfois pas l'expérience et les connaissances approfondies que possèdent les sénateurs qui exercent leurs fonctions depuis des années, voire des décennies. Cela conduit à ce que certains sujets et questions, tels que le logement et la sécurité alimentaire, soient étudiés plusieurs fois sans que des progrès réels soient accomplis.

Les problèmes sont nombreux et profondément enracinés. C'est pourquoi deux questions se posent au sénateur lorsqu'il réfléchit à la meilleure façon d'utiliser ses ressources limitées pour faire avancer les choses : comment choisir les priorités à traiter en premier et comment s'y prendre pour aborder ces questions?

Pour la première question, l'objectif sera d'identifier les actions à court, moyen et long terme qui peuvent être entreprises pour résoudre les problèmes. Par exemple, le sénateur peut aborder un problème en cherchant simplement à rencontrer un ministre pour obtenir une réponse à une question soulevée par un électeur ou en soulevant un problème pendant la période des questions. Une solution à moyen terme pourrait consister à lancer une enquête ou à organiser une manifestation destinée à sensibiliser le public à un problème particulier. Les actions à long terme peuvent inclure la proposition d'une étude en commission ou d'une législation pour traiter un problème plus profondément enraciné.

Si la deuxième question peut, à première vue, sembler insurmontable, il est important de se rappeler que du temps, de l'énergie et des centaines de millions (voire des milliards) de dollars ont été consacrés à l'étude de ces mêmes questions depuis des décennies. Selon Bibliothèque et Archives Canada,

La Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) a été créée par décret le 26 août 1991 et a présenté en octobre 1996 le Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones. La CRPA a été chargée d'enquêter et de proposer des solutions aux problèmes qui affectent les relations entre les peuples autochtones (Premières nations, Inuits, Métis), le gouvernement canadien et la société canadienne dans son ensemble[1].

[1] Bibliothèque et Archives Canada. "Commission royale sur les peuples autochtones". Organe du gouvernement du Canada Dernière mise à jour : 2021.01.19

Le rapport du CRPA proposait 440 recommandations réparties sur 5 volumes[2]. Depuis lors, des dizaines de rapports et d'études parlementaires, ainsi que des commissions et des enquêtes nationales ont été entrepris, générant des milliers de recommandations. La Commission de vérité et de réconciliation (CVR), dirigée par l'ancien sénateur Murray Sinclair, a passé huit ans (de 2007 à 2015) à étudier la voie à suivre à la suite de l'historique Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, le plus important règlement de recours collectif de l'histoire du Canada. L'annexe N de la Convention définit le mandat de la CVR et commence par ce qui suit,

Il existe un désir émergent et impérieux de mettre les événements du passé derrière nous afin de pouvoir travailler à un avenir plus fort et plus sain. Le processus de vérité et de réconciliation, qui s'inscrit dans le cadre d'une réponse globale et holistique à l'héritage des pensionnats indiens, est une indication et une reconnaissance sincères des injustices et des préjudices subis par les peuples autochtones, ainsi que de la nécessité de poursuivre la guérison. Il s'agit d'un engagement profond à établir de nouvelles relations fondées sur la reconnaissance et le respect mutuels, qui permettront de forger un avenir meilleur. La vérité de nos expériences communes contribuera à libérer nos esprits et à ouvrir la voie à la réconciliation[3].

De la même manière, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a été lancée en juin 2018 par le gouvernement du Canada. L'enquête a déposé son rapport en deux volumes, "Reclaiming Power and Place : Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées" le 30 juin 2019.

Le rapport conclut que "les violations persistantes et délibérées des droits humains et autochtones sont la cause fondamentale des taux stupéfiants de violence contre les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQIA autochtones au Canada"[5] Le rapport est le résultat de l'engagement avec "plus de 2 380 membres de familles, survivants de la violence, experts et gardiens du savoir partagés au cours de deux années d'audiences publiques à travers le pays et de collecte de preuves"[6].

[2] Bibliothèque et Archives Canada. "Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones. Gouvernement du Canada. [1] Bibliothèque et Archives Canada. "Commission royale sur les peuples autochtones". Organe du gouvernement du Canada Dernière mise à jour : 2021.01.19 Dernière mise à jour : 2016.11.02

[3] Convention de règlement relative aux Indiens et aux pensionnats indiens. Annexe "N". 8 mai 2006. https://www.residentialschoolsettlement.ca/SCHEDULE_N.pdf

[4] Relations entre la Couronne et les autochtones et Affaires du Nord Canada. "Commission de vérité et de réconciliation du Canada". Gouvernement du Canada. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/eng/1450124405592/1529106060525>. Dernière mise à jour : 2024.05.28

[5] Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. "Reclaiming Power and Place". <https://www.mmiwg-ffada.ca/final-report/>

[6] Ibid.

Simultanément, la Commission d'enquête a publié un rapport spécifique au Québec "afin d'accorder une attention particulière à la question de la violence contre les femmes et les filles autochtones dans cette province. Le rapport souligne des questions spécifiques telles que les barrières linguistiques, les services sociaux et de santé fournis par les congrégations religieuses et l'interaction avec les forces de police autochtones et provinciales"[7] Le rapport présente 231 appels à la justice "adressés aux gouvernements, aux institutions, aux prestataires de services sociaux, aux industries et à tous les Canadiens"[8].

En 2021, le Canada a adopté la loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (UNDA)[9], qui engage le gouvernement fédéral à veiller à ce que toutes les lois, politiques et pratiques fédérales au Canada soient conformes aux articles de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP)[10].

Conformément à la législation, un plan d'action sur la voie à suivre pour mettre en œuvre l'UNDA a été publié deux ans après la sanction royale, en 2023. Le plan quinquennal comprend cinq chapitres de priorités : Priorités partagées, priorités des Premières nations, priorités des Inuits, priorités des Métis et priorités des partenaires des traités modernes autochtones. Aux fins du présent rapport, l'accent a été mis sur le nombre de priorités partagées (111) et de priorités des Premières nations (19)[11].

L'engagement du gouvernement à mettre en œuvre les 94 appels à l'action ainsi que les 231 appels à la justice, en plus du plan d'action de l'UNDA, a créé une voie claire et mesurable vers une véritable réconciliation.

Cependant, la mise en œuvre de ces initiatives a été décevante et les progrès concernant de nombreuses recommandations et points du plan d'action sont restés au point mort. D'après un examen des progrès réalisés dans le cadre des appels à la justice par la CBC, seuls deux ont été menés à bien au cours des quatre dernières années[12].

[7] Ibid.

[8] Ibid.

[9] [Loi sur la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones](#)

[10] [Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones](#)

[11] [Plan d'action 2023-2028 de l'UNDA](#)

[12] [Carreiro, Donna. "Mère, sœur, fille". CBC. https://www.cbc.ca/newsinteractives/features/mother-sister-daughter.05.06.23](https://www.cbc.ca/newsinteractives/features/mother-sister-daughter.05.06.23)

Le rapport de l'Institut Yellowhead intitulé "Calls to Action Accountability : A 2023 Status Update on Reconciliation" révèle que, huit ans plus tard, 81 appels à l'action n'ont toujours pas été réalisés. Les auteurs du rapport, Eva Jewell et Ian Mosby, sont cités comme suit,

Depuis le peu de temps que nous observons chaque année le bilan du Canada sur ses prétendus progrès, nous avons vécu la tension entre la promesse de réconciliation et la réalité effective - exacerbée par le profond fossé entre les deux et frustrée par l'écart entre l'inaction et les mythes fantastiques de bienveillance du Canada.

Depuis 1996, date de la publication de la CRPA, de nombreux rapports parlementaires ont été rédigés à la fois par la Chambre des communes et le Sénat sur des questions directement liées aux Premières nations, ce qui a donné lieu à 1 468 recommandations au cours des 28 dernières années. Une analyse superficielle de ces recommandations a montré que plusieurs d'entre elles étaient répétitives. Par exemple, au fil des ans, le Parlement a formulé 463 recommandations relatives au développement économique et à la gestion des ressources, 402 relatives à la pêche et 263 relatives au logement et aux opérations et à la gestion (O&M). Pourtant, les problèmes visés par ces recommandations persistent aujourd'hui.

En outre, au cours de la même période, 11 rapports du directeur parlementaire du budget et plus de 50 rapports du vérificateur général ont mis en évidence les sommes nécessaires pour répondre à certaines de ces préoccupations et l'incapacité des gouvernements successifs à tenir leurs promesses. Avec près de trois décennies d'études, d'analyses et de recommandations relatives aux mêmes questions que celles contenues dans le présent rapport, le sénateur a l'intention de relancer le bon travail des parlementaires, des commissaires et de leurs équipes respectives afin de ne pas "réinventer la roue", mais de poursuivre sur la voie de la réconciliation qui a déjà été tracée pour le Canada.

Il n'est plus temps d'étudier ces questions. Le présent rapport n'a pas pour but de reproduire le travail qui a déjà été effectué, mais de montrer que ces problèmes persistent, malgré toutes les ressources qui ont été dépensées pour tenter de les résoudre. L'objectif de ce rapport est plutôt de documenter les problèmes auxquels sont actuellement confrontés les Mi'kmaq dans tout le Mi'kma'ki et d'inciter le gouvernement fédéral à agir afin de créer une dynamique pour que l'on puisse enfin avoir l'avenir auquel ils travaillent et dont ils rêvent depuis que le colonialisme a divisé leur nation autrefois prospère et autosuffisante.

Points forts du rapport



Les gens s'engagent

1,701

Heures de réunion

184



Réunions/Conférences

49

Pages de notes

1,321



KM parcouru en voiture

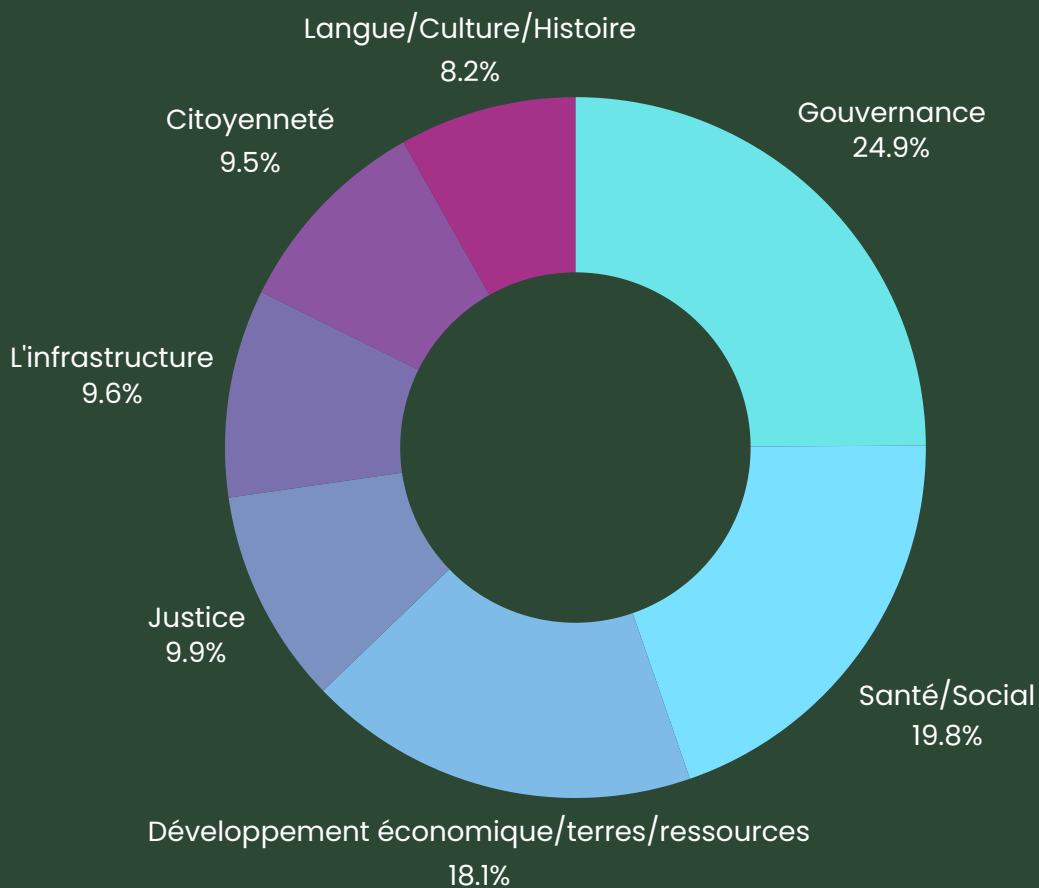
7,718

KM parcouru en avion

17,226



Priorités par fréquence de mention





GRAND CONSEIL DES MI'KMAQ - MI'KMAQ SANTE' MAWIO'MI

Vue d'ensemble

Le Grand Conseil est le gouvernement historique des Mi'kmaq. Il se compose de trois membres exécutifs : le *Kji Saqmaq* (Grand Chef), le *Kji Keptin* (Grand Keptin) et le *Putus*. Chaque district se voit attribuer un certain nombre de Keptins. Le *Kji Saqmaq* représente la nation mi'kmaq lors de divers événements et, historiquement, il est la principale voix des Mi'kmaq dans les relations avec les autres gouvernements. Le *Kji Keptin* donne des conseils sur les affaires politiques et joue un rôle de coordination de tous les Keptins, en veillant à ce qu'ils s'acquittent bien de leurs tâches et respectent les principes du Grand Conseil ou *Sante Mawio'mi*. Il assume également la responsabilité de chef de guerre en cas de besoin. Le *Putus* est le gardien des traités, un conseiller, et il est formé pour lire les différentes ceintures wampum. Les Keptins soutiennent leur communauté de diverses manières, notamment en présidant les événements importants tels que les décès, les mariages, les naissances, etc. et en représentant les intérêts de leur communauté et/ou de leur région lors des réunions du Grand Conseil. Ces réunions permettent de déterminer les positions politiques et les domaines prioritaires du Grand Conseil.

Le 24 juin 1610, le grand chef Membertou s'est converti au catholicisme et a été baptisé de son plein gré, en même temps que 20 membres de sa famille immédiate.¹ Au cours des 70 années suivantes, les chefs micmacs et les membres de la communauté se sont convertis au catholicisme et le premier traité signé entre la nation micmaque et une puissance étrangère l'a été avec le Vatican et le Saint-Siège.² À la suite de cette conversion et compte tenu de la nature héréditaire des fonctions exécutives du Grand Conseil, la foi catholique est un principe central du rôle du Grand Conseil, bien que les fonctions actuelles comprennent des devoirs et des responsabilités à la fois séculiers et religieux. C'est l'histoire qui sous-tend la devise du Grand Conseil, "Protéger la nation et garder la foi".

Résumé des discussions et des questions soulevées

Au cours de deux réunions différentes, le sénateur Prosper et son équipe ont pu établir des liens avec les membres du Grand Conseil pour discuter des nombreuses

¹ Ressources éducatives sur les traités. "Activité 2 - Membertou : Conversion ou culture ?". <https://treatyeducationresources.ca/g5-activity-2-membertou-conversion-or-culture/>

² Université du Cap-Breton. "The Mi'kmaq". <https://www.cbu.ca/indigenous-initiatives/lnu-resource-centre/the-mikmaq/>

questions, préoccupations et priorités qu'ils ont pour leur nation. Ces réunions ont eu lieu à Chapel Island et à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Chapel Island, ou *Mniku*, est une petite île située au large de la Première nation Potlotek, qui abrite une petite église, plusieurs petites cabanes, un espace de réunion et un cimetière. C'est un espace de réunion traditionnel pendant le dimanche de la Pentecôte et pendant la fête de sainte Anne, la mère de Marie et la grand-mère de Jésus. La fête de sainte Anne, le 26 juillet, est l'événement central d'une semaine de célébration appelée "mission". Le sénateur et son équipe se sont rendus à Chapel Island le dimanche de la Pentecôte et ont assisté à la messe suivie de la réunion. Ils ont également rencontré un groupe plus important de membres du Grand Conseil à Moncton, au Nouveau-Brunswick, lors d'un week-end de retraite des membres du Grand Conseil.

Le Grand Conseil a toujours affirmé qu'il n'avait jamais cédé ses compétences ou ses droits, mais qu'il avait au contraire conclu des traités documentés et confirmés avec la Couronne britannique, la France, le Vatican et le Saint-Siège, en tant que nation souveraine traitant avec d'autres nations souveraines. Cette conviction est au cœur de toutes les questions soulevées par les membres du Grand Conseil, qu'il s'agisse de fiscalité, de pêche, de développement des ressources, de préservation de la langue, etc.

Bien que les sept districts traversent plusieurs frontières provinciales actuelles, le Grand Conseil considère toujours les Mi'kma'ki comme une seule et même nation. Dans cette optique, il est difficile pour les membres du Grand Conseil de tolérer les diverses restrictions imposées aux Mi'kmaq ; les lois, les politiques et les frontières sont autant d'éléments imposés à une nation souveraine dont les traités garantissent des droits antérieurs à ceux de la nation colonisatrice. Ces impositions sont considérées comme racistes et discriminatoires par le Grand Conseil, qui estime que ce sont les Mi'kmaq qui devraient avoir le contrôle des affaires mi'kmaq. Cela comprend, entre autres, la gestion des terres et des ressources, l'éducation, la protection de l'enfance, la revitalisation de la langue et de la culture, la structure de gouvernance et la citoyenneté.

Les membres du Grand Conseil ont évoqué la nécessité de pouvoir déterminer qui est un Mi'kmaq, car les liens familiaux sont un savoir qu'ils détiennent. Ils ont évoqué la résistance des Mi'kmaq au système du chef et du conseil, pourtant imposé par la *loi sur les Indiens de 1876*, et leur attachement à la forme historique de gouvernance

avec le grand conseil, jusqu'à ce que le système soit sapé et considérablement affaibli par une succession de lois et de politiques qui ont divisé les communautés (voir la section sur la centralisation en Nouvelle-Écosse) et ont imposé le changement. Les Mi'kmaq ont également été contraints de vivre dans de petites réserves pour que leurs droits inhérents soient reconnus. Les exemptions d'impôt sur le revenu, par exemple, ne sont accordées qu'aux membres de la communauté des Premières nations qui vivent et travaillent dans la réserve. Toutefois, si un membre de la communauté est invité à enseigner dans une école accueillant des enfants des Premières nations inscrites, mais que la salle de classe se trouve en dehors de la zone de la réserve, cet enseignant est tenu de payer l'impôt sur le revenu. Si un membre de la communauté saisit l'occasion de travailler avec des détenus indigènes dans le but de les réhabiliter, parce qu'ils se déplacent hors de la réserve pour travailler, il doit payer l'impôt sur le revenu.

Il en résulte que les Mi'kmaq inscrits ne sont pas incités à quitter la réserve, ce qui, d'une certaine manière, les piège dans la réserve.

Les membres du Grand Conseil sont frustrés en ce qui concerne la gestion de la faune. Le 19 juillet 2024, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a officiellement annulé la chasse annuelle à l'orignal du Cap-Breton pour les trois prochaines années en raison de préoccupations concernant la population d'orignaux, et ce, malgré les objections des Mi'kmaq. Plus tôt dans l'année, le 11 mars 2024, la ministre fédérale des pêches, Diane Lebouthillier, a fermé la lucrative pêche à la civelle sans tenir compte des pêcheurs mi'kmaq. Et même si 25 ans se sont écoulés depuis l'arrêt *Marshall*, qui a vu la Cour suprême affirmer les droits inhérents à la pêche, à la chasse et à la cueillette afin d'assurer une subsistance convenable, tels que décrits dans les traités de paix et d'amitié, de violentes confrontations ont encore lieu entre les pêcheurs mi'kmaq et le MPO ou les pêcheurs non autochtones.

En réponse à ces exemples, soulevés par plusieurs membres du Grand Conseil, le Grand Chef Norman Sylliboy a donné l'exemple d'un programme de protection de la faune mené par les Mi'kmaqs dans le district de Kespe'k. Lors d'une réunion du Grand Conseil à Listuguj, des protocoles de chasse et de pêche ont été établis sur le territoire des Mi'kmaqs. Les Mi'kmaq patrouillent et appliquent le protocole, et les décisions en matière de conservation sont prises en combinant la science occidentale et le principe autochtone de *m'sit no'kmaq*, ou "toutes mes relations" ; ce principe met l'accent sur l'interconnexion de toutes les créatures vivantes avec le

monde dans lequel elles vivent et entre elles, et enseigne aux adeptes de ce principe à ne prendre que ce dont ils ont besoin, tout en respectant la terre et l'eau.

Compte tenu des vastes traumatismes infligés aux Mi'kmaq par diverses politiques et lois gouvernementales, ainsi que des traumatismes intergénérationnels qui en résultent, le Grand Conseil a clairement demandé que la guérison soit dirigée par les Mi'kmaq et axée sur les traditions. En dehors du financement nécessaire pour réparer leurs erreurs historiques, les membres du Grand Conseil ne voient guère de place pour une intervention du gouvernement fédéral dans cet espace de guérison. Ils préfèrent plutôt s'en remettre aux capacités et à l'expertise des Mi'kmaq.

Le Grand Conseil cherche à obtenir un financement pour renforcer sa capacité à se rétablir en tant que pilier central de la gouvernance des Mi'kmaq, afin de pouvoir travailler avec les chefs et les conseils pour promouvoir le progrès et le changement.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• Il faut déterminer qui s'assoit à la table des négociations pour les Mi'kmaq• Qui est habilité à prendre des décisions concernant les terres et les ressources des Mi'kma'ki ?• Nous formons un seul territoire qui n'est pas soumis aux frontières provinciales• Nous méritons un accès libre, sans péage ni entrave, à notre territoire.• Examiner une revendication territoriale des Mi'kma'ki ?• Soutien au développement des capacités du Grand Conseil<ul style="list-style-type: none">○ Bureau, soutien administratif, communications (site web, médias sociaux, etc.)• Travailler ensemble pour faire reculer les lois et les politiques du Canada<ul style="list-style-type: none">○ Ex. - Impôt sur le revenu - exonération totale, que l'on travaille ou non dans la communauté
-------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Envisager de récupérer un pourcentage de la taxe perçue auprès des Mi'kma'ki ? ○ Approche coloniale de la résolution des problèmes fonciers • Vouloir soutenir l'inclusion du Grand Conseil dans les organisations et les initiatives Mi'kmaq <ul style="list-style-type: none"> ○ Comités consultatifs, mentorat avec les chefs, etc. • Recherche d'une reconnaissance officielle par le biais de tribunaux ou d'autres mécanismes • Exercer notre compétence au-delà des limites de notre communauté • Question de la consultation par rapport à l'engagement et de l'assurance que nous avons une réelle opportunité de contribuer aux décisions dès le début plutôt qu'une inclusion superficielle à la fin. • Inclusion dans des forums internationaux tels que les Nations unies
<p>Santé et questions sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas donner une seconde chance à nos femmes - il faut les aider à dépasser les traumatismes et les blessures • Services à l'enfance - besoin de services intégrés (toxicomanie, santé mentale, etc.)
<p>Développement économique, terres et ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pêche à la civelle - les décisions sont prises sans nous • Chasse à l'élan - les décisions sont prises sans nous • Pouvons-nous fixer des quotas ? Mettre en œuvre des stratégies de conservation ? Quelles sont nos compétences et comment les exercer ?

	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de soutien pour préserver nos sites archéologiques • Vouloir revenir au concept de <i>m'sit no'kmaq</i>
Justice	<ul style="list-style-type: none"> • Réparation pour les personnes qui ont été abusées ou blessées dans des pensionnats, des externats, des foyers d'accueil, dans le système de santé ou dans d'autres institutions gouvernementales.
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Les Mi'kmaq doivent déterminer qui est Mi'kmaq • Le statut est une construction coloniale
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la revitalisation de la langue et des pratiques traditionnelles • Financement d'événements visant à perpétuer le souvenir de notre histoire et de notre culture • Financement de l'archivage du savoir des anciens • Financement de matériel pour partager les connaissances et l'histoire des Mi'kmaq dans l'ensemble de la région Mi'kma'ki • Soutien au matériel pédagogique visant à transmettre des informations sur les traités - droits et obligations • Soutien à la lutte contre l'appropriation culturelle qui affecte tous les Mi'kmaq, y compris, mais sans s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> ○ Emplois, éducation, falsification d'informations pour obtenir des financements, vol de notre culture pour leur propre profit financier. • Demander la restitution des préjudices subis dans le passé, y compris la centralisation



ATLANTIC POLICY CONGRESS
OF FIRST NATIONS SECRETARIAT

ORGANISATIONS SOUTENANT LA NATION MI'KMAQ

Politique atlantique Secrétariat du Congrès des chefs des Premières nations

Vue d'ensemble de l'organisation

Selon son site web, l'[Atlantic Policy Congress \(APC\) of First Nations Chiefs Secretariat](#),

...a été constituée au niveau fédéral en 1995 et est un secrétariat de recherche sur les politiques et de défense des intérêts pour 33 chefs, nations et communautés Mi'kmaq, Maliseet, Passamaquoddy et Innu. L'APC est dirigée par un conseil d'administration composé des chefs.

L'APC organise régulièrement des forums et produit des publications, des rapports et des documents de synthèse destinés à aider les chefs d'État et de gouvernement membres à prendre des décisions politiques et à mener des discussions. Son expertise politique couvre des sujets tels que la santé, la pêche, l'économie, le logement et l'eau. Sous la direction des chefs, le secrétariat entreprend diverses initiatives liées à ces dossiers, telles que la participation des communautés membres, l'organisation de conférences informatives à l'échelle de l'Atlantique ou la rédaction de politiques relatives aux Premières nations de l'Atlantique.

Résumé des discussions et des questions soulevées

La sénatrice Prosper a rencontré le directeur exécutif de l'APC, John G. Paul, pour discuter des priorités et des domaines d'intérêt actuels de l'APC. Le sénateur a également assisté au forum des chefs afin de comprendre les priorités des communautés membres.

Les Premières nations sont confrontées à de nombreuses priorités concurrentes. Le logement, dans la région de l'Atlantique, reste une crise, avec 12 799 unités nécessaires pour combler l'arriéré actuel et les besoins immédiats. Cela coûterait environ 3,4 milliards de dollars et obligerait toutes les communautés à construire 38 maisons par an pour combler le déficit actuel au cours des dix prochaines années. Cette mesure ne concernerait que les nouvelles demandes, les listes d'attente, la

surpopulation et le sans-abrisme. Cependant, elle n'inclut pas les exigences en matière de logement de transition, de logement à long terme et de soins continus pour soutenir d'autres groupes démographiques vulnérables tels que la communauté bi-spirituelle, les personnes âgées et les personnes ayant des handicaps différents. La résolution no 2023-01 permet à APC d'être l'intermédiaire qui reçoit et distribue les fonds de logement reçus pour le Canada atlantique.

Dans le domaine de la santé, les Premières nations luttent contre le racisme et les préjugés systémiques auxquels elles sont confrontées au sein des systèmes de santé. Il en résulte de moins bons résultats en matière de santé et une incidence plus élevée des suicides. Nombreux sont ceux qui savent que la santé mentale et la toxicomanie sont exacerbées par le manque d'accès à des programmes culturellement adaptés, mais ils sont moins nombreux à connaître la prévalence du diabète, du cancer et d'autres maladies chroniques au sein des communautés des Premières nations. Pour faire face à l'augmentation des taux d'incidence, il est donc nécessaire de renforcer l'éducation aux mesures préventives, d'intégrer les approches autochtones en matière de santé et d'améliorer l'accès à des espaces de traitement sûrs et adaptés à la culture.

Les jeunes, les aînés et les personnes ayant des capacités différentes sont souvent négligés dans les politiques. En mars, les chefs de l'APC ont reçu une séance d'information de la part de divers organismes, notamment le Partenariat pour la santé des Premières nations de l'Atlantique, le Wabanaki Council on Disability, la Mawita'mk Society, le Midwifery Project et la Wabanaki Two-Spirit Alliance, sur des projets, des recherches et des mises à jour sur l'engagement, ainsi que sur des recommandations de changement pour aborder ces divers secteurs de la société. Le Partenariat atlantique pour la santé a abordé plusieurs questions, notamment une mise à jour du Fonds pour l'équité en matière de santé autochtone, avec une ventilation du financement prévu pour 2024-25 et des initiatives ciblées pour ce financement. Il a également mis l'accent sur des domaines clés tels que les soins holistiques de longue durée et les soins continus, l'amélioration de l'accès aux services de santé mentale et de toxicomanie, l'amélioration de la préparation aux situations d'urgence et l'augmentation du nombre de travailleurs de la santé indigènes, entre autres questions.

Le Conseil abénaquis sur le handicap a lancé quatre "appels à l'action", à savoir

- Éliminer l'exigence de la politique fédérale de "vieillesse" du principe de Jordan pour les personnes souffrant de déficience intellectuelle ;
- Augmenter les services pour la population adulte
- Créer et financer des postes de coordinateurs de la transition pour les jeunes ;
et
- Élaborer et offrir à tous les fournisseurs de services des programmes sécuritaires sur le plan culturel et dirigés par les Premières nations.

La présentation du Midwifery Project a mis en avant le point de vue de plusieurs aînées de la Première nation de Wagmatcook sur les soins aux aînés et les différents besoins auxquels elles et leurs pairs sont confrontés. Il s'agit notamment de la solitude, du sentiment "d'abandon et d'isolement" s'ils doivent aller dans un établissement de soins de longue durée car ils perdent l'accès régulier aux autres membres de la communauté et aux cérémonies, d'une mauvaise alimentation, de l'absence de soutien pour les aînés 2SLGBTQIA+ ainsi que du harcèlement et de l'agression sexuels. Ils ont également souligné l'importance de réduire les temps d'attente pour accéder aux services de santé mentale et de toxicomanie et de fournir davantage de soutien aux premiers intervenants au sein de la communauté. Souvent, les aînés sont appelés à apporter leur soutien dans des situations difficiles, mais ils ne disposent d'aucun soutien en matière de santé mentale pour les aider à supporter ce fardeau émotionnel.

Le présent rapport expose plus en détail les préoccupations de la Mawita'mk Society et de la Wabanaki Two-Spirit Alliance.

Le développement économique en équilibre avec la conservation et le respect de l'environnement ont été évoqués lors du forum des chefs et de la discussion avec M. Paul. Au cours de la réunion, les chefs ont discuté de l'importance de la conservation du saumon sauvage de l'Atlantique, dont les Premières nations de l'Atlantique dépendent comme source de nourriture et comme moyen de subsistance modéré. Parallèlement, M. Paul a souligné l'importance d'accroître la participation des autochtones, tant sur le plan économique que sur le plan académique. Ce dernier objectif pourrait être atteint en veillant à ce que les universités soient des espaces accueillants et sûrs pour les étudiants autochtones, afin qu'ils puissent utiliser leur formation pour accéder à des postes plus qualifiés. Il estime que ces efforts pourraient se traduire par une augmentation potentielle de 2,4 milliards de dollars pour l'économie de la région atlantique. Outre l'avantage net pour l'économie de l'Atlantique, la capacité à tirer parti des possibilités de développement économique

est importante pour l'indépendance des Premières nations et génère des revenus autonomes indispensables pour combler les lacunes laissées par le financement gouvernemental.

L'atténuation du changement climatique est un autre domaine que M. Paul a identifié comme offrant des possibilités de développement économique. Il a évoqué le projet d'énergie éolienne mené par Lennox Island dans l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Paul reconnaît que les Premières nations sont confrontées à une grande diversité de problèmes et de priorités, certains étant à court terme et d'autres constants. Il a suggéré que les solutions se concentrent d'abord sur les préoccupations et les priorités constantes et cohérentes. À titre d'exemple, il a cité les nombreux accords fédéraux et provinciaux qui ont une incidence sur les communautés autochtones dans des domaines tels que l'éducation, la santé, le développement économique, les infrastructures, etc. Il s'est demandé si les Premières nations tiraient le maximum d'avantages de ces accords. On peut soutenir que l'Accord sur la santé n'a pas permis de soutenir les Premières nations, même si celles-ci sont prises en compte dans la population totale qui détermine le montant des transferts de fonds.

Il estime que ces questions pourraient être mises en évidence et traitées si l'on s'efforçait davantage d'intégrer le point de vue des autochtones dans tous les services gouvernementaux. Au Sénat, par exemple, il a souligné que les points de vue autochtones étaient souvent cloisonnés au sein de la commission des peuples autochtones et de la commission de la pêche ; il semble que ces deux commissions soient les seules à consacrer du temps à l'étude des questions autochtones.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• Nécessité d'inclure la perspective autochtone dans les politiques et les investissements majeurs, et pas seulement dans la législation• Nécessité d'un soutien accru au développement des capacités• Nécessité de collaborer avec les différents niveaux de gouvernement pour veiller à ce que les populations autochtones tirent le meilleur parti des accords fédéraux-provinciaux qui ont une incidence sur les communautés des Premières nations.
-------------	---

<p>Santé et questions sociales</p>	<ul style="list-style-type: none">• Besoin de plus de soutien pour la santé mentale et les addictions• Constater un taux élevé de maladies chroniques et de cancers dans l'ensemble des communautés• Il faut davantage d'établissements de soins de longue durée et de soins continus adaptés à la culture pour soutenir les personnes âgées et les personnes souffrant de handicaps différents.• Nécessité d'une meilleure préparation aux situations d'urgence• Nécessité d'un financement des capacités pour soutenir les professionnels de santé indigènes• Nécessité de s'attaquer au racisme systémique dans les systèmes de soins de santé• Travailler à l'amélioration des soins de proximité• Nécessité d'intégrer les approches et les connaissances autochtones dans les politiques de santé• Besoin de soutiens supplémentaires pour les enfants et les jeunes• Recommandations du Conseil abénaquis sur le handicap :<ul style="list-style-type: none">○ Éliminer le principe de Jordan, la politique fédérale de "vieillesse" pour les personnes souffrant de déficiences intellectuelles.○ Accroître les services offerts à la population adulte de Canadiens souffrant de handicaps différents○ Créer et financer des postes de coordinateurs de la transition pour les jeunes○ Élaborer et offrir à tous les fournisseurs de services des programmes sécuritaires sur
------------------------------------	--

	<p>le plan culturel et dirigés par les Premières nations.</p> <ul style="list-style-type: none">• Nécessité de réduire les délais d'attente pour l'accès au traitement des toxicomanies• Mettre en place un cercle de soutien pour les premiers intervenants au sein des communautés
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none">• Demander au MPO de soutenir la conservation du saumon sauvage de l'Atlantique et d'allouer 40 millions de dollars à la consultation sur la stratégie• Le soutien à la participation des autochtones à l'économie et à l'enseignement postsecondaire ajouterait environ 2,4 milliards de dollars à l'économie de la région de l'Atlantique.• Soutien aux initiatives autochtones visant à atténuer le changement climatique
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none">• Travailler sur des approches du sans-abrisme fondées sur des distinctions• 12 799 unités sont nécessaires pour combler le retard en matière de logement et répondre aux besoins immédiats dans le Canada atlantique ; chaque communauté devrait construire 38 nouveaux logements par an pour combler le retard en 10 ans.

Alliance abénaquise bispirituelle

Vue d'ensemble de l'organisation

La [Wabanaki Two-Spirit Alliance \(W2SA\)](#) est un "groupe de bénévoles, de chercheurs, d'universitaires, de détenteurs de connaissances, de jeunes et d'aînés, ainsi que de personnes abénaquises bispirituelles et d'alliés".

Ils décrivent leur mission comme suit,

[représentant] le bien-être émotionnel, spirituel, mental et physique et les intérêts de Two Spirits et des personnes et groupes autochtones LGBTQIA+ sur le territoire abénaquis (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve/Labrador, région de la Gaspésie au Québec, et Maine (régions septentrionales des territoires tribaux Passamaquoddy et Penobscot) sur la base de nos croyances et de nos valeurs dans le cadre du Traité de paix et d'amitié.

Pour atteindre cet objectif, elle a recours à des initiatives éducatives, à l'élaboration de programmes et d'événements visant à soutenir Two Spirits et les membres de la communauté indigène LGBTQIA+, à des efforts de sensibilisation et à la réalisation de recherches par le biais d'un engagement et d'une consultation de la communauté.

En 2011, les personnes bi-spirituelles se sont réunies à Liscombe Lodge, en Nouvelle-Écosse, pour établir l'Alliance avec un comité consultatif composé d'aînés, de jeunes, de bénévoles, d'universitaires et de détenteurs de connaissances. Il s'agissait du premier rassemblement régional en 15 ans. Plus de 50 participants bi-spirituels y ont assisté et ont partagé leurs histoires de survie, de résilience et de célébration de la vie. C'est lors de ce rassemblement que sont nées la mission et la vision de l'Alliance, ainsi que celles du personnel d'Eagle Head. C'est également lors du rassemblement de Liscombe que le nom de l'Alliance abénaquise bispirituelle a été approuvé.

Le terme "Two-Spirit" est un terme pan-autochtone, traduit du terme anishinaabemowin *niizh manidoowag*, qui fait référence à

Terme contemporain pan-autochtone utilisé par certaines personnes LGBTQIA+ autochtones qui honore les esprits masculins/féminins, sexués ou non sexués, ainsi que les expressions spirituelles et culturelles. Ce terme peut également être utilisé de manière interchangeable pour exprimer la sexualité, le genre et la spiritualité d'une personne en tant que termes distincts pour chacun d'eux ou ensemble en tant qu'identité interdépendante qui saisit l'intégralité de son genre et de sa sexualité avec sa spiritualité.³

Elle a été adoptée en 1990 lors du rassemblement international des lesbiennes et gays autochtones à Winnipeg.

Résumé des discussions et des questions soulevées

W2SA a été fondée par John R. Sylliboy et Tuma Young. M. Sylliboy en est toujours le directeur exécutif et M. Young le président du conseil d'administration. Lors de cette réunion, il est apparu clairement que W2SA est un leader du mouvement 2SLGBTQIAA+ au niveau national et international. C'est M. Sylliboy et W2SA qui ont travaillé avec des groupes de pression nationaux pour que le terme "2S" soit reconnu et ajouté à la documentation politique officielle concernant la communauté queer.

Compte tenu de ses antécédents de chercheur et d'analyste politique, M. Sylliboy poursuit actuellement son doctorat à l'Université McGill, dans le but de mieux comprendre les besoins des jeunes bispirituels en matière de santé et d'éducation. Dans le cadre de son travail à W2SA, M. Sylliboy s'est efforcé de combler les lacunes qu'il a constatées, notamment en approchant des partenaires publics et privés pour financer une maison de transition et un refuge afin d'aider à lutter contre la violence sexiste et à assurer la sécurité des foyers auxquels les membres de la communauté bi-spirituelle sont confrontés. Il souhaite également développer le soutien culturel et

³ Lezard, P., Prefontaine, Z., Cedarwall, D. M., Sparrow, C., Maracle, S., Beck, A. et McLeod, A. (2021). Plan d'action national MMIW2SLGBTQIA+ : Final Report. <https://mmiwg2splus-nationalactionplan.ca/wpcontent/uploads/2021/06/2SLGBTQIA-Report-Final.pdf>.

l'alphabétisation des propriétaires afin d'aider les gens à faire la transition vers différents types de logement.

L'Alliance est en négociation avec divers secteurs du gouvernement afin d'accéder à des ressources pour les conceptions architecturales, les besoins en matière de programmes et les évaluations foncières. Son organisation a obtenu un terrain à Bedford, en Nouvelle-Écosse. Cependant, en raison des conditions de financement, toute la construction devrait être achevée d'ici mars 2026. Bien qu'il s'agisse d'un échéancier ambitieux, M. Sylliboy s'efforce de le respecter, car il s'agirait du premier logement de transition et du premier refuge pour personnes bi-spirituelles par des personnes bi-spirituelles dans la région de l'Atlantique et à l'est de Toronto. Il affirme que, bien que les organisations de femmes et les centres d'amitié demandent avec succès des fonds pour les refuges dans le cadre du volet bi-spirituel, les recherches de W2SA montrent que les personnes bi-spirituelles ne bénéficient généralement pas d'un soutien adéquat sur le marché du logement public. Il précise que de nombreuses personnes vivent avec des membres de leur famille par désespoir et renoncent à leur vie privée, à leur sécurité et à leur dignité pour ne pas se retrouver à la rue.

W2SA a réalisé un travail exceptionnel en rassemblant les données et les recherches nécessaires à l'élaboration d'une bonne politique. Par exemple, elle a étudié l'impact du COVID sur la communauté bispirituelle. Elle a constaté que le refus d'accès à des soins tenant compte de l'appartenance sexuelle, l'absence de rassemblements, etc. ont eu de graves répercussions sur la santé mentale des membres de la communauté bispirituelle, ce qui a entraîné une hausse importante des dépendances et des effets négatifs sur leur santé mentale. W2SA travaille également avec les directeurs de la santé communautaire et les centres de santé pour en savoir plus sur les lacunes en matière de dépistage du VIH, d'éducation appropriée sur les IST et de soins respectueux de l'égalité des sexes.

Bien que l'organisation reçoive un certain financement de la CIRNA pour la collecte de données et de connaissances au sein de la communauté bispirituelle, ce financement est basé sur des propositions, fragmentaire et

relativement faible. D'autres organisations nationales ajoutent le terme "2S" à leurs demandes et reçoivent des millions de dollars, mais le point essentiel soulevé par M. Sylliboy est que le terme "Two-Spirit" est intrinsèquement autochtone. Il soutient donc que tout financement de la recherche sur la bispiritualité devrait être versé directement aux organisations autochtones, au lieu de financer d'autres personnes pour qu'elles fassent le travail à leur place. Selon lui, ces décisions s'expliquent en partie par le fait que les organisations bispirituelles sont relativement nouvelles et qu'elles ne disposent pas de l'infrastructure administrative, des pratiques fiscales établies et de l'expérience en matière de vérification dont jouissent les groupes de défense des droits non autochtones et nationaux mieux établis.

Un financement stable de W2SA permettrait d'accroître les capacités de l'organisation et de tirer parti de son succès avéré dans l'identification de solutions aux problèmes et obstacles rencontrés par les personnes bi-spirituelles.

Les personnes bi-spirituelles sont confrontées à diverses crises sanitaires et sociales, notamment les addictions, la détérioration de la santé mentale, le suicide et le sans-abrisme. Ces données sont souvent sous-estimées, car de nombreuses communautés autochtones n'identifient pas les personnes bi-spirituelles dans leurs données de santé. C'est pourquoi les travaux des organisations autochtones visant à combler les lacunes de la recherche sont si importants ; ils contribueraient à soutenir l'élaboration de politiques adaptées, axées sur les données, fondées sur des éléments probants et intégrant les connaissances traditionnelles.

M. Sylliboy et W2SA continuent de mener des recherches sur divers sujets, notamment une enquête sur le logement visant à identifier les besoins et les lacunes au sein de la communauté bispirituelle, ainsi qu'une recherche sur la santé concernant la corrélation entre l'identification et la prise en charge adéquates de la douleur des enfants autochtones et l'impact d'une intervention précoce sur leurs problèmes de santé mentale à long terme. M. Sylliboy étudie la question de savoir si une intervention précoce et la prise en compte du fait que de nombreux enfants autochtones ne sont pas

diagnostiqués ou sont mal diagnostiqués conduiraient à une diminution des problèmes de santé mentale et, potentiellement, à moins d'interactions avec le système judiciaire. Il travaille également avec le gouvernement canadien et les ambassades canadiennes afin d'explorer les possibilités de défendre les personnes bi-spirituelles dans le monde.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de veiller à ce que les fonds destinés à la recherche et à la programmation concernant les questions autochtones bispirituelles et LGBTQ+ aillent directement aux organisations autochtones. • Besoin d'un financement de base pour W2SA
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de s'attaquer aux problèmes de toxicomanie, de santé mentale, de sans-abrisme et autres maux sociaux auxquels sont confrontés les 2SLGBTQIAA+. • Nécessité de réaménager les centres d'hébergement afin de fournir des soins tenant compte des spécificités de chaque sexe • estime que le Canada devrait soutenir les efforts visant à sensibiliser et à protéger les autochtones et les homosexuels 2S dans le monde entier • Les jeunes autochtones ne sont pas diagnostiqués correctement • Le gouvernement devrait donner suite aux 32 appels à la justice concernant les personnes bi-spirituelles.
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut augmenter le nombre de logements de transition et de refuges pour offrir des espaces sûrs aux sans-abri 2SLGBTQIA+. • Besoin de financement pour créer des soutiens culturels et une alphabétisation sur la façon de devenir propriétaire.
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'intégrer les connaissances traditionnelles dans les politiques

Conseil des jeunes de la Wabanaki Two-Spirit Alliance

Vue d'ensemble de l'organisation

À la suite du rassemblement de la fierté à l'Université Mount Saint Vincent en juillet 2017, l'idée de créer un conseil de la jeunesse abénaquise a été discutée lors des assemblées générales annuelles subséquentes de la Wabanaki Two-Spirit Alliance (W2SA) et il a été convenu d'y donner suite. Le conseil a été créé plusieurs années plus tard et le premier rassemblement des jeunes abénaquis bispirituels a eu lieu du 6 au 9 octobre 2023. Actuellement, les membres du conseil des jeunes sont des bénévoles dont les réunions et les activités sont financées par la Wabanaki Two-Spirit Alliance. Cassidy Bernard est coordonnatrice de l'engagement et du développement des jeunes pour la W2SA.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Le Conseil des jeunes de W2SA est relativement nouveau et s'appuie sur le succès de son organisation mère. Les jeunes se concentrent sur la sensibilisation de la base et la construction de la communauté, tout en contribuant à d'importantes discussions politiques.

Le Conseil des jeunes connaît une croissance exponentielle, en grande partie grâce à ses efforts de sensibilisation dans les écoles, sur les lieux de travail, dans les centres de santé et aux grands rassemblements qu'il organise et auxquels il participe. Il a identifié l'importance d'un transfert générationnel des connaissances traditionnelles et cherche à obtenir un soutien pour un espace sûr dans lequel il pourrait organiser des cérémonies ou servir de lieu de rassemblement central pour les jeunes bispirituels. Les membres du conseil des jeunes ont défini diverses priorités, notamment l'adaptation des cérémonies pour qu'elles soient moins exclusives et moins sexistes, comme la création d'espaces sécuritaires pour les chandails et les brosses de cèdre ; la possibilité de voyager à l'échelle nationale pour communiquer avec les membres de la communauté dans d'autres régions du Canada ; et la recherche de financement et de capacité pour organiser des

rassemblements plus longs. La réalisation de ces priorités est entravée par un manque de financement de base stable.

Les jeunes ont fourni au sénateur des critères clairs pour un espace permanent, notamment qu'il soit ouvert et flexible, avec un accès à l'eau douce pour les cérémonies et les activités traditionnelles. Ils voulaient pouvoir construire des huttes ou des wigwams et disposer d'un espace pour jardiner et récolter de la nourriture et des remèdes traditionnels. Cependant, il est difficile de trouver le financement nécessaire, car une grande partie des fonds mis à la disposition des personnes bi-spirituelles ne tient pas compte des aspects cérémoniels ou traditionnels de leurs besoins. Il est important de rappeler que le terme "bi-spirituel" est intrinsèquement autochtone et que les non-autochtones ne peuvent pas s'identifier sous ce terme. Selon les jeunes, la cérémonie a joué un rôle central dans leur processus de guérison mentale, émotionnelle et spirituelle et les a aidés à se préparer à assumer des rôles de leadership au sein de leur communauté.

Les membres du Conseil ont partagé leurs points de vue sur des sujets allant de la justice au logement et ont fait part de leurs expériences vécues pour aider à situer le contexte. Par exemple, lors de la discussion sur le sans-abrisme, un membre du Conseil a indiqué qu'il vivait actuellement avec un membre de sa famille qui le maltraitait, mais qu'il ne portait pas plainte afin d'éviter de devenir sans-abri. Un autre a raconté qu'il avait été victime de trafic sexuel par sa propre mère. Cela a souligné l'importance du centre d'hébergement transitoire mis en place par W2SA et le besoin d'unités d'hébergement transitoire supplémentaires dans l'ensemble de la région Abénaquis. En ce qui concerne la justice, tout le monde était d'accord pour dire qu'il fallait davantage de services de soutien à proximité des communautés autochtones.

Si le manque général de financement est un problème majeur, les modèles de financement et les conditions associées au financement sont également lourds et contraignants. Les exigences en matière de rapports pour de nombreuses sources de financement gouvernementales sont lourdes et contraignantes pour les petites organisations dont les capacités sont

limitées, tandis que les conditions de ce financement limitent la programmation aux jeunes de 18 ans et plus. Selon les membres du Conseil, cela exclut une grande partie de la jeunesse. Ils ont ajouté que les recherches montrent que l'accès précoce à des espaces sûrs qui sont des espaces d'affirmation de la sexualité et du genre pour les jeunes bispirituels, queers, trans et en questionnement est une forme efficace de prévention du suicide.

Les membres du conseil ont terminé par une discussion sur l'importance de redécouvrir le rôle fier et important des personnes bi-spirituelles au sein des communautés indigènes. Ils sont convaincus qu'il est important de confronter la sexualité et d'en discuter dans un espace sûr le plus tôt possible afin d'éviter la confusion, la honte et les effets négatifs sur la santé mentale qui découlent du fait de ne pas être à l'aise dans son identité ou dans son propre corps.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes souhaitent bénéficier d'un soutien financier pour pouvoir voyager et entrer en contact avec d'autres jeunes au niveau national. • Il faut des options de financement plus souples, adaptées aux réalités autochtones et assorties d'exigences moins onéreuses en matière de rapports.
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut davantage de logements de transition et d'espaces sécurisés pour éviter le sans-abrisme • Pas assez de programmes pour les jeunes de moins de 18 ans
Justice	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut davantage de services de soutien plus proches des communautés
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Un terrain pour les jeunes afin qu'ils puissent y construire et l'utiliser
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Vous souhaitez obtenir de l'aide pour faciliter le transfert de connaissances d'une génération à l'autre ?

	<ul style="list-style-type: none">• Vous souhaitez obtenir de l'aide pour effectuer des recherches et renouer avec l'histoire
--	---

Conseil de la jeunesse abénaquise

Vue d'ensemble de l'organisation

Financé et organisé par l'Atlantic Policy Congress,

Le [Conseil des jeunes Abénaquis \(CJA\)](#) est une opportunité de leadership d'une durée de deux ans pour dix jeunes élus. La vision du CJM est de permettre aux jeunes des Premières nations de l'Atlantique de réaliser leur potentiel et de s'épanouir socialement, émotionnellement, mentalement, physiquement et spirituellement. Sa mission est de donner une voix aux jeunes. À cette fin, l'objectif de WYC est de soutenir sa vision et de fournir des conseils respectés aux dirigeants communautaires, au gouvernement et à l'Assemblée des Premières Nations (APN) en transmettant des informations sur les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes et en défendant leurs intérêts afin de renforcer et de faire progresser les objectifs des jeunes, ce qui, à son tour, se traduira par une plus grande identité personnelle et une plus grande indépendance grâce à des stratégies qui concilient les valeurs traditionnelles et les pratiques modernes. APC assure le secrétariat du CMJ.

L'actuelle itération du CMJ est une reprise d'un précédent conseil de jeunes et représente 10 régions de l'Abénaquise, un territoire autochtone historique situé dans ce qui est aujourd'hui le Canada atlantique.

La confédération Wabanaki (Waponahki) - traduite par "Peuple de la première lumière" ou "Terre de l'aube" - comprend actuellement cinq nations principales : les Mi'kmaq, les Maliseet, les Passamaquoddy, les Penobscot et les Abénaquis, et s'étend de Terre-Neuve au nord, au milieu du Maine au sud, et à certaines parties du Québec à l'ouest.

Historiquement, la confédération regroupait cinq tribus indiennes parlant la langue algonquine.⁴

Il y a des représentants pour chacune des sept régions mi'kmaq.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Le financement, comme toutes les autres discussions de cette tournée, a été au cœur des problèmes et des défis auxquels est confronté le CMJ. L'absence de financement de base signifie qu'ils dépendent d'une organisation mère pour le soutien administratif et exige des membres du Conseil qu'ils fassent don de leur temps et de leurs talents. Comme l'a souligné un membre du Conseil, l'absence de rémunération est doublement ressentie lorsqu'ils doivent utiliser des jours de maladie ou de vacances pour s'occuper des affaires du Conseil.

En outre, le financement est souvent accordé par le Canada au niveau communautaire ou régional. Ainsi, lorsque des fonds sont mis à disposition pour des activités destinées aux jeunes dans le Canada atlantique, ils excluent la participation des membres du conseil de Kespe'k (Québec) qui, bien qu'il s'agisse d'une région abénaquise et mi'kma'ki, n'aurait pas droit à une aide au voyage ou à une indemnité journalière en tant que membre en dehors de l'Atlantique. Cette situation a donné lieu à un appel à la création de possibilités de financement qui dépassent les limites des frontières coloniales du Canada, en reconnaissance des nations autochtones traditionnelles et historiques.

Une autre question majeure soulevée par les membres du CMJ est le danger de "symboliser" la voix des jeunes. Les membres ont insisté sur le fait que la voix des jeunes doit être au premier plan de l'engagement politique et que les jeunes doivent être directement impliqués par les décideurs politiques.

Ils ont un point de vue unique car ils sont sur le terrain et constatent l'impact direct des lacunes politiques sur les jeunes et les jeunes adultes. Le soutien à

⁴ Société de développement des quatre directions. "À propos des Abénaquis". <https://fourdirectionsmaine.org/about-four-directions/wabanaki-tribes/>

la santé mentale, par exemple, a été universellement qualifié d'inadéquat par les membres du Conseil, qui estiment que l'on n'en fait pas assez en matière de prévention du suicide ou de soutien aux jeunes hommes indigènes. Ils ont demandé au gouvernement de soutenir la création de programmes plus adaptés à la culture.

Cette discussion a débouché sur un débat passionné sur les effets délétères de la "coupure de la deuxième génération", qui résulte du système de "statut" alambiqué et discriminatoire mis en place par le Canada dans le cadre de la *loi sur les Indiens*. Les jeunes ont demandé au gouvernement de "recadrer le statut" et d'adopter une approche des Premières nations fondée sur la citoyenneté. Selon le [site web de l'ISC](#),

Depuis 1985, l'exclusion de la deuxième génération continue d'avoir de profondes répercussions sur les individus, les communautés et les familles des Premières nations.

L'exclusion de la deuxième génération empêche de nombreux membres des Premières nations ayant un statut en vertu de la Loi sur les Indiens de transmettre leurs droits à leurs enfants et petits-enfants, simplement en raison de la personne avec laquelle ils ont choisi d'être parents.

La conséquence pratique de la coupure de la deuxième génération est que de nombreuses personnes n'ont pas droit à l'aide financière et à la couverture accordées à ceux qui ont un "statut". Pourtant, les communautés s'efforcent d'étendre la couverture à tous les membres de la communauté par divers moyens, y compris des recettes propres. Il en résulte un système de soins de santé stressé et surchargé.

Nombreux sont ceux qui ont parlé de la nature ancrée et réparatrice des cérémonies et des occasions de se connecter avec les anciens. Le fait de pouvoir apprendre les jeux traditionnels, ce que signifie être autochtone et les sept cercles de guérison auprès des anciens est devenu fondamental pour ces futurs dirigeants autochtones. "Les jeunes d'aujourd'hui sont les aînés de demain", a déclaré Isaiah Bernard, président du conseil des jeunes. Il a

poursuivi en demandant davantage d'opportunités de mentorat et de financement pour le développement des capacités afin de permettre aux jeunes d'atteindre leur plein potentiel.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'un financement de base • Besoin d'un soutien au développement des capacités <ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'opportunités de mentorat • Les jeunes ont besoin d'une voix qui soit au premier plan de l'engagement politique • Nécessité de s'éloigner des conseils tribaux et de s'orienter vers une véritable reconstruction de la nation • Nécessité de veiller à ce que le financement soit mis à disposition au niveau national autochtone
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'un soutien supplémentaire en matière de santé mentale, en particulier pour les jeunes hommes • Davantage de programmes de prévention du suicide • Besoin d'une programmation plus adaptée à la culture
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'un terrain et d'un espace dédié aux jeunes/aux jeunes bispirituels
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de recadrer le "statut" et d'évoluer vers la citoyenneté
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'un soutien à l'acquisition des connaissances traditionnelles et au transfert de ces connaissances aux jeunes



NOUVELLE-ÉCOSSE - UNAMA'KIK, PIKTUK, ESKIKEWA'KIK, SIPEKNE'KATIK & KESPUKWITK

Aperçu régional

Cinq des sept districts mi'kmaq traversent l'actuelle Nouvelle-Écosse : Unama'kik/Unama'ki (qui se traduit approximativement par "terre de brouillard" et qui est le mot utilisé pour désigner l'île du Cap-Breton) ; Piktuk ("lieu explosif", qui, selon [Wikipedia](#), pourrait être "une référence à la rivière de poix qui a été trouvée dans la région, ou peut-être au méthane qui jaillit des veines de charbon situées sous le port") ; Eskikewa'kik ("territoire de l'égreneur", qui, selon le [centre culturel Mi'kmaqwey Debert](#), fait référence aux "terrains de chasse situés dans l'est des comtés de Halifax et de Guysborough, le long de la côte atlantique") ; Sipekne'katik ("là où poussent les pommes de terre sauvages") ; et Kespukwitk ("fin de la terre" ou "fin de l'écoulement").

En 1752, [le traité ou les articles de paix et d'amitié renouvelés](#) ont été signés entre la Couronne et les chefs Mi'kmaq de Nouvelle-Écosse, sur la base d'une version antérieure signée en 1725. C'est le traité de 1752 et le [traité de paix et d'amitié de 1760](#) qui sont reconnus par la Cour suprême dans l'arrêt [Marshall](#).

Selon le [site web du ministère](#) des Relations avec les autochtones et des Affaires du Nord du Canada,

À la suite de la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Marshall, le Canada a entamé des négociations avec les Mi'kmaq, les Maliseet et les Passamaquoddy en se fondant sur le fait qu'ils ont le droit, en vertu du traité, de chasser, de pêcher et de faire de la cueillette afin de gagner leur vie de manière modérée. Ces droits issus de traités doivent être mis en œuvre. En plus de ces droits issus de traités, les Premières nations soutiennent qu'elles continuent à détenir des droits et des titres ancestraux sur l'ensemble de leur territoire traditionnel. Cela crée une situation particulière qui ne ressemble à aucune autre au Canada. Il n'existe pas de modèle ou d'approche générique sur la façon de procéder dans ces négociations. Toutes les parties doivent être prêtes à réfléchir à la manière de concevoir un processus de

négociation qui réponde aux circonstances, aux besoins et aux intérêts de chacun.

Compte tenu de cette "situation particulière", la Nouvelle-Écosse et le gouvernement du Canada ont mis en place divers processus distincts visant à permettre aux gouvernements provincial et fédéral de remplir leurs obligations constitutionnelles et conventionnelles de consulter les Mi'kmaq, tout en offrant aux dirigeants Mi'kmaq un certain réconfort et un recours au cas où le gouvernement ne remplirait pas ces obligations. [L'accord-cadre entre les Mi'kmaq, la Nouvelle-Écosse et le Canada](#), signé le 23 février 2007, est le résultat d'un accord-cadre conclu le 7 juin 2002, qui visait à régler les questions en suspens concernant les obligations et les droits constitutionnels, notamment "le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, les droits ancestraux, y compris la revendication de titres, et les droits issus de traités".

Plus tard, en 2010, les trois parties ont signé un accord tripartite intitulé "[Mi'kmaq-Nova Scotia-Canada Consultation Terms of Reference](#)", qui établit "un processus de consultation que les parties doivent suivre lorsque les gouvernements prennent des décisions susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur les droits ancestraux et issus de traités des Mi'kmaq".⁵ Le mandat découle également de l'accord-cadre de 2002 et a été officialisé à l'issue d'un projet pilote de trois ans. En octobre 2012, les trois parties ont signé un "[protocole d'entente sur la coopération concernant l'obligation de consulter](#)", le premier du genre au Canada. Le protocole d'accord visait à,

[renforcer] la relation de travail coopérative qui s'est développée au cours des dernières années entre la Nouvelle-Écosse et le Canada en ce qui concerne la consultation des Mi'kmaq. Le protocole d'entente définit trois domaines de travail permanent : la coordination des consultations, le partage des informations et le renforcement des capacités.⁶

⁵ Gouvernement de la Nouvelle-Écosse. "Consultation". <https://novascotia.ca/abor/office/what-we-do/consultation/> Dernière mise à jour : 12.10.2017

⁶ Ibid.

Cette initiative a été suivie d'une initiative provinciale en 2015 intitulée "[The Government of Nova Scotia Policy and Guidelines : Consultation with the Mi'kmaq of Nova Scotia](#)", que l'on peut lire sur le site Web de la province,

reflète le droit autochtone actuel et les meilleures pratiques en matière de consultation, et décrit un processus de consultation cohérent qui respecte les droits établis et revendiqués des Mi'kmaq de Nouvelle-Écosse. La politique et les lignes directrices fournissent des orientations détaillées aux ministères du gouvernement de la Nouvelle-Écosse qui pourraient avoir l'obligation de consulter les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse. Ce document explique pourquoi et quand une consultation peut s'avérer nécessaire, et comment procéder à la consultation. Les éléments clés de la politique comprennent des principes clairs en matière de consultation, les considérations juridiques et politiques relatives à la consultation, la clarification des rôles et des responsabilités de tous les participants à la consultation, ainsi qu'une description complète des six étapes de la consultation en Nouvelle-Écosse.⁷

En 2009, le "[Guide des promoteurs : Engagement with the Mi'kmaq of Nova Scotia](#)" a été publié pour "expliquer comment les promoteurs peuvent remplir le rôle important qu'ils ont dans le processus de consultation des Mi'kmaq de Nouvelle-Écosse"⁸. Ce document a été mis à jour en novembre 2012.

La Nouvelle-Écosse compte treize communautés mi'kmaq. Douze d'entre elles forment l'Assemblée des chefs micmacs de Nouvelle-Écosse (l'"Assemblée"), qui, dans [un mémoire de 2021](#) soumis au Comité d'amendement des lois de Nouvelle-Écosse, s'est décrite en ces termes,

Il se réunit tous les mois pour délibérer sur les questions communes à toutes les communautés mi'kmaq et constitue l'institution de gouvernance globale pour les Mi'kmaq de la province. Son travail consiste notamment à orienter l'équipe de négociation des Mi'kmaq

⁷ Ibid.

⁸ Ibid.

dans le processus de négociation "Made in-Nova Scotia" concernant les droits ancestraux et issus de traités des Mi'kmaq régis par l'accord-cadre conclu entre le Canada, la Nouvelle-Écosse et les Mi'kmaq le 23 février 2007. L'Assemblée a également reçu de ses chefs et conseils respectifs le pouvoir de mener des consultations officielles avec les couronnes en vertu du cadre de référence pour un processus de consultation entre les Mi'kmaq, la Nouvelle-Écosse et le Canada, conclu par le Canada, la province et les Mi'kmaq le 31 août 2010.

L'Assemblée est soutenue par le Bureau de négociation Kwilmu'kw Mawklusuaqn (KMKNO), qui fournit des conseils techniques et de l'expertise et s'engage dans des négociations et des initiatives sur l'orientation de l'Assemblée. La Première nation de Membertou est actuellement le seul non-membre de l'Assemblée.

[Selon les résultats du recensement de 2021 de Statistique Canada](#), 28 055 Mi'kmaq vivent en Nouvelle-Écosse. Parmi eux, 56,9 % (15 860) sont considérés comme des "Indiens inscrits" en vertu de la *Loi sur les Indiens*, tandis que 43,1 % (12 100) n'ont pas le statut d'Indien inscrit. D'autres résultats importants montrent que la grande majorité de la population autochtone de Nouvelle-Écosse (49,3 %) vit en milieu rural, tandis que 24 % vit dans des zones urbaines plus vastes, dans les cinq premières régions métropolitaines et agglomérations de recensement en termes de population autochtone (par ordre décroissant du nombre de membres de la communauté autochtone), à savoir Halifax, Cap-Breton, Truro, New Glasgow et Kentville. Les résultats du recensement montrent que 23 % des autochtones vivent dans de petites agglomérations, tandis qu'environ 4 % vivent dans des communautés classées comme des agglomérations de taille moyenne. Les données montrent également que 59 % des Mi'kmaq "inscrits" vivent dans des réserves. La population autochtone de Nouvelle-Écosse est également plus jeune, l'âge moyen de la population autochtone étant de 37 ans, contre 44 ans pour la population non autochtone.

Références clés dans ce chapitre

La Nouvelle-Écosse étant la région représentée par le sénateur Prosper, un bref aperçu de chaque communauté et organisation rencontrée par le sénateur est inclus au début de chaque résumé de réunion.

Toutefois, certaines questions et références clés qui reviendront tout au long du document doivent être expliquées dans cette vue d'ensemble afin d'aider le lecteur à se situer dans le contexte.

Les ajouts à la réserve (ATR) : Le [site Internet de l'ISC](#) fournit un résumé clair et concis de l'ATR :

Une réserve est une parcelle de terre dont le titre légal est détenu par la Couronne (gouvernement du Canada), à l'usage et au profit d'une Première nation donnée. Un ajout à la réserve est une parcelle de terre ajoutée à la réserve existante d'une Première nation ou qui crée une nouvelle réserve.

Les terres peuvent être ajoutées à côté des terres de réserve existantes (contiguës) ou séparées des terres de réserve existantes (non contiguës). L'ajout à la réserve peut se faire en milieu rural ou urbain.

Un complément à la réserve :

- contribue directement à la réconciliation et à l'amélioration des relations conventionnelles
- peut améliorer l'accès des communautés aux terres et aux ressources
- peut soutenir les initiatives de développement communautaire et économique des Premières nations
- permet au Canada de remplir les obligations légales établies par les accords de règlement des revendications spécifiques

Il existe trois catégories d'ajouts à la réserve :

- Obligations légales et accords : lorsqu'il existe une obligation légale ou un engagement légal du gouvernement du Canada d'ajouter des terres aux réserves.
- Ajouts communautaires : lorsqu'une Première nation disposant d'une réserve existante a besoin de terres de réserve supplémentaires à des fins telles que la croissance de la communauté ou l'utilisation/la protection de sites importants sur le plan culturel.
- Décisions du Tribunal : lorsqu'une Première nation se voit accorder une indemnité par le [Tribunal des revendications particulières](#) pour l'achat de terres

L'ATR peut prendre des années, voire des décennies, et le processus de revendications spécifiques est difficile et coûteux, car il nécessite de nombreuses recherches pour établir une revendication préexistante sur un terrain.

Centralisation : Jusqu'en 1942, les Mi'kmaq vivaient dans 45 réserves et établissements répartis sur l'ensemble de la Nouvelle-Écosse. Afin que les résidents non autochtones puissent revendiquer les terres fertiles et de choix appartenant aux Mi'kmaq, le ministère des Affaires indiennes a adopté une politique visant à reloger les Mi'kmaq dans deux réserves seulement : Eskasoni et Shubenacadie, connue aujourd'hui sous le nom de Sipekne'katik.⁹ Le reportage d'APTN intitulé "Déracinés : The little-known story about Mi'kmaw history of forced relocation", publié le 10 avril 2020, explique que "bien que la centralisation n'ait pas été officiellement imposée, les dossiers montrent que les Affaires indiennes ont utilisé "leur pouvoir de persuasion" et menacé d'émancipation, afin que les Mi'kmaq qui ne déménageaient pas puissent perdre leur statut d'Indien et leurs services".¹⁰ Des anciens ont raconté que des maisons avaient été brûlées pour décourager les familles de revenir. Lisa Patterson, chercheuse et analyste spécialisée dans les questions

⁹ APTN News. "Uprooted : The little-known story about Mi'kmaw history of forced relocation". <https://www.aptnnews.ca/national-news/uprooted-the-little-known-story-about-mikmaw-history-of-forced-relocation/> 10 avril 2020

¹⁰ Ibid.

autochtones et l'histoire, a rédigé une thèse de maîtrise en 1980 sur ce sujet. Elle s'est appuyée sur des notes de service, des documents, de la correspondance et des rapports de terrain des Affaires indiennes pour parvenir à la conclusion suivante : "En les rassemblant en deux lieux centraux, le gouvernement espérait réduire les coûts de l'aide sociale, de l'éducation et des soins de santé des Indiens, apaiser les plaintes locales et donner aux Affaires indiennes, au clergé et à la GRC un plus grand contrôle sur la vie des Indiens".¹¹

Protection de l'enfance : [Mi'kmaw Family and Children's Services of Nova Scotia](#) (MFCS ou "Mi'kmaw Family") se décrivent comme suit,

...[une] agence qui offre des services de protection de l'enfance aux enfants et aux familles de notre communauté. Nos services sont guidés par notre culture et nos traditions, l'objectif étant de veiller à ce que les familles et les enfants mi'kmaq soient soutenus de manière à guérir et à renforcer les liens familiaux. Nos familles sont plus fortes et plus sûres lorsqu'elles sont réunies et soutenues par leur communauté. Grâce à un personnel passionné et expérimenté, à l'engagement d'établir des relations sûres et de confiance, et aux conseils de notre culture et de nos enseignements Mi'kmaw, nous reprenons notre droit de décider de la manière dont nous fournissons des services à la famille et à l'enfance à nos communautés.

Le MFCS travaille en collaboration avec l'agence provinciale de protection de l'enfance et de la jeunesse. Actuellement, le MFCS et le KMKNO travaillent conjointement à l'élaboration d'une loi sur la protection de l'enfance des Mi'kmaq. Ce processus vise notamment à établir la loi en vertu du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, ce qui est un processus distinct des accords de coordination envisagés dans le cadre de la [loi sur les enfants, les jeunes et les familles des Premières nations, des Inuits et des Métis](#).

Le principe de Jordan : Selon le [site Internet de l'ISC](#),

¹¹ Ibid.

Le principe de Jordan veille à ce que tous les enfants des Premières nations vivant au Canada aient accès aux produits, aux services et au soutien dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin. Le financement peut aider à répondre à un large éventail de besoins sanitaires, sociaux et éducatifs, y compris les besoins uniques des enfants et des jeunes des Premières nations bispirituels et LGBTQQIA, ainsi que ceux des personnes handicapées.

Le principe de Jordan est nommé en mémoire de Jordan River Anderson, un jeune garçon de la nation Cree de Norway House au Manitoba. Jordan souffrait de multiples handicaps et vivait à l'hôpital depuis sa naissance. Il avait la possibilité d'intégrer un foyer spécialisé à l'âge de deux ans, mais il est resté à l'hôpital et y est décédé à l'âge de cinq ans, en 2004. Ce refus de service et l'obligation de rester à l'hôpital toute sa vie étaient dus à un litige de paiement entre les gouvernements provincial et fédéral. La province a fait valoir que le gouvernement fédéral devait payer pour les services car les peuples indigènes, en particulier ceux qui vivent dans des réserves, relèvent de son mandat, tandis que le gouvernement fédéral a fait valoir que les programmes sociaux tels que la santé, l'éducation et la protection de l'enfance relèvent typiquement de la compétence provinciale.

Toutefois, la couverture au titre du principe de Jordan prend fin lorsque l'enfant atteint l'âge de 18 ans ; c'est ce que l'on appelle le "vieillissement".

Questions relatives à l'éducation et aux soins de santé : Si l'éducation relève généralement de la compétence [des](#) provinces (comme la santé et les services à l'enfance), des décisions récentes, telles que la [décision unanime de la Cour suprême du Canada concernant la compétence autochtone en matière de protection de l'enfance](#), ont affirmé que les politiques et les actions qui affectent entièrement les peuples autochtones relèvent du mandat du gouvernement fédéral, même dans ces domaines. Après l'adoption de la [loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) (UNDA) en 2021, le Canada est tenu de veiller à ce que "les lois du Canada" soient conformes à la "[Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#)" (UNDRIP), un instrument international

relatif aux droits de l'homme, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier aux injustices, à la discrimination et au racisme subis par les peuples autochtones, ainsi que de s'engager dans des activités éducatives visant à promouvoir "le respect et la compréhension mutuels ainsi que de bonnes relations".¹² Le gouvernement du Canada doit également mettre en place "des mesures de suivi, de surveillance, de recours ou de réparation ou d'autres mesures de responsabilisation en ce qui concerne la mise en œuvre de la Déclaration".¹³

Rapports clés : Plusieurs documents ou ensembles de recommandations sont mentionnés tout au long du document, notamment les [94 appels à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation \(CVR\)](#), les [appels à la justice du groupe de travail sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées \(MMIWG\)](#) et le [plan d'action de la loi sur la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones \(UNDA\)](#).

M'sit no'kmaq : "toutes mes relations" ; ce principe met l'accent sur l'interconnexion de toutes les créatures vivantes avec le monde dans lequel elles vivent et entre elles, et enseigne aux adeptes de ce principe à ne prendre que ce dont ils ont besoin tout en respectant la terre et l'eau.

Services de santé non assurés (SSNA) : Le programme des SSNA est administré par Indigenous Services Canada (ISC). [D'après leur site Web](#),

Le programme des Services de santé non assurés (SSNA) offre aux clients admissibles des Premières nations et des Inuits une couverture pour une gamme de services de santé qui ne sont pas couverts par d'autres programmes :

- les programmes sociaux
- les régimes d'assurance privés
- l'assurance maladie provinciale ou territoriale

¹² *Loi sur les déclarations des Nations unies sur les droits des peuples autochtones*. S.C. 2021 <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/u-2.2/page-1.html>

¹³ Ibid.

Elle couvre des domaines tels que les soins de la vue, les soins dentaires, les conseils en matière de santé mentale, les fournitures et équipements médicaux, les médicaments sur ordonnance et certains produits en vente libre, ainsi que le transport médical. Elle est toutefois limitée aux "Indiens inscrits" au sens de la *loi sur les Indiens*.

Taxation au point de vente : Il s'agit d'un système de taxation qui permet aux populations indigènes éligibles de voir les articles qu'elles achètent exemptés de taxes sur le lieu d'achat, au lieu de devoir les livrer à la réserve (ce qui peut être plus qu'incommodé et coûteux), comme l'exige l'article [87 de la Loi sur les Indiens](#). En Nouvelle-Écosse, un système de point de vente était en place jusqu'à ce que le programme soit annulé en 1987.

L'exclusion de la deuxième génération : l'exclusion de la deuxième génération est le système de "statut" alambiqué et discriminatoire mis en place par le Canada en vertu de la *loi sur les Indiens*. La plupart des participants ont activement exprimé leur conviction que le "statut" est une construction coloniale et ont appelé à une évolution vers une approche des Premières nations fondée sur la citoyenneté. Selon le [site web de l'ISC](#),

Depuis 1985, la coupure de la deuxième génération continue d'avoir de profondes répercussions sur les individus, les communautés et les familles des Premières nations.

L'exclusion de la deuxième génération empêche de nombreux membres des Premières nations ayant un statut en vertu de la Loi sur les Indiens de transmettre leurs droits à leurs enfants et petits-enfants, simplement en raison de la personne avec laquelle ils ont choisi d'être parents.

La conséquence pratique de la coupure de la deuxième génération est que de nombreuses personnes n'ont pas droit à l'aide financière et à la couverture accordées à ceux qui ont un "statut". Pourtant, les communautés s'efforcent d'étendre la couverture à tous les membres de la communauté par divers moyens, y compris des recettes propres. Il en résulte que les services sociaux sont sous pression et surchargés, ce qui expose les membres de la

communauté au risque de voir leurs besoins fondamentaux non satisfaits ou mal satisfaits. Les chefs et les conseils sont également soumis à une pression supplémentaire, car de nombreuses communautés sont confrontées à des contraintes de capacité et de financement.

Pour nombre de ces réunions, le sénateur Prosper et son équipe étaient accompagnés du chef régional Andrea Paul et de son équipe et/ou de la directrice exécutive de KMKNO Janice Maloney et de son personnel, car le bureau du chef régional et KMKNO se déplacent régulièrement pour entendre les points de vue de la communauté sur une variété de sujets. Compte tenu des nombreuses exigences auxquelles sont soumis les dirigeants des communautés et des organisations, le sénateur Prosper a été heureux de les inviter à écouter et à participer à ses séances lorsque leur emploi du temps le permettait.



PREMIÈRE NATION DE LA VALLÉE DE L'ANNAPOLIS

Vue d'ensemble de la Communauté

La Première nation de la vallée de l'Annapolis (PNVA) est une petite communauté située près de Cambridge, dans le comté de Kings. Elle compte une population de 325 personnes vivant dans la réserve et hors réserve. La communauté est dirigée par le chef Gerald B. Toney et possède diverses parcelles de terre, dont 300 acres de forêts acadiennes anciennes inhabitées à Sainte-Croix, ainsi que la ferme Webster, une exploitation agricole de 711 acres qui entoure la communauté. La ferme génère des revenus et des emplois pour la communauté et produit des fraises, des framboises, des haricots et du blé.

La communauté possède plusieurs entreprises, notamment un magasin de tabac, un bar à essence et un établissement de jeux, ainsi qu'une pêcherie commerciale, qui contribuent tous à générer des revenus propres.

En 1998, la communauté a créé le Three Wishes Learning Centre qui offre des services tels que la garderie, le jardin d'enfants, un programme après l'école et le programme d'aide préscolaire aux autochtones. Il accueille également divers programmes culturels pour les enfants.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Au moment de la réunion, la Première nation de la vallée de l'Annapolis faisait face à sa quatrième manifestation, provoquée par la frustration liée à la pénurie de logements dans la communauté. Bien que la bande ait récemment réussi à obtenir 6,6 millions de dollars pour 27 logements dans le cadre de l'Initiative de logement rapide, le financement des immobilisations et du fonctionnement et de l'entretien reste insuffisant. Cette situation est exacerbée par les contraintes qui pèsent sur la capacité de la communauté à générer des revenus autonomes, ce qui contribue également à l'accumulation des retards.

Le problème est aggravé par le nombre de squatters qui occupent des logements appartenant à la bande, en violation des politiques et des règlements de la bande. Cependant, les agents de la GRC refusent d'appliquer ces règlements, ce qui rend difficile et dangereuse l'expulsion des

squatters. Certains ont transformé les maisons en boutiques pop-up de cannabis, ce qui non seulement accroît les problèmes de sécurité publique, mais génère également un passif important que les dirigeants de la communauté doivent maintenant gérer.

Comme indiqué précédemment, la capacité à générer des revenus propres a eu un impact direct sur la santé et le bien-être de la communauté dans son ensemble.

Les revenus autonomes permettent de compléter les paiements d'aide sociale inadéquats des membres de la communauté à faible revenu en payant les factures de chauffage, les repas chauds pour les étudiants, etc. La communauté est certifiée par [le Conseil de gestion financière des Premières nations](#) et a utilisé l'argent généré par ses entreprises de pêche commerciale pour soutenir les membres de la communauté, qu'ils résident dans la réserve ou hors réserve, et qu'ils soient "Indiens inscrits" ou non inscrits. (Les dirigeants estiment en effet que tous les Mi'kmaq nés de parents mi'kmaq devraient bénéficier d'un traitement et d'une couverture égaux, et ils ont demandé au gouvernement d'abandonner la notion de "statut" par rapport à celle de "non-statut" au profit de celle de "citoyenneté", qui permet aux Mi'kmaq de déterminer eux-mêmes leur appartenance à la communauté).

Si la principale source de revenus est la pêche commerciale, d'autres sources de revenus propres incluent diverses activités commerciales telles que les jeux, un magasin de tabac, un poste d'essence et la ferme Webster. Les dirigeants ont également discuté des opportunités intéressantes qui pourraient résulter de l'échangeur de 47 millions de dollars à venir.

L'AVFN dispose d'un plan de pêche autorisé par le ministre des Pêches et des Océans, mais ses navires de pêche ont du mal à opérer en toute sécurité ; ils sont confrontés à des affrontements racistes et violents de la part de pêcheurs non autochtones qui ont endommagé des bateaux, menacé des pêcheurs et coupé des filets. "La pêche est un droit inhérent", a expliqué le chef Toney. "Nous avons une pêche fondée sur des droits inhérents, qui n'est pas à vendre". Il a ensuite expliqué que les traités de paix et d'amitié n'ont

jamais éteint le droit des Mi'kmaq à pêcher et que leur accès à la pêche doit être sûr et garanti. "Notre accès n'a pas de prix. Il a déploré le fait que le MPO ait ignoré ces faits fondamentaux en fermant unilatéralement la pêche à la civelle et en imposant des règles et des permis qui ont eu un impact disproportionné sur les pêcheurs autochtones.

D'autres questions soulevées par le chef et le conseil sont liées aux problèmes sociaux rencontrés par la communauté. Selon eux, les SSNA sont mal administrés et les obstacles à leur accès sont trop nombreux. Certains services, comme les soins dentaires, sont parmi les plus difficiles à obtenir et les fournisseurs exigent souvent un paiement initial, ce qui oblige le demandeur à présenter une demande de remboursement, ce que beaucoup ont du mal à faire. En outre, les services de santé mentale font défaut au sein de la communauté et il n'y a pas de capacité ou de financement pour répondre à ces besoins.

La question de la protection de l'enfance a également été soulevée, les participants demandant que toute aide nécessaire à l'application de la loi sur la protection de l'enfance de la Nouvelle-Écosse leur soit accordée.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• Les règlements ne sont pas appliqués par la GRC• ont des problèmes de capacité en raison de la perte de leur conseiller juridique et de leur chef de bande• Souhaiter un soutien aux progrès de la loi sur la protection de l'enfance
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none">• Problème de violence latérale dans la communauté qui crée un stress mental aigu• Besoin de financement pour soutenir les membres hors réserve• La couverture des SSNA est insuffisante• Besoin d'un soutien accru en matière de santé mentale

	<ul style="list-style-type: none">• Nécessité de veiller à ce que les enfants qui sortent du principe de Jordan bénéficient d'un soutien adéquat
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none">• Accélération de la procédure d'ATR• Vouloir une solution à la fermeture unilatérale de l'industrie de la civelle par le MPO• Besoin d'un accès sûr aux pêcheries - accès physique, mais peut-être aussi saison de pêche spécifique aux autochtones ?
Justice	<ul style="list-style-type: none">• Préoccupations en matière de sécurité en raison des lacunes dans le niveau de service de la GRC<ul style="list-style-type: none">◦ Avoir un problème de squat dans les maisons appartenant à la bande• s'inquiètent de la création de magasins pop-up de cannabis et de la responsabilité qui en découle pour la communauté
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">• Nécessité de passer à la citoyenneté pour traiter la question du seuil de la deuxième génération



PREMIÈRE NATION DE BEAR RIVER

Vue d'ensemble de la Communauté

Selon son profil sur le site Internet de la [vallée de l'Annapolis](#).

La Première nation de Bear River, établie en 1820, couvre 3,34 kilomètres carrés (environ 1,3 miles carrés). Elle dessert une population de 108 Mi'kmaq dans la réserve et de 226 hors réserve.

Les services offerts par Bear River comprennent

Centre culturel et du patrimoine Mi'kmaq : Inauguré en 2004, le Centre culturel et du patrimoine est le plus grand bâtiment de la communauté. Il abrite un gymnase et un centre de loisirs. L'entrée du bâtiment ressemble à un wigwam mi'kmaq traditionnel et contient une galerie patrimoniale avec des photos et des articles sur les aînés et les anciens chefs de Bear River. Le premier canoë en écorce de bouleau construit à Bear River depuis sept générations selon les méthodes traditionnelles est exposé à l'intérieur.

Centre de santé : Le centre de santé propose des services de guérison, des ateliers et des visites mensuelles chez le médecin. Il est possible d'y organiser des vidéoconférences.

La communauté dispose également d'un centre d'apprentissage, d'un poste d'essence, de la salle de musique et de l'église Sainte-Anne.

La communauté dispose également du Muin Sipu Learning Center for Early Childhood Education et a lancé l'initiative 7 Paddles, décrite comme suit sur [le site web de Bear River](#),

Un projet lancé pour rétablir les itinéraires traditionnels des Mi'kmaq en canoë pour l'écotourisme en Nouvelle-Écosse est devenu un moyen pour les membres de la Première nation de Bear River de renforcer leurs liens avec leur terre et leur culture. Cela leur permet également d'apprendre de leurs aînés et d'utiliser ces connaissances pour créer de nouvelles opportunités. Nous honorons sept directions (le ciel, la terre,

l'âme plus le nord, l'est, le sud et l'ouest) et vivons selon les sept enseignements de l'amour, du respect, de l'humilité, de l'honnêteté, de la vérité, de la sagesse et du courage.

La communauté est dirigée par le chef Carol Dee Potter. Les principales initiatives de développement économique comprennent la propriété par la communauté de 75 % d'un centre de villégiature historique, le Digby Pines Golf Resort and Spa (connu localement sous le nom de "[The Pines](#)"), ainsi que des initiatives en matière d'aquaculture.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Pour ces discussions, le sénateur Prosper et son équipe ont rencontré la chef Potter, deux membres de son conseil et la chef de district Sherry Pictou, originaire de Bear River. La réunion s'est tenue dans le Elders Lodge, le [bureau de la bande](#) ayant [été détruit par un incendie en 2022](#). Pendant 18 mois, la chef et les membres du conseil ont dû travailler dans des caravanes sans avoir accès à des toilettes. Pourtant, le financement de l'ISC a été refusé au motif que son programme ne soutient pas le financement d'immobilisations pour les bureaux administratifs de la bande.

Le financement a été sollicité dans le cadre du [Programme pour des bâtiments communautaires écologiques et inclusifs](#), qui offrait entre 3 et 25 millions de dollars pour rénover des bâtiments existants ou construire de nouveaux bâtiments communautaires. Leur première demande portait sur un bâtiment multi-utilisateurs et polyvalent, avec des éléments de conception tenant compte des spécificités culturelles, et une conception écologique et économe en énergie. Cependant, les formalités administratives et les délais irréalistes imposés par les ministères fédéraux ont conduit l'ISC à proposer la somme "irrespectueuse" d'un million de dollars. D'autres tracasseries administratives, des retards, des restrictions supplémentaires et des exigences en matière de rapports ont rendu ce montant inaccessible. En fin de compte, Bear River n'a plus de bureau de bande depuis plus de deux ans. Les dirigeants de la communauté

soutiennent qu'un centre de santé, une école et un bureau administratif sont des infrastructures de base nécessaires à une communauté saine.

Un nouveau centre de santé a été construit, mais sans que les Mi'kmaq n'interviennent dans l'aménagement ou la conception sensible à la culture. Les dirigeants ont donc demandé que les gouvernements et les organisations opérant sur le territoire de la nation mi'kmaq intègrent les connaissances traditionnelles ainsi que les pratiques, la culture, les principes et les valeurs traditionnels des Mi'kmaq. Ils ont suggéré qu'une formation culturelle soit exigée des fonctionnaires des ministères qui travaillent sur des questions concernant les Mi'kma'ki.

En l'absence d'une telle formation, des décisions politiques majeures sont prises qui ont un impact sur les droits des Mi'kmaq, comme la [décision de "mettre en pause" la pêche hors saison à Digby en réponse à la pression exercée par les pêcheurs commerciaux](#). Bear River souhaite également être davantage impliquée dans les décisions de conservation qui affectent la santé des océans, car celle-ci est directement liée à la santé des pêcheries. La communauté participe également au développement de Pemsik, une aire marine nationale de conservation qui a également permis de découvrir des sites archéologiques mi'kmaq.

Des politiques discriminatoires, telles que l'exclusion de la deuxième génération, ont creusé un fossé entre le niveau des services offerts aux "Indiens inscrits" et aux membres de la communauté "non inscrits", ainsi qu'entre les résidents des réserves et ceux qui vivent à l'extérieur. Il est donc difficile pour le chef et le conseil d'offrir des programmes et des services équitables aux membres de la communauté. Le chef Potter a fait remarquer que cette situation a été particulièrement difficile pour les aînés qui vivent hors des réserves.

En outre, les Services de santé non assurés (SSNA) présentent des lacunes importantes dans les types de services et de médicaments qu'ils couvrent, ce qui place Bear River dans une position où elle doit utiliser ses propres revenus

pour soutenir ses membres. Les dirigeants de la communauté ont demandé une révision et un remaniement du programme des SSNA.

La santé mentale est un autre problème majeur auquel sont confrontés les membres de la communauté et Bear River tente d'y remédier en créant des espaces permettant aux Mi'kmaq de renouer avec d'anciennes pratiques traditionnelles. Le programme 7 Paddles, décrit dans l'aperçu de la communauté, est l'un de ces programmes. D'autres initiatives comprennent le Mi'kmaq Artist Emergence Program et des programmes de musicothérapie élaborés à partir de la musique traditionnelle. Ces deux initiatives nécessiteraient un financement fédéral pour être viables.

Le thème dominant des discussions avec les dirigeants de Bear River est peut-être la nécessité pour les différents niveaux de gouvernement de reconnaître et de respecter l'autorité inhérente des communautés des Premières nations en matière de gestion et de gouvernance de leurs propres affaires. Parmi les moyens d'y parvenir, citons la mise en place d'accords de financement plus stables et plus souples pour répondre aux besoins des communautés, la garantie d'un temps suffisant pour la consultation et l'habilitation des communautés à prendre en charge des sujets qui relèvent entièrement de leur mandat, tels que la citoyenneté.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• Le gouvernement ne donne pas assez de temps pour des réponses mesurées lors des efforts de "consultation".• Les mécanismes de financement sont compliqués par la bureaucratie et les lourdes exigences en matière de rapports ; les restrictions sont si nombreuses qu'elles deviennent inaccessibles.• Difficulté d'attirer et de retenir les talents parce qu'ils ne sont pas en mesure d'offrir des salaires compétitifs• Difficile d'offrir des programmes en dehors des réserves• Les communautés doivent être responsabilisées
-------------	--

<p>Santé et questions sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une baisse importante de la couverture des SSNA • La santé mentale, un enjeu majeur • Recherche d'un soutien pour le programme d'émergence des artistes Mi'kmaq et la musicothérapie par la musique traditionnelle
<p>Développement économique, terres et ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien de bonnes relations avec l'industrie, mais est en colère contre le MPO pour sa décision concernant la politique sur les pétoncles qui a désavantagé les pêcheurs Mi'kmaq. • Ils souhaitent être davantage impliqués dans les projets de conservation tels que Pemsik, une aire marine nationale de conservation, et dans les décisions relatives à la santé des océans, qui est liée à la santé générale des pêcheries.
<p>Infrastructure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La conception des infrastructures doit tenir compte de l'avis des Mi'kmaq pour s'assurer qu'elles tiennent compte des spécificités culturelles. • Besoin de financement pour la construction d'un nouveau bâtiment administratif – un centre de santé, une école et un bureau administratif sont tous nécessaires pour une communauté en bonne santé.
<p>Citoyenneté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inquiétudes concernant les personnes revendiquant faussement l'indigénéité • Frustrations concernant le seuil de la deuxième génération
<p>Langue, culture et histoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut veiller à ce que la structure de gouvernance et les organisations de la nation mi'kmaq intègrent les connaissances traditionnelles ainsi que les pratiques, la culture, les principes et les valeurs traditionnels des Mi'kmaq.



CONFÉDÉRATION DES MI'KMAQ DU CONTINENT

Vue d'ensemble de l'organisation

La Confederacy of Mainland Mi'kmaq (CMM) est un conseil tribal constitué en 1986 en tant qu'organisation à but non lucratif en Nouvelle-Écosse. La CMM soutient plus de 10 000 membres des huit communautés Mi'kmaq continentales et son conseil d'administration est composé des chefs de ces communautés. L'organisation emploie plus de 140 personnes et est dirigée avec compétence par la directrice générale, Angeline Gillis, qui a succédé à l'ancien directeur général de longue date, le Dr Donald Julien, en 2022.

La CMM fournit des services par l'intermédiaire de huit départements clés :

1. Santé et services sociaux
2. Environnement et ressources naturelles
3. Services et infrastructures communautaires
4. Mainland Mi'kmaw Development Inc.
5. Gouvernance
6. Finances et administration
7. Ressources aquatiques et gestion de la pêche
8. Centre culturel Mi'kmawey Debert

Son site web répertorie de nombreuses [ressources, publications et liens](#) afin de centraliser les informations importantes pour les Mi'kmaq. Selon son plan stratégique le plus récent au moment de la rédaction du présent document, le CMM a défini quatre orientations stratégiques pour guider ses décisions et ses investissements au cours des cinq prochaines années :

- L'honneur du service à la communauté – Améliorer la visibilité de la CMM dans les communautés, améliorer la qualité de vie dans les communautés, améliorer la communication avec les communautés et fournir des services adaptables.
- Viser l'excellence organisationnelle – Renforcer la collaboration et l'intégration organisationnelles en améliorant la communication et la sensibilisation internes ; se concentrer sur la gestion du champ d'application et la définition des priorités ; redéfinir l'identité CMM ; et viser l'excellence organisationnelle.

- Leadership stratégique dans la construction de communautés résilientes et inclusives – renforcement des capacités des communautés ; création d'un impact collectif avec des organisations partenaires ; contribution à la durabilité économique des communautés grâce au travail des entreprises sociales ; et préparation aux perturbations grâce à la prévoyance stratégique.
- Voies de la réconciliation : Redessiner un avenir durable – S'engager dans le plaidoyer politique, soutenir les communautés et les partenaires dans la réconciliation, l'UNDRIP et le MMIWG ; soutenir les communautés dans la poursuite de l'auto-gouvernance ; et donner des conseils sur la planification durable pour l'avenir.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Les discussions avec le CMM se sont déroulées en deux sessions. La première session a porté sur les priorités et les réactions du conseil d'administration, des principaux directeurs du CMM, de la directrice générale Angeline Gillis, de l'ancien directeur général, le Dr Don. Julien, et du chef de district, le Dr Sherry Pictou. La deuxième session n'a réuni que le directeur exécutif, les directeurs principaux et le personnel technique, qui ont été en mesure de fournir un contexte supplémentaire sur la façon dont plusieurs priorités sont actuellement poursuivies, et d'aider à identifier des solutions alors que le sénateur explore des moyens de soutenir la progression des priorités dans ce rapport. Le résumé des questions soulevées dans le tableau suivant ne fait aucune distinction entre les deux sessions.

Le chef Robert (Bob) Gloade de la Première nation de Millbrook a parlé avec éloquence et passion de la nécessité pour le gouvernement de mettre en place les politiques, la législation et le financement nécessaires pour aider les Premières nations à être "autosuffisantes, autonomes et à apporter une contribution précieuse à la société". Cette phrase résume le problème qui est au cœur de toutes les interventions faites au cours des deux sessions de la CMM.

Le concept unificateur des droits inhérents des Mi'kmaq, qui sont tous les droits inclus dans la [Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones \(UNDRIP\)](#), était au cœur des questions et des priorités identifiées par les chefs et le personnel du CMM.

Les droits doivent être reconnus au niveau provincial et fédéral. Cela inclut le droit à l'autodétermination et à l'autonomie. À l'heure actuelle, la consultation peut ressembler davantage à un exercice de "cases à cocher", sans véritable espace pour l'intégration des valeurs et des principes des Mi'kmaq. Afin de mener des consultations réelles et significatives, les gouvernements doivent traiter les Mi'kmaq comme des partenaires égaux dans le processus de prise de décision et leur donner la possibilité d'inclure des éléments autochtones. Dans certains cas, les gouvernements provinciaux et fédéral confondent la "consultation", telle qu'elle est envisagée à l'article 35 de la *loi constitutionnelle de 1982*, avec l'"engagement", qui pourrait être techniquement satisfait par la simple rédaction d'une lettre.

Dans d'autres cas, il n'y a ni consultation ni engagement ; la fermeture de la pêche à la civelle en est un exemple récent. Le personnel a déclaré qu'il était "insultant" que le MPO ne l'ait pas consulté avant de prendre une décision qui affectait considérablement les pêcheurs mi'kmaq. La CMM étudie actuellement une approche intersectorielle pour s'assurer qu'une vision plus holistique est adoptée lors de la prise de décisions en matière de politique et de financement.

L'un des principaux exemples fournis pour souligner le manque de respect des structures de gouvernance des Premières Nations est le refus de la GRC d'appliquer les règlements dans les communautés. Depuis que la supervision ministérielle de la création de règlements dans les réserves a été retirée de la *Loi sur les Indiens* en 2014, les communautés signalent que la GRC refuse d'appliquer ces règlements, ce qui suscite des inquiétudes quant à la sécurité publique des membres de la communauté et limite considérablement l'autorité du chef et du conseil. Lors de la séance de suivi avec le personnel, le cas tragique de Sheri Sabattis, la sœur du chef Shelley Sabattis de la Première nation d'Oromocto ou Welamukotuk, a été évoqué. Le chef et le conseil

avaient adopté un règlement interdisant l'accès à la communauté à certaines personnes non autochtones considérées comme "indésirables" ; l'homme accusé du meurtre de Mme Sabattis figure sur la liste des personnes interdites. La chef Sabattis affirme que le meurtre de sa sœur aurait pu être évité si la GRC avait appliqué le règlement.¹⁴

Plusieurs chefs ont demandé au gouvernement de soutenir un système de gouvernance nationale de la nation Mi'kmaq et des Mi'kmaq, ce qui permettrait à la nation de reconnaître et de soutenir les initiatives menées par la communauté. Cette discussion a débouché sur un débat sur la nécessité pour le gouvernement du Canada de fournir un financement pluriannuel, stable et flexible qui pourrait être utilisé comme la Nation Mi'kmaq l'entend.

[L'article 4 de l'UNDRIP](#) stipule que

Les peuples autochtones, dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination, ont le droit à l'autonomie ou à l'auto-gouvernement pour les questions relatives à leurs affaires intérieures et locales, ainsi que les moyens de financer leurs fonctions autonomes.

Le financement et les transferts fédéraux ne tiennent souvent pas compte de la responsabilité des dirigeants mi'kmaq à l'égard des membres des communautés hors réserve et non inscrites qu'ils reconnaissent et revendiquent comme étant les leurs. À ce titre, les communautés doivent se tourner vers leurs propres sources de revenus et d'autres sources de financement afin de fournir à ces communautés les mêmes soutiens que ceux dont bénéficient les membres de la communauté "inscrite".

Parmi les solutions proposées par les chefs, citons la recherche d'un moyen pour les Mi'kmaq de percevoir leur "juste part" d'impôts auprès des promoteurs opérant sur leurs terres et la conclusion d'accords commerciaux avec d'autres communautés des Premières nations sans ingérence de

¹⁴ Saltwire. Le chef de la Première nation du Nouveau-Brunswick déclare qu'il ne se reposera pas tant que sa sœur assassinée n'aura pas été "honorée". <https://www.saltwire.com/atlantic-canada/news/new-brunswick-first-nation-chief-says-she-wont-rest-until-murdered-sister-honoured-100961447/> 01.05.24

l'Agence du revenu du Canada ou d'autres agents de la Couronne. Bien qu'il faille du temps pour négocier ces solutions, des solutions plus immédiates pourraient inclure un soutien au développement économique dans des secteurs tels que les jeux, et la garantie que les Mi'kmaq de Nouvelle-Écosse ont un accès légal et sûr aux marchés du cannabis. Actuellement, les détaillants de cannabis dans les réserves opèrent dans une zone grise juridique, avec une implication accrue du crime organisé. Le cannabis, s'il était légalement contrôlé par les communautés, constituerait une autre source de revenus autonomes indispensables.

L'augmentation des possibilités de développement économique nécessite également l'accès à la terre. Le financement fédéral des terrains n'est fourni par ECCC qu'à des fins de conservation, ce qui est contraignant. Cela signifie que tout achat de terrain doit être réalisé avec des recettes propres. Bien qu'il s'agisse d'un investissement pour la communauté, cela pèse sur la trésorerie. Les terres devront également faire l'objet d'une longue procédure d'ajout à la réserve (ATR) afin de s'assurer que les personnes résidant ou travaillant sur les terres, ainsi que toutes les activités qui s'y déroulent, sont exonérées d'impôts conformément à l'article 87 de la *loi sur les Indiens*. Si la communauté achète des biens tels que des matériaux de construction, par exemple, ces matériaux doivent être livrés dans la réserve pour être exonérés d'impôts. Cette exigence inutilement contraignante pourrait être résolue en réintroduisant le programme de point de vente, qui permettrait aux membres de la communauté et au chef et au conseil de faire appliquer l'exonération fiscale à la caisse enregistreuse, n'importe où dans la province.

De nombreuses activités ne peuvent pas non plus bénéficier d'un financement fédéral si le terrain n'est pas considéré comme un terrain de réserve, ce qui oblige les communautés à entreprendre un processus coûteux, compliqué et qui peut prendre plusieurs années (voire des décennies).

Un chef a soulevé la question du racisme environnemental et de la nécessité de jouer un rôle plus actif dans le secteur forestier de la province. Le personnel a mentionné le rapport de juillet 2022 du Comité sénatorial

permanent des pêches et des océans, intitulé "[La paix sur l'eau : Advancing the Full Implementation of Mi'kmaq, Wolastoqiyik and Peskotomuhkati Rights-Based Fisheries](#)". Sous la houlette de l'ancien sénateur Dan Christmas, qui a l'insigne honneur d'être le premier sénateur mi'kmaq à avoir été nommé, les dix recommandations du rapport n'ont fait l'objet que de peu ou pas d'actions.

Le Canada a également fixé un objectif obligatoire de 5 % pour les marchés publics autochtones, ce qui signifie que tous les ministères et organismes fédéraux doivent veiller à ce qu'"un minimum de 5 % de la valeur totale des contrats soit détenu par des entreprises autochtones"¹⁵ d'ici à 2025.

Cependant, il est essentiel que ces entreprises soient vérifiées d'une manière ou d'une autre afin de s'assurer qu'elles sont effectivement autochtones et que les bénéfices iront directement aux peuples autochtones. Ces dernières années, de plus en plus de "prétendants", c'est-à-dire des personnes qui revendiquent faussement un héritage autochtone pour obtenir un avantage financier, professionnel ou académique réservé aux peuples autochtones, ont été découverts. Certains ont suggéré que le fait de revendiquer faussement l'indigénéité devrait être un délit pénal. La CMM travaille actuellement avec d'autres organisations sur les moyens de vérifier les entreprises appartenant à des Mi'kmaq.

Le plan d'action de *la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (UNDA), qui a été publié en juin 2023, fixe des objectifs et des priorités clairs en matière de réconciliation économique, notamment en ce qui concerne le partage des redevances et des revenus. Les chefs aimeraient voir davantage de progrès dans le plan d'action de l'UNDA, tandis que le personnel a fait part de ses préoccupations quant au manque de financement lié au plan d'action. Ils ont établi un parallèle avec l'absence de progrès concernant les appels à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation et les appels à la justice du groupe de travail sur la gestion des migrations.

¹⁵ <https://www.sac-isc.gc.ca/eng/1691786841904/1691786863431>

Ces rapports et leurs recommandations abordent également d'autres questions telles que la santé, l'éducation, la justice, la langue et la culture, ainsi que les besoins en infrastructures.

Les chefs ont demandé que le gouvernement fédéral soutienne diverses questions sanitaires et sociales, notamment le traitement des toxicomanies, l'aide à la santé mentale, les maladies chroniques, le cancer et les soins prolongés (aide aux personnes âgées). Compte tenu du racisme systémique documenté dans le système de santé canadien¹⁶, les chefs et le personnel ont demandé au gouvernement de soutenir la création d'un plus grand nombre de centres de traitement de la toxicomanie adaptés à la culture, ainsi que la création de programmes de traitement qui intègrent les pratiques traditionnelles des Mi'kmaq et qui sont basés sur le territoire. Ils ont souligné la nécessité d'améliorer l'accès à des prestataires de soins de santé respectueux des cultures, car l'augmentation des maladies chroniques et des cancers a entraîné une forte hausse du nombre de cas dans toute la province. Bien que les transferts de fonds fédéraux aient augmenté ces dernières années¹⁷, et compte tenu du fait que les Mi'kmaq comptent dans le financement global par habitant reçu par la province, il n'y a pas eu d'amélioration perceptible des résultats de santé des Mi'kmaq dans l'ensemble (voir le chapitre sur **Tajikeimik**).

D'autres préoccupations liées à la santé et aux questions sociales ont été soulevées, notamment par les chefs qui s'inquiètent du fait que les jeunes ne sont plus couverts par le principe de Jordan, ce qui les laisse sans soutien. Un chef a souligné qu'il fallait davantage de programmes pour les jeunes hommes dans la communauté, tandis que d'autres ont demandé un soutien et une formation pour les intervenants en cas de crise. Dans les

¹⁶ Journal de l'Association médicale canadienne. "Guérir le racisme dans les soins de santé au Canada". [https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5698028/#:~:text=Racism%20in%20the%20Canadian%20health,one%20tragic%20case%2C%20to%20die](https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5698028/#:~:text=Racism%20in%20the%20Canadian%20health,one%20tragic%20case%2C%20to%20die.). 20.11.2017

¹⁷ CBC. "Les transferts fédéraux en matière de santé dépassent les dépenses provinciales malgré les critiques des premiers ministres, selon une analyse". [https://www.cbc.ca/news/canada/federal-health-spending-provinces-1.7311340#:~:text=In%202023%2C%20federal%20health%20transfers,increase%20of%20158%20per%20cent](https://www.cbc.ca/news/canada/federal-health-spending-provinces-1.7311340#:~:text=In%202023%2C%20federal%20health%20transfers,increase%20of%20158%20per%20cent.). 24.09.24

communautés mi'kmaq, c'est souvent le chef ou d'autres membres de la communauté qui sont les premiers intervenants.

Les Services de santé non assurés (SSNA) sont un programme administré par l'ISC pour payer les médicaments et les services de santé dont ont besoin les Premières nations et les Inuits "inscrits". Cependant, tout n'est pas couvert par les SSNA, et nombreux sont ceux qui réclament une refonte complète du programme. D'autres membres de la communauté qui n'ont pas de statut en raison de la politique d'exclusion de la deuxième génération ne sont pas couverts du tout, ce qui oblige le chef et le conseil à combler les lacunes en utilisant leurs propres revenus. Cette question est liée aux discussions sur la nécessité de passer du "statut" à la citoyenneté, les Mi'kmaq ayant accès à leurs listes de membres et les contrôlant. Actuellement, ces listes sont détenues et mises à jour par le Canada et, lorsque les Mi'kmaq les demandent, on leur répond que les informations sont protégées par la *loi sur la protection de la vie privée*. Cette situation a suscité des frustrations et des appels à la gestion et à la souveraineté des données des Mi'kmaq.

Le concept de droits a de nouveau été évoqué lorsque les participants ont discuté des questions et des priorités liées à la justice. Les chefs et le personnel ont souligné la nécessité pour la GRC d'accorder plus de respect aux communautés et aux membres des communautés Mi'kmaq. Compte tenu de la relation tenue entre les Mi'kmaq et la GRC, plusieurs ont recommandé de rechercher d'autres formes de justice, centrées sur le droit des Mi'kmaq, plutôt que d'essayer d'"indigéniser" le droit canadien. Ils ont préconisé une approche axée sur les principes de la justice réparatrice et suggéré que les agents de sécurité communautaire mi'kmaq seraient plus efficaces s'ils comprenaient les valeurs mi'kmaq et s'ils s'y conformaient. Le personnel a fait référence au [rapport du 3 mars 2024](#) de la vérificatrice générale [sur le Programme des services de police des Premières nations et des Inuits](#), qui a conclu que,

Bien que le financement du Programme de police des Premières Nations et des Inuits ait considérablement augmenté depuis notre dernier audit en 2014, nous avons de nouveau constaté des lacunes

critiques dans sa gestion. Les fonds alloués au programme ne sont pas dépensés, ce qui est préoccupant dans le contexte d'un programme destiné à soutenir la sécurité des communautés autochtones - nous avons constaté que 13 millions de dollars de fonds du programme liés à l'exercice 2022-23 n'ont pas été dépensés. En octobre 2023, Sécurité publique Canada risquait de ne pas verser plus de 45 millions de dollars de fonds pour l'exercice 2023-24.

Dans sa gestion du programme, Sécurité publique Canada n'avait pas d'approche pour allouer les fonds de façon équitable aux collectivités. Le Ministère nous a dit qu'il se fondait sur la volonté des provinces et des territoires de financer leur part du programme et sur le financement antérieur reçu par les collectivités pour déterminer les montants alloués. Nous avons également constaté que le ministère ne s'engageait pas de manière cohérente auprès des collectivités et qu'il n'établissait pas de partenariat avec elles.

Nous avons constaté que la GRC ne respectait pas toujours les conditions des ententes tripartites avec les collectivités. Par exemple, dans notre échantillon de 26 collectivités desservies par la GRC dans le cadre du programme, nous avons constaté que seulement 38 % de ces collectivités étaient desservies par des détachements de la GRC qui indiquaient que leurs agents pouvaient consacrer 100 % de leur temps à la collectivité, selon les besoins. Nous avons également constaté qu'en raison de pénuries de personnel au cours des cinq dernières années, la GRC n'a pas été en mesure de doter entièrement les postes pour lesquels elle reçoit des fonds en vertu des ententes du programme, ce qui fait que les collectivités des Premières nations et des Inuits sont mal desservies.

Bien que la CMM et les communautés aient une idée claire de la manière dont elles veulent et doivent améliorer leurs communautés, le personnel a cité les limitations de financement et de capacité comme des obstacles majeurs. Des plans de sécurité communautaire, par exemple, devraient être élaborés pour chaque communauté, mais la capacité de les créer est limitée.

Le Canada a récemment financé huit nouveaux postes de coordinateurs de la gestion des urgences, qui ont à leur tour élaboré des plans de gestion des urgences pour chaque communauté. Cependant, le personnel affirme qu'il n'y a pas assez de moyens pour s'assurer qu'ils sont correctement mis en œuvre et qu'il n'y a pas non plus de financement, dans certains cas, pour s'assurer qu'il y a d'autres voies d'évacuation, certaines communautés n'ayant qu'une seule voie d'entrée et de sortie.

D'autres infrastructures font cruellement défaut, notamment le logement et le fonctionnement et l'entretien qui s'y rapportent. Le personnel de la CMM a expliqué les divers programmes et ressources qu'il développe en matière de logement, tels que la formation aux politiques, l'entretien de base des maisons, la formation des membres de la communauté en tant qu'inspecteurs du logement, etc. pour aider à renforcer les capacités en matière de logement.

La CMM cherche à dresser un inventaire des actifs et des infrastructures afin de permettre aux communautés de formuler des demandes plus ciblées et fondées sur des preuves ; elle demande également un soutien à la planification de la gestion des actifs et à la gestion des actifs en général. Il y a un malentendu général ou un manque d'information sur ce qu'est la gestion des actifs et les avantages importants qu'elle offre aux communautés, d'où la demande d'un financement plus important pour le développement des capacités dans le cadre de cette tâche importante.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• Nécessité de faire reconnaître les droits au niveau provincial et fédéral• Les gouvernements doivent mener des consultations réelles et significatives – en envisageant une approche intersectorielle afin d'être de véritables partenaires dans la prise de décision.
-------------	---

	<ul style="list-style-type: none">• Nécessité d'examiner l'espace pour l'inclusion du contenu indigène• Le gouvernement doit soutenir la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation• Supprimer l'article 87 de la <i>loi indienne</i>, qui exige que les marchandises soient livrées à la réserve pour être exonérées de la taxe.<ul style="list-style-type: none">○ Cela soutiendrait l'appel lancé de longue date en faveur du rétablissement d'un système de taxation au point de vente.• Nécessité de travailler en tant que nation pour reconnaître et soutenir les initiatives communautaires• Il faut que la GRC respecte et applique les règlements des communautés ; la Couronne refuse d'agir en raison de la suppression de la surveillance ministérielle dans la <i>Loi sur les Indiens</i> concernant la création de règlements en 2014.• Besoin d'un financement pluriannuel, stable, flexible et non cloisonné• Nous devons avoir la possibilité de générer notre propre base fiscale ; nous devons obtenir notre part équitable.• Souhaiter le soutien d'une structure gouvernementale de la Nation Mi'kmaq de Nouvelle-Écosse• Les formules de financement du gouvernement doivent reconnaître notre responsabilité à l'égard des membres des communautés hors réserve et non inscrites que nous revendiquons.• Gestion des données - les Premières nations veulent contrôler leurs propres données ; il
--	---

	<p>existe également des obstacles au partage des données entre les communautés.</p>
<p>Santé et questions sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de soutien pour une loi nationale sur la protection de l'enfance en Nouvelle-Écosse • Besoin de plus de soutien en matière de santé mentale • Besoin d'un meilleur accès à des soins de santé équitables et culturellement sûrs • Nécessité de réformer les NIHB • Le financement du principe de la Jordanie est réduit, ce qui a un impact négatif sur nos communautés. • Nécessité de soutenir les jeunes hommes dans les communautés • La santé mentale, les addictions, les maladies chroniques, le cancer et les soins prolongés (soutien aux personnes âgées) sont les principales priorités de l'organisation. • Besoin d'un accès à des traitements culturellement appropriés, dont certains devraient être terrestres. • Besoin de soutien et de formation pour la réponse aux crises • Principe de Jordan - préoccupation concernant le "vieillissement". • L'augmentation spectaculaire du nombre de cas a entraîné la nécessité d'améliorer l'accès à des prestataires culturellement sûrs (racisme systémique dans les soins de santé).
<p>Développement économique, terres et ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de discuter de la réouverture et de la gestion de la pêche à la civelle • Des progrès doivent être réalisés en ce qui concerne les points du plan d'action de l'UNDA relatifs au développement économique, aux marchés publics autochtones (le

	<p>gouvernement du Canada a fixé un objectif de 5 %) et au partage des revenus des redevances.</p> <ul style="list-style-type: none">• Besoin d'argent pour stimuler le développement économique dans des secteurs tels que les jeux.• Le gouvernement devrait se concentrer sur la réconciliation économique en identifiant et en finançant les opportunités de participation.• Besoin d'aide pour accéder légalement et en toute sécurité au marché du cannabis afin de créer des revenus propres.• Besoin de souplesse et de soutien dans la conclusion d'accords entre les Premières nations pour créer des accords commerciaux de nation à nation.• Nécessité d'avoir un plus grand droit de regard sur les opérations forestières en Nouvelle-Écosse• Nécessité d'affronter et de résoudre le racisme environnemental• Le processus d'ATR doit être rationalisé et accéléré - Les populations autochtones doivent avoir un meilleur accès aux terres pour les utiliser comme elles l'entendent.• Disposer de plans de gestion des situations d'urgence dans chaque communauté, mais ne pas avoir la capacité d'en assurer la bonne mise en œuvre• Les recommandations du rapport du Sénat "La paix sur l'eau" doivent être suivies d'effets• Nécessité d'une consultation précoce sur tous les projets susceptibles d'avoir un impact sur les droits, les terres et les ressources des Mi'kmaq• L'Agence d'impact du Canada devrait fournir un financement pour soutenir la capacité
--	--

	<p>technique requise lorsqu'elle est consultée sur des projets.</p>
Justice	<ul style="list-style-type: none">• Manque de respect de la part de la police ; conduit à des interactions difficiles pour les membres de la communauté et les dirigeants avec le département de la justice• Nécessité de programmes de justice alternative axés sur les principes de la justice réparatrice et conformes aux valeurs des Mi'kmaq• Nécessité d'envisager des alternatives à la GRC, telles que des offres de sécurité communautaire• Vouloir revitaliser le droit des Mi'kmaq contre "l'indigénisation" du droit canadien• Chaque communauté devrait disposer d'un plan de sécurité communautaire• La légalisation du cannabis a entraîné une augmentation de la criminalité organisée dans certaines communautés
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none">• Besoin de soutien en matière de gestion des actifs et de planification de la gestion des actifs dans les communautés• Besoin de financement pour le logement• Il devrait disposer d'un inventaire des actifs et des infrastructures• Nécessité de renforcer les capacités en matière de logement - formation à la politique, entretien de base des maisons, formation des membres de la communauté en tant qu'inspecteurs du logement, etc.• Les communautés devraient disposer d'itinéraires d'évacuation alternatifs, mais certaines n'ont qu'une seule voie d'accès et de sortie.

	<ul style="list-style-type: none">• Nécessité d'un financement pour l'exploitation et la maintenance
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">• Nécessité de supprimer le seuil de la deuxième génération• Il faut considérer la citoyenneté plutôt que le "statut"• Les Premières nations devraient avoir le contrôle de leurs propres listes d'inscription et de citoyenneté.• Se présenter faussement comme indigène devrait être un délit pénal



PREMIÈRE NATION D'ESKASONI

Vue d'ensemble de la Communauté

Eskasoni est l'une des plus grandes communautés de Nouvelle-Écosse, car c'est l'une des deux réserves dans lesquelles les Mi'kmaq ont été contraints de s'installer lors de la centralisation. Son [site web](#) décrit la communauté comme suit :

Nichée au bord du magnifique lac Bras d'Or, dans l'est de l'île du Cap-Breton, la Première nation d'Eskasoni est la plus grande communauté mi'kmaq du monde. La culture mi'kmaq y est profondément enracinée. Nous sommes fiers de pouvoir dire que nous abritons la plus grande communauté de langue mi'kmaq, qui entretient des liens étroits avec la culture et les croyances traditionnelles.

Nous avons fait de grands progrès dans le développement d'une infrastructure solide sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour grandir et prospérer. Nous disposons notamment de notre propre système scolaire géré par la communauté, de la maternelle à la douzième année, d'un supermarché, d'une patinoire communautaire et d'un centre culturel. Nous disposons également d'une base importante dans le secteur privé.

La communauté d'Eskasoni est fière de soutenir sa jeune population en organisant des événements qui favorisent un mode de vie sain et actif parmi ses 4 000 membres. Soucieuse d'améliorer la vie des générations futures, la communauté d'Eskasoni s'efforce d'être culturellement riche et respectueuse de son écosystème, en s'appuyant sur des concepts de responsabilité partagée.

Le chef d'Eskasoni, Leroy Denny, est connu pour être un fervent défenseur de la langue, et son engagement en faveur de la préservation et de la revitalisation de la langue est évident dans le lien étroit qui unit sa communauté à la langue mi'kmaq.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Le chef Denny et son conseil ont concentré leurs commentaires sur l'insuffisance du financement des organisations, citant les défis importants en matière de gouvernance et de ressources humaines dus au sous-financement. Ils ont expliqué que les conseils de bande souffrent également d'un sous-financement chronique, ce qui entraîne la même incapacité à attirer et à conserver du personnel qualifié.

Les dirigeants de la communauté ont construit un récit autour des diverses priorités concurrentes qui pèsent sur les recettes propres de la communauté. Le financement des infrastructures est nécessaire pour des projets tels que la construction de nouvelles routes et la préparation de nouveaux lotissements, d'autant plus que la communauté s'empresse de construire des logements pour éviter que les enfants ne soient pris en charge. La pression est immense si l'on considère qu'il y a plus de 300 personnes et familles sur la liste d'attente. 1 300 personnes bénéficient de l'aide sociale, tandis qu'un nombre important d'enfants sont pris en charge en raison de la pénurie de logements. En outre, le financement d'un projet de palais de justice est au point mort.

Le chef Denny a ensuite souligné le besoin d'un hôpital dans la communauté qui puisse offrir des services tels que des soins hospitaliers, des radiographies, des dialyses et des échographies. Il a cité l'expérience de nombreux membres de la communauté en matière de discrimination systémique et de profilage racial au sein du système de santé. Le chef Denny a ensuite raconté l'histoire personnelle de sa tante, décédée à la suite d'une négligence (confirmée par une enquête indépendante). Il a ajouté qu'un hôpital à Eskasoni contribuerait à réduire les temps d'attente dans les établissements situés à l'extérieur de la réserve.

La communauté est également confrontée à une forte incidence d'autisme chez les enfants et de nombreux membres de la communauté présentent un risque élevé de diabète et de maladies cardiaques. Pour répondre au besoin d'un établissement de soins pour personnes âgées adapté à la culture, qui permette aux personnes âgées de recevoir des soins en micmac, Eskasoni a

construit [Kiknu](#), un établissement de 48 lits offrant des suites privées et une vie assistée 24 heures sur 24. Le chef et le conseil ont expliqué qu'en raison de la pénurie de fonds fédéraux, les dirigeants de la communauté ont dû utiliser leurs propres recettes pour paver les routes, soutenir le centre de crise et payer le salaire de 25 infirmières communautaires.

Bien que les demandes et les priorités de la communauté soient nombreuses et qu'elles reposent sur des recettes propres, l'augmentation des coûts met à mal les recettes propres. La communauté manque d'espace et il est urgent d'accélérer les processus d'ajouts aux réserves (ATR). Il y a également des problèmes liés à la fiscalité et aux certificats de possession (CP) qui doivent être résolus afin de maximiser les revenus de la communauté.

L'application des règlements par la police est une question urgente, qui contribue à des problèmes tels que le trafic de drogue et la violence. Les négociations concernant les accords de police sont en cours, mais rien n'a été signé en raison de préoccupations telles que la proposition d'inclure moins d'agents que ce qui avait été discuté précédemment. Face à l'échec des négociations, le chef et le conseil ont envisagé la possibilité de revenir à un modèle hybride avec des agents parlant le micmac ou de revenir à une force tribale. Ils ont également demandé une plus grande représentation des Mi'kmaq dans les rangs supérieurs et des programmes de formation pour les gendarmes par des gendarmes Mi'kmaq.

Les dirigeants d'Eskasoni ont terminé en demandant des excuses et des réparations liées à la centralisation, semblables à celles accordées pour d'autres préjudices historiques tels que les sanatoriums pour tuberculeux et les pensionnats.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• La protection de l'enfance sous l'angle de la souveraineté• Nos organisations sont insuffisamment financées• La gouvernance et les ressources humaines au sein des groupes sont des problèmes
-------------	---

	<p>importants - les groupes sont sous-financés, ce qui entraîne des problèmes de capacité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'application des règlements par la police est un problème majeur
<p>Santé et questions sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux élevé d'autisme chez les enfants • Utilisation de recettes propres pour payer le personnel des centres de crise et des services de santé mentale • La communauté a besoin d'un hôpital parce que ses membres sont confrontés à une discrimination systémique et à un profilage racial qui entraînent des décès. <ul style="list-style-type: none"> ○ Nous soutenons les voyages à des fins médicales à partir de revenus propres ○ L'hôpital contribuerait également à réduire les temps d'attente dans les hôpitaux situés en dehors des réserves. • Membres de la communauté présentant un risque élevé de diabète et de maladies cardiaques • 1300 personnes bénéficient de l'aide sociale et un grand nombre d'enfants sont pris en charge en raison de la pénurie de logements.
<p>Développement économique, terres et ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La hausse des coûts affecte les recettes propres • Manque d'espace et achat de terrains, mais ATR doit accélérer la cadence • Questions relatives à la fiscalité et aux PC
<p>Justice</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque d'application des règlements entraîne une augmentation des trafiquants de drogue, des personnes violentes, de la violence latérale, etc. • Problèmes liés à la négociation d'un accord sur les services de police - moins d'agents que prévu

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Envisager le retour à la formule hybride avec des officiers parlant le micmac ou le retour à une force tribale. ○ Il faut davantage de Mi'kmaq dans les rangs supérieurs, et pas seulement chez les gendarmes ○ Les gendarmes mi'kmaq suggérés démarrent un dépôt de formation ● Suivre les chiffres du sans-abrisme et de la traite des êtres humains
<p>Infrastructure</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Un établissement de soins pour personnes âgées est requis ● Lourdeur bureaucratique associée à l'argent du logement ● Utiliser les recettes propres pour paver les routes - il faut davantage de fonds pour construire les routes et préparer les nouvelles subdivisions. ● Des logements à la hâte pour tenter d'éviter que les enfants ne soient pris en charge - plus de 300 personnes sur liste d'attente ● Le financement du palais de justice qu'ils construisent est bloqué
<p>Langue, culture et histoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● La centralisation devrait faire l'objet d'excuses et de réparations similaires à celles prévues pour la tuberculose et les pensionnats.



PREMIÈRE NATION DE GLOOSCAP

Vue d'ensemble de la Communauté

La Première nation de Glooscap, l'une des trois collectivités de la vallée de l'Annapolis, est située à environ une heure au nord-ouest de Halifax, juste à l'extérieur de Hantsport, dans les comtés de Hants et de Kings, et couvre une superficie de 1,82 kilomètre carré. Elle compte 409 membres qui vivent à la fois dans la réserve et à l'extérieur de celle-ci.

La communauté offre des services de santé, des services sociaux et des services d'éducation, et a recherché de manière proactive des opportunités de développement économique et de partenariat afin de maximiser les options et les soutiens pour les membres de la communauté. Selon [cette description de la communauté](#) :

Glooscap Ventures est une société indépendante dirigée par un conseil d'administration. Elle est détenue à 100 % par la Première nation de Glooscap. Outre la gestion des affaires dans la réserve, Glooscap Ventures développe le Glooscap Landing de 27 acres le long de l'autoroute 101 à des fins de vente au détail. Elle recherche également des opportunités dans le domaine des énergies renouvelables.

En 2017, la Première nation de Glooscap a été nommée développeur économique de l'année de la communauté autochtone de Cando. Ce prix est décerné chaque année à la meilleure communauté autochtone du Canada en matière de développement économique.

Les autres services comprennent un centre de jeunesse, une chapelle, un magasin de variétés, un poste d'essence et un centre de jeux.

Le site web met également l'accent sur un partenariat important avec l'université d'Acadia,

En 2020, la Première nation de Glooscap a signé un [protocole d'entente](#) historique [avec l'Université Acadia](#). L'objectif était de créer un modèle unique en son genre pour soutenir les initiatives sur le campus qui sont importantes pour les étudiants autochtones et leur culture, en mettant

l'accent sur les étudiants mi'kmaq. Cet accord est considéré comme le premier du genre au Canada.

La communauté est dirigée par le chef Sidney Peters, qui est également coprésident de l'Assemblée des chefs micmacs de Nouvelle-Écosse.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Depuis 2016, Glooscap a organisé six sessions formelles d'engagement communautaire dans le cadre de son processus innovant de plan communautaire global, qui permet aux membres de la communauté d'alimenter les sessions de planification stratégique du chef et du conseil. Ce processus a donné lieu à trois plans globaux et à des plans stratégiques annuels. Les participants ont fait part de leurs principales priorités, notamment en matière de gouvernance, de développement économique et de citoyenneté.

Le soutien fédéral à la gouvernance des Mi'kmaq au niveau national et le soutien au Grand Conseil ont été au centre des préoccupations du chef Peters. Des travaux préliminaires ont déjà été réalisés dans le cadre de ces deux initiatives et le chef souhaite vivement que les travaux se poursuivent. La discussion sur l'autonomie gouvernementale s'est également inscrite dans le cadre de la discussion sur la nécessité pour le gouvernement fédéral de transférer la compétence en matière de citoyenneté aux dirigeants mi'kmaq. Près de 60 % de la population de Glooscap est considérée comme "non inscrite", ce qui entraîne une violence latérale et une discrimination parmi les membres de la communauté, ainsi qu'une pression sur les services communautaires.

Le chef Peters a déclaré : "Nous connaissons nos familles". Pourtant, alors que le chef et le conseil reconnaissent les membres de la communauté et veulent s'assurer qu'ils reçoivent le même niveau de soins que les membres de la communauté "inscrits", les transferts fédéraux sont basés sur la population d'Indiens inscrits ou "inscrits", ce qui conduit à des déficits de financement massifs. Ils s'inquiètent également de ce qui pourrait arriver à la

communauté si les règles d'exclusion de la deuxième génération continuaient à réduire à zéro le nombre de membres "inscrits" reconnus par le Canada.

Comme toutes les autres collectivités, Glooscap a travaillé dur pour créer un portefeuille rentable et diversifié d'entreprises commerciales afin de générer des revenus autonomes indispensables pour répondre aux besoins des membres de la collectivité et combler les lacunes laissées par un financement fédéral inadéquat. Le chef Peters et les membres du conseil sont convaincus que le Canada devrait contribuer à "donner un coup de fouet" à davantage de possibilités de développement économique afin de réduire la dépendance de Glooscap à l'égard du financement par des tiers pour les services clés, les activités quotidiennes et les investissements dans l'infrastructure.

Les questions relatives à la jeunesse ont également fait l'objet de longues discussions. Les dirigeants de Glooscap ont fait part de leurs préoccupations concernant le taux élevé d'absentéisme dans les trois écoles fréquentées par les membres de la communauté et ont demandé que des efforts supplémentaires soient faits pour répondre aux appels à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation. Les traumatismes intergénérationnels, par exemple, ont été identifiés comme l'une des causes profondes de l'absentéisme et ils ont plaidé en faveur d'un aménagement des absences à des fins de pratiques culturelles. À titre d'exemple, ils ont souligné que de nombreux enfants accompagnent les membres de leur famille pendant la saison de la pêche afin d'assurer leur sécurité alimentaire tout en s'adonnant à des pratiques traditionnelles. Les membres du conseil cherchent également à obtenir un soutien financier pour les programmes visant à rendre tous les niveaux de gouvernement plus attrayants et accessibles aux jeunes, car leur participation future à la prise de décision et à l'élaboration des politiques fera partie intégrante des progrès continus des Premières nations.

Un facteur contribuant à la réussite des jeunes membres de la communauté de Glooscap, a-t-on fait valoir, est l'enseignement de la langue mi'kmaq et

des méthodes traditionnelles. Cela nécessiterait des fonds pour l'éducation de la petite enfance (EPE) ainsi que pour le soutien aux aînés.

Le principe de Jordan - et la protection de l'enfance en général - a également été soulevé comme un problème majeur. Selon eux, les lignes directrices actuelles en matière d'admissibilité encouragent les gens à continuer de bénéficier de l'aide sociale afin de maximiser le montant auquel ils peuvent avoir accès pour leurs enfants. Par ailleurs, la santé mentale et la toxicomanie, comme dans de nombreuses communautés, sont des problèmes courants à Glooscap, et le chef et le conseil ont demandé au gouvernement fédéral de soutenir les programmes de prévention.

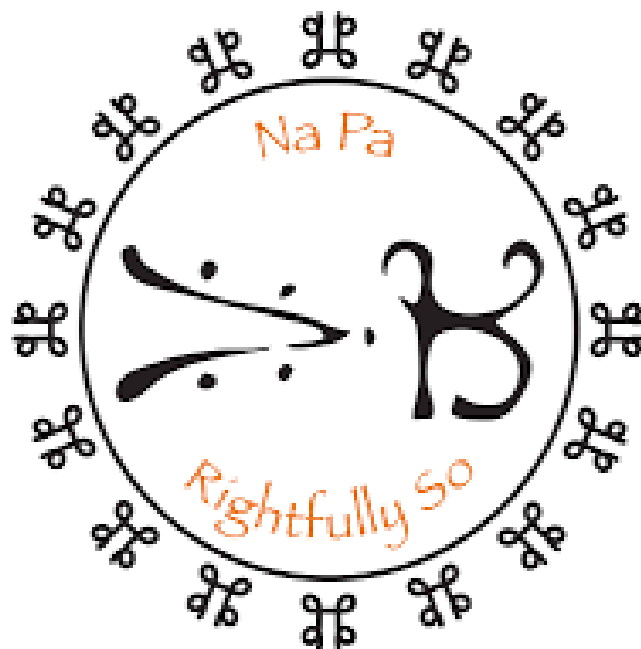
Bien que des efforts soient actuellement déployés au sein de la communauté pour soutenir les familles, certains jeunes doivent être placés sous protection. Le chef Peters a reconnu qu'il aimerait travailler plus étroitement avec les familles Mi'kmaw pour que les enfants soient placés dans la communauté avec d'autres membres de la famille s'ils doivent être retirés. Toutefois, cette possibilité est actuellement entravée par le manque de logements dans la communauté. C'est pourquoi le chef Peters et son conseil cherchent à obtenir un soutien pour le logement et les frais de fonctionnement et d'entretien connexes dans la réserve et à l'extérieur. Il estime que ce financement devrait aller directement aux communautés ou nécessiter une meilleure coordination entre les organisations des Premières nations qui reçoivent des fonds pour une région plus vaste.

Reconnaissant que la majorité des membres de la communauté Glooscap vivent hors réserve, les participants ont également souligné l'importance de travailler en partenariat avec d'autres nations et organisations telles que [Tawaak](#) (une association de logement sans but lucratif qui construit et entretient des logements locatifs socialement assistés dans six zones urbaines de la Nouvelle-Écosse) et d'autres communautés afin de créer davantage d'options de logement abordable dans les communautés urbaines où la population mi'kmaq est plus importante, telles que Halifax, Sydney, Truro et Bridgewater.

Les préoccupations en matière de santé ont également été soulevées, l'accent étant mis sur l'incidence plus élevée du diabète et d'autres maladies chroniques. Le chef Peters a de nouveau insisté sur la nécessité d'améliorer l'éducation (y compris l'éducation nutritionnelle) et l'intervention précoce. Il a estimé que l'élaboration d'outils et de programmes permettrait d'obtenir de meilleurs résultats en matière de santé dans l'ensemble, ce qui, selon lui, pourrait être réalisé grâce à une approche plus coordonnée du financement, car les modèles de financement actuels semblent fonctionner en vase clos et manquent de souplesse ou d'adaptabilité aux réalités des membres des communautés des Premières nations.

<p>Gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de soutien pour poursuivre la gouvernance des Mi'kmaq, y compris le soutien du Grand Conseil • Veut soutenir les initiatives de protection de l'enfance et de la jeunesse menées par les Mi'kmaq • Il faut une approche plus holistique et coordonnée du financement, car les ministères semblent travailler en vase clos. • Nécessité d'aborder les questions en tant que nation
<p>Santé et questions sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'un financement plus important pour la santé mentale • Nécessité de mettre l'accent sur la prévention • veulent un financement pour des programmes d'éducation qui rendraient tous les niveaux de gouvernement plus attrayants et accessibles aux jeunes • Vouloir des progrès sur les appels à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation <ul style="list-style-type: none"> ○ Nécessité de traiter les traumatismes intergénérationnels liés aux pensionnats ○ Nécessité de travailler sur l'adaptation des écoles aux pratiques culturelles

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nécessité de s'attaquer aux taux élevés d'absentéisme et à leurs causes profondes • Jordans Principe - problèmes liés à la mise en œuvre et aux lignes directrices en matière d'éligibilité • Taux d'incidence élevés du diabète et d'autres maladies chroniques • Il existe des problèmes de toxicomanie et des taux élevés de syndrome d'alcoolisme fœtal.
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'un soutien fédéral pour aider à "donner un coup de fouet" au développement économique
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de financement pour le logement - capital et fonctionnement et entretien • Il faut que les fonds destinés au logement et à l'infrastructure soient versés directement aux Premières nations ou que les organisations des Premières nations qui reçoivent des fonds pour l'infrastructure adoptent une approche plus coordonnée. • Souhaite étudier la possibilité d'offrir davantage de logements supervisés et de logements locatifs abordables aux L'nu vivant hors réserve.
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Il est important que les Mi'kmaq puissent déterminer qui est Mi'kmaq, car près de 60 % des membres de la communauté sont considérés comme "non inscrits". • Les règles de coupure de la deuxième génération doivent être supprimées
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut soutenir davantage l'enseignement des langues indigènes, en particulier pour les jeunes apprenants.



**BUREAU DE NÉGOCIATION
KWILMU'KW MAW-
KLUSUAQN**

Vue d'ensemble de l'organisation

Le bureau de négociation Kwilmu'kw Maw-klusuaqn (KMKNO) fournit des conseils techniques et de l'expertise à l'Assemblée des chefs micmacs de Nouvelle-Écosse, et participe à des négociations et à des initiatives sous sa direction. Le terme "Kwilmu'kw maw-klusuaqn" signifie "nous recherchons le consensus", un nom approprié pour un organe de consultation.

[La déclaration de mission de KMKNO](#) indique que son objectif est le suivant,

Remédier aux déséquilibres historiques et actuels dans les relations entre les Mi'kmaq et les non-Mi'kmaq en Nouvelle-Écosse et jeter les bases d'une meilleure qualité de vie pour les Mi'kmaq. KMKNO entreprendra les recherches nécessaires, élaborera des positions consensuelles sur les questions identifiées et sensibilisera le public et la communauté de manière à soutenir la capacité de l'Assemblée à guider pleinement les négociations ainsi que la mise en œuvre et l'exercice des droits des Mi'kmaq protégés par la Constitution. Le KMKNO s'engage à avancer à un rythme déterminé par les Mi'kmaq eux-mêmes et à trouver un équilibre entre l'autonomie individuelle des Premières nations et l'identité, la gouvernance et la prise de décision collectives des Mi'kmaq, nécessaires pour rétablir les modes de fonctionnement des Mi'kmaq.

Leur travail s'articule autour de [cinq piliers](#) :

1. Obtenir la reconnaissance, l'acceptation, la mise en œuvre et la protection des traités, des titres et des autres droits des Mi'kmaq en Nouvelle-Écosse ;
2. Développer des systèmes de gouvernance et de gestion des ressources des Mi'kmaq ;
3. Raviver, promouvoir et protéger une identité mi'kmaq saine ;
4. Obtenir la base d'une économie et d'un développement social partagés ; et
5. Négocier ces objectifs avec la participation et le soutien de la communauté.

Le KMKNO est dirigé par Janice Maloney, directrice exécutive de longue date, qui supervise un personnel d'environ 45 personnes. Ces membres du personnel supervisent une variété de consultations, de négociations et d'initiatives au nom de l'Assemblée dans des domaines tels que la pêche, la gestion des terres, les ressources naturelles, l'énergie, la justice, la citoyenneté, la protection de l'enfance et bien d'autres encore.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Lors d'une réunion avec la directrice exécutive de KMKNO, Janice Maloney, et des cadres du ministère, le sénateur Prosper et son équipe ont discuté des défis auxquels l'organisation est confrontée dans le cadre de ses relations de travail avec le Canada.

Les discussions ont porté sur certaines initiatives, mais l'essentiel du débat – mené par le KMKNO – a porté sur la discrimination systémique, le manque de respect généralisé pour l'organisation et la gouvernance des Mi'kmaq, l'imposition continue de politiques et de pratiques coloniales, et le sous-financement chronique.

Il est important de reconnaître que le dossier autochtone a considérablement progressé sous ce gouvernement – de nouvelles lois visant à [protéger et à revitaliser les langues autochtones](#), à soutenir le [contrôle des Premières nations, des Inuits et des Métis sur le bien-être des enfants et des familles](#), et à [garantir que les lois du Canada sont alignées sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones](#) (connue sous le nom d'"UNDA"), ainsi que des annonces politiques concernant la [réforme des ajouts aux réserves](#) et les mesures prises pour [résoudre le problème de la coupure de la deuxième génération](#), tout cela a renforcé l'espoir qu'une nouvelle ère dans les relations entre le Canada et les Autochtones était arrivée. L'engagement du gouvernement à mettre en œuvre les [94 appels à l'action](#) et [les 231 appels à la justice](#), en plus du [plan d'action de l'UNDA](#), a créé une voie claire et mesurable vers une véritable réconciliation.

Toutefois, la mise en œuvre de ces initiatives n'a pas été à la hauteur et les progrès concernant de nombreuses recommandations et points du plan

d'action sont restés au point mort. D'après un examen des progrès des appels à la justice par la CBC, seuls deux ont été menés à bien au cours des quatre dernières années.¹⁸ Le rapport de l'Institut Yellowhead, "[Calls to Action Accountability : A 2023 Status Update on Reconciliation](#)", le Yellowhead Institute a constaté qu'après huit ans, 81 appels à l'action n'ont toujours pas été réalisés. Les auteurs du rapport, Eva Jewell et Ian Mosby, sont cités comme ayant déclaré,

Depuis le peu de temps que nous observons chaque année le bilan du Canada sur ses prétendus progrès, nous avons vécu la tension entre la promesse de réconciliation et la réalité effective - exacerbée par le profond fossé entre les deux et frustrée par l'écart entre l'inaction et les mythes fantastiques de bienveillance du Canada.

Ces résultats ne font que renforcer les interventions du KMKNO.

Le KMKNO est confronté à des défis importants dans la mise en œuvre de l'UNDA, et se heurte souvent à un fossé entre les mots et les actes. Les mandats et les politiques fédérales imposent des limites, les négociations fiscales étant centrées sur des formules imposées par le gouvernement fédéral plutôt que sur de véritables négociations, comme dans le cas de l'aide sociale (voir le chapitre sur Ta'n Etlī-tpī'tmk). L'organisation doit fréquemment justifier ses plans de travail auprès du gouvernement, et les restrictions de financement ont amené le personnel de KMKNO à chercher des moyens de fonctionner avec son budget relativement maigre. Le personnel a envisagé de réduire le nombre de réunions de l'assemblée, ce qui est inacceptable. Le financement fédéral ne devrait pas avoir d'incidence sur les structures de gouvernance des Mi'kmaq. Le personnel a également déploré le manque de soutien aux anciens et aux gardiens du savoir lors des événements et des réunions du KMKNO. Par ailleurs, le soutien opérationnel est souvent refusé, et le financement fédéral exige le respect des mêmes

¹⁸ Carreiro, Donna. "Mère, sœur, fille". CBC. <https://www.cbc.ca/newsinteractives/features/mother-sister-daughter>. 05.06.23

règles de santé et de sécurité que les organisations fédérales, ce qui complique les opérations.

Le financement annuel et basé sur des propositions entraîne une incertitude dans le financement du personnel et des programmes, tout en entravant les progrès sur des questions importantes, telles que la poursuite de la réintroduction du programme de points de vente. L'approche paternaliste du gouvernement s'applique et, dans certains cas, ignore complètement les processus de consultation établis. Bien qu'il soit signataire du [processus Made-in-Nova Scotia](#) et du [mandat de consultation](#), KMKNO a décrit plusieurs exemples de ministères qui ne tiennent pas compte de ces processus et de ces lignes directrices.

Le MPO reste l'un des ministères les plus flagrants en ce qui concerne l'absence d'approche fondée sur les droits en matière de politique et de prise de décision et la perpétuation d'actions qui sapent les droits inhérents et les droits issus de traités des Mi'kmaq. Le personnel a donné l'exemple des [décisions](#) récentes [concernant la fermeture de la pêche à la civelle](#) pour 2024, une mesure unilatérale prise par le ministère.

Le financement des consultations de l'UNDRIP suscite également des inquiétudes et des tentatives sont faites pour minimiser son intégration dans les plans de travail. La communication sur les fonds disponibles n'est pas claire, et les demandes sont souvent retardées ou refusées sans explication. Il n'y a pas de normalisation entre les départements pour la mise en œuvre du plan d'action de l'UNDA, et l'Assemblée lutte pour un financement de base en tant qu'organe de gouvernance, manquant de ressources essentielles telles que des courriels dédiés, des calendriers partagés et une compensation pour le temps passé sur les affaires de l'Assemblée.

Le sénateur Prosper a également appris que les contraintes financières empêchaient le KMKNO de mener les recherches nécessaires à une consultation efficace. Le personnel a expliqué que le Canada ne se soumet pas aux mêmes normes que celles qu'il impose aux organisations autochtones ; alors que le KMKNO est obligé de travailler "de bas en haut", en

commençant d'abord par les bureaucrates de niveau inférieur avant de pouvoir s'engager à des niveaux plus élevés ou avec le ministre directement, le Canada adopte une approche "de haut en bas", avec des bureaucrates qui s'adressent directement aux chefs et qui sapent le travail du KMKNO. Le mépris du gouvernement pour les structures de gouvernance des Mi'kmaq et l'utilisation de tactiques visant à "diviser pour mieux régner" compliquent encore les choses. Les actions du Canada vont à l'encontre de l'honneur de la Couronne, étant donné la relation de nation à nation établie par les Mi'kmaq qui ont signé les [traités de paix et d'amitié](#) avec la Couronne.

KMKNO a fait valoir l'importance de donner plus de contrôle aux Mi'kmaq, y compris sur leurs objets archéologiques. À l'heure actuelle, toutes les décisions relatives aux objets archéologiques des Mi'kmaq sont prises par le gouvernement fédéral. Dans le même ordre d'idées, le KMKNO demande au gouvernement fédéral de financer davantage de projets fédéraux et de conservation, et de faire des Mi'kmaq des partenaires égaux dans la gestion des parcs et des zones de conservation au sein du Mi'kma'ki.

Le contrôle des Mi'kmaq doit s'étendre à tous les aspects de la vie des Mi'kmaq, y compris la citoyenneté. En réponse à des problèmes tels que l'exclusion de la deuxième génération et le manque de contrôle sur les listes de bande au niveau communautaire, KMKNO a travaillé sur un code de citoyenneté et cherche actuellement à mettre à jour ses estimations démographiques. Les Mi'kmaq devraient être les seuls à pouvoir déterminer qui est Mi'kmaq. Le processus d'inscription des Mi'kmaq, lancé en 2019, comprenait la délivrance d'une identification de récolteur aux Mi'kmaq éligibles, qu'ils soient considérés comme "statutaires" ou non statutaires par le Canada. Au moment de son lancement, le sénateur Prosper – alors chef Prosper – a été chargé de la justice pour l'Assemblée et a [déclaré](#) : "Notre processus d'inscription est un acte important d'autodétermination et le premier pas vers l'autogouvernance."

KMKNO a également demandé que le gouvernement fédéral finance et soutienne davantage l'éducation des jeunes Mi'kmaq aux activités traditionnelles et aux activités de plein air telles que la chasse et la cueillette.

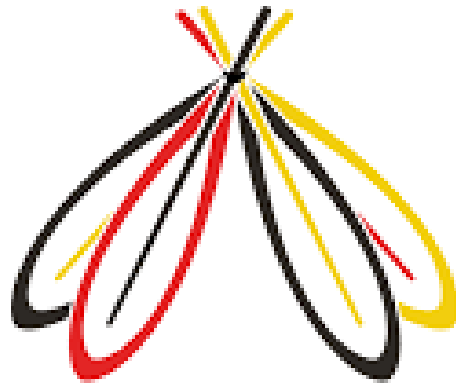
Ils ont également souligné la nécessité de reconnaître et de célébrer les lieux et l'histoire autochtones à l'échelle nationale.

En résumé, à long terme, le Canada doit abandonner la mentalité paternaliste et coloniale que ses actions dénotent et fournir un financement spécifique essentiel au renforcement des capacités, à l'élaboration de programmes et à la planification de la relève, avec une évolution vers l'autonomie abordée secteur par secteur.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• Travailler à la table de consultation principale pour assurer la mise en œuvre de l'UNDA – semble être des mots, pas d'action• Les mandats et les politiques fédérales limitent• Les négociations fiscales imposent une formule fédérale – ce n'est pas vraiment une négociation ; faire la même chose avec l'aide sociale• Le besoin constant de justifier nos propres plans de travail auprès du gouvernement• Les restrictions de financement qui obligent KMKNO à modifier son mode de fonctionnement se traduisent notamment par une diminution du nombre de réunions de l'Assemblée.• Le gouvernement ne paie pas les aînés ou les gardiens du savoir pour qu'ils participent aux réunions ou aux événements du KMKNO.• Aucun soutien opérationnel n'est disponible – ces postes sont toujours refusés et supprimés.• Le financement fédéral signifie que KMKNO est tenu de respecter les mêmes règles de santé et de sécurité que les organisations fédérales.• Les déficits de financement rendent difficile l'avancement d'autres dossiers d'importance et d'intérêt pour les chefs, tels que les points de vente.
-------------	---

	<ul style="list-style-type: none">• Le financement du personnel et des programmes est incertain• Le gouvernement ne respecte pas les processus de consultation établis et continue d'adopter une approche paternaliste à l'égard des Mi'kmaq.• Préoccupé par le financement de la consultation de l'UNDRIP - l'année dernière, les références à l'UNDRIP faisaient partie de chaque section du plan de travail, alors que cette année, le Canada voulait qu'elles figurent uniquement dans le préambule.<ul style="list-style-type: none">○ Par exemple, la pêche est un point d'action de l'UNDA, mais pas un poste budgétaire.• Il n'y a pas de communication claire sur les flux de financement disponibles et, lorsque les organisations ont connaissance de ces flux, ils sont refusés sans explication - le processus de candidature est assez complexe, ce qui devrait justifier une explication - et les décisions sont rendues des mois après la clôture de la procédure de candidature.• Pas de normalisation entre les départements sur la manière dont ils mettront en œuvre les éléments énumérés dans le plan d'action de l'UNDA.• L'Assemblée devrait recevoir un financement de base car il s'agit d'un organe de gouvernance - elle a besoin de ses propres courriels, d'un calendrier partagé, de la possibilité de rémunérer les chefs pour leur temps, etc.• Les contraintes financières désavantagent le KMKNO en tant qu'organe de consultation, car il
--	---

	<p>n'est pas en mesure de mener les recherches nécessaires à l'élaboration de ses positions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Canada ne s'impose pas les mêmes normes que les organisations autochtones. • Le Canada ne respecte pas la structure de gouvernance établie des Mi'kmaq et continue de recourir à des tactiques visant à diviser pour mieux régner. • Un financement dédié et à long terme permet de renforcer les capacités et de planifier la relève. • L'approche de l'autonomie sectorielle
<p>Développement économique, terres et ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion et la conservation de l'archéologie mi'kmaq doivent être décidées par les Mi'kmaq. • Le Canada doit financer davantage d'initiatives de recherche et de conservation • Les parcs et les zones protégées doivent être cogérés par le gouvernement et les Mi'kmaq. • Le ministère des Pêches et des Océans (MPO) reste l'un des services gouvernementaux les plus négligents en ce qui concerne l'absence d'approche fondée sur les droits en matière de politique et de prise de décision et la poursuite d'actions qui portent atteinte aux droits inhérents et aux droits issus des traités des Mi'kmaqs.
<p>Citoyenneté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur un code de citoyenneté - chercher à mettre à jour les estimations démographiques • Les Mi'kmaq devraient pouvoir déterminer qui est Mi'kmaq - ce qui a déjà été fait pour identifier les pêcheurs Mi'kmaq.
<p>Langue, culture et histoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes Mi'kmaq doivent être davantage sensibilisés aux activités traditionnelles et aux activités de plein air telles que la chasse et la cueillette.



mawita'mk

SOCIÉTÉ MAWITA'MK

Vue d'ensemble de l'organisation

La Mawita'mk Society est une organisation caritative créée en 2001 pour soutenir les jeunes Mi'kmaq et les personnes handicapées. Mawita'mk (qui signifie "être ensemble") explique sur [son site Web](#) comment ses services sont financés et administrés,

Les Mi'kmaqs handicapés qui vivent dans la communauté ne sont ni financés ni soutenus par la province. Les familles doivent faire face à plusieurs niveaux de bureaucratie pour accéder aux aides. Partout au Canada, il existe des conflits de compétence entre les provinces et le gouvernement fédéral, et les personnes handicapées autochtones ne bénéficient pas du soutien dont elles ont besoin. Le gouvernement fédéral reste négligent dans son manque de services pour les personnes indigènes handicapées. Mawita'mk ne bénéficie d'aucun financement de base. Indigenous Services Canada finance la Confederation of Mainland Mi'kmaq (CMM) qui, à son tour, finance Mawita'mk, par personne et par jour de soins.

Le Department of Community Services (DCS) de la Nouvelle-Écosse reconnaît Ni'kinen comme un foyer de groupe et lui délivre une licence. La province inspecte régulièrement Ni'kinen, mais ne lui apporte aucun soutien financier. Aucun travailleur social ou coordonnateur mi'kmaq n'est engagé pour soutenir notre personnel dans son travail.

Mawita'mk a créé en 2007 "le premier foyer communautaire pour les autochtones souffrant de troubles du développement", appelé [Ni'kinen](#). Depuis, quatre appartements avec assistance ont été ajoutés au parc de logements disponibles. Ils disposent d'une cuisine/salle à manger, d'un salon, d'une chambre à coucher et d'un patio. Mawita'mk [affirme](#) que,

Ces unités flexibles permettent aux membres de vivre de manière indépendante tout en restant des membres actifs de notre

communauté. Les personnes âgées de la communauté et leurs familles ont demandé une aide à la vie autonome pour les membres vieillissants et nous avons répondu à leurs demandes dans la mesure du possible.

La société est dirigée par Rosie Sylliboy, directrice générale, et est administrée par un conseil d'administration bénévole apolitique présidé par Robert Bernard, président du conseil d'administration. Mawita'mk emploie actuellement 13 personnes à temps plein et 3 personnes à temps partiel. À un moment donné, la Mawita'mk Society était la seule organisation de ce type au Canada et elle demeure la seule en Nouvelle-Écosse.

Résumé des discussions et des questions soulevées

La directrice exécutive Rosie Sylliboy et le président du conseil d'administration, Robert Bernard, ont rencontré le sénateur Prosper et son équipe.

La Mawita'mk Society est confrontée à d'importants défis en raison d'un manque de financement de base, dépendant uniquement des indemnités journalières. Récemment, l'ISC a augmenté le taux d'indemnité journalière pour l'aligner sur celui de ses homologues provinciaux. Bien qu'elle soit reconnaissante de pouvoir désormais rémunérer son personnel de manière appropriée, Mawita'mk n'est toujours pas en mesure d'accéder au financement d'infrastructures essentielles pour agrandir et améliorer ses installations. L'organisation recherche également activement des fonds pour améliorer la gouvernance du conseil d'administration et mettre à jour les politiques afin de s'aligner sur les autres maisons provinciales.

Avec le vieillissement de la population, M. Bernard affirme qu'il y a un besoin croissant d'augmenter la capacité d'accueil, en particulier parce qu'un plus grand nombre de personnes ont besoin d'une aide à l'autonomie. Il est également urgent d'investir dans le logement et les infrastructures afin d'accueillir l'afflux de personnes handicapées qui reviennent dans les communautés à la suite du "remède".

Le plan du gouvernement de la Nouvelle-Écosse visant à réintégrer les personnes handicapées dans les communautés d'ici 2027 est souvent appelé "le remède" par les organisations et les défenseurs des personnes handicapées. Il résulte d'une décision rendue en 2021 sur une plainte pour violation des droits de l'homme déposée par trois personnes en 2014.

La commission d'enquête de la Commission des droits de l'homme de la Nouvelle-Écosse s'est prononcée en faveur des trois personnes en 2019. La Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse s'est prononcée dans le même sens dans sa décision publiée en octobre 2021.¹⁹

[Le plan](#) se concentre sur la promotion de l'inclusivité, de l'accessibilité et de l'intégration communautaire. Il vise à réduire le recours aux soins en institution en aidant les personnes à vivre au sein de la communauté. Pour faciliter les transitions, l'initiative prévoit d'étendre les services de soutien, notamment les soins personnels, le transport et les options de logement. Le gouvernement s'est engagé à mettre en place des mécanismes de suivi des progrès et d'évaluation de l'efficacité, en procédant aux ajustements nécessaires pour répondre aux besoins de la communauté. Globalement, l'objectif est de créer un environnement plus inclusif où les personnes handicapées peuvent s'épanouir et participer pleinement à la vie de leur communauté d'ici à 2027.

Cependant, il n'y a pas eu de consultation concernant "le remède" et, par conséquent, le plan ne tient pas compte des réalités et des défis uniques auxquels sont confrontés les Mi'kmaq. Un [article de la CBC](#) consacré à l'avancement de la mise en œuvre du plan rapporte ce qui suit,

Michael Prince, professeur de politique sociale à l'université de Victoria, a été nommé l'année dernière pour fournir des rapports annuels sur le respect par la province de 90 exigences définies dans le plan de réforme quinquennal approuvé l'année dernière par une commission d'enquête sur les droits de l'homme.

¹⁹ "The Remedy Overview. Gouvernement de la Nouvelle-Écosse. <https://www.dsp-transformation.ca/remedy-overview>

L'article poursuit en citant M. Prince qui déclare : "Des réformes fondamentales sont en cours, mais les progrès sont plus lents et la conformité plus inégale qu'il ne le faudrait".

Mme Sylliboy et M. Bernard ont souligné l'importance d'intégrer la langue et la culture dans les soins, en particulier pour les clients, comme ceux atteints de démence, qui peuvent ne parler que le mi'kmaq. C'est le cas d'un client dont la démence l'a amené à revenir à sa langue maternelle, le micmac. Il était donc essentiel que les soins lui soient prodigués dans cette langue. En outre, l'organisation cherche à aider les Mi'kmaqs handicapés à participer à des activités sportives, afin de promouvoir l'intégration et le bien-être au sein de la communauté.

Tous deux ont partagé des informations sur des projets pilotes encourageants et des partenariats potentiels entrepris malgré les ressources limitées et les déficits de capacité de l'organisation. L'un d'eux est un partenariat avec Mi'kmaw Kina'matnewey (MK) intitulé "Bridging over to Mawita'mk", qui permettra d'élaborer des programmes personnalisés pour 5 à 10 jeunes autistes à Eskasoni et We'koqma'q, afin de les aider à se réappropriier la langue mi'kmaq.

L'un des partenariats potentiels est avec [Kiknu](#), "une maison de soins de longue durée agréée avec 48 suites privées" située à Eskasoni ; elle s'adapte aux résidents qui "ont besoin de soins 24 heures sur 24 pour toutes les activités de la vie quotidienne, y compris les services de soins infirmiers, la gestion des médicaments et les soins personnels". L'engagement de Kiknu à fournir des soutiens culturellement appropriés pour aider à améliorer la qualité de vie des résidents s'aligne sur le mandat de Mawita'mk, et Mawita'mk explore des opportunités avec Kiknu pour soutenir les personnes handicapées que Kiknu aurait autrement du mal à soutenir.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• Pas de financement de base - ne reçoit que des indemnités journalières• Recherche de financement pour la gouvernance du conseil d'administration - les politiques doivent être révisées afin d'être
-------------	--

	<p>alignées sur celles des autres institutions provinciales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de consultation sur le "remède" • Besoin de financement pour commencer à augmenter la capacité - le vieillissement de la population signifie que les demandes/pressions pourraient augmenter dans les 10 à 15 prochaines années.
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de personnes ayant besoin d'une aide à la vie autonome
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Les communautés ont besoin de logements et d'infrastructures pour faire face à l'afflux de personnes handicapées qui reviendront dans la communauté à la suite du "remède", une décision du gouvernement national visant à fermer les institutions et à réintégrer les personnes handicapées dans les communautés d'ici à 2027. • Mawita'mk n'est pas en mesure d'accéder au financement de l'infrastructure pour étendre et améliorer ses installations.
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • La langue et la culture sont des éléments importants des soins - par exemple, un client atteint de démence qui ne parle que le mi'kmaq. • Soutenir les Mi'kmaqs handicapés qui souhaitent participer à des activités sportives

Vue d'ensemble de la Communauté

La Première nation de Membertou est considérée comme une pionnière parmi les communautés mi'kmaq de Nouvelle-Écosse. Elle compte 1 628 habitants et [se décrit](#) comme suit, [ainsi que son histoire](#) :

Membertou est une communauté mi'kmaq urbaine et progressiste située à Unama'ki, sur l'île du Cap-Breton.



Memberton
WELCOMING THE WORLD!

PREMIÈRE NATION DE MEMBERTOU

L'esprit de Membertou, qui met l'accent sur la croissance de la communauté par le biais du développement économique, est animé par une population soudée et dynamique.

Membertou, nommée d'après le grand chef Membertou (1510-1611), est l'une des cinq communautés mi'kmaq du Cap-Breton et l'une des treize communautés mi'kmaq de la province de Nouvelle-Écosse. Membertou est une communauté en constante expansion, et sa population actuelle est de 1 695 personnes, qui comprennent des membres vivant dans la réserve et hors de la réserve.

Aujourd'hui, assise au sommet d'une colline, à seulement trois kilomètres du centre-ville de Sydney, Membertou n'a pas toujours occupé son emplacement actuel. La communauté a été déplacée de son emplacement d'origine, Kun'tewiktuk (également connu sous le nom de King's Road Reserve) en 1926 par la Cour de l'Échiquier du Canada ; c'était la toute première fois dans l'histoire du Canada qu'une communauté indigène était légalement forcée de déménager.

Il y a trente ans, Membertou était confrontée à d'importants défis économiques, avec un taux de chômage élevé et un moral bas au sein de la communauté. En 1995, la communauté ne comptait que 37 employés et disposait d'un budget de 4 millions de dollars, avec un déficit annuel d'un million de dollars. Sous la direction du chef Terrance J. Paul, le conseil a cherché à opérer des changements en recrutant d'anciens membres de la bande ayant une expérience dans le domaine de l'éducation et de l'emploi. Il a donné la priorité à la transparence financière et à la responsabilité, pour finalement éliminer le déficit et gagner le respect des parties prenantes externes.

Membertou a pris trois décisions stratégiques pour favoriser son indépendance économique : premièrement, elle a adopté des pratiques innovantes fondées sur les connaissances autochtones et la durabilité ; deuxièmement, elle a établi le siège social de Membertou à Halifax et est devenue la première organisation autochtone au monde à recevoir la certification ISO 9001, en formant des partenariats dans divers secteurs ;

troisièmement, elle a lancé des programmes d'éducation et de formation professionnelle pour stimuler les possibilités d'emploi liées à ces partenariats.

Aujourd'hui, Membertou est une communauté prospère avec un budget de 112 millions de dollars et près de 600 employés. En 2019, la Société de développement de Membertou a été reconnue comme l'une des sociétés les mieux gérées au Canada, marquant ainsi une réalisation importante en tant que première société mi'kmaq à recevoir cet honneur. Membertou continue d'offrir diverses possibilités à ses membres, honorant ainsi sa devise, "Accueillir le monde", et favorisant un lien solide entre les cultures autochtones et non autochtones.

Membertou se concentre également sur la responsabilité sociale de l'entreprise et apporte son soutien à de nombreuses organisations caritatives locales dans tout le Cap-Breton. [En outre](#),

La Société de développement de Membertou abrite treize entreprises, dont le Centre de commerce et de congrès de Membertou, le Centre de sport et de bien-être de Membertou, Lanes at Membertou, Membertou Chicken & Deli, Membertou Gaming, Membertou Entertainment Centre, Kiju's Restaurant, Membertou Market, Membertou Fisheries, Membertou Geomatics, Membertou Data Centre, Fathom Boatbuilders et Membertou Commercial Realty.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Le sénateur Prosper et son équipe ont rencontré le chef Paul et son conseil, ainsi que le directeur exécutif de longue date, Trevor Bernard.

Membertou a connu une croissance explosive des détaillants de cannabis dans la communauté et a fait des démarches auprès de la province pour faire reconnaître un régime réglementaire propre à Membertou. Ces démarches n'ont pas abouti, mais Membertou poursuivra l'élaboration de sa propre loi sur le cannabis. Membertou a également dû faire face à l'introduction de drogues plus dures dans la communauté, et la capacité du conseil à lutter efficacement contre ces éléments a été limitée.

Un certificat de possession (CP) est un document délivré en vertu de la Loi sur les Indiens au Canada, qui accorde aux membres des Premières nations le droit d'occuper et d'utiliser une parcelle de terre spécifique dans une réserve. Ce certificat constitue une reconnaissance juridique de la possession d'une terre par un individu et peut être transféré ou hérité. Il est important pour établir les droits fonciers et peut constituer un élément crucial du développement économique des Premières nations, en leur permettant de s'engager dans diverses activités, telles que la construction de maisons ou la création d'entreprises sur les terres qu'elles possèdent. Toutefois, comme l'ont expliqué le chef et le conseil, certains propriétaires de maisons de CP ont profité du fait qu'ils n'étaient pas soumis aux mêmes accords propriétaire-locataire que les autres occupants de logements appartenant à la bande pour utiliser leur maison à des fins contraires aux lois de la bande et à la sécurité publique. Il a été difficile de mettre fin à ces comportements car la police a refusé d'appliquer les lois de la communauté, s'appuyant ainsi le Conseil et le droit inhérent des autochtones à gouverner leurs propres affaires.

Cela a conduit à une discussion sur la nécessité d'un comité consultatif autochtone pour l'application de la loi. La voix des policiers mi'kmaq à la retraite aurait un effet transformateur si elle pouvait jouer un rôle direct dans l'élaboration des décisions politiques et des protocoles futurs relatifs au maintien de l'ordre dans les réserves. Tous s'accordent à dire que la police semble se désintéresser de L'nu et que les communautés autochtones sont "reléguées au second plan" ; une solution proposée à ce problème pourrait être la création d'un conseil de commissaires de L'nu. Lors de la signature du renouvellement de l'accord de police, le chef Paul a clairement indiqué que Membertou signait "sous la contrainte" en raison de problèmes en suspens liés à l'application des lois communautaires.

Le conseil a également expliqué que les travailleurs sociaux devraient accompagner la police lors des contrôles de bien-être mental afin que les personnes en détresse ne soient pas tuées, mais au contraire soutenues. M. Bernard a expliqué que la communauté souhaitait disposer de sa propre force de police pour les activités quotidiennes, mais en partenariat avec la police régionale, par le biais d'un accord permettant de conserver l'accès aux unités spécialisées telles que l'unité canine, les plongeurs, l'équipe tactique,

etc. Il a également demandé que le Mi'kmaq Legal Services Network bénéficie d'un financement plus important, car la communauté compte sur lui pour soutenir les membres impliqués dans le système de justice pénale. Parmi les bonnes nouvelles, Membertou a participé à des cercles de détermination de la peine et a réussi à mettre en œuvre un accord de libération conditionnelle d'un délinquant dans la communauté, conformément à l'[article 81 de la loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition](#), après avoir identifié les soutiens et les services au sein de la communauté pour soutenir cette personne et l'aider à prévenir la récidive.

La communauté a mis en place des initiatives visant à fournir une formation et à mettre les bénéficiaires de l'aide sociale en contact avec l'emploi. Elle propose des aides au financement du handicap et cherche actuellement à compléter l'aide sociale. Cependant, l'initiative visant à développer un accord sectoriel pour fournir une assistance sociale est au point mort. M. Bernard a expliqué qu'il était important de reconnaître qu'il existe de nombreuses raisons différentes qui empêchent les gens de travailler, notamment la santé mentale, le manque de services de garde d'enfants, etc. Il a insisté sur la nécessité d'adopter une approche fondée sur les traumatismes pour l'élaboration des politiques et la prise de décision.

Les membres de la communauté Membertou sont aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, et M. Bernard a souligné l'importance de créer davantage de centres de traitement des toxicomanies afin de permettre un accès immédiat à ceux qui sont prêts à faire les premiers pas vers la guérison. Il a également souligné le rôle important que jouent la langue et la culture dans la guérison et a appelé à un soutien financier plus important de la part du gouvernement fédéral.

La communauté a reçu de nombreuses demandes de transfert de membres en raison de mariages, de naissances, d'adoptions, etc. Cependant, elle estime qu'il est important qu'elle participe plus directement à la détermination de l'appartenance à la communauté et a choisi de commencer à élaborer son propre code d'appartenance.

Bien que Membertou ait connu un succès commercial, elle se heurte encore à certains obstacles au développement économique et à la croissance. La communauté est en mesure d'acheter des terres, mais le processus d'ajout aux réserves doit être amélioré et repensé. M. Bernard a évoqué l'idée d'un modèle de partage des recettes fiscales, semblable à celui qui existait au Nouveau-Brunswick. Membertou, a-t-il affirmé, perçoit et verse un montant généreux en impôts, mais rien ne revient à la communauté. Le chef et le conseil ont également fait part de leurs préoccupations concernant la pêche. Actuellement, des membres non autochtones de la communauté harcèlent les pêcheurs autochtones et sabotent ouvertement leurs bateaux et leur matériel. Une personne a été condamnée à une amende d'environ 6 000 dollars pour avoir coupé des filets et cette amende a ensuite fait l'objet d'un crowdsourcing, ce qui n'a pas permis de sanctionner réellement ce crime. Entre-temps, les agents du MPO sont réticents à intervenir dans ces cas, car on leur signale qu'ils sont harcelés, certains individus se rendant même au domicile des agents.

Lors d'une séance de consultation sur la [stratégie de la pêche autochtone](#), Membertou a remis en question le concept de "moyens de subsistance modérés" et s'est demandé pourquoi les populations autochtones ne pouvaient pas gérer leurs propres pêcheries.

L'idée que les Premières nations ne peuvent pas prendre des décisions éclairées pour équilibrer le développement économique est endémique à la question plus large de l'approche paternaliste et coloniale des peuples indigènes. Tous les participants ont convenu que le Canada continue de fonctionner sur la base de ce que M. Bernard appelle des "fictions juridiques", notamment le concept de *terra nullius*. "Terra nullius" est une doctrine juridique qui signifie "terre n'appartenant à personne". Historiquement, elle a été utilisée pour justifier la colonisation de territoires en affirmant que la terre pouvait être prise si elle n'était pas activement occupée ou cultivée par des entités souveraines reconnues. Ce concept a notamment été appliqué dans le contexte de l'Australie et du [Canada, où il ne tenait pas compte des droits et de la présence des peuples autochtones](#). L'application de la terra nullius a été largement critiquée pour son rôle dans la facilitation de l'expansion coloniale et pour la remise en cause des droits fonciers des populations

autochtones. Aujourd'hui, elle est souvent remise en question dans les débats juridiques et politiques concernant la souveraineté et les revendications territoriales des peuples autochtones.

Le Canada doit accepter, selon le chef Paul, que les Mi'kmaq vivent dans la Nouvelle-Écosse d'aujourd'hui depuis des temps immémoriaux ; la Couronne britannique a signé des traités avec la nation Mi'kmaq, une action de nation à nation. À ce titre, il affirme que les communautés de Nouvelle-Écosse doivent adopter des principes qui permettent à toutes les communautés mi'kmaq de Nouvelle-Écosse d'adopter une approche nationale des problèmes et que le gouvernement du Canada doit reconnaître et affirmer le droit inhérent des Mi'kmaq à gouverner leurs propres affaires.

Pour ce faire, il convient de modifier les modèles de financement afin de passer d'un financement au coup par coup à des transferts annuels qui, à leur tour, garantiraient la stabilité et la certitude dans les communautés. Il a également souligné la nécessité de reconnaître les lois mi'kmaq au même titre que les lois canadiennes.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• Il convient d'adopter des principes qui permettent aux communautés nationales de travailler ensemble en tant que nation.• Le financement est toujours un problème car il est fragmentaire - il devrait y avoir des transferts annuels pour assurer la stabilité et la certitude.• Le Canada continue d'adopter une approche paternaliste et coloniale des relations avec les Mi'kmaqs, en s'appuyant sur des "fictions juridiques" de <i>terra nullius</i>.• La GRC n'applique pas nos lois (par exemple, le bannissement) - sape le Conseil• Nous avons participé à de nombreux rapports, mais aucune mesure n'a été prise.
-------------	--

<p>Santé et questions sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La communauté est confrontée à des problèmes de drogue et de toxicomanie • La communauté confrontée à des problèmes de santé mentale • Nécessité de compléter l'aide sociale car elle est insuffisante pour soutenir les personnes qui ne peuvent pas travailler
<p>Développement économique, terres et ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles relatives aux PC doivent être revues, car elles permettent aux gens de profiter de la situation parce qu'ils ne sont pas soumis aux mêmes accords propriétaires/locataires que la communauté. • Disposer de l'argent nécessaire à l'achat d'un terrain, mais la procédure d'ATR est lente • La pêche est ralentie par le racisme, le harcèlement et le sabotage des pêcheurs non autochtones ; les agents du MPO sont harcelés et donc réticents à intervenir. • Membertou a soulevé l'idée de remettre en question les "moyens de subsistance modérés" et la question de l'impossibilité de réglementer leurs propres industries lors d'une session de consultation sur la stratégie de la pêche autochtone. • Il convient d'examiner la possibilité d'un accord de partage des recettes fiscales
<p>Justice</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il devrait y avoir un comité consultatif autochtone pour les forces de l'ordre. • Se sentirait mieux avec le conseil d'administration de L'nu - aurait l'impression que la police se préoccupe de L'nu • Le Conseil a signé son dernier accord de police "sous la contrainte". • Les travailleurs sociaux devraient accompagner la police lors des contrôles de santé mentale

	<p>afin que les personnes en détresse ne soient pas tuées.</p> <ul style="list-style-type: none">• Nous voulons notre propre force de police pour le maintien de l'ordre au quotidien, mais en partenariat avec la police régionale par le biais d'un accord permettant de conserver l'accès à des unités spécialisées.• Le MLSN a besoin de plus de fonds car nous comptons sur lui pour soutenir les membres de la communauté dans le système de justice pénale.
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none">• Il faut davantage de centres de traitement de la toxicomanie pour que les personnes puissent bénéficier d'une aide immédiate.
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">• Nombreuses demandes de transfert de membres ; examen du code de citoyenneté propre
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none">• Un financement est nécessaire pour accroître les aides culturelles et linguistiques



MI'KMAQ KINA'MATNEWAY

Vue d'ensemble de l'organisation

[Le Mi'kmaq Kina'matnewey \(MK\)](#) remplit les fonctions suivantes,

En tant que voix collective de l'éducation des Mi'kmaq, la mission principale du MK est de promouvoir activement l'excellence dans l'éducation des Mi'kmaq, les intérêts et les droits de nos communautés et de faciliter le développement de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.

Dirigé par le directeur exécutif Blaire Gould, MK se décrit comme suit,

...une équipe unifiée de chefs, d'employés, de parents et d'éducateurs qui défendent et représentent les intérêts éducatifs de nos communautés Mi'kmaq. Nous protégeons également les droits du peuple mi'kmaq en matière d'éducation et de langue mi'kmaq.

L'organisation est le résultat d'un accord sectoriel (l'un des deux accords de ce type au niveau national) qui a officiellement transféré à MK la responsabilité de l'éducation des élèves mi'kmaq. Parmi les réalisations récentes [énumérées sur son site web](#), citons : un taux d'obtention de diplôme de 94 % parmi les élèves du secondaire, une augmentation des taux de numératie et d'alphabétisation dans les écoles primaires et secondaires, et un taux de fréquentation moyen de 91 % dans les écoles de MK.

MK gère non seulement des écoles dans douze communautés mi'kmaq de la province, mais crée également des ressources et des programmes pour soutenir les apprenants de la langue mi'kmaq à chaque étape de leur parcours d'apprentissage, y compris les apprenants adultes d'une deuxième langue.

[Selon les données du recensement de 2021 de Statistique Canada](#), 5 580 répondants ont déclaré être des locuteurs Mi'kmaq, dont 3 425 au Cap-Breton. Les tendances montrent que les membres des Premières Nations vivant dans les réserves sont plus susceptibles de parler une langue autochtone que ceux vivant hors réserve (50,3 % contre 4,3 %). Un rapport distinct sur les langues indigènes basé sur ces résultats a montré "[des signes](#)

[de maintien de la langue et de revitalisation de la langue mi'kmaq dans le Canada atlantique](#)".

Environ 10 875 membres des Premières nations du Canada atlantique ont déclaré pouvoir parler une langue autochtone suffisamment bien pour tenir une conversation en 2021, soit une hausse de 1,9 % (+200 locuteurs) par rapport à 2016.

En 2021, près d'un tiers des membres des Premières nations parlant une langue autochtone au Canada atlantique (31,2 % ou 3 395 personnes) avaient appris cette langue comme langue seconde, soit une hausse de 8,0 points de pourcentage (+915 locuteurs) par rapport à 2016, année où 23,2 % des locuteurs d'une langue autochtone des Premières nations avaient appris cette langue comme langue seconde...

Il existe des preuves de la revitalisation de la langue et de la transmission de la langue d'une génération à l'autre, avec une plus grande proportion d'enfants des Premières nations âgés de 14 ans et moins (14,0 %) capables de parler une langue indigène que d'adultes âgés de 65 ans et plus (12,3 %). Cela contraste avec la moyenne canadienne, où les membres des Premières nations âgés de 65 ans et plus (26,4 %) étaient deux fois plus susceptibles de parler une langue autochtone que les enfants âgés de 14 ans et moins (13,2 %).

La transmission de la langue semble être la plus forte en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, où la proportion relative d'enfants apprenant une langue indigène est la plus élevée, tandis que les tendances au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard reflètent celles des peuples des Premières nations dans l'ensemble du Canada.

Le mi'kmaq était la langue autochtone la plus parlée parmi les membres des Premières nations du Canada atlantique, avec 8 195 locuteurs en 2021, soit une hausse de 5,9 % par rapport à 2016.

Le succès de la revitalisation de la langue en Nouvelle-Écosse peut être attribué en grande partie au travail dévoué de MK au cours des 32 dernières années et témoigne de ce qui peut être réalisé lorsque les communautés s'unissent en tant que nation.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Compte tenu des nombreuses réussites de MK, la discussion avec la directrice exécutive Blaire Gould et ses cadres supérieurs s'est limitée à des échanges sur leur frustration à l'égard du gouvernement fédéral. La division d'AINC en deux entités, Crown-Indigenous Relations et Indigenous Services Canada, a entraîné de la confusion et des retards. Bien que la relation principale de MK soit avec CIR, le financement des programmes est assuré par ISC. Afin de s'assurer que les fonds parviennent à l'organisation en temps voulu, des mécanismes ont été mis en place pour veiller à ce que les subventions de MK incluent des exclusions du Programme de partenariats en éducation. Toutefois, un changement de directeurs supervisant ce programme a entraîné un changement d'approche et le mécanisme de procédure accélérée a été supprimé. MK conteste cette mesure, car l'arrangement précédent respectait les accords signés par MK et la Couronne.

Ce n'est pas la première fois que MK doit contester une action du gouvernement fédéral. En 2018, MK a entamé une médiation et a obtenu un règlement important. Ils envisagent de déclencher à nouveau le mécanisme de règlement des différends.

Alors que des fonds ont été alloués il y a trois budgets pour des infrastructures supplémentaires de gouvernance et de capacité, il a fallu trois ans pour revoir les accords de financement et ils sont actuellement devant le cabinet, en attente d'approbation. En revanche, le financement des programmes au sein de l'ISC évolue à un rythme beaucoup plus lent. Le financement du programme est transféré à l'ISC, puis une enveloppe est réservée au CIR. Or, la méthodologie utilisée pour établir cette enveloppe n'est pas la même que celle de l'accord MK. Le gouvernement fédéral devrait

tenir compte du volume et de l'inflation, mais ce n'est pas le cas. Les dirigeants de MK sont donc frustrés de devoir continuer à assumer la responsabilité de demander des comptes au gouvernement. Après 32 ans, le gouvernement fédéral prouve qu'il n'a toujours pas mis en place les systèmes nécessaires pour financer correctement ce type d'accords juridiques et les montants de financement inadéquats limitent la capacité d'innovation de MK. Entre-temps, le nombre de fonctionnaires impliqués dans ce dossier ne cesse d'augmenter.

Des questions ont été posées au sénateur Prosper alors que les dirigeants de MK tentaient de comprendre comment le [milliard de dollars](#) promis [sur cinq ans pour les repas scolaires](#) serait mis en œuvre en Nouvelle-Écosse. MK a également attiré l'attention sur les 245 millions de dollars promis annuellement pour le financement des langues autochtones en vertu de la *Loi sur les langues autochtones*. C'est une déception, surtout après le dévoilement d'un [plan quinquennal pour les langues officielles qui prévoit des investissements totalisant 4,1 milliards de dollars](#).

Le personnel de MK a également souligné le [programme Connexion compétences des Premières nations et des Inuits](#), qui vise à mettre les jeunes en contact avec des possibilités d'emploi et de formation,

...développer et [améliorer...] les compétences et connaissances essentielles en matière d'employabilité chez les jeunes des Premières nations et des Inuits qui leur permettent de participer et de réussir sur le marché du travail actuel et futur, telles que la communication, la résolution de problèmes et le travail en équipe.

Bien que le salaire minimum continue d'augmenter, MK a noté que le financement disponible continue de diminuer.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• Frustré par la séparation du CSI et du CIR<ul style="list-style-type: none">○ La relation principale est avec le CIR, mais le financement du programme est assuré par le CSI.○ Voir la bureaucratie s'étendre
-------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Constater des problèmes de calendrier et de mise en œuvre au sein du programme de partenariats éducatifs en raison d'un changement de directeurs. • Attente de l'approbation par le cabinet d'un accord sur la gouvernance et l'infrastructure des capacités, sur lequel on travaille depuis trois ans. • Le Canada n'a toujours pas mis en place de systèmes permettant de financer correctement les accords juridictionnels <ul style="list-style-type: none"> ○ Les besoins des Premières nations sont différents de ceux de la population générale, mais ils sont toujours comparés à ceux de la province. • Le financement des langues indigènes est décevant - comparez 245 millions de dollars par an avec les 4 milliards de dollars consacrés au soutien de la langue française. • Le gouvernement fédéral ne tient pas compte du volume et de l'inflation lorsqu'il octroie des fonds à MK • L'organisation est chargée de demander des comptes au gouvernement
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Questions sur le programme de repas scolaires et sur la manière dont il sera mis en œuvre
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Programme "Skills link" - le salaire minimum augmente, le financement du programme diminue



RÉSEAU DE SOUTIEN JURIDIQUE AUX MI'KMAQ

Vue d'ensemble de l'organisation

[Le Mi'kmaq Legal Support Network](#) est "une organisation communautaire qui fournit un soutien juridique aux Mi'kmaq/indigènes de Nouvelle-Écosse qui ont des démêlés avec le système de justice pénale".

Depuis 2002, le MLSN se consacre à la fourniture d'une assistance et d'un soutien juridiques accessibles aux communautés mi'kmaq dans tout le Canada. En promouvant la culture juridique et la sensibilisation, le MLSN permet aux individus de comprendre leurs droits et de naviguer efficacement dans le système juridique. L'organisation offre une gamme de services, notamment des conseils juridiques, une représentation et une défense sur des questions relatives aux droits des autochtones, aux revendications territoriales et au droit de la famille. En collaborant avec les communautés locales et les professionnels du droit, le MLSN vise à renforcer la capacité juridique des Mi'kmaq, en veillant à ce que leurs voix soient entendues et leurs droits protégés.

Le programme est dirigé par la directrice exécutive Paula Marshall.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Mme Marshall et ses cadres supérieurs ont discuté des défis que représente le fait d'essayer de soutenir un grand nombre de clients avec seulement quelques membres du personnel qui sont moins bien payés que les postes équivalents ou similaires occupés par des non-autochtones. Par conséquent, le MLSN dispose d'une mince couche de gestion qui limite sa capacité à combler davantage de lacunes pour les clients. Au lieu de cela, les travailleurs de soutien et de droit coutumier sont confrontés à une charge de travail élevée ; ils couvrent une vaste zone géographique et doivent passer des heures à faire la navette dans toute la province afin d'aider les Mi'kmaq dans le système de justice pénale, ainsi que les victimes d'actes criminels.

Il n'y a pas de financement de base pour les services du MLSN. Au lieu de cela, les lignes budgétaires sont basées sur des projets ou des propositions, ce qui entraîne de l'incertitude, de l'instabilité et de lourdes exigences en matière de rapports. Cette situation est exacerbée par les retards de

financement (comme dans le cas de la Stratégie de justice autochtone) ou par la perspective d'une réduction du financement (comme dans le cas du Programme de mise en liberté sous caution). Au final, les Mi'kmaq se heurtent à des obstacles dans l'accès à la justice, qui vont à l'encontre de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la *Charte des droits* et des engagements pris dans le cadre de la réconciliation.

Un financement accru permettrait d'augmenter le nombre de travailleurs du droit coutumier et de diversifier les programmes offerts par ce service essentiel. Mme Marshall souhaite également lancer un projet pilote visant à créer un centre de justice autochtone [semblable à ceux qui existent en Colombie-Britannique](#). Elle a fait l'éloge du modèle britanno-colombien, qu'elle considère comme des centres sensibles à la culture et offrant des services intégrés indispensables à la réadaptation et à la réduction de la récidive.

Mme Marshall et son équipe ont également souligné la nécessité d'améliorer les relations avec les homologues provinciaux qui ne traitent pas les MLSN comme des collègues et des partenaires dans la prestation de services, ou qui ne partagent pas facilement les communications et les ressources qui sont dans le meilleur intérêt des Mi'kmaq.

Justice	<ul style="list-style-type: none">• Pas de financement de base, tout est basé sur des projets• Le manque de financement crée des problèmes d'accès à la justice• La stratégie en matière de justice autochtone est au point mort• Pas de financement pour le programme de mise en liberté sous caution• Besoin de plus de travailleurs dans le domaine du droit coutumier• Les services d'aide aux victimes ont tardé à nous contacter, invoquant des retards• Nos assistants d'aide aux victimes sont traités comme des moins que rien par les autres
---------	--

	<p>assistants d'aide aux victimes/travailleurs sociaux</p> <ul style="list-style-type: none">• La Commission souhaite piloter des centres de justice similaires à ceux de la Colombie-Britannique.• Demande de financement de base de 400 000 dollars par an
--	---



wijewinen



Mi'kmaw Native
FRIENDSHIP CENTRE

CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE MI'KMAW

Vue d'ensemble de l'organisation

Depuis plus de 50 ans, le Mi'kmaw Native Friendship Centre est un centre communautaire vital pour le peuple Mi'kmaq et les communautés indigènes de Nouvelle-Écosse. Créé à l'origine pour promouvoir la préservation de la culture, le centre offre aujourd'hui une gamme de services et de programmes destinés à soutenir le bien-être social, éducatif et économique de ses membres.

Les principaux aspects du Centre d'amitié sont les suivants

1. **Programmes culturels :** Le centre propose divers événements culturels, ateliers et activités qui célèbrent le patrimoine, les traditions et les langues mi'kmaq.
2. **Services communautaires :** Le Centre d'amitié fournit des services essentiels tels que l'aide au logement, des programmes de santé et un soutien aux personnes qui s'adressent aux services sociaux.
3. **Éducation et formation :** Le centre se concentre sur les initiatives éducatives, y compris les programmes d'alphabétisation, la formation professionnelle et les partenariats avec les écoles locales afin d'améliorer les possibilités d'éducation pour les jeunes autochtones.
4. **Défense et soutien :** L'association défend les droits et les besoins de la communauté Mi'kmaq, en s'attaquant à des problèmes tels que la pauvreté, la discrimination et l'accès aux services.
5. **Collaboration :** Le centre collabore avec diverses organisations, des organismes gouvernementaux et d'autres groupes autochtones pour promouvoir la sensibilisation et la compréhension de la culture et des problèmes des Mi'kmaq.

Dans l'ensemble, le centre d'amitié des Mi'kmaq de Nouvelle-Écosse joue un rôle crucial dans la promotion de la communauté, de l'identité culturelle et de la résilience au sein du peuple mi'kmaq.

Actuellement, un nouveau bâtiment devrait être achevé en 2026 dans le centre-ville d'Halifax, ce qui permettra de moderniser le centre de santé actuel. Programme du Mi'kmaq Native Friendship Centre, le Wije'winen Centre est un centre où les Haligoniens autochtones vivant en milieu urbain peuvent accéder à des soins opportuns et adaptés à leur culture. Le centre d'amitié offre environ 65 programmes et services différents.

Le Centre d'amitié est dirigé par la directrice exécutive Pam Glode.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Le sénateur Prosper et son équipe ont rencontré la directrice exécutive Pam Glode, dont les interventions ont porté sur chacune des sept grandes priorités établies par les interventions communautaires.

Les préoccupations exprimées reflètent les défis importants auxquels est confrontée la communauté mi'kmaq urbaine, hors réserve, et soulignent la nécessité d'un soutien durable et d'interventions ciblées. Elle a lancé un appel pressant en faveur d'un financement cohérent et à long terme des programmes communautaires, plutôt que de s'appuyer sur des projets pilotes à court terme, qui risquent de nuire à la continuité et à l'efficacité. "Ils font plus de mal que de bien", a déclaré Mme Glode, qui a expliqué comment les clients sont traumatisés lorsqu'un programme est interrompu en raison d'un manque de financement. Le financement de base des services doit suivre l'inflation pour maintenir la viabilité des programmes. Actuellement, Mme Glode reçoit très peu de financement de base, alors qu'elle gère un budget de fonctionnement de 28 millions de dollars basé sur des propositions. Le financement sur proposition s'accompagne du fardeau des exigences en matière de rapports et est source d'instabilité et d'incertitude.

Les clients sont confrontés à un racisme systémique dans divers secteurs, notamment le logement, l'éducation et les soins de santé, ce qui souligne la nécessité pour le gouvernement d'investir dans le renforcement des capacités des Mi'kmaq et de financer des solutions Mi'kmaq aux problèmes auxquels la communauté urbaine Mi'kmaq est confrontée. À titre d'exemple, elle a proposé d'investir dans l'infrastructure et le renforcement des capacités

des communautés mi'kmaq plutôt que d'institutionnaliser les jeunes en achetant des logements pour les foyers provinciaux.

Des inquiétudes persistent également quant à l'utilisation abusive du principe de Jordan, la province transférant souvent ses responsabilités financières au gouvernement fédéral au lieu de financer de manière adéquate les services nécessaires dans les domaines de la santé et de l'éducation. En effet, alors que les Mi'kmaq sont comptabilisés dans la population globale utilisée pour calculer les transferts fédéraux-provinciaux, les services destinés aux enfants Mi'kmaq qui devraient normalement être financés par la province le sont toujours par le biais du principe de Jordan. À titre d'exemple, elle a parlé des conseils scolaires qui l'utilisent pour obtenir des fonds pour les assistants d'apprentissage. Cela réduit le financement global disponible pour les enfants des réserves qui n'ont pas accès au financement provincial pour ce type de postes. Elle a également expliqué qu'il est essentiel que les lois sur la protection de l'enfance tiennent compte des besoins des enfants micmacs vivant en milieu urbain et hors réserve afin d'assurer un soutien équitable.

Il convient d'examiner de plus près la manière dont les fonds destinés à l'éducation de la petite enfance autochtone sont alloués, en particulier dans les zones urbaines et hors des réserves, en veillant à ce que les composantes culturelles soient incluses. Mme Glode a donné l'exemple de la garde d'enfants 24 heures sur 24, en soulignant que de nombreux Mi'kmaq ne travaillent pas de 9 à 5 et n'ont qu'un accès limité à des aides supplémentaires.

L'exclusion de la région du financement par le programme pour l'emploi des jeunes et les compétences stratégiques met en évidence les lacunes dans le soutien aux jeunes, avec des préoccupations concernant leur libération dans des refuges, ce qui les expose à des risques de trafic et d'abus de substances.

Il existe une demande pour davantage de services intégrés en matière de toxicomanie, de santé mentale et de réadaptation afin de mieux soutenir les membres de la communauté. Il est essentiel d'améliorer le soutien et l'investissement dans le centre médical et les services de santé mentale du

Centre d'amitié. Il convient de noter que les services de santé mentale ne sont pas seulement essentiels pour soutenir les clients, mais aussi le personnel du Centre d'amitié. Mme Glode a décrit les nombreuses situations difficiles auxquelles son personnel doit faire face chaque jour, et a souligné à quel point ces rencontres sont éprouvantes sur le plan émotionnel et mental.

La violence domestique a également fortement augmenté depuis la mise en place du COVID, ce qui nécessite une attention et des ressources urgentes pour protéger les personnes vulnérables.

Le Friendship Centre gère actuellement plusieurs unités de logement, dont un complexe de quatre logements à Bedford pour les femmes fuyant des maisons violentes, une propriété de 12 logements abordables, un programme de guérison holistique de 42 logements, et possède 8 logements sur Wyse Road à Dartmouth pour les enfants qui sortent de l'assistance publique. Pourtant, ces logements sont tout à fait insuffisants pour répondre aux nombreux besoins des populations autochtones urbaines de Nouvelle-Écosse. Il existe des lacunes importantes dans l'ensemble des logements pour les Mi'kmaq hors réserve, en particulier dans les zones urbaines, ce qui nécessite des investissements accrus. L'augmentation des coûts d'assurance et de responsabilité a également un impact sur les ressources communautaires. Mme Glode a suggéré d'explorer les programmes de coopératives d'habitation adaptés aux besoins urbains pour aider à résoudre les problèmes de logement.

Le soutien aux aînés et aux personnes âgées est également nécessaire pour assurer leur bien-être. Depuis l'affaire COVID, de nombreuses personnes âgées ont souffert d'une forte anxiété, ce qui a conduit certaines d'entre elles à s'auto-médicamenter en raison de leur manque d'accès aux services médicaux, tandis que d'autres se sont vu prescrire des médicaments trop puissants et/ou qui créent une forte dépendance.

Mme Glode a également demandé un financement à long terme pour le Mi'kmaq Legal Services Network (MLSN), car le système judiciaire actuel n'est souvent pas en mesure de servir efficacement la communauté Mi'kmaq. Elle

a souligné l'importance du soutien culturel et linguistique, qui est vital pour le maintien de l'identité et du patrimoine des Mi'kmaq.

Elle a également fait part de ses préoccupations concernant le nombre croissant d'individus se réclamant faussement de l'identité autochtone, soulignant la nécessité d'élaborer un code de citoyenneté. Actuellement, le Centre d'amitié exige de ses clients qu'ils prouvent leurs liens avec les communautés autochtones avant de leur donner accès aux services.

Mme Glode a fait part d'un sentiment d'urgence concernant l'absence d'action sur les engagements liés au plan d'action de *la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones* (UNDA), aux appels à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) et aux appels à la justice des femmes et filles autochtones disparues et assassinées (MMIWG). En respectant ses engagements, le gouvernement devrait combler un grand nombre des lacunes identifiées ici.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'un soutien à long terme pour la programmation, car les projets pilotes/unique font plus de mal que de bien • La loi sur la protection de l'enfance est importante, mais elle ne peut pas exclure les enfants mi'kmaq vivant en milieu urbain ou hors réserve. • Pas d'action sur l'UNDA, le TRC et/ou le MMIWG • Le financement de base doit suivre l'inflation • Clients confrontés au racisme sur le marché du logement, de l'éducation, de la santé, etc. • Nous devrions dépenser de l'argent pour renforcer les capacités et les infrastructures dans les communautés plutôt que d'acheter des maisons pour institutionnaliser nos jeunes.
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Le principe de Jordan reste une préoccupation majeure ; il conduit les provinces à ne pas payer pour les choses qu'elles devraient faire et à faire

	<p>payer le gouvernement fédéral au lieu d'utiliser le juge de paix.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Par exemple, les écoles utilisent le juge de paix pour financer le personnel de soutien scolaire, alors que la province devrait le faire. <ul style="list-style-type: none"> • Il est nécessaire de mieux rendre compte de la manière dont les fonds destinés aux programmes d'éducation de la petite enfance indigène sont dépensés, en particulier dans les zones urbaines et hors des réserves. <ul style="list-style-type: none"> ○ Nous continuons à attendre des fonds ○ Il faut s'assurer qu'il comprend une composante culturelle, car c'est un élément clé. • Nécessité d'investir dans des services intégrés en matière de toxicomanie, de santé mentale et de réadaptation • Nécessité d'investir davantage dans le centre médical • Besoin de plus de soutien en matière de santé mentale – pour les clients et le personnel du Centre d'amitié • Il faut davantage de centres de traitement et de désintoxication des toxicomanies • La violence domestique atteint un niveau record • Les aînés et les personnes âgées ont besoin de plus de soutien
<p>Développement économique, terres et ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cette région n'a pas reçu de financement dans le cadre du programme pour l'emploi des jeunes et les compétences stratégiques.
<p>Justice</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes sont relâchés dans des centres d'hébergement, ce qui les expose à des risques de trafic, de toxicomanie, etc.

	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'un financement à long terme pour le MLSN - le système judiciaire ne fonctionne pas pour les Mi'kmaq. • Soutien incongru aux Mi'kmaq par rapport à d'autres groupes démographiques
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Les lacunes en matière de logement persistent dans l'ensemble de l'éventail des logements • Il faut investir davantage dans le logement urbain • Payer beaucoup d'assurance/responsabilité
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de personnes revendiquent faussement l'indigénité. • Besoin de soutien pour l'élaboration d'un code de citoyenneté • Envisager la création d'un programme de logements coopératifs axé sur les besoins urbains • Voir les effets de la coupure de deuxième génération
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Le soutien à la langue et à la culture est important car elles sont essentielles au sentiment d'identité des Mi'kmaq.



**PREMIÈRE NATION
MILLBROOK**

Vue d'ensemble de la Communauté

D'après leur [site web](#),

La Première nation de Millbrook est une communauté mi'kmaq située dans la ville de Truro, au centre de la Nouvelle-Écosse. Au cours de la dernière décennie, la Première nation de Millbrook a prospéré sur le plan du développement économique, notamment grâce à la construction du Millbrook Power Centre et à l'aménagement des terres de Cole Harbour (immeubles d'habitation, bâtiment de General Dynamics). La Première nation de Millbrook possède également des terres de réserve à Beaver Dam, Sheet Harbour et Cole Harbour. Millbrook a profité de son emplacement pour construire le Millbrook Power Centre, qui offre des possibilités idéales de développement économique. Millbrook continue de croître et de s'étendre grâce à des projets de développement économique, ce qui permet à tous les membres de la bande d'en partager les bénéfices. Millbrook investit actuellement 1,4 million de dollars dans le réinvestissement de la prestation nationale pour enfants et 1,2 million de dollars par an dans des fonds fiduciaires pour les membres de la bande âgés de moins de 19 ans. Le dernier centre de développement économique de la Première nation de Millbrook est le bâtiment East Coast International, situé à côté de l'hôtel Hampton Inn, près de la route 102.

Ils comptent au total 2 312 membres de la communauté, dont 981 vivent dans la réserve et 1 331 hors de la réserve. Le chef Robert (Bob) Gloade a été élu pour un septième mandat consécutif au début de l'année 2024.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Le Conseil de Millbrook a été clair et concis dans ses questions, ses priorités et ses demandes au gouvernement. De nombreuses questions ont été posées sur la législation en cours au Sénat et des demandes d'informations sur les politiques, les possibilités de financement et les études des comités ont été formulées.

En tant que chef de file du développement économique, le chef et le conseil ont accordé une attention particulière à la nécessité d'accélérer et de rationaliser le processus d'ajout aux réserves (ATR). Nombreux sont ceux qui déplorent que les membres de la communauté de Millbrook vivant à Terre-Neuve doivent se rendre à Conne River (Miawpukek) pour payer leurs frais d'enregistrement et d'administration ; ils demandent que le gouvernement fédéral mette fin à ces politiques onéreuses et contraignantes imposées aux Mi'kmaq. Un autre exemple de cette politique est l'exigence selon laquelle l'exonération fiscale ne peut s'appliquer qu'aux biens et aux services fournis dans les réserves. Selon les traités, les Mi'kmaq devraient être exemptés de taxes sur l'ensemble de leur territoire traditionnel et beaucoup ont demandé le retour du système de point de vente qui permettait d'appliquer les exemptions de taxes aux caisses enregistreuses dans toute la Nouvelle-Écosse.

Le chef et le conseil, ont-ils affirmé, devraient être traités comme un niveau de gouvernement et non comme un "élément de valeur" lorsque la Couronne consulte sur des décisions. De nombreux participants ont cité les relations du Conseil avec le MPO comme l'exemple type d'un ministère qui refuse d'adopter une approche fondée sur les droits dans le cadre de ses interactions avec Millbrook. Ils ont décrit de nombreuses réunions au cours desquelles les scientifiques du MPO ont présenté leurs données et les décisions qui en ont découlé comme un *fait accompli* plutôt que comme un sujet ouvert à la discussion et à la participation des Mi'kmaq. Ils ont parlé de la frustration ressentie après avoir participé à des séances de consultation avec le MPO, alors que le ministère continuait d'imposer unilatéralement des accusations et de signifier des citations à comparaître en se fondant sur les politiques mêmes sur lesquelles il menait des "consultations". Le harcèlement des pêcheurs mi'kmaq a tendu les relations, certains ravivant une idée soulevée par l'ancien sénateur Dan Christmas lors d'une conférence de l'APC, qui s'interrogeait sur l'intérêt de transférer la gestion des pêcheries autochtones du MPO à la CIR.

Le manque de respect du MPO, ont-ils expliqué, est reflété par la GRC qui refuse d'appliquer les règlements de Millbrook. Le chef et le conseil ont expliqué qu'ils avaient banni plus de 30 personnes "indésirables" de la communauté, mais que ces interdictions n'étaient pas appliquées. En outre, les procureurs de la Couronne n'écoutent pas les dirigeants de la communauté et relâchent ces "indésirables" dans la communauté. Ces personnes, affirment-ils, profitent des personnes vulnérables de la communauté et squattent les maisons.

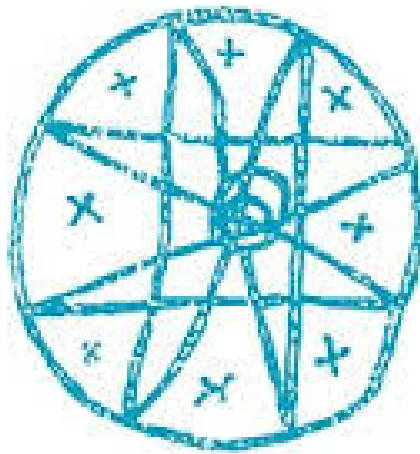
Par ailleurs, pour les Mi'kmaq qui ont des démêlés avec la justice, Dale Sylliboy et d'autres membres de la communauté ont fait pression pour que le gouvernement fédéral soutienne la création d'un centre de traitement et de réadaptation dans la communauté, qui serait accessible aux Mi'kmaq ayant commis des infractions à faible risque. Ce centre serait géré par les Premières nations et installé dans la communauté ou à proximité, car, selon eux, les liens étroits qui unissent les Mi'kmaq à leur communauté sont un moyen de garder les pieds sur terre et contribueraient à la réinsertion. Cette initiative est conforme aux principes de la justice réparatrice et les alternatives à la prison sont rendues nécessaires par le nombre disproportionné d'autochtones dans le système judiciaire canadien. Il y a des gens, a expliqué le Conseil, qui plaident coupables parce qu'ils n'ont pas été bien guidés.

Le droit inhérent des Mi'kmaq à gouverner leurs propres affaires a été au cœur de la plupart des discussions. Les conseillers ont discuté de la nécessité d'adopter une loi sur le bien-être des enfants mi'kmaq et se sont intéressés aux différentes façons d'atteindre cet objectif. Ils ont discuté d'une approche fondée sur l'article 35, qui constituerait un code de protection de l'enfance à l'échelle de la province, plutôt que d'une entente de coordination telle qu'envisagée dans la *Loi sur les enfants, les jeunes et les familles des Premières nations, des Inuits et des Métis*. Ils ont également discuté de l'importance de gérer leurs propres membres. Ils ont fait valoir que l'exclusion de la deuxième génération " créait de l'injustice " et laissait à la communauté le soin de combler les nombreuses lacunes laissées par les membres hors

réserve et non inscrits qui n'ont pas accès au même niveau de financement et de services que les " Indiens inscrits " en vertu de la *Loi sur les Indiens*.

<p>Gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'éliminer les politiques onéreuses et contraignantes telles que l'obligation pour les membres de la NFLD d'immatriculer leurs véhicules à Conne River • Les Mi'kmaq devraient pouvoir bénéficier d'une détaxe sur l'essence. • Besoin de rétablir le point de vente • Le leadership autochtone devrait être reconnu comme un niveau de gouvernement et pas seulement comme une "composante de valeur" • La GRC n'applique pas les règlements - par exemple, la communauté a interdit l'accès à Millbrook à plus de 30 personnes "indésirables".
<p>Santé et questions sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de financement pour continuer à soutenir les membres hors réserve • Besoin de soutien pour faire avancer une loi de la Nation Mi'kmaq sur la protection de l'enfance
<p>Développement économique, terres et ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ATR doit être accéléré • Le MPO doit tenir compte de l'avis des Mi'kmaq dans ses décisions au lieu de les présenter comme un <i>fait accompli</i>. • Le MPO n'agit pas de bonne foi et n'adopte pas une approche fondée sur les droits dans les discussions ; devrions-nous envisager de passer du MPO au CIR ? • À la recherche d'un soutien accru pour atténuer le changement climatique
<p>Justice</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de soutien pour les travailleurs de la justice mi'kmaq - les gens plaident coupable parce qu'ils ne sont pas bien guidés. • Nécessité de financer des programmes de justice réparatrice et des alternatives à l'emprisonnement

	<ul style="list-style-type: none">• Souhaiter le soutien d'un centre de traitement/réadaptation pour les délinquants des Premières nations à faible risque qui seraient mieux servis s'ils étaient réadaptés dans leur communauté d'origine, dans un espace géré par les Premières nations.• Les personnes qui squattent les maisons posent des problèmes de sécurité
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none">• Besoin de soutien pour les infrastructures critiques telles que les conduites d'eau, les routes, etc.• Besoin de soutien pour les infrastructures communautaires• Besoin d'aide pour réparer les infrastructures endommagées par les tempêtes, dont la gravité est due au changement climatique.
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">• Demander l'élimination de la coupure de la deuxième génération et l'établissement de codes d'appartenance pour les Mi'kmaq



NOVA SCOTIA
INDIGENOUS TOURISM
ENTERPRISE NETWORK

RÉSEAU D'ENTREPRISES TOURISTIQUES AUTOCHTONES DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Vue d'ensemble de l'organisation

Le Nova Scotia Indigenous Tourism Enterprise Network (NSITEN) est une organisation qui se consacre à la promotion et au soutien du tourisme autochtone en Nouvelle-Écosse. Son objectif principal est d'améliorer la visibilité et la viabilité des entreprises touristiques autochtones tout en favorisant l'appréciation et la compréhension culturelles chez les visiteurs.

Le NSITEN fournit des ressources, des formations et des possibilités de mise en réseau aux entrepreneurs autochtones dans le secteur du tourisme. Il s'efforce d'aider ces entreprises à développer des pratiques durables et à commercialiser efficacement leurs offres. L'organisation collabore également avec le gouvernement et les partenaires de l'industrie pour créer des politiques et des cadres qui soutiennent le développement du tourisme autochtone.

En mettant en valeur le riche patrimoine culturel et les traditions des communautés autochtones, le NSITEN vise à créer des expériences authentiques pour les touristes, contribuant ainsi à la croissance économique et à la préservation de la culture en Nouvelle-Écosse. En fin de compte, il cherche à renforcer les communautés autochtones par le biais du tourisme tout en promouvant le respect et la compréhension de leur histoire et de leur culture.

NSITEN [se décrit comme,](#)

...une organisation de tourisme culturel à but non lucratif, basée sur le volontariat, qui s'efforce de soutenir la croissance des entreprises de tourisme authentique et culturel et des entreprises communautaires en Nouvelle-Écosse, au Canada.

L'organisation est dirigée par le directeur exécutif bénévole Robert Bernard et est supervisée par un conseil d'administration.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Le sénateur Prosper et son équipe ont rencontré le directeur exécutif Robert Bernard et la présidente du conseil d'administration Catherine Martin.

Le NSITEN est à la recherche d'un financement de base pour faire face aux limitations découlant de sa structure basée sur le bénévolat et de ses problèmes de capacité. Le financement limité entrave également la capacité du NSITEN à s'engager dans des partenariats et nécessite une allocation prudente des ressources limitées. M. Bernard a décrit plusieurs cas où il n'a pas été en mesure de tirer parti d'opportunités de partenariat en raison de contraintes organisationnelles.

Un forum spécifique est nécessaire pour discuter du financement, de la formation et de l'intégration de la culture dans le tourisme. Le NSITEN demande l'élaboration d'un plan d'investissement spécifique pour le tourisme autochtone qui réponde aux besoins de financement pluriannuels avec les agences concernées. Un plan pluriannuel a été soumis à l'ISC et à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, mais il n'a pas donné lieu à des accords de financement durables et adéquats pour répondre aux priorités identifiées.

Les formules actuelles de financement du gouvernement ne tiennent pas non plus compte des obstacles auxquels sont confrontés les artisans et les producteurs autochtones. Par exemple, les fonds sont alloués en fonction du nombre d'entreprises enregistrées dans une région. Or, de nombreux artisans ne sont pas enregistrés en raison d'un manque d'information sur les avantages potentiels de l'enregistrement et sur les exigences accrues en matière de rapports. Actuellement, le NSITEN compte 52 entreprises membres enregistrées au NS Registry of Joint Stocks mais, en réalité, l'organisation a établi des relations avec plus de 300 artisans et producteurs de l'industrie du cottage.

M. Bernard et Mme Martin ont également souligné la nécessité d'une plus grande transparence en ce qui concerne les dépenses de financement. Les données sur la manière dont les fonds fédéraux destinés au tourisme et au développement économique et commercial sont dépensés pour le tourisme, à qui ils ont été attribués, les types d'activités ciblées par les fonds fédéraux et la répartition par province des fonds destinés au tourisme versés aux

organisations nationales sont des exemples du type d'informations recherchées par le NSITEN.

Lors de ses discussions avec l'ISC, M. Bernard a insisté sur le fait que le tourisme culturel, en plus de l'écotourisme, est crucial pour le secteur du tourisme autochtone. Il a expliqué que les communautés ont besoin d'aide pour élaborer des stratégies visant à améliorer l'expérience des visiteurs. Mme Martin et lui-même sont très fiers de la façon dont le NSITEN a fortement contribué à l'établissement de lignes directrices sur l'authenticité de l'artisanat autochtone et à la mise en œuvre d'un programme visant à certifier que les produits sont authentiquement autochtones.

En outre, un appel est lancé en faveur d'une formation interculturelle, de l'emploi de Mi'kmaq dans les centres d'information des visiteurs et du financement du développement de l'infrastructure pour répondre à la croissance du tourisme. Ces demandes s'appuieraient sur les initiatives précédentes du NSITEN qui ont été couronnées de succès.

Le NSITEN soutient l'élaboration de protocoles pour les événements culturels normalisés ; il recherche un financement pour la mise en œuvre de ces protocoles lors des événements culturels mi'kmaq, non seulement à des fins touristiques, mais aussi parce qu'ils sont essentiels pour faciliter le transfert de connaissances entre les générations et contribuer à éduquer les jeunes mi'kmaq à leur langue et à leur culture.

Une autre réussite à souligner est le projet de tourisme Kinu, qui "vise à fournir une éducation informée sur les Mi'kmaqs et les indigènes à tous les étudiants en gestion du tourisme et de l'hôtellerie de l'Université du Mont Saint-Vincent". Élaboré en collaboration avec des conseillers mi'kmaq (dont Mme Martin), ce projet a été financé par le programme d'initiatives sectorielles du gouvernement canadien et est mis en œuvre par l'université Mount Saint Vincent. Le site web de l'université explique que "Kinu, qui signifie "nous/ensemble", s'appuie sur les principes directeurs d'Etuaptmumk (Two-Eyed Seeing)".

<p>Gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de financement de base - limité par le manque de capacité et la nature bénévole actuelle de l'organisation • Le manque de financement limite la capacité du NSITEN à s'engager dans des partenariats avec les parties prenantes intéressées, car il doit faire preuve de discernement dans l'allocation de ses ressources limitées. • Il faut une table spéciale pour discuter du financement, de la formation et de la manière d'intégrer la culture dans le tourisme. • Le gouvernement a besoin d'un plan d'investissement spécifique pour le tourisme indigène - il a fait part de ses besoins de financement pluriannuels à l'ISC et à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. • Les allocations gouvernementales aux régions sont basées sur une formule qui ne tient pas compte des obstacles auxquels sont confrontés les artisans et les producteurs. • Besoin de plus d'informations sur la manière dont les fonds publics sont dépensés dans la région
<p>Développement économique, terres et ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est important de se concentrer sur le "tourisme culturel" plutôt que sur l'écotourisme ; ces discussions sont en cours avec le CSI. • Nécessité de soutenir les communautés dans l'élaboration de stratégies visant à améliorer l'expérience des visiteurs • Besoin de soutien pour la formation interculturelle • Besoin de Mi'kmaq dans les centres d'information pour les visiteurs
<p>Infrastructure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures nécessaires pour accueillir les visiteurs en cas de création/développement d'une industrie touristique au sein de la communauté
<p>Langue, culture et histoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler à l'élaboration de protocoles pour la structure des événements culturels • Le soutien aux manifestations culturelles facilite également le transfert intergénérationnel des connaissances traditionnelles et constitue un autre

Action pour la réconciliation

	moyen de contribuer à l'éducation des jeunes Mi'kmaq à leur langue et à leur culture.
--	---



**ASSOCIATION DES FEMMES
AUTOCHTONES DE
NOUVELLE-ÉCOSSE**

Vue d'ensemble de l'organisation

La Nova Scotia Native Women's Association (NSNWA) est une organisation locale qui défend les droits et le bien-être des femmes autochtones et de leurs familles en Nouvelle-Écosse. Créée dans les années 1970, elle s'intéresse à des questions telles que la violence à l'égard des femmes, l'accès aux soins de santé, l'éducation et les opportunités économiques.

La NSNWA s'efforce d'autonomiser les femmes autochtones par le biais de programmes communautaires, de services de soutien et d'actions de sensibilisation, en collaborant souvent avec d'autres organisations et organismes gouvernementaux afin de promouvoir la justice sociale et l'égalité. Elle joue également un rôle crucial dans la sensibilisation aux défis particuliers auxquels sont confrontées les femmes autochtones et s'efforce de faire entendre leur voix dans les processus d'élaboration des politiques. Dans l'ensemble, la NSNWA s'engage à créer un environnement favorable aux femmes autochtones et à promouvoir leur leadership dans diverses sphères de la société.

[Le site web de](#) l'association précise ce point en expliquant

La Nova Scotia Native Women's Association offre des programmes, des services et un soutien en matière de défense des droits non seulement aux femmes autochtones et aux personnes 2SLGBTQQIA, mais aussi aux femmes, aux filles et aux personnes 2SLGBTQQIA de toute la province, qu'elles vivent dans les réserves ou à l'extérieur. Travaillant principalement à partir de son bureau principal de Truro, nous reconnaissons que pour vraiment servir les femmes autochtones et les personnes 2SLGBTQQIA, nous avons besoin d'une présence plus forte à travers la province et nous avons étendu nos bureaux à Sydney et nous travaillons actuellement à trouver des locaux dans la région de la Vallée.

La NSNWA est un collectif de 16 sections locales réparties dans toute la Nouvelle-Écosse : les 13 communautés des Premières nations, ainsi que les trois zones hors réserve de Halifax, Sydney et South Shore. Chaque

section locale est à la fois autonome et liée à la NSNWA. Les communautés locales élisent leur président, leur vice-président, leur secrétaire et leur trésorier. Le président ou une autre personne désignée siège au conseil d'administration de la NSNWA, qui est un organe directeur chargé de superviser toutes les activités de la NSNWA. Les membres du conseil d'administration se réunissent chaque année en octobre pour discuter et voter sur les affaires de l'organisation.

La NSNWA est dirigée par Dawn McDonald, directrice exécutive. Outre le nouveau centre de la NSNWA à Truro, l'organisation gère également le [Jane Paul Indigenous Resource Centre \(JPC\)](#) à Sydney.

Le JPC est une organisation à but non lucratif qui fournit une variété de soutiens et de services aux femmes indigènes qui vivent à Sydney, hors des réserves et loin des ressources communautaires. Beaucoup d'entre elles se trouvent dans des situations à haut risque : violence, sans-abrisme, pauvreté, toxicomanie, problèmes de santé mentale, relations avec différentes agences, perturbation de la vie familiale, et/ou relations avec le système de justice pénale.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Le sénateur Prosper et son équipe ont tenu deux réunions avec la NSNWA. La première a eu lieu avec la directrice générale Dawn McDonald, qui l'a ensuite invité à les rejoindre dans leur nouveau centre à Truro et à s'entretenir avec le personnel d'encadrement et les chefs de projet. Le sénateur Prosper a été heureux d'accepter cette invitation ; il a visité le nouveau centre et a été impressionné par sa conception réfléchie, fonctionnelle et esthétiquement attrayante. Le centre s'adapte aux besoins spirituels et pratiques des clients, offrant des espaces où les enfants peuvent jouer pendant que les parents et les tuteurs participent aux programmes, ainsi qu'une salle de purification où l'on peut accéder facilement aux médicaments traditionnels. Le terrain du centre comprend un sentier de promenade, un jardin de légumes et d'herbes aromatiques et un espace de jeu pour les enfants. Tout, de l'agencement au

choix des couleurs, en passant par les dispositifs de sécurité, témoigne de la passion et de la réflexion qui ont présidé à la conception du centre.

Depuis plus de 50 ans, la NSNWA soutient les communautés Mi'kmaq en Nouvelle-Écosse. Tout en discutant des problèmes qui touchent leur organisation, ils ont également soulevé des questions relevant de la compétence fédérale qui affectent leur clientèle de manière plus générale.

Comme d'autres organisations autochtones, la NSNWA a un besoin urgent d'augmenter son financement de base pour ses opérations ; le financement de base actuel ne couvre que deux salaires et n'a pas été ajusté pour répondre aux demandes croissantes, pas plus qu'il n'a jamais été ajusté pour tenir compte de l'inflation.

Les limites imposées à la proposition et au financement par projet qui est reçu, créent des lacunes importantes dans les services. La nature inflexible du financement fédéral empêche les organisations comme la NSNWA de soutenir adéquatement les clients dans les logements subventionnés ou de fonctionner dans les réserves. Un appel a également été lancé pour recadrer les critères d'éligibilité afin d'éliminer l'évaluation des revenus comme base de financement. Comme l'a expliqué le personnel de la NSNWA, le coût élevé de la vie, associé à d'autres exigences budgétaires, peut conduire des personnes ayant un emploi bien rémunéré à se retrouver sans abri.

Le personnel a indiqué qu'il était essentiel de renforcer les capacités organisationnelles, notamment en matière de planification stratégique, de recherche et de rédaction de propositions, et qu'il était nécessaire de disposer d'un financement stable et à long terme pour maintenir et développer l'élan de la programmation. Les clients ne sont pas bien soutenus par une série de programmes "ponctuels" qui ne peuvent se poursuivre en raison de l'expiration des flux de financement.

Les membres du personnel sont victimes d'épuisement professionnel en raison de la nature exigeante de leur travail, tandis que les clients sont confrontés à une escalade des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Ces deux groupes ont besoin d'un financement pour bénéficier

d'un soutien adéquat et adapté à leur culture. Il est important de reconnaître que les programmes de santé mentale préventifs sont cruciaux, mais qu'ils ne peuvent pas toujours correspondre au modèle actuel de soutien réactif en matière de santé mentale.

La NSNWA a également expliqué comment les contraintes financières limitent les programmes de santé et de sage-femme, et a reconnu la nécessité d'un soutien supplémentaire pour les hommes et les garçons. Elles ont plaidé pour la restructuration des programmes de soutien aux personnes âgées afin de combler les lacunes identifiées ; certaines personnes âgées, ont-elles indiqué, ne sont pas en mesure d'accéder aux aides à la vieillesse ou au RPC fédéral, ce qui les prive de l'argent nécessaire pour payer la nourriture et les services publics. Ces nécessités de base requièrent un soutien plus solide. La sénatrice Prosper a également appris que les refuges urbains peuvent exposer les femmes à des déclencheurs, à des problèmes de toxicomanie et à la violence, ce qui l'a amenée à demander un financement pour aider la NSNWA à construire des refuges adaptés à la culture dans toute la Nouvelle-Écosse. Le personnel a fait part d'une augmentation notable de la violence familiale depuis COVID-19.

En outre, il existe un besoin pressant d'infirmière praticienne pour aider les clients à accéder à un soutien médical, car il est difficile de mettre les clients en contact avec des médecins ou d'autres professionnels de la santé. D'une manière générale, il est nécessaire de disposer de professionnels de la santé sensibles à la culture.

La réduction de la pauvreté est une priorité essentielle. De nombreux clients de la NSNWA sont des mères célibataires, et la pauvreté est à l'origine de nombreuses appréhensions à l'égard des enfants. Les clients rapportent qu'ils doivent choisir entre acheter de la nourriture ou ne pas payer leur loyer, ce qui les met dans une situation impossible. Dans ce contexte, la NSNWA a plaidé en faveur d'un financement permettant aux clients de bénéficier d'une aide au déplacement afin qu'ils puissent accéder à des programmes et services clés sans charge financière supplémentaire.

L'accès à la terre et à l'eau est une autre demande de l'organisation. Il existe une forte demande pour des programmes culturels et linguistiques, ainsi que pour des initiatives qui enseignent des compétences traditionnelles afin de promouvoir l'autosuffisance, telles que des programmes de boucherie et des programmes basés sur la terre. Le personnel cherche à obtenir des fonds pour ces programmes et des capitaux pour acheter et développer des terres afin de répondre aux besoins de l'organisation et de ses clients.

La NSNWA souhaite également participer à la conception des parcs et des zones de conservation afin qu'ils répondent aux besoins des femmes et des jeunes filles.

Le personnel a demandé de nouveaux codes fonciers pour régler les problèmes découlant des lois sur les [biens immobiliers matrimoniaux dans les réserves](#). Ce problème concerne les propriétés dans les réserves qui sont partagées par un partenaire autochtone et un partenaire non autochtone. Si le partenaire autochtone décède, le partenaire non autochtone ne peut pas rester dans la maison ; si ce partenaire non autochtone élève également des mineurs non membres, ces derniers et les personnes à leur charge seront déplacés.

Dans le dossier de la justice, le personnel a expliqué que le programme de mise en liberté sous caution du Mi'kmaw Legal Services Network avait besoin de fonds. Ils ont déploré le financement limité de la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic sexuel, appelant à des soutiens supplémentaires. Ils ont également discuté de l'importance d'introduire la culture dans les prisons afin de créer des environnements plus favorables à la réadaptation et ont fait part du besoin urgent d'options de logement plus adaptées à la culture et de soutiens globaux pour les personnes prêtes à être remises en liberté. Pour situer le contexte, l'[article 81 de la Loi canadienne sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition](#) permet aux communautés indigènes de conclure des accords avec le gouvernement fédéral pour gérer et exploiter des établissements correctionnels pour les délinquants indigènes. Cet article vise à fournir une approche de l'incarcération plus adaptée à la culture et à la sensibilité, en reconnaissant les besoins uniques des populations

autochtones. Elle souligne l'importance d'intégrer les perspectives et les pratiques autochtones dans le système correctionnel, afin de faciliter la réadaptation et la réinsertion dans la communauté. En donnant ainsi aux communautés autochtones les moyens d'agir, l'article 81 cherche à remédier à la surreprésentation des autochtones dans le système de justice pénale et à promouvoir la guérison par le biais de programmes et de services culturellement adaptés.

L'éventail des logements doit être diversifié, car les programmes actuels de la SCHL sont sursouscrits. L'accès au financement des immobilisations et au soutien opérationnel pour les unités de logement existantes a également été souligné comme étant crucial. Le personnel a expliqué qu'il était essentiel d'augmenter le nombre de refuges pour femmes et de logements d'urgence pour se protéger contre les événements météorologiques, tout en expliquant qu'une redéfinition de l'"itinérance" pour inclure l'"itinérance cachée" était cruciale pour comprendre le nombre réel de sans-abri vivant dans les communautés mi'kmaq. Le sans-abrisme caché "fait référence aux personnes qui vivent temporairement avec d'autres, sans garantie d'un logement permanent. Il s'agit notamment de personnes qui n'ont aucune perspective de logement permanent".²⁰ Il s'agit notamment des personnes qui font du couch-surf ou qui vivent temporairement avec des membres de leur famille ou des amis. Le personnel de la NSNWA a estimé que l'intégration du nombre de sans-abri cachés pourrait potentiellement tripler les chiffres actuels.

La citoyenneté a également été mentionnée comme une question importante pour les clients de la NSNWA. Divers efforts législatifs ont permis de rétablir le "statut" des femmes qui l'avaient perdu en raison d'une discrimination fondée sur le sexe dans le cadre de la *Loi sur les Indiens*. Cependant, ces femmes sont confrontées à des problèmes de réintégration, tels que le manque de logement et de soutien communautaire.

²⁰ "Unveiling a crisis : Hidden Homelessness in Canada (Révélation d'une crise : l'itinérance cachée au Canada). Homeless Cars. <https://www.homelesscars.ca/blog/unveiling-a-crisis-hidden-homelessness-in-canada> 12.02.24

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• Exiger un financement de base plus important pour les opérations - le personnel est financé d'une année sur l'autre<ul style="list-style-type: none">○ Le financement de base actuellement reçu ne couvre que deux salaires et n'a jamais été augmenté.• Les limites imposées au financement laissent des lacunes importantes en matière de services, notamment pour les personnes vivant dans des logements subventionnés.• Nécessité de recadrer les critères d'éligibilité - on ne peut pas continuer à baser le financement sur l'évaluation des revenus• Les limitations imposées par le gouvernement modifient nos projets de manière à ce qu'ils soient différents de l'idée initiale.• Le financement fédéral n'est pas flexible - il ne permet pas à la NSNWA d'aider les personnes vivant dans des logements subventionnés ni d'opérer dans les réserves.• Nécessité de renforcer les capacités au sein de l'organisation - besoins particuliers dans les domaines de la planification stratégique, de la recherche et de la rédaction de propositions• Besoin d'un financement stable et à long terme pour donner un élan à la programmation• Pas d'argent pour une formation adéquate• Besoin de financement pour le soutien administratif• Le financement fédéral impose des exigences lourdes et contraignantes en matière d'établissement de rapports
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none">• Travailleurs confrontés à des problèmes de santé mentale dus à l'épuisement professionnel et à la nature de leur travail

	<ul style="list-style-type: none">• Les clients sont confrontés à des problèmes de santé mentale et de toxicomanie• Les programmes de santé et de formation de sages-femmes sont limités par le financement• Besoin de soutien pour les hommes et les garçons dans les communautés• Les programmes d'aide aux personnes âgées doivent être restructurés pour répondre aux lacunes identifiées• Besoin de plus de soutien pour les besoins de base tels que la sécurité alimentaire et les services publics• Les refuges situés dans les centres urbains exposent les femmes à des déclencheurs, à des problèmes de dépendance, à la violence sexuelle et au racisme.• La santé mentale et la toxicomanie sont des problèmes majeurs pour les clients.• Besoin de soutien pour embaucher une infirmière praticienne - il est difficile d'obtenir un médecin ou un soutien médical pour les clients.• Nécessité de redéfinir le concept de "sans-abrisme" afin d'englober le "sans-abrisme caché" - les chiffres pourraient être multipliés par trois.• Il faut davantage de professionnels de la santé sensibles aux différences culturelles• Augmentation constante de la violence familiale depuis COVID• La réduction de la pauvreté est une priorité essentielle• Pas d'aide au déplacement pour les clients• Les programmes de prévention en matière de santé mentale sont importants ; ils ne peuvent pas se contenter d'être réactifs
--	--

<p>Développement économique, terres et ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'accès à la terre et à l'eau pour la programmation • Ils veulent avoir leur mot à dire dans la conception des parcs et des zones de conservation afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins de leurs clients. • Des codes fonciers sont nécessaires pour remédier aux retombées de la loi matrimoniale
<p>Justice</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le MLSN doit faire financer son programme de cautionnement • Soutenir l'introduction de la culture dans les prisons pour en faire des espaces plus sensibles à la culture afin d'aider à la guérison/réadaptation. • Les fonds alloués à la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic sexuel sont limités • Besoin d'un plus grand soutien pour les logements de l'article 81 - les personnes sont prêtes à être libérées, mais ne peuvent pas l'être sans un programme adapté à leur culture.
<p>Infrastructure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'une variété d'options et de types de logements pour combler les lacunes dans l'éventail des logements - les programmes de la SCHL ont été sursouscrits. • Il faut davantage de centres d'accueil pour les femmes • Besoin de soutien pour un projet de petites maisons • Les mesures prises par le gouvernement fédéral en matière de logement dans le budget seront inaccessibles pour beaucoup de nos clients • Il faut davantage de logements d'urgence pour se protéger contre les événements météorologiques

	<ul style="list-style-type: none">• Besoin d'un meilleur accès au financement en capital• Besoin de financement pour le fonctionnement et l'entretien des unités de logement existantes
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">• Problème majeur pour les femmes - C-31 et S-3 sont des textes législatifs qui rétablissent le "statut" dont elles ont été injustement privées, mais il n'y a pas de logement où retourner et il est difficile de se réinsérer dans les communautés.
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none">• Besoin de soutien pour davantage de programmes culturels et linguistiques• Besoin de soutien pour les programmes qui enseignent les compétences traditionnelles et aident les femmes à devenir plus autonomes (par exemple, le programme de boucherie qui a fait ses preuves).• Besoin de financement pour les programmes terrestres



NATION MI'KMAQ PAQTNKEK

Vue d'ensemble de la Communauté

D'après leur [site web](#),

Le nom Paqtnkek, qui signifie "près de la baie", est une distinction qui souligne l'importance de la baie locale et de ses ressources pour le peuple Mi'kmaw.

La communauté est située près des rives sud du port d'Antigonish, directement à la sortie de l'autoroute 104, à environ 15 minutes de la ville d'Antigonish.

Ils décrivent également leur communauté comme une seule et même entité,

...entourés de magnifiques paysages naturels, notamment de forêts, de lacs et de rivières. Nous sommes fiers de notre culture et de nos traditions, transmises de génération en génération.

Notre communauté accueille diverses manifestations culturelles, notamment des pow-wows, des fêtes traditionnelles et des cercles de tambours. Nous sommes également très attachés à la terre, et de nombreux membres de notre communauté pratiquent la pêche, la chasse et le piégeage. Notre langue, le mi'kmaq, fait partie intégrante de notre culture et nous nous efforçons de la revitaliser au sein de notre peuple.²¹

La communauté possède diverses entreprises commerciales et est "prête à tirer parti des opportunités créées par un nouvel échangeur autoroutier qui augmentera le trafic vers la réserve dans une zone désignée pour le développement commercial"²² en fonction de l'élargissement à quatre voies de l'autoroute 104. Dernière communauté mi'kmaq sur le continent avant d'atteindre Unama'ki (Cap-Breton), les visiteurs peuvent profiter du centre de divertissement, faire des achats dans les entreprises locales et se ravitailler au poste d'essence appartenant à la bande.

²¹ <https://www.paqtnkek.ca/>

²² <https://www.paqtnkek.ca/lands-economic-development/>

La communauté compte plus de 614 habitants et gère dix départements qui supervisent tout, du développement économique à l'emploi et à la formation, en passant par la pêche et bien d'autres choses encore. La communauté est fière de ses liens étroits avec les pratiques culturelles et spirituelles traditionnelles. C'est la communauté d'origine du sénateur Prosper, qui y a également exercé les fonctions de chef avant de devenir chef régional de l'APN pour la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. La communauté est actuellement dirigée par le chef Cory Julian.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Les questions liées à la culture, à l'histoire et à l'identité ont été au cœur des préoccupations des dirigeants de la communauté. Les discussions ont commencé autour du [recours collectif contre l'école fédérale Indian Day School](#). Bien que le processus de règlement ait pris fin le 4 octobre 2023, le chef et le conseil soutiennent que le processus n'a pas été correctement communiqué aux membres de la communauté et que, par conséquent, de nombreuses personnes admissibles et familles de survivants n'ont pas été en mesure d'accéder aux fonds de règlement. La question de la citoyenneté mi'kmaq a également fait l'objet d'une longue discussion : ce sont les Mi'kmaq qui devraient déterminer qui est Mi'kmaq. Actuellement, les écoles et les lieux de travail permettent aux gens de s'auto-identifier, ce qui a donné lieu à plusieurs cas très médiatisés de "pretendians", un terme donné aux personnes non autochtones qui revendiquent faussement leur indigénité. Les conseillers ont expliqué que cette situation privait les Mi'kmaq d'espaces et limitait les possibilités offertes à ceux qui y avaient véritablement droit.

Parallèlement, en raison de l'exclusion de la deuxième génération, des enfants naissent de membres de la communauté et ont un lien clair et démontrable avec la communauté, mais n'obtiennent pas le "statut" en vertu de la *loi sur les Indiens* et ne peuvent donc pas bénéficier des programmes et des services réservés aux "Indiens inscrits". Cette situation crée des disparités au sein des familles et exerce une pression supplémentaire sur les dirigeants des communautés, qui doivent utiliser leurs propres revenus pour combler les lacunes laissées par cette politique discriminatoire. Les participants ont

appelé le gouvernement fédéral à soutenir l'évolution vers la citoyenneté, en confiant aux Mi'kmaq la gestion des listes de membres. Les participants ont souligné la création de Qalipu en 2010, qui a ajouté 64 nouveaux membres à la liste de la bande de Paqtnkek. Il s'agit d'un ajout important à une communauté qui, à l'époque, comptait un peu plus de 500 membres. L'arrivée de nouveaux membres ne s'est accompagnée d'aucun financement supplémentaire, mais d'une obligation de répondre aux besoins et aux droits de chaque nouveau membre.

À cet égard, le chef Julian a soulevé des questions concernant le [Conseil autochtone de Nouvelle-Écosse](#). Il a été expliqué que cette organisation, qui se décrit sur son site comme "l'autorité autonome de la grande communauté des Mi'kmaq/autochtones résidant hors réserve en Nouvelle-Écosse sur le territoire traditionnel des Mi'kmaq", est en mesure de délivrer un passeport de chasse autochtone à ses membres sans qu'il soit nécessaire de vérifier leurs déclarations d'indigénat. Il s'agit clairement d'une politique de deux poids, deux mesures, puisque les communautés Mi'kmaq et les organisations représentatives établies telles que l'Assemblée des chefs Mi'kmaq ne bénéficient pas des mêmes droits et privilèges pour soutenir leurs membres hors réserve et non inscrits.

Le chef et le conseil ont souligné le travail important d'organisations telles que Mi'kmaq Kina'matnewey (MK), qui se concentrent sur l'enseignement de leur histoire et de leur culture aux enfants mi'kmaq. Cela crée un fort sentiment d'identité et d'appartenance qui, à son tour, suscite la fierté et facilite la guérison. Ils estiment que cela fait partie intégrante de la lutte contre le cycle de la toxicomanie et des traumatismes dans les communautés mi'kmaq. C'est pourquoi le chef et le conseil accordent la priorité à l'organisation de rassemblements communautaires ; ils ont demandé au gouvernement fédéral de soutenir l'organisation d'un plus grand nombre de rassemblements culturels qui non seulement facilitent le transfert des connaissances traditionnelles aux jeunes générations, mais contribuent également à informer la population non autochtone de l'histoire des Mi'kmaq et des réalités auxquelles ils sont confrontés. À cet égard, le chef et le conseil

ont souligné et applaudi les divers programmes organisés par l'université St. Francis Xavier, qui se concentrent sur le soutien, l'éducation et l'intégration des étudiants autochtones.

En ce qui concerne le développement économique, la décision du MPO de fermer la pêche à la civelle sans avoir consulté les Mi'kmaq a été au centre des préoccupations. Le chef et le conseil ont contesté la méthode utilisée pour prendre cette décision et ont demandé au MPO de respecter et d'intégrer les connaissances traditionnelles dans son processus décisionnel. De l'avis général, les détenteurs de permis de pêche commerciale font preuve de plus de retenue que les Mi'kmaq. Les définitions de la pêche modérée et de la pêche fondée sur les droits sont confuses, tout comme la gestion des civelles et des anguilles. Bien qu'il s'agisse de la même espèce, elles sont régies par des outils et des plans de gestion distincts. La fermeture de la pêche à la civelle, associée aux contraintes imposées à la pêche à l'anguille, a entraîné non seulement une perte de revenus pour les membres de la communauté, mais aussi une perte du lien traditionnel et spirituel qui les unit à ce secteur. Les membres du Conseil ont souligné la nécessité pour le MPO de travailler avec les détenteurs de savoirs traditionnels afin de s'assurer que les politiques de pêche et les plans de gestion liés aux pêcheries clés (à savoir la civelle, l'anguille et le saumon) protègent la sécurité alimentaire des Mi'kmaq et s'alignent sur leurs principes de conservation traditionnels. Des appels ont également été lancés au gouvernement du Canada pour qu'il donne suite aux recommandations formulées dans le rapport de juillet 2022 du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, intitulé "[La paix sur l'eau : Faire progresser la pleine mise en œuvre des pêches fondées sur les droits des Mi'kmaq, des Wolastoqiyik et des Peskotomuhkati](#)".

La nécessité d'intégrer les connaissances traditionnelles dans les décisions relatives à la conservation a été soulignée lors des discussions sur le moratoire sur l'original mis en place par la province. De nombreux Mi'kmaq ont ciblé des zones de chasse au Nouveau-Brunswick, ce qui pourrait exercer des pressions supplémentaires sur leurs populations. C'est pourquoi il a été

suggéré que ces types de discussions soient abordés dans une perspective nationale mi'kmaq.

Comme toutes les autres communautés visitées, Paqtnkek est aux prises avec des problèmes de toxicomanie et de santé mentale. Ils ont souligné la nécessité d'un accès plus rapide et garanti à des centres de traitement culturellement adaptés, afin de soutenir les membres de la communauté lorsqu'ils sont prêts à changer. Les retards dans l'accès à ces soins peuvent faire la différence entre la guérison et la rechute. Actuellement, [Eagle's Nest Recovery House](#), à Sipekne'katik, est le seul centre de traitement dirigé par des Mi'kmaq en Nouvelle-Écosse continentale ; il compte 20 lits et une longue liste d'attente. Les programmes provinciaux, en revanche, sont des programmes de désintoxication qui ne proposent pas de traitements tenant compte des spécificités culturelles. Il en résulte un taux élevé de rechute.

Le chef et le conseil ont discuté non seulement de la nécessité d'un autre centre culturellement adapté dans leur région, mais aussi de la nécessité de soutenir le développement des capacités afin qu'il y ait davantage de Mi'kmaq dans le domaine des soins de santé. Dans la communauté, le taux d'incidence des maladies cardiaques, du diabète, des psychoses, de la dépression, de l'anxiété et d'autres maladies chroniques est élevé ; l'espérance de vie moyenne d'un membre de la communauté est de 54 ans. Le manque d'accès aux services appropriés est exacerbé par le fait que certains dispositifs vitaux, comme une pompe à insuline, ne sont pas couverts par les services de santé non assurés (SSNA), d'où la nécessité de revoir le système et de combler ces lacunes. Des drogues plus dures pénètrent dans les communautés et entraînent des problèmes de santé supplémentaires, comme la propagation du VIH/sida. On n'en parle pas souvent, mais il faut s'en préoccuper, affirment-ils.

Il est difficile de répondre à ces préoccupations en matière de santé et de sécurité lorsque la GRC n'est pas disposée à faire respecter les règlements, ce qui permet à des individus qualifiés d'"indésirables" de rester dans la communauté et à d'autres de squatter les logements de la bande, les transformant en repaires de drogués que les dirigeants de la communauté

ne sont pas en mesure de gérer. Certains ont également souligné qu'il serait utile de pouvoir partager des informations sur les personnes interdites dans les différentes communautés.

Cela ne veut pas dire que le chef et le conseil demandent une présence accrue de la GRC lorsqu'il s'agit de traiter avec les Mi'kmaq qui ont des interactions avec le système judiciaire. Dans ces cas, les dirigeants préconisent davantage d'approches de justice réparatrice axées sur des services intégrés visant à réduire la récidive et sur des logements supervisés. Ils estiment que les Mi'kmaq qui entrent dans les circuits de la justice ou de la protection de l'enfance bénéficieraient de programmes dirigés par les Mi'kmaq et axés sur les principes et les valeurs traditionnels pour les aider à ne pas devenir dépendants des drogues ou à ne pas tomber dans des schémas néfastes. Ils ont également demandé un soutien plus concret pour les parents qui ont des difficultés en raison de traumatismes intergénérationnels.

Les besoins en matière de logement sont exacerbés par les squatters et les multiples incendies de maisons qui auraient pu être évités dans la communauté. Ces facteurs ont également entraîné une augmentation des primes d'assurance qui sont devenues inabordables pour la communauté. Bien que Paqtnkek ait demandé à bénéficier d'un financement dans le cadre d'initiatives telles que l'initiative de logement rapide, le chef Julian affirme que l'obligation de démontrer une participation initiale dans le projet désavantage les petites bandes. Celles-ci connaissent une croissance rapide et, comme nous l'avons déjà mentionné, les programmes sociaux et de santé exigent de plus en plus de revenus autonomes, ce qui laisse peu de liquidités à consacrer à l'infrastructure. Le chef a clairement indiqué que de telles exigences en matière de programmes sont discriminatoires et a demandé qu'un processus plus équitable soit mis en place. D'autres bandes plus importantes ont pu obtenir un financement à 100 %, alors que Paqtnkek, a-t-il soutenu, a reçu le strict minimum.

Compte tenu des nombreux problèmes importants et complexes auxquels la communauté est confrontée, Paqtnkek devrait être en mesure de maximiser

toutes les sources de financement disponibles pour répondre aux besoins de ses membres. Cependant, la communauté n'a pas accès au financement des programmes provinciaux en matière de santé, d'éducation, de justice et d'autres domaines relevant généralement du mandat provincial, car elle est considérée comme une terre de la Couronne fédérale. Pourtant, elle ne reçoit pas suffisamment de fonds fédéraux pour répondre aux besoins de tous ses membres, car certains vivent hors réserve et d'autres n'ont pas de "statut". Par conséquent, ces membres de la communauté sont pris dans un "trou noir" juridictionnel qui les laisse sans soutien. La communauté voit également sa capacité à gouverner et à répondre à ces préoccupations diminuer, car le bureau de la bande n'est pas en mesure de faire face à la concurrence en matière de salaires, ce qui l'amène à perdre des membres clés de son personnel.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Nous devons identifier et clarifier la différence entre les droits individuels et les droits collectifs - y a-t-il des limites aux droits collectifs s'ils ont un impact sur les droits de l'individu ? • La GRC n'applique pas les règlements, y compris la liste des personnes interdites de séjour dans la communauté <ul style="list-style-type: none"> ○ Il serait utile que les communautés puissent savoir qui est banni et où. • La communauté ne peut pas accéder aux programmes provinciaux en matière de santé, d'éducation, de justice, etc. car les terres de réserve sont considérées comme des terres publiques fédérales. • Perte de capacité en raison de l'impossibilité d'être compétitif sur le plan des salaires
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Faire face aux addictions et aux problèmes de santé mentale

	<ul style="list-style-type: none">• Nécessité d'un accès plus rapide à des centres de traitement culturellement adaptés• Nécessité de renforcer les capacités des Mi'kmaq dans le domaine de la santé• Les communautés sont confrontées à un problème de VIH/sida dont on parle peu.• Nécessité d'un soutien accru à l'aide sociale à l'enfance• Incidence élevée de maladies cardiaques, de diabète, de psychose, de dépression, d'anxiété et d'autres maladies/conditions chroniques• L'espérance de vie moyenne est proche de 54 ans.• Certains dispositifs vitaux, comme les pompes à insuline, ne sont pas disponibles car ils ne sont pas pris en charge par les SSNA - cela doit changer.• Les jeunes devraient être placés dans des foyers qui les soutiennent et qui respectent les valeurs des Mi'kmaq, afin d'éviter qu'ils ne deviennent dépendants de la drogue.• Les parents ont besoin d'un soutien pratique lorsqu'ils sont confrontés à un traumatisme intergénérationnel.
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none">• Pêche à la civelle - pas assez de consultation avant la décision de fermer la pêcherie<ul style="list-style-type: none">○ Les décisions concernant les ressources doivent tenir compte des connaissances traditionnelles• La sécurité alimentaire est menacée parce que le gouvernement a tendance à favoriser l'industrie dans ses décisions et son processus décisionnel.

Justice	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de soutenir les centres de réduction des dommages et de réhabilitation - se concentrer sur la justice réparatrice • Lutte contre les squats et les toxicomanes au sein de la communauté en raison de l'impossibilité d'expulser ou d'appliquer les règlements.
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut davantage de logements, mais les petites communautés sont désavantagées dans les programmes de financement fédéraux tels que l'initiative pour le logement rapide, qui favorise ceux qui sont en mesure d'investir davantage de capitaux au départ. • La perte de stocks due à des incendies évitables a mis une pression supplémentaire sur le besoin de logement. • Faire face à des tarifs d'assurance élevés et difficiles à assumer
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • "Prétendants" - des personnes qui prennent des espaces à notre peuple ; il ne faut pas permettre aux personnes de s'identifier, elles doivent pouvoir prouver leur lien avec la communauté. • La coupure de la deuxième génération conduit à ce que les enfants des membres de la communauté n'aient pas de statut. • Nécessité d'avancer sur la question de la citoyenneté • Comment le Native Council of Nova Scotia vérifie-t-il les revendications d'indigénité ? • C-3 (la création de Qalipu) a ajouté 64 membres supplémentaires à la communauté, sans nouveau financement.
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de rouvrir la procédure de règlement du recours collectif contre l'école fédérale

	<p>Indian Day School, car de nombreux membres de la communauté ont été oubliés.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les programmes qui encouragent le sentiment d'identité - comme MK - suscitent la fierté qui, à son tour, favorise la guérison.• Besoin d'un soutien financier pour davantage de rassemblements communautaires• Il faut des programmes qui permettent au grand public de mieux connaître les Mi'kmaq.
--	--



PREMIÈRE NATION DE PICTOU LANDING

Vue d'ensemble de la Communauté

Le site web de la communauté indique que

La Première nation de Pictou Landing (PNLP) est une communauté mi'kmaq située au nord de Trenton, sur la rive sud du détroit de Northumberland, en Nouvelle-Écosse. La PNLN possède environ 2014 acres de terres de réserve. Bien que ces terres semblent abondantes, elles ne se prêtent pas toutes à des activités de développement, y compris le développement économique. En plus du paysage existant, Pictou Landing possède 4465 acres de terres supplémentaires qui ont été acquises au cours des années suivantes.

La Première nation de Pictou Landing compte environ 666 membres, dont environ 500 résident dans la réserve, et plus de la moitié de la communauté a un emploi. Le conseil de bande est composé d'un chef élu et de six conseillers. Le chef et les conseillers sont élus pour un mandat de deux ans. Le chef et le personnel sont responsables de l'administration de la bande. La bande emploie environ 75 personnes à temps plein et, avec l'ajout de services saisonniers et de services à revenus propres, le nombre d'employés de la bande peut atteindre 200 en haute saison. Les responsabilités sont les suivantes : santé, affaires sociales, éducation, ressources humaines, finances, travaux d'investissement, développement économique et communautaire, pêche, développement des terres et des projets et communications.

La PNLN est dirigée par la chef Tamara Young et abrite la chef régionale Andrea Paul qui, avant de devenir chef régionale, a longtemps été chef de la communauté.

La saga de la pâte à papier du Nord

Au centre de ces discussions se trouvaient les retombées d'un différend de longue date entre la PLFN et Northern Pulp (une société appartenant à Paper Excellence, basée en Colombie-Britannique), dont l'usine de pâte à papier déversait 90 millions de litres d'effluents par jour depuis 52 ans dans l'installation de traitement des effluents de Boat Harbour, "où ils passent du

temps dans deux bassins de décantation, un bassin de stabilisation de l'aération et ensuite dans le lagon de Boat Harbour lui-même". Elles s'y stabilisent pendant environ trois semaines avant d'être rejetées dans le détroit de Northumberland.²³ " Boat Harbour est également connu sous le nom d'A'se'K ou " l'autre pièce ", et était un " estuaire de marée vierge "²⁴ qui était au cœur du mode de vie des Mi'kmaq pour les résidents de la PNL. Cette bataille de plusieurs années entre les Mi'kmaq et Northern Pulp a fait l'objet d'un documentaire de CBC POV, "[The Mill](#)".

La longue histoire est résumée de manière concise [dans cet article du 10 juillet 2020 dans The Narwhal](#),

Scott Paper a construit Northern Pulp en 1967, des décennies avant l'arrivée de Paper Excellence. À l'époque, Scott Paper a affirmé aux chefs de la Première nation de Pictou Landing que l'eau serait claire et qu'il n'y aurait pas d'odeur, et a versé à la nation une somme forfaitaire de 60 000 dollars pour la pêche perdue. Puis les déchets liquides ont commencé à être pompés, s'accumulant dans des étangs mousseux, blancs et odorants.

La nation a commencé à faire pression dans les années 1980, et dans les années 1990, la province a promis de trouver une alternative au déversement des déchets de l'usine dans l'estuaire.

En 2010, après des années d'attente, la Première nation de Pictou Landing a intenté une action en justice contre la province et Northern Pulp, que Paper Excellence a acquise un an plus tard. Puis, le 10 juin 2014, une fuite d'effluents a déversé 47 millions de litres d'eaux usées non traitées sur des cimetières mi'kmaq. La Première nation a mis en place un blocus à l'usine, exigeant une date de fermeture officielle.

²³ Baxter, Joan. "Depuis plus de 50 ans, les déchets des usines de pâte à papier contaminent les terres de la Première nation de Pictou Landing en Nouvelle-Écosse. CBC Docs POV. <https://www.cbc.ca/cbcdocspov/features/for-50-years-pulp-mill-waste-has-contaminated-pictou-landing-first-nations>

²⁴ Ibid.

En réponse au blocus, mené par l'ancien chef Paul et des membres de la communauté locale, et avec le soutien d'autres chefs Mi'kmaw, la province de Nouvelle-Écosse a adopté en 2015 le [Boat Harbour Act](#), qui exige la fermeture de l'installation de traitement des effluents de Boat Harbour.

Cette décision a fortement divisé les habitants du comté de Pictou. Alors que les Mi'kmaq protestaient contre les installations de Boat Harbour, Northern Pulp menaçait de fermer l'usine. À première vue, deux camps se sont formés : l'un pour la protection de l'environnement et l'autre pour la protection des emplois. Pourtant, il est rare que les choses soient aussi tranchées. De nombreux habitants de la région, y compris des membres du PLFN, comptaient sur l'usine pour créer des emplois. Cependant, le développement économique doit être équilibré avec la protection de l'environnement et - comme l'ont contesté le chef de l'époque, Andrea, les anciens et les membres concernés de la communauté - les Mi'kmaq ont le droit de jouir d'un air et d'une eau propres, comme tout autre Canadien.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Une grande partie de la discussion a porté sur le projet d'assainissement du port de plaisance. Selon le plan proposé, les boues seraient draguées, placées dans des "géotubes", puis déshydratées avant d'être transférées vers un site d'entretien. Cependant, des inquiétudes subsistent quant à l'emplacement de ce site de maintenance ; les boues étant très toxiques, les Mi'kmaq se sont opposés à l'emplacement proposé (à moins de deux kilomètres d'un système de puits). La proposition déclencherait également des procédures d'évaluation fédérales, ce qui, selon la province, rendrait l'assainissement trop long et trop coûteux, ce qui a conduit certains au sein de la province à insinuer que l'assainissement n'aurait pas lieu. Don Francis, aîné, conseiller et membre du Grand Conseil, a déploré le fait que toutes les propositions faites par le PLFN lors de ses réunions avec la province aient été rejetées. Cela a conduit à un accord général des participants pour demander plus de contrôle et un rôle formel dans l'examen et l'autorisation de tous les projets et initiatives proposés qui pourraient avoir un impact sur la communauté.

Depuis, Northern Pulp a conclu un accord avec la province et cherche à rouvrir son usine dans une autre région de la Nouvelle-Écosse. Un accord de principe a été annoncé par la province le 23 mai 2024 "qui verrait l'entreprise abandonner son combat juridique pour rouvrir l'usine fermée d'Abercrombie Point".²⁵ Les réactions à cette nouvelle ont été mitigées : les Mi'kmaq et les pêcheurs locaux ont célébré la décision et le maintien de la protection de Boat Harbour, tandis que les dirigeants de la municipalité voisine du comté de Pictou ont déploré la perte de plus de 300 emplois bien rémunérés. Pendant ce temps, à Liverpool, les membres de la communauté sont pleins d'espoir, car Paper Excellence a indiqué qu'elle entreprendrait une étude de faisabilité pour une éventuelle nouvelle usine de pâte à papier à proximité de l'ancienne usine de Bowater, dans la ville voisine de Brooklyn, en Nouvelle-Écosse.

La volonté de respecter l'environnement ne signifie pas que la PLFN est opposée au développement. En fait, la communauté souhaite s'engager dans une pêche de subsistance plus modérée et adopte une approche régionale du développement économique afin de ne pas entrer en concurrence avec d'autres communautés. Selon le chef Young, un contrôle accru et un véritable partenariat dans les projets de développement permettraient d'atténuer le racisme environnemental dont la PNLN a souffert jusqu'à présent.

Dans une interview accordée à la CBC, Michelle Francis-Denny, chargée de liaison avec la communauté pour le [projet d'assainissement de Boat Harbour](#), a envisagé le lien entre la perte d'A'se'k et les mauvais résultats sociaux et sanitaires auxquels sont confrontés les membres de la communauté. "Nos taux de suicide seraient-ils aussi élevés ? Nos taux de toxicomanie et d'alcoolisme ? Nos taux de chômage ? "Nous avons été privés de la possibilité

²⁵ CBC News. "Pictou County, Liverpool react to Northern Pulp settlement deal"
<https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/northern-pulp-government-settlement-agreement-reaction-1.7212657> 23.05.24

de vivre dans un environnement sain. Nous nous sommes adaptés pour survivre".²⁶

En effet, les dirigeants de la communauté ont souligné le fait que la PNL est confrontée à des problèmes de toxicomanie et de santé mentale. Ils ont plaidé en faveur de l'accès à des centres de traitement plus adaptés à la culture et à davantage de programmes pour les jeunes hommes. Le chef Young a souligné la réussite d'un programme actuellement en place à Paqtnkek.

La prestation de services aux membres de la PNL est compliquée par deux facteurs : le manque de financement pour les membres vivant hors réserve et l'absence de couverture pour les membres sans statut en raison de l'exclusion de la deuxième génération.

La justice est un autre domaine de préoccupation étroitement lié à la santé. Les agents de la GRC semblent avoir une approche "tirer d'abord" pour résoudre les crises de santé mentale, d'où la nécessité de mettre en place davantage de programmes de justice réparatrice et de créer une police ou une force de sécurité micmaque. On signale des cas de "suicide par la police",

Terme utilisé par les forces de l'ordre pour décrire un incident au cours duquel un individu suicidaire adopte intentionnellement un comportement criminel mettant sa vie en danger en utilisant une arme létale ou ce qui semble être une arme létale en direction des forces de l'ordre ou des civils afin de provoquer spécifiquement les agents à tirer sur l'individu suicidaire en cas de légitime défense ou pour protéger les civils.²⁷

En outre, les agents de la GRC refusent d'appliquer les règlements municipaux, ce qui a conduit à demander le financement d'agents chargés

²⁶ Baxter, Joan. <https://www.cbc.ca/cbcdocspov/features/for-50-years-pulp-mill-waste-has-contaminated-pictou-landing-first-nations>

²⁷ Hutson, H.R., Anglin, D. et al. "Suicide by cop". National Library of Medicine, National Center for Biotechnology Information. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/9832661/> Décembre 1998.

de l'application des règlements afin d'alléger la charge de l'application des règlements qui incombe au chef et au conseil.

La communauté étudie les moyens de résoudre ces problèmes en adoptant une approche nationale ; elle a engagé une discussion sur la manière dont le chef et le conseil peuvent travailler avec le Grand Conseil pour faire face à ces problèmes communs auxquels les communautés sont confrontées.

Parmi les autres priorités de financement identifiées par le chef et le conseil figurent le logement et les programmes visant à préserver la culture, les connaissances traditionnelles et l'histoire des Mi'kmaq. Il faut également réparer les torts historiques, les participants soulignant que des personnes ont été oubliées dans le cadre du [recours collectif contre l'école fédérale Indian Day School en](#) raison d'un manque général d'information et de communication.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • La GRC n'appliquera pas nos règlements <ul style="list-style-type: none"> ○ Il faut financer la création d'un poste d'agent des règlements, car c'est au chef et au conseil qu'il incombe d'assurer l'application des règlements. • Discussion sur la façon dont le chef et le conseil peuvent travailler avec le Grand Conseil • Besoin de soutien pour les membres des communautés vivant dans les réserves et hors des réserves
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • La communauté est confrontée à des problèmes de toxicomanie et de santé mentale • Besoin d'un meilleur accès à des centres de traitement culturellement adaptés • Besoin de plus de programmes et de soutien pour les jeunes hommes
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Vouloir s'engager davantage dans la pêche de subsistance modérée • Ont été confrontés à un racisme environnemental sévère

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Des efforts considérables pour assainir les sites contaminés, mais des retards et des barrages routiers • Nous voulons avoir davantage notre mot à dire sur les projets concernant notre territoire et ses environs et jouer un rôle plus formel dans l'examen et l'autorisation des projets. • Adopter une approche régionale du développement économique afin de ne pas entrer en concurrence avec d'autres communautés
Justice	<ul style="list-style-type: none"> • Vouloir sa propre force de police/sécurité • La GRC ne réagit pas de manière appropriée aux crises de santé mentale - son premier réflexe est de tirer • Il faut davantage de programmes de justice réparatrice
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de plus de logements
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de supprimer le seuil de la deuxième génération
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Les députés veulent un soutien pour préserver la culture, les connaissances traditionnelles et l'histoire des Mi'kmaq • Action de classe de l'externat - des personnes ont manqué à l'appel



**PREMIÈRE NATION
POTLOTEK**

Vue d'ensemble de la Communauté

Selon [Wikipedia](#),

La Première nation de Potlotek... est une communauté mi'kmaq du nord-est de la Nouvelle-Écosse. La communauté est située dans le comté de Richmond, en Nouvelle-Écosse, au Canada. En août 2023, la Première nation comptait environ 837 membres vivant à l'intérieur et à l'extérieur de la réserve.

Elle est dirigée par le chef Wilbert Marshall, dont les idées novatrices et avant-gardistes l'ont amené à promouvoir la création de l'Autorité de l'eau des Premières nations de l'Atlantique (AFNWA), le premier service public autochtone d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées du pays. Il a poursuivi la création de l'AFNWA après que sa communauté eut fait la une des journaux pour la mauvaise qualité de son eau potable.

Aujourd'hui, [l'AFNWA se décrit](#) comme "le fer de lance du progrès, de l'innovation et d'une solution à long terme pour la gestion de l'eau et des eaux usées dans toutes les communautés des Premières nations de l'Atlantique", tandis que M. Potlotek continue d'aller de l'avant en recherchant différentes possibilités de développement économique, telles qu'un poste d'essence, un magasin de cannabis et bien plus encore.

Chapel Island est une petite île qui fait partie de la réserve. Depuis des siècles, elle est un lieu de rassemblement pour le Grand Conseil. Alors que les Mi'kmaq y enterraient leurs proches, elle est devenue un lieu de rassemblement important pour la nation et abrite une église, une scène en plein air et de nombreuses cabanes.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Le sénateur Prosper et son équipe ont rencontré le chef, le conseil et le gestionnaire de la bande.

Le chef Marshall a surtout pensé aux possibilités de tirer parti du développement économique. Il a l'intention de créer sa propre gravière et de travailler à la création d'un centre de travaux publics en collaboration avec

les communautés voisines. Le chef et le conseil ont mis l'accent sur l'accélération des processus d'ajouts aux réserves (ATR), car l'amélioration de l'accès aux terres est considérée comme essentielle pour débloquer les opportunités de développement économique. En outre, la communauté cherche à acquérir davantage de casiers tout en faisant face à l'animosité persistante dans le secteur de la pêche au homard. Le chef Marshall a également indiqué que Potlotek étudiait les possibilités de financement pour soutenir la participation à des projets d'énergie renouvelable, soulignant ainsi son engagement en faveur du développement durable et de la gestion des ressources.

À cet égard, le chef de bande de Potlotek a souligné que les processus de consultation de la Nouvelle-Écosse, qui sont actuellement ignorés, devaient être davantage respectés. Il a insisté sur l'importance d'inclure les Mi'kmaq dès le départ et de veiller à ce que les consultations ne soient pas précipitées.

Le chef et le conseil ont également souligné l'importance de partager des informations avec d'autres Premières nations et d'envisager des accords de partage des ressources et des recettes fiscales avec la province. Ils ont clairement indiqué que la province, les Mi'kmaq et l'ARC devaient se rencontrer pour discuter du rétablissement des exemptions fiscales aux points de vente. Bien que les Mi'kmaq aient été contraints de s'installer dans les réserves modernes, le chef et le conseil constituent un niveau de gouvernement et, à ce titre, les gouvernements doivent traiter les communautés des Premières nations sur un pied d'égalité avec les autres gouvernements.

Les dirigeants de la communauté ont souligné le besoin urgent d'améliorer les services de santé mentale et de soutien aux jeunes, en mettant l'accent sur les psychologues scolaires pour aider les enfants confrontés à des difficultés. Il a été suggéré de créer un centre de soutien pour les personnes souffrant de troubles mentaux. En outre, la communauté cherche à prendre en charge la prestation des services de santé non assurés (SSNA), car la façon dont le programme est actuellement administré pose problème. Trop de services et de médicaments se voient refuser un financement, alors qu'il

n'existe aucun recours clair et simple pour ceux qui souhaitent contester cette décision. Le programme n'exige pas non plus que les prestataires facilitent la facturation directe, ce qui oblige les patients à payer d'avance et à attendre un éventuel remboursement.

Le chef Marshall a expliqué que, même si le financement par habitant ne permet pas de soutenir les membres sans statut, la communauté utilise ses propres revenus pour soutenir ses membres. La coupure de la deuxième génération doit être rectifiée.

Les membres du Conseil ont ajouté qu'il fallait faire davantage pour améliorer la disparité salariale entre les enseignants dans les réserves et hors des réserves.

L'amélioration des infrastructures est une priorité majeure en raison d'une liste d'attente de 200 logements, de nombreux membres de la communauté souhaitant y retourner, y compris ceux qui viennent de terminer leurs études.

La préservation de la langue et de la culture sont des priorités importantes pour Potlotek, et les membres du conseil décrivent le besoin d'un centre culturel. Le chef Marshall a également évoqué la nécessité d'obtenir un soutien gouvernemental permanent pour les événements culturels organisés à Chapel Island. Les coûts de fonctionnement et d'entretien des routes, de l'infrastructure maritime et d'autres coûts connexes sont actuellement supportés par Potlotek. Cependant, étant donné l'importance culturelle de ces événements pour la nation, un financement externe devrait être disponible. Les dirigeants de la communauté plaident également en faveur d'un financement pour le Nid d'apprentissage, une initiative locale d'éducation de la petite enfance, des enseignements basés sur la terre et des soutiens linguistiques supplémentaires afin d'enrichir les opportunités culturelles et éducatives.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• Il faudrait partager l'information avec d'autres communautés
-------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration des questions relatives aux accords de partage des ressources et des recettes fiscales • Réinstauration des points de vente • Le gouvernement devrait traiter les communautés des Premières nations sur un pied d'égalité avec les municipalités • Le processus de consultation des Mi'kmaq pose des problèmes - il n'est pas respecté/nous ne sommes pas inclus dès le départ.
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de plus de soutien en matière de santé mentale • Besoin de plus de soutien pour les jeunes • Utilisation de recettes propres pour soutenir les membres sans statut • Les enseignants dans les réserves ne sont pas payés de la même manière que ceux qui sont hors réserve • Besoin d'un centre d'aide aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale ou en détresse • Vouloir prendre en charge la prestation des services des SSNA • Besoin le plus important = psychologues scolaires pour soutenir les enfants • Il faut davantage de programmes pour occuper les jeunes - ils commencent à se droguer et à fumer trop tôt.
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Vouloir avoir sa propre gravière et son propre centre de travaux publics avec d'autres communautés • Nécessité d'accélérer les ATR - un meilleur accès à la terre débloquera des opportunités de développement économique

	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de plus de pièges ; toujours confronté à beaucoup d'animosité • Chercher à obtenir un financement pour soutenir la participation à des projets d'énergie renouvelable
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Difficile de construire des maisons sur de l'argile • L'infrastructure, une priorité majeure • Liste d'attente de 200 logements - beaucoup de membres de la communauté veulent revenir, y compris ceux qui partent pour leurs études et veulent revenir lorsqu'ils sont diplômés. • Construire un centre culturel
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'aborder la question de la coupure de la deuxième génération
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'un soutien continu des gouvernements provincial et fédéral pour l'entretien nécessaire au soutien des événements culturels à Chapel Island, y compris la Pentecôte et la Mission. • Recherche de financement pour l'éducation de la petite enfance (Learning Nest) • Besoin d'un financement de programme pour soutenir les enseignements à terre • Besoin de supports linguistiques supplémentaires



SIPEKNE'KATIK

Vue d'ensemble de la Communauté

Sipekne'katik se décrit comme "une communauté très unie qui met l'accent sur l'éducation et la santé". Son site web donne un aperçu de la situation :

En 2013, notre communauté (communément appelée Indian Brook ou Première nation de Shubenacadie) a récupéré son nom autochtone traditionnel, Sipekne'katik, qui signifie "là où poussent les pommes de terre sauvages".

Sipekne'katik est l'un des sept districts géographiques de Mi'kma'ki - le territoire ancestral et non cédé des Mi'kmaq. Nous sommes l'un des sept districts Mi'kma'ki qui possèdent environ 1 400 hectares de terres, dont 408,3 hectares à New Ross, 43,5 hectares à Pennal, 19, 412 hectares à Shubenacadie, 55,7 hectares à Wallace Hills et 690 acres de terres en fief simple.

La communauté compte près de 3 000 membres et est l'une des plus grandes communautés mi'kmaq de la province. Lors de la centralisation, Eskasoni et Sipekne'katik ont été les deux réserves dans lesquelles les Mi'kmaq ont été relogés.

Actuellement, le chef Michelle Glasgow dirige un conseil,

...axé sur l'amélioration de la viabilité économique de notre communauté et de ses membres. Grâce à un plan stratégique et à des initiatives de la société de développement économique, la bande améliore le niveau de vie de ses membres en fournissant des biens et des services essentiels, des services de santé et de bien-être, des infrastructures et des soutiens sociaux.

Les entreprises de la bande comprennent le tabac, deux établissements de jeux, une pêcherie de subsistance modérée et un poste d'essence. Elle prévoit également d'ouvrir un point de vente de cannabis à Hammonds Plains. La communauté fournit jusqu'à 25 % du coût total de l'élaboration d'un plan d'affaires aux entrepreneurs de la communauté et les aide à accéder à des financements externes.

De 1929 à 1967, l'ancien [pensionnat indien de Shubenacadie](#) a été le seul pensionnat indien des provinces maritimes.

Le pensionnat indien de Shubenacadie faisait partie du système des pensionnats, dans le cadre duquel le gouvernement canadien et certaines églises et organisations religieuses collaboraient pour assimiler les enfants autochtones dans le cadre d'un effort plus large visant à détruire les cultures et les identités autochtones, et à supprimer les histoires autochtones. En 2015, la Commission de vérité et de réconciliation a qualifié cette politique de génocide culturel. De nombreux survivants et descendants de Shubenacadie parlent de génocide.

Le bâtiment n'existe plus, mais une plaque commémorative marque le site, qui est "un lieu de souvenir et de guérison pour certains survivants et leurs descendants, qui souhaitent préserver l'histoire des pensionnats indiens dans les Maritimes".

Résumé des discussions et des questions soulevées

Le chef Glasgow, les membres du conseil et le gestionnaire de la bande ont participé aux discussions. Sipekne'katik est une communauté qui se concentre clairement sur la voie à suivre. Il est évident que les dirigeants de la communauté ont consacré beaucoup de temps et d'efforts à la recherche de solutions aux obstacles qu'ils ont rencontrés ; par conséquent, des demandes très précises ont été formulées.

Sipekne'katik's gère deux pêcheries : la pêche au homard à des fins alimentaires, sociales et cérémonielles et la pêche fondée sur les droits. Bien qu'ils disposent de plans de gestion assortis de règles et de règlements et qu'ils gèrent des étiquettes de pêche pour les deux pêches, les pêcheurs de la communauté continuent d'être harcelés par les agents du ministère des Pêches et des Océans. En conséquence, le Conseil a proposé que le Canada accepte les recommandations formulées dans le rapport de juillet 2022 du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, intitulé "[La paix sur l'eau](#)", et qu'il agisse en conséquence : [Faire progresser la pleine mise en](#)

[œuvre des pêches fondées sur les droits des Mi'kmaq, des Wolastoqiyik et des Peskotomuhkati](#) ".

En particulier, les membres du Conseil ont demandé que la mise en œuvre de la pêche fondée sur les droits soit transférée du MPO à la CIR, conformément à la recommandation 7.

Le processus lent et fastidieux des ajouts aux réserves (ATR) est un autre obstacle qui limite les possibilités de développement économique de la communauté. Les membres du conseil ont raconté l'histoire de Wallace Hills. La demande d'ATR a été initiée en 1990, mais les charges de tiers (réclamations faites contre la propriété par des parties extérieures) et les formalités administratives excessives ont ralenti le processus. Aujourd'hui, la communauté ne peut pas construire sur la propriété parce qu'une école a été construite alors que la demande d'ATR était encore en cours et qu'une nouvelle évaluation environnementale doit être réalisée. Un autre ATR résultant du [règlement de 1919](#) a été lancé en 2018. Les dirigeants de la communauté ont exercé de fortes pressions pour obtenir un délai accéléré de six mois, qui a été accepté puis violé par le gouvernement.

Le chef et le conseil ont également souligné l'importance de réintroduire le système de point de vente afin d'éviter les inconvénients liés au fait que tout doit être livré à la communauté pour bénéficier de l'exonération fiscale. Il a été suggéré que le système soit laissé à la discrétion du vendeur.

Malgré certains obstacles, Sipekne'katik poursuit et diversifie ses projets de développement économique, notamment en participant aux secteurs de la pêche commerciale et de l'énergie éolienne.

Les participants ont fait part de leur frustration quant à l'accès au financement fédéral pour les projets et les initiatives. Ils ont parlé d'un projet de développement économique pour lequel ils ont tenté de demander 30 % du coût d'acquisition, évalué à 810 000 \$, mais leur demande a été rejetée. Ils ont parlé d'un projet de centre linguistique et culturel pour lequel ils cherchaient à obtenir un soutien financier afin de revitaliser et de récupérer leur langue ; la demande pour ce projet est de 3 millions de dollars. Ils ont

également discuté de la nécessité d'apporter un soutien adapté à la culture des Mi'kmaq qui sont incarcérés ou qui passent par le système judiciaire. Le budget 2021 a mis de côté 21,5 millions de dollars sur cinq ans "[pour soutenir la fourniture d'informations et de ressources juridiques adaptées à la culture et pour piloter des services de conseils juridiques pour les communautés racialisées à travers le Canada](#)". Ils avaient demandé 500 000 dollars pour soutenir une initiative d'aide juridique, mais on leur a répondu qu'il n'y avait pas de financement disponible. Ceci après qu'une initiative similaire pour une population racialisée différente en Nouvelle-Écosse ait reçu un peu plus de 600 000 dollars de financement fédéral. Les membres du Conseil ont insisté sur le fait que le Canada doit fournir un soutien égal et adéquat aux Premières nations.

Le chef et le conseil ont clairement indiqué que les Mi'kmaq ont certains droits inhérents qui doivent être respectés. Ces droits comprennent le droit à l'autogouvernance et à l'autodétermination. C'est pourquoi les participants ont exprimé leur objection à ce que le Canada ait la capacité de dicter qui peut être ajouté à sa liste de bande. Après l'adoption du [projet de loi S-3](#), qui vise à éliminer les inégalités connues en matière d'inscription fondées sur le sexe, et compte tenu de l'adoption potentielle [du projet de loi C-38](#), qui vise à annuler l'héritage de l'émancipation (une politique d'assimilation historique), Sipekne'katik estime qu'au moins 1 500 nouveaux membres pourraient être ajoutés à la liste. Cela représenterait une augmentation potentielle de 50 %. D'ores et déjà, expliquent-ils, de nouveaux membres sont venus chercher leurs droits, ce qui a exercé une pression supplémentaire sur les ressources de la communauté. Cette augmentation massive ne s'accompagne d'aucune aide fédérale supplémentaire.

Les discussions ont porté sur les efforts d'intégration et d'hébergement, ainsi que sur la question de savoir si les Mi'kmaq devraient être en mesure de déterminer en premier lieu si les personnes ajoutées à la liste de la bande ont un lien actuel et avéré avec la communauté. Ce débat a débouché sur une discussion concernant le nouveau centre de santé. Construit sur 500 acres, le centre a été conçu pour répondre aux besoins de la population actuelle et ne

peut pas être agrandi pour accueillir une plus grande capacité sans créer des retards importants.

La construction offre un itinéraire d'évacuation alternatif puisqu'une nouvelle route permet d'entrer et de sortir de la communauté. Cependant, le centre de santé n'est pas équipé pour proposer des procédures telles que la dialyse, les radiographies, les tomodensitogrammes ou d'autres petites machines. Ces équipements ont été ajoutés à la liste des améliorations à apporter aux installations, car les membres de la communauté ne se sentent pas les bienvenus dans les hôpitaux locaux et sont victimes d'un racisme systémique. Compte tenu du taux élevé de diabète et du besoin de dialyse, le chef et le conseil veulent être en mesure de fournir ces services au sein de la communauté. COVID a également démontré l'importance de pouvoir offrir des services au sein de la communauté afin d'assurer la sécurité de ses membres.

Les résultats sanitaires et sociaux sont généralement moins bons dans la communauté que dans les communautés non autochtones. Outre le taux élevé d'incidence des maladies chroniques, l'espérance de vie est de 54 ans, alors que l'espérance de vie moyenne en Nouvelle-Écosse est de 80 ans. Sipekne'katik a dû aller jusqu'à abaisser le seuil à partir duquel une personne peut être considérée comme un aîné, car peu d'entre eux survivent au-delà de 60 ans. Entre-temps, la pauvreté infantile atteint 60 %, et de nombreux membres de la communauté ont besoin d'une aide au revenu, ce qui souligne la nécessité de mettre en place des programmes efficaces de réduction de la pauvreté.

Des infrastructures essentielles sont nécessaires pour soutenir la croissance et l'expansion de la communauté, notamment en raison de l'afflux imminent de ses membres. Outre les logements, les routes et les égouts sont nécessaires à l'expansion de la communauté. Compte tenu du racisme dont sont victimes les élèves dans le domaine de l'éducation, les dirigeants de la communauté envisagent la construction d'un nouveau lycée et explorent les partenariats public-privé (PPP) comme modèle de financement potentiel. Les primes d'assurance sont assez élevées dans les communautés des Premières

nations en raison de divers facteurs, de sorte qu'il a été suggéré qu'une option d'assurance pour les Premières nations soit nécessaire.

Le changement climatique a également été abordé au cours de la réunion. Le chef et le conseil ont expliqué qu'un financement est nécessaire pour mettre en place des mesures d'atténuation afin de s'assurer que la communauté est en mesure de protéger ses biens en cas d'incendie de forêt et que les récentes inondations ont montré la nécessité d'améliorer le drainage. La communauté est située sur une plaine inondable et les membres du conseil ont raconté comment certaines parties de la communauté ont été coupées du reste à cause de l'inondation de 2023.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de réintroduire les points de vente
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Faire face au racisme systémique dans le système de soins de santé de la Nouvelle-Écosse • Taux de pauvreté infantile de 60 % ; nécessité d'une aide au revenu et d'un programme de réduction de la pauvreté • Les résultats en matière de santé sont si mauvais que l'espérance de vie est réduite ; l'espérance de vie moyenne dans la communauté est de 54 ans. • Taux élevé de diabète et de besoin de dialyse
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Étant donné que le mandat du CIR adopte une approche fondée sur les droits, il devrait disposer d'un programme spécifique sur la pêche, comme le recommande "Peace on the Water" (La paix sur l'eau) • Toujours harcelés par les agents du MPO • Le processus d'ATR est trop lent - trop facilement retardé par des charges de tiers et trop de paperasserie. • Besoin d'un soutien fédéral plus important pour permettre à la communauté de tirer parti des opportunités de développement économique

Justice	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de soutien pour une initiative d'aide juridique • Les indigènes sont surreprésentés dans les prisons, l'accès à la justice est limité ; ils ont besoin d'un soutien adapté à leur culture.
L'infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Pénurie de logements • L'assurance est un coût important - nous avons besoin de notre propre assurance pour les Premières nations. • Besoin d'un nouveau lycée • Besoin de routes, d'eau et d'égouts pour développer la communauté • Besoin d'infrastructures pour atténuer les dommages causés par les catastrophes naturelles telles que les incendies de forêt, les inondations, etc.
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux enregistrements résultant de l'adoption d'un projet de loi visant à éliminer les discriminations connues fondées sur le sexe (S-3) et le recul de l'émancipation (C-38) = plus de 1 500 nouveaux enregistrements estimés ; il s'agit d'une augmentation de 50 % sans aucun financement pour soutenir ces chiffres plus élevés. <ul style="list-style-type: none"> ○ Ils veulent contrôler qui peut être ajouté à la liste des groupes ; il devrait y avoir un lien actuel avec la communauté.
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'un centre linguistique et culturel (demande de 3 millions de dollars)



TA'N ETLI-TPI'TMK

Vue d'ensemble de l'organisation

La vision de [Ta'n Etli-tpi-tmk](#) est la suivante,

Améliorer la qualité de vie globale des personnes admissibles et des familles économiques vivant dans les communautés mi'kmaq de Nouvelle-Écosse, qui dépendent de l'aide sociale, en favorisant la réalisation de leur potentiel et de leur bien-être.

Ils visent à atteindre cet objectif en négociant un accord sectoriel à l'échelle de la nation Mi'kmaq qui crée un organisme d'aide sociale chargé de "...réduire la pauvreté dans les réserves, favoriser l'autonomie des clients et construire un avenir durable pour la nation Mi'kmaq en Nouvelle-Écosse".

Le chef Leroy Denny, de la Première nation Eskasoni, est le chef principal des affaires sociales et le président de Ta'n Etli-tpi-tmk. L'initiative est dirigée par les 13 chefs mi'kmaq ainsi que par le grand chef Norman Sylliboy et le grand keptin Antle Denny. L'organisation est dirigée par le directeur exécutif, Dale Sylliboy.

Résumé des discussions et des questions soulevées

La discussion avec Ta'n Etli-tpi'tmk s'est concentrée sur une demande principale : que le gouvernement du Canada conclue un accord sectoriel, similaire à celui conclu avec Mi'kmaw Kina'matnewey (MK), qui transférerait le contrôle des programmes d'aide sociale aux Mi'kmaq par l'intermédiaire de Ta'n Etli-tpi'tmk, et que le financement de base commence à 111 millions de dollars par an.

Le montant de 111 millions de dollars est le résultat d'une recherche approfondie et est basé sur la [mesure du panier de consommation \(MPC\) de Statistique Canada](#). La MPC,

désigne la mesure officielle de la pauvreté au Canada, basée sur le coût d'un panier spécifique de biens et de services représentant un niveau de vie modeste et de base, développé par Emploi et Développement Social Canada (ESDC). Les seuils de la MPC représentent le coût de certaines qualités et quantités de nourriture, de

vêtements, de logement, de transport et d'autres produits de première nécessité pour une famille de référence composée de deux adultes et de deux enfants.

Actuellement, les familles bénéficiant de l'aide sociale gagnent en moyenne 3,14 dollars par jour. Cette situation a des conséquences évidentes : les familles en viennent à voler de la nourriture et les mères célibataires craignent que leurs enfants soient appréhendés. Une mauvaise alimentation entraîne également des taux plus élevés de diabète et de maladies chroniques. Les membres de la communauté souffrant d'un handicap sont également laissés sans soutien, tandis que les chefs de communautés sont laissés à eux-mêmes pour continuer à "gérer la pauvreté".

Malgré sept années de discussions avec les bureaucrates, l'acceptation de la méthodologie et les premières réactions positives du ministre Hajdu, l'initiative est au point mort. Le chef Denny et son personnel ont également attribué le blocage des progrès à la scission entre les Relations Couronne-Indigènes et les Services aux indigènes du Canada. Après l'annonce du budget fédéral et la déception de voir que le financement demandé était inclus, Ta'n Etli-tpi'tmk a rencontré des représentants de l'ISC qui ont contré le financement de base suggéré avec 50 à 60 millions de dollars. Le financement actuel de l'aide sociale est de 47 millions de dollars ; cela se traduit par une augmentation de 3 à 16 millions de dollars par rapport à ce que les familles reçoivent déjà et aucune méthodologie n'a été fournie pour expliquer comment ils sont arrivés à ce chiffre révisé. En bref, ce chiffre est inacceptable.

Le chef Denny a répondu par l'affirmative,

Nous devons mettre fin aux traumatismes et aux préjudices intergénérationnels - nous devons mettre fin à la pauvreté. Nous avons la possibilité de faire naître un espoir intergénérationnel.

Le chef Denny et le personnel de Ta'n Etli-tpi'tmk ont brièvement discuté de leur plan décennal de logement social, qui prévoit que le financement du logement social soit accordé séparément des fonds de la bande.

<p>Santé et questions sociales</p>	<ul style="list-style-type: none">• La scission des départements a posé des problèmes ; le budget 2024 a été décevant• La question de l'aide aux personnes handicapées dans les réserves se pose : qui finance cette aide et la loi nationale sur le handicap s'applique-t-elle dans les réserves ?• Il avait proposé un projet pilote dans lequel le logement social n'avait pas d'impact sur les fonds de la bande - traité comme un financement séparé - mais le CSI n'a pas réagi.• La demande de base pour le programme de réduction de la pauvreté est de 11 millions de dollars - sur la base de la mesure du panier de consommation de Statistique Canada.
------------------------------------	---



TAJIKEIMIK

Vue d'ensemble de l'organisation

Tajikeimik réunit les chefs et les directeurs de la santé de chacune des treize communautés mi'kmaq de Nouvelle-Écosse dans le but de centraliser le travail effectué dans le domaine de la santé. Selon son [site web](#), son objectif est de "[prendre] le contrôle de la conception et de la prestation des services de santé et de bien-être afin d'améliorer la santé globale des individus et des communautés".

Le sénateur et son équipe ont pu rencontrer la directrice générale, Lindsay Peach, la directrice de la politique et de la planification, Philippa Pictou, et les directeurs de la santé de chacune des treize communautés.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Tous les participants ont eu à l'esprit le nombre en forte augmentation de bébés non inscrits qui naissent dans les communautés. En raison de l'alternance entre les membres des communautés des Premières nations ayant le statut d'Indien et les membres des communautés non autochtones, ainsi que de l'exclusion de la deuxième génération imposée par la *loi sur les Indiens*, de nombreuses communautés éprouvent des difficultés à subvenir aux besoins de leurs populations sans statut d'Indien. Les transferts gouvernementaux aux communautés des Premières nations sont basés sur le nombre de membres de la communauté qui ont le statut, ce qui signifie que tout argent utilisé pour répondre aux besoins de santé des membres non inscrits, indépendamment du fait qu'ils sont nés de membres de la communauté et ont vécu dans la communauté toute leur vie, doit provenir d'une autre source. En général, leurs dépenses sont couvertes par les recettes propres de la communauté. Cependant, cette situation impose une pression incroyable à la communauté, ce qui a conduit un directeur de la santé à la qualifier de "politique génocidaire". Un autre directeur a simplement déclaré : "Nous sommes en train de nous noyer".

Mme Peach décrit la situation en disant : "Le financement fédéral dans les communautés n'a pas suivi le rythme des normes de soins... c'est un système archaïque." Mme Pictou explique que le financement n'a jamais été adéquat

et suggère qu'une compensation pour cet écart historique serait la bienvenue pour combler le fossé ; ainsi, tout financement ultérieur aiderait réellement les Mi'kmaq à aller de l'avant.

Une autre question importante a été soulevée, celle de la récupération du financement du principe de Jordan. Selon de nombreuses personnes, le gouvernement a dépensé trop d'argent et, par conséquent, de nombreux éléments qui étaient auparavant couverts par le principe de Jordan ne le sont plus. Il n'y a pas non plus d'aide pour un enfant une fois qu'il a 18 ans, quelle que soit sa situation. Cela signifie qu'un enfant ayant des besoins importants perdrait toutes ses aides une fois qu'il aurait atteint l'âge de 18 ans.

Les nombreuses lacunes des services de santé non assurés (SSNA) ont également fait l'objet d'une longue discussion. Certains ont déploré le fait que les familles doivent payer leurs services à l'avance et demander ensuite un remboursement, ce qui constitue souvent un obstacle à l'accès aux services, car de nombreuses familles n'ont pas le revenu disponible à consacrer à ces services essentiels. D'autres directeurs de la santé ont expliqué que certains médicaments n'étaient pas couverts, de même que certains services de santé mentale hors réserve, certaines procédures dentaires, etc. On s'est également plaint du fait que les assurances privées ne couvrent souvent que 15 % des soins dentaires pour les employés autochtones, contre 80 % pour les employés non autochtones bénéficiant de la même couverture. Cela s'explique par le fait qu'ils considèrent le SSNA comme une autre forme de couverture, mais plusieurs ont fait valoir que le SSNA n'est pas une assurance, mais une prestation qui découle d'un droit issu d'un traité.

Selon les directeurs de la santé communautaire, les indicateurs de santé des Mi'kmaq sont de deux à dix fois moins bons que ceux des non-autochtones. Ils ont indiqué que 25 ans de données sur la santé montrent l'inadéquation des initiatives fédérales et provinciales visant à améliorer les résultats en matière de santé des autochtones. Ils ont plaidé en faveur d'un financement basé sur les besoins, de la présence d'éducateurs spécialisés dans le diabète dans chaque communauté, d'un plus grand nombre de travailleurs en santé

mentale, d'une plus grande infrastructure sanitaire (comme un centre de traitement des toxicomanies) et d'un passage à des soins tenant compte des traumatismes et de la culture autochtone. Dans la mesure du possible, les soins doivent être prodigués en micmac pour les personnes unilingues ou dont le micmac est la première langue. À ce titre, il serait également important de recevoir un soutien financier pour renforcer les capacités des Mi'kmaq dans le domaine de la santé.

Les enfants et les jeunes sont de plus en plus confrontés à la toxicomanie en raison des traumatismes intergénérationnels au sein des communautés. L'approche adoptée consiste à envoyer les enfants dans des foyers de groupe pendant dix-huit mois pour les réhabiliter, mais ces foyers de groupe exposent les enfants au risque de trafic sexuel. S'ils terminent le programme avec succès, ils sont renvoyés chez eux sans suivi ni prise en charge globale pour les soutenir et les empêcher de rechuter. Cette approche vise à placer les enfants dans un endroit sûr, mais de nombreuses personnes ont fait valoir qu'elle ne s'attaque pas aux causes profondes ou aux traumatismes qui ont conduit ces enfants à consommer des substances intoxicantes.

D'aucuns ont attribué cette augmentation des dépendances chez les enfants et les jeunes à la légalisation du cannabis, affirmant qu'elle avait "normalisé les drogues" et pointant du doigt les dispensaires qui vendent plus que des produits à base de cannabis. La consommation de cigarettes, de vapes et de drogues pendant la grossesse entraîne également une augmentation du nombre d'enfants prédisposés à la consommation de drogues, ainsi que des taux de psychose plus élevés. Mme Pictou estime qu'une meilleure communication entre les organisations pourrait permettre de coordonner les activités de sensibilisation et les initiatives destinées aux enfants et aux jeunes.

Un directeur de la santé a déclaré : "Nous avons besoin d'un champion dans ce domaine. Les gens meurent. Des enfants meurent. Et c'est triste... cela fait trop longtemps que les gens sont confrontés à ce problème."

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• Exiger un "financement basé sur les besoins"
-------------	--

	<ul style="list-style-type: none">• Croire que le gouvernement fédéral ne veille pas à ce que la province fournisse les soins de santé qu'elle est censée fournir• Les personnes se perdent dans le fossé juridictionnel entre les gouvernements fédéral et provinciaux• Approche cloisonnée de la prestation de services - il devrait y avoir une collaboration entre les différents prestataires de services pour s'assurer que tout le monde reçoit un soutien.• Souhaite une meilleure communication entre les organisations
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none">• Le financement du principe de la Jordanie est récupéré en raison des dépenses excessives du gouvernement• Besoin de soutien pour les enfants qui sortent du principe de Jordan à 18 ans• Les NIHB présentent de nombreuses lacunes : l'exigence d'une mise de fonds initiale est problématique ; il y a des problèmes de couverture ; de nombreux médicaments ne sont pas couverts ; les soins dentaires posent problème ; l'interaction avec les assurances privées est discriminatoire, etc.• Le soutien à la santé mentale fait défaut dans les communautés• Chaque communauté devrait disposer d'un éducateur en diabétologie• Pas de services pour les personnes handicapées ; besoin de plus de programmes• Problèmes liés à la définition des soins de santé dans le cadre de la loi canadienne sur la santé - limitation dans les communautés des Premières nations

	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de renforcer les capacités des services de santé au sein de la communauté • Besoin de services intégrés/de plus d'aide à long terme pour les personnes souffrant d'addictions • Besoin de plus de soutien pour les enfants et les jeunes en général • Nécessité de s'attaquer aux causes profondes des traumatismes • Taux élevés de psychose dans les communautés
Justice	<ul style="list-style-type: none"> • Enfants confrontés à la traite sexuelle • La légalisation du cannabis a contribué à normaliser les drogues dans les communautés, les dispensaires ne vendant pas que du cannabis.
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de construire davantage de centres de traitement des addictions • Financement des services de santé, mais rien pour les infrastructures de santé
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • De nombreux enfants naissent sans statut
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de plus de services de santé en langue mi'kmaq • Dénomination - il faut pouvoir incorporer sans avoir besoin d'un descripteur français ou anglais (<i>loi sur les langues indigènes</i>).



UNION DES MI'KMAQ DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Vue d'ensemble de l'organisation

L'Union of Nova Scotia Mi'kmaq (UNSM) est une organisation tribale officiellement constituée le 3 juillet 1970. Elle fournit des services aux cinq communautés mi'kmaq d'Unama'ki (Cap-Breton), qui représentent environ 60 % de la population mi'kmaq de Nouvelle-Écosse. D'après son site web,

L'UNSM a été créée pour donner une voix politique unifiée aux Mi'kmaq de la province face à la politique proposée par le gouvernement fédéral d'assimiler les Premières nations du Canada à la société dominante.

Face à la perspective d'extinction, un groupe de dirigeants mi'kmaq a formé ce qui s'appelait alors l'Union of Nova Scotia Indians (rebaptisée Union of Nova Scotia Mi'kmaq en 2019) afin d'assurer la direction politique de la nation mi'kmaq. L'UNSM fonctionne selon les termes originaux du Mémoire d'association qui a été enregistré en 1970, et de son règlement actuel qui a été adopté en juillet 1992, puis modifié lors de sa 28e assemblée annuelle tenue à [We'koqma'q] en juillet 1997.

L'UNSM est dirigée par Douglas Brown, directeur exécutif de longue date. Ses départements comprennent l'administration, les finances, le développement des capacités, la gouvernance de l'information et les projets de données, ainsi que le forum tripartite. Les départements de la branche santé comprennent l'administration de la santé, le principe de Jordan, l'équipe de bien-être mental, la stratégie de soins contre le cancer chez les Mi'kmaq, les soins à domicile et communautaires, les services de diététique et l'initiative sur le diabète chez les Autochtones.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Le sénateur Prosper a rencontré le directeur général, Douglas Brown, ainsi que les principaux directeurs et le personnel de la majorité des départements de l'UNSM.

Cette organisation, comme d'autres organisations tribales, accomplit un travail considérable avec un budget limité. L'une des plus grandes réussites

de l'UNSM est l'utilisation du [système d'alerte Everbridge](#) pour avertir les membres de la communauté de la disparition de femmes et de filles indigènes ; cette solution innovante a été lancée par Jennifer Jesty, responsable de la résilience en cas d'urgence à l'UNSM. Cette solution innovante a été lancée par Jennifer Jesty, responsable de la résilience aux situations d'urgence à l'UNSM. Dans le budget 2024, le [gouvernement du Canada s'est engagé à verser 1,3 million de dollars sur trois ans](#) pour "développer conjointement avec des partenaires autochtones, dans le cadre d'une première phase prioritaire, un système régional d'alerte "Red Dress"". Le programme de l'UNSM a été présenté comme un modèle pour cette entreprise, ayant été inclus dans l'étude de la Chambre des communes et du Sénat sur ce poste budgétaire. L'UNSM a indiqué que depuis son lancement en septembre 2020, Everbridge a permis de réunir 115 familles, en grande partie grâce au fait que les alertes peuvent être envoyées immédiatement au lieu de la période d'attente obligatoire de 24 heures exigée par la politique de la police.

Un seul département – celui de la culture, des sports et des loisirs – a travaillé avec des partenaires pour remplacer les noms de la Cabot Trail par des noms mi'kmaq et pour ajouter des panneaux d'information historique à des points clés de la piste. Il a recueilli des données sur l'état des biens dans l'ensemble de l'Unama'ki, travaillé à la restauration du littoral, mené une évaluation des immobilisations pour la gestion des urgences, travaillé sur des initiatives d'adaptation au changement climatique et bien d'autres choses encore, mais – et c'est frustrant – il a subi de sérieux retards dans la réception des financements fédéraux promis.

Les modèles de financement basés sur des propositions ne sont pas propices à l'attraction et au maintien d'un personnel qualifié, créant une dépendance excessive à l'égard des consultants alors qu'il faudrait se concentrer sur le renforcement des capacités au sein des communautés. Les organisations gagneraient à disposer d'un financement pluriannuel, afin d'apporter la stabilité et la certitude nécessaires au maintien du personnel. Le financement de base actuel de 500 000 dollars pour les conseils tribaux est

tout à fait insuffisant et doit être augmenté ; ce financement devrait également être assuré sur une base pluriannuelle, ce qui permettrait une certaine flexibilité dans l'utilisation de ces fonds, à la discrétion de l'organisation.

En outre, ces modèles de financement imposent des exigences injustes et contraignantes en matière de rapports aux organisations qui sont déjà confrontées à un déficit de capacité, ce qui laisse peu ou pas de ressources pour soutenir les projets à long terme. Les participants ont également discuté de l'importance de la parité salariale dans les organisations des Premières nations, car les salaires ne suivent pas l'inflation et ne sont pas proportionnels à la quantité de travail effectué.

Les initiatives techniques ont besoin d'une expertise et d'un financement constant pour réussir. Par exemple, les efforts visant à élaborer des lois sur les biens immobiliers matrimoniaux ont été interrompus lorsque le gouvernement fédéral a supprimé le financement de ces initiatives en 2023. On estime que l'élaboration de ces lois coûte environ 50 000 dollars par communauté, mais le financement n'est disponible que pour la moitié de ce montant. L'assistance technique, en particulier en ce qui concerne les logiciels, représente un défi considérable, car l'obtention des licences nécessaires constitue une charge importante. La gouvernance des données est également cruciale, les informations du registre étant détenues par Indigenous Services Canada mais n'étant pas partagées efficacement avec les communautés.

Selon le personnel de l'UNSM, l'absence de financement stable a eu des répercussions sur la santé mentale et le bien-être du personnel, beaucoup d'entre eux étant victimes d'épuisement professionnel en raison de la lourde charge de travail et de la pression constante qu'ils subissent pour obtenir des résultats.

Parmi les autres défis sanitaires et sociaux relevés par l'organisation, citons les enfants qui quittent le principe de Jordan et qui ont besoin de coordinateurs de transition spécialisés pour les aider à accéder aux

programmes pour adultes disponibles. En outre, il y a des retards importants dans l'obtention des approbations par l'intermédiaire du principe de Jordan. Selon M. Brown, les problèmes généralisés du programme des services de santé non assurés (SSNA) justifient une révision complète du programme. Les coupes récentes classent les services d'orthodontie comme "cosmétiques", et l'accès à ces services est inexistant pour les enfants qui, bien que faisant partie de la communauté, sont confrontés à des obstacles en raison de la coupure de la deuxième génération. Les communautés subissent donc des pressions supplémentaires pour payer ces médicaments, procédures et dispositifs médicaux non pris en charge en utilisant leurs propres revenus.

Les communautés et le gouvernement doivent s'attaquer aux inégalités causées par des politiques discriminatoires telles que l'exclusion de la deuxième génération et les obstacles à l'accès tels que la filiation non revendiquée. Dans le contexte des Premières nations du Canada, la filiation non revendiquée désigne les situations où l'identité du ou des parents biologiques d'un enfant est inconnue ou n'est pas officiellement reconnue, ce qui empêche souvent l'enfant d'accéder à certains droits, avantages ou liens culturels associés à son patrimoine. Ce problème peut découler de divers facteurs, notamment les conséquences historiques de la colonisation, la *loi sur les Indiens* et les pratiques d'adoption qui ont séparé les enfants autochtones de leur famille. Il peut entraîner des difficultés pour obtenir un "statut", accéder aux ressources culturelles et se rattacher à la communauté et à l'identité. Les efforts déployés pour résoudre le problème de la filiation non revendiquée impliquent souvent des cadres juridiques et sociaux visant à reconnaître et à affirmer les droits et le patrimoine des enfants autochtones.

Cela ne fait que souligner la nécessité pour les communautés de contrôler leurs propres listes de membres et d'évoluer vers un cadre de citoyenneté, où les Mi'kmaq sont l'autorité finale pour déterminer qui est Mi'kmaq.

En ce qui concerne la gouvernance, il est urgent de collaborer avec la GRC pour faire respecter les règlements, en particulier ceux qui concernent le bannissement, car les communautés voient leur autorité constamment sapée, remise en question ou contestée.

Cela va de pair avec la nécessité cruciale pour les Mi'kmaq de participer à l'élaboration des normes de maintien de l'ordre en Nouvelle-Écosse afin de garantir l'alignement sur les programmes de gestion des situations d'urgence des communautés. En outre, le financement des services juridiques est actuellement fragmenté et dépend fortement d'un financement temporaire. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le programme de mise en liberté sous caution administré par le Mi'kmaq Legal Support Network n'a pas encore reçu le soutien financier nécessaire, ce qui oblige des personnes à retourner en prison.

L'UNSM a notamment entrepris de restaurer la montagne Kelly. Dans un esprit de réconciliation, l'organisation fait pression pour que le nom soit remplacé par un nom de lieu mi'kmaq plus approprié. Cependant, malgré le soutien de la province et des Mi'kmaq, le changement de nom d'un lieu relève de la compétence fédérale et le gouvernement fédéral n'a pas encore été officiellement engagé dans ce dossier.

Enfin, les participants ont mis l'accent, au cours de la discussion, sur les principales demandes relatives à l'infrastructure et aux infrastructures. Ils ont notamment demandé un soutien pour la création d'un centre de gouvernance de l'information des Premières nations, qui hébergerait et protégerait les données des Mi'kmaq, soutenant ainsi la souveraineté des données dans les communautés mi'kmaq. Une autre initiative clé concerne l'élaboration d'un processus de délivrance de permis pour les rénovations domiciliaires, ce qui permettrait de limiter la responsabilité de la bande si les particuliers entreprennent leurs propres rénovations.

En outre, il existe une volonté de renforcer les capacités des inspecteurs mi'kmaq par le biais d'un programme d'inspecteurs spécialisés et d'améliorer les possibilités de formation afin d'augmenter le nombre de Mi'kmaq possédant des qualifications de type "sceau rouge". En outre, la création d'un poste de responsable des relations avec les locataires est également une priorité pour améliorer la gestion des logements et le soutien aux locataires.

<p>Gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none">• Les modèles de financement basés sur des propositions ne permettent pas d'attirer et de retenir du personnel qualifié.<ul style="list-style-type: none">○ Elle crée une dépendance excessive à l'égard des consultants alors qu'elle devrait se concentrer sur la création de capacités au sein des communautés.○ Il devrait être possible de mettre en place un financement pluriannuel.○ Le financement de base de 500 000 dollars pour les conseils tribaux est tout à fait insuffisant○ Les modèles de financement imposent des exigences injustes et lourdes en matière de rapports à des organisations déjà confrontées à un déficit de capacité.○ Pas d'argent pour soutenir les projets à long terme○ La parité salariale est un problème ; les salaires ne suivent pas l'inflation et ne sont pas proportionnels à la quantité de travail effectué.• Elle travaillait à l'élaboration de lois sur les biens immobiliers matrimoniaux, mais le gouvernement fédéral a cessé de financer l'élaboration de ces lois en 2023.<ul style="list-style-type: none">○ L'élaboration de ces lois coûtera environ 50 000 dollars par communauté, mais le financement ne représente que la moitié de ce montant.• L'assistance technique est un problème important (logiciels, etc.), mais l'obtention des licences est une lourde charge.• La gouvernance des données est importante - les informations sur le registre sont détenues
--------------------	---

	<p>par l'ISC mais ne sont pas partagées avec les communautés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de collaborer avec la GRC pour faire appliquer les règlements, en particulier ceux qui concernent le bannissement • La GRC se demande toujours qui a l'autorité au sein d'une communauté
<p>Santé et questions sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'absence de financement stable a un effet négatif sur la santé mentale et le bien-être du personnel. • Les enfants qui sortent du principe de Jordan ont besoin d'un coordinateur de transition pour les aider à s'orienter vers d'autres programmes disponibles à l'âge adulte. • Retards dans l'obtention des approbations par le principe de la Jordanie • Problèmes généraux avec les NIHB - coupes dans l'orthodontie considérée comme "cosmétique" ; enfants incapables d'accéder aux services bien qu'ils fassent partie de la communauté en raison de la coupure de la deuxième génération.
<p>Justice</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut que les Mi'kmaq participent à l'élaboration des normes de maintien de l'ordre en Nouvelle-Écosse afin de s'assurer qu'elles n'entrent pas en conflit avec les programmes communautaires de gestion des situations d'urgence. • Le financement des services juridiques est actuellement fragmentaire, l'organisation ayant recours à un grand nombre de financements provisoires. <ul style="list-style-type: none"> ○ Le programme de mise en liberté sous caution n'a pas encore reçu d'argent et oblige les gens à retourner en prison

Infrastructure	<ul style="list-style-type: none">• A la recherche d'un soutien pour un centre de gouvernance de l'information des Premières nations• Chercher à développer une procédure de permis pour les rénovations domiciliaires - cela permettrait de limiter la responsabilité de la bande si les gens entreprennent leurs propres rénovations domiciliaires.• souhaite renforcer les capacités des inspecteurs micmacs par le biais d'un programme d'inspecteurs micmacs• Souhaite accroître les possibilités de formation afin d'augmenter le nombre de phoques rouges mi'kmaq.• Souhait d'avoir un responsable des relations avec les locataires
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">• Nécessité de remédier aux inégalités causées par l'exclusion de la deuxième génération, la filiation non revendiquée, etc.• Besoin de contrôler nos propres listes de membres• Nécessité de passer à la citoyenneté
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none">• Besoin d'un soutien fédéral pour récupérer les noms de lieux traditionnels - soutien des Mi'kmaq et de la province pour changer le nom de Kelly's Mountain en nom Mi'kmaq.



WAGMATCOOK PREMIÈRE NATION

Vue d'ensemble de la Communauté

Selon son [site web](#),

Wagmatcook (Waq-mit-kuk) est l'une des cinq Premières nations Mi'kmaq situées au Cap-Breton (Unama'ki). Wagmatcook est le plus ancien établissement permanent de la nation Mi'kmaq en Nouvelle-Écosse et se trouve à proximité du lac Bras d'Or et des hautes terres du Cap-Breton.

Wagmatcook est une communauté bilingue, le chef et le conseil, ainsi que la plupart des institutions publiques de la communauté, utilisant indifféremment le mi'kmaq et l'anglais. La langue, la culture et les traditions mi'kmaq font partie intégrante de la communauté.

Il soutient un total de 729 membres et abrite le Wagmatcook Culture and Heritage Centre (Centre de la culture et du patrimoine de Wagmatcook). Le centre comprend un espace de réunion, un restaurant et une boutique de souvenirs ; il est orné d'œuvres d'art mi'kmaq. Une station-service fait également partie de son portefeuille de développement économique.

La communauté est dirigée par le chef Norman Bernard.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Le sénateur Prosper et son équipe ont été invités à participer virtuellement à une partie de la réunion ordinaire du chef et du conseil.

Les dirigeants de la communauté de Wagmatcook ont clairement indiqué qu'ils estimaient que les problèmes rencontrés par les communautés autochtones en Nouvelle-Écosse étaient profondément enracinés dans le racisme systémique ; ils affirment que ce racisme est à l'origine de difficultés, notamment l'insuffisance des services de police et l'application insuffisante des règlements. Le chef Bernard a déploré le manque de respect que la GRC semble avoir pour la gouvernance des Mi'kmaqs et leur droit d'adopter des lois pour gouverner leurs communautés.

Le chef et le conseil ont également expliqué que les problèmes de santé mentale et de toxicomanie découlent de décennies de traumatismes (scoop des années 60, pensionnats, externats indiens, etc.), soulignant le besoin urgent d'un plus grand nombre de services de conseil et de soutien. La réduction de la pauvreté a été identifiée comme une initiative cruciale. Toutefois, ce processus a été bloqué au niveau bureaucratique (voir le chapitre sur Ta'n Etli-tpi'tmk). La pauvreté est souvent la cause du retrait des enfants de leurs familles et de leur placement dans des familles non autochtones. Des inquiétudes ont été exprimées quant au fait que le " remède " proposé par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour réintégrer les personnes handicapées dans les communautés d'ici 2027 ne tient pas compte du soutien communautaire nécessaire à ces personnes. Le financement de logements assistés, de programmes et de développement des capacités fait partie des investissements nécessaires pour assurer une transition en douceur pour les personnes concernées.

En outre, vingt ans après les arrêts *Marshall*, qui ont confirmé les droits des Mi'kmaq en Nouvelle-Écosse, l'absence de pêche fondée sur un traité signifie que les Mi'kmaq ne peuvent pas tirer profit de leurs propres ressources. Le chef Bernard a expliqué que moins de 1 % des personnes exercent leurs droits par crainte d'être harcelées par des pêcheurs non autochtones.

Le chef et le conseil ont également indiqué que la structure actuelle de financement du développement économique crée une concurrence entre les communautés plutôt qu'une collaboration, ce qui complique les efforts visant à saisir de nouvelles opportunités.

Le maintien de l'ordre reste un problème majeur, comme en témoignent les récents décès (six en deux mois) survenus lors de contrôles de bien-être, qui soulignent la nécessité d'une plus grande représentation des Mi'kmaq dans les forces de police, malgré les obstacles apparents au recrutement. Le logement est également une préoccupation majeure, avec des demandes de logements sociaux et de soutien opérationnel pour remédier à la surpopulation et aux situations de vie multigénérationnelles.

En ce qui concerne l'avenir, la coupure de la deuxième génération pose un problème qui, selon le chef Bernard, deviendra un défi majeur dans les 5 à 10 prochaines années. Selon lui, les Mi'kmaq devraient être en mesure de déterminer qui est Mi'kmaq, plutôt que d'être définis par les classifications gouvernementales. D'une manière générale, le clivage entre "statut" et "non-statut" nuit au sentiment d'identité des enfants de la communauté. Il a également expliqué que la bande utilise ses propres revenus pour soutenir les personnes "non inscrites" qui ne sont pas couvertes par le financement gouvernemental comme les "Indiens inscrits", car "[les Mi'kmaqs] ne font jamais de discrimination entre eux".

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Le racisme systémique est à l'origine de tous les problèmes • La police ne respecte pas nos règlements et ne les applique pas
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • La santé mentale et les dépendances sont le résultat de décennies de traumatismes • Davantage de conseils et de soutien sont nécessaires • La réduction de la pauvreté est une initiative clé • Bande utilisant des recettes propres pour couvrir les besoins des personnes "sans statut". • Le "remède" du NS pour le retour des personnes handicapées dans les communautés d'ici 2027 n'a pas pris en compte les besoins des communautés pour répondre aux besoins de ces membres qui reviennent.
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • 25 ans après l'arrêt <i>Marshall</i>, il n'y a toujours pas de pêche fondée sur un traité - moins de 1 % des pêcheurs exercent leurs droits car ils ont peur de se mettre à l'eau • Il est difficile de trouver un soutien pour de nouvelles opportunités économiques - la structure actuelle "oppose les communautés les unes aux autres".

Justice	<ul style="list-style-type: none">• Le maintien de l'ordre est un problème majeur - 6 personnes ont été tuées au cours des deux derniers mois lors de contrôles de bien-être.• Il faut plus de Mi'kmaq dans les forces de police, mais il semble y avoir des obstacles cachés pour les membres de la communauté qui postulent pour devenir policiers.
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none">• Le logement est un besoin essentiel - une demande de logement social a été introduite.• Besoin de soutien en matière d'exploitation et d'entretien - la surpopulation et les logements multigénérationnels entraînent des besoins accrus.
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">• La coupure de la deuxième génération sera un problème dans les 5 à 10 prochaines années.• Les Mi'kmaq doivent déterminer qui est Mi'kmaq• La situation de "statut" et de "non-statut" créée par le gouvernement nuit au sentiment d'identité des enfants



PREMIÈRE NATION WE'KOQMA'Q

Vue d'ensemble de la Communauté

Le [site Internet de We'koqma'q](#) décrit la communauté comme suit,

...à environ quarante-quatre (44) kilomètres au nord de la chaussée de Canso et à cent quinze (115) kilomètres au sud du Cap-Breton industriel. Elle est bordée par le lac Bras D'or et une chaîne de montagnes connue sous le nom de Skye Mountain. We'koqma'q comprend 828,5 hectares de terres. Les Mi'kmaq ont été les premiers à peupler les rives du lac. La région est riche en terrains de chasse et de pêche et le paysage est tranquille et pittoresque.

La Première nation We'koqma'q est une communauté progressiste en plein essor. Au cours des dix dernières années, le chef et le conseil, ainsi que l'équipe de gestion, se sont attachés à mettre en place une économie autonome pour les membres de la communauté. Un portefeuille diversifié d'entreprises a permis de réaliser des investissements importants et stratégiques dans l'infrastructure de la communauté et de créer des centaines d'emplois durables pour les membres de la communauté et au-delà.

Tout au long de cette dernière décennie de changement, le chef et le conseil de We'koqma'q ont donné la priorité aux besoins économiques, sociaux et sanitaires de leur communauté, mais ils ont également investi dans l'établissement de relations solides à l'extérieur de la communauté en termes d'opportunités commerciales, de loisirs et d'éducation, afin d'améliorer encore la qualité de vie et de créer des opportunités optimales pour tous les membres de la communauté.

Le terme "we'koqma'q" signifie "tête des eaux". Les entreprises de la communauté comprennent First Alliance Security, un Tim Hortons, le We'koqma'q Fitness Centre, le We'koqma'q One Stop et Skye Communications. Les statistiques les plus récentes indiquent une population de 1 038 personnes. La communauté est actuellement dirigée par le chef intérimaire John Leonard Bernard.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Le chef Bernard était accompagné des membres du conseil et de leur chef de bande pour cette réunion.

Comme d'autres communautés, We'koqma'q a connu des difficultés dans ses relations avec la GRC. Non seulement la GRC n'applique pas les règlements, mais il existe un fossé entre les membres de la communauté et les agents. Selon eux, la police a toujours été plus réactive que préventive dans la communauté. Grâce à un accord de police combiné avec une communauté voisine située à 15 minutes, We'koqma'q compte 2,5 membres de la GRC dans la communauté, alors que les communautés plus petites peuvent compter sur cinq à six membres. Bien que la communauté dispose de sa propre société de sécurité à but lucratif, il est à noter que les délais d'intervention de la GRC peuvent atteindre 45 minutes en moyenne. Ces problèmes sont à l'origine de la demande du conseil de se doter de sa propre force de police.

C'est en partie cette présence policière réduite, associée au refus d'appliquer les règlements, qui a permis à des éléments extérieurs de s'implanter dans la communauté, en réduisant leurs ventes de tabac et de cannabis et en les privant de revenus autonomes dont ils ont tant besoin.

La décision unilatérale du MPO de fermer la pêche à la civelle a également eu un impact sur les revenus autonomes. Cette décision a entraîné la perte de millions de dollars de revenus pour la communauté, qui est la seule à détenir un permis de pêche commerciale de la civelle, et a poussé les dirigeants à explorer la possibilité de diversifier le portefeuille économique de la communauté pour s'assurer qu'elle est protégée contre de futures fermetures. Récemment, la communauté a acheté un permis de pêche au crabe des neiges et explore d'autres sources de revenus. Cependant, la disponibilité des terres, les [certificats de possession \(CP\)](#) et l'absence de code foncier sont autant de contraintes auxquelles la communauté est confrontée. Le chef et le conseil ont demandé à l'ISC un modèle de code foncier, mais n'ont reçu aucune réponse. L'accélération du processus d'ajouts aux réserves

(ATR) contribuerait également à résoudre les problèmes liés au manque d'accès aux terres.

En raison de cette baisse spectaculaire des revenus autonomes disponibles, de nombreux programmes sociaux financés par le Conseil sont désormais menacés. Les Services de santé non assurés (SSNA) ne couvrent pas non plus le coût de certaines procédures dentaires et d'articles importants tels que les lunettes pour les membres de la communauté ; ces derniers se tournent alors vers le Conseil pour qu'il couvre le coût grâce à ses propres revenus. La prestation de services est encore compliquée par la coupure de la deuxième génération, qui fait qu'un nombre croissant de membres de la communauté ne peuvent prétendre à aucun financement fédéral. Cette situation fait peser sur le conseil la responsabilité de l'ensemble des coûts. Le chef Bernard a clairement indiqué que les communautés mi'kmaq devaient gérer leurs propres listes de bande et le conseil a été unanime dans son désir de supprimer le seuil de la deuxième génération.

Les inquiétudes concernant les addictions et le manque de conseils et d'options de traitement ont également été soulevées au cours de la discussion. Certains membres, a-t-on dit au sénateur Prosper, ont dû faire face à des listes d'attente de six mois pour obtenir un lit dans les pavillons de guérison d'Eskasoni ou de Sipekne'katik. Des discussions avec Tajikeimik ont permis d'envisager la construction d'un établissement plus grand sur Indian Island, qui est une terre de réserve. Cependant, l'île ne dispose pas d'infrastructures telles que des ports pour petits bateaux, ce qui la rend actuellement inaccessible pour le développement d'un projet.

Les dirigeants de la communauté ont également fait part de leur préférence pour que la dialyse soit proposée au sein de la communauté, afin d'alléger le fardeau des membres de la communauté qui doivent parcourir environ 40 minutes dans chaque sens pour recevoir un traitement.

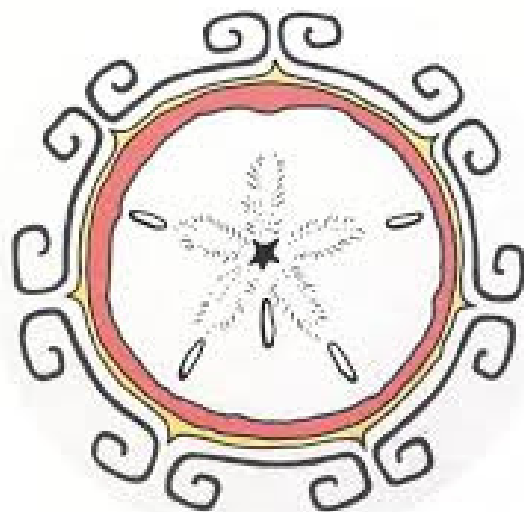
Le chef et le conseil ont identifié le logement, les eaux usées et d'autres infrastructures essentielles comme étant d'autres priorités essentielles. La communauté envisage actuellement de construire un refuge pour hommes,

car elle dispose actuellement de deux refuges pour femmes afin de répondre aux besoins de la communauté.

Enfin, les participants ont souligné l'importance de remplacer les noms coloniaux de lieux importants pour les Mi'kmaq (comme Indian Island et Indian Street) par des noms mi'kmaq.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • La GRC n'applique pas les règlements • Le chef régional a discuté des efforts conjoints pour développer des politiques communes à toutes les communautés sur des questions telles que le cannabis.
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • De nombreux programmes sociaux sont menacés par la perte de revenus • Inquiétudes concernant les addictions et le manque de conseils et d'options de traitement <ul style="list-style-type: none"> ○ Liste d'attente de 6 mois parfois pour obtenir un lit à Eskasoni ou Sipekne'katik • Nous avons environ 20 personnes en dialyse, ce serait mieux si nous pouvions les administrer sur place au lieu de nous déplacer à 40 minutes de distance. • Voir que les SSNA ne couvrent pas les services tels que les soins dentaires et les articles tels que les lunettes - l'argent pour couvrir ces services provient de nos revenus.
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • La décision relative à la pêche à la civelle a entraîné la perte de millions de dollars de revenus pour la communauté - seule communauté disposant d'un permis de pêche commerciale à la civelle. • Chercher à diversifier le portefeuille économique pour se protéger des fermetures futures • L'argent des magasins de cannabis ne revient pas à la collectivité

	<ul style="list-style-type: none"> • Les terres du CP et le code foncier sont des questions importantes pour la communauté • L'accès à la terre est un problème - recherche d'un modèle de code foncier • Les ATR doivent être accélérés
Justice	<ul style="list-style-type: none"> • Déconnexion entre la GRC et la communauté <ul style="list-style-type: none"> ○ Vous voulez créer vos propres agents de police • Des éléments extérieurs viennent concurrencer les ventes de tabac et de cannabis, ce qui prive la communauté de revenus supplémentaires.
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Le logement et les infrastructures sont des questions clés • Nécessité d'un soutien de la part du CSI pour les eaux usées et d'autres infrastructures critiques • Envisager la construction d'un foyer pour hommes • Nécessité d'une infrastructure pour accéder à la grande île qui appartient à la communauté
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Nous devrions avoir le contrôle de nos propres listes de membres • La coupure de la deuxième génération complique la mise en œuvre du programme
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Vous souhaitez renommer des lieux et des routes qui portent encore leur nom colonial, comme Indian Island et Indian Street (Junction 7).



**PREMIÈRE NATION
WASOQOPA'Q
(ANCIENNEMENT PREMIÈRE
NATION D'ACADIE)**

Vue d'ensemble de la Communauté

Wasoqopa'q, anciennement connue sous le nom de Première nation Acadia, est dirigée par la chef Deborah Robinson, qui exerce ses fonctions depuis de nombreuses années. Ayant servi pendant 26 années consécutives, la chef Robinson dirige une Première nation géographiquement unique qui, selon son [site Web](#),

...s'étend dans les régions du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et couvre cinq comtés, de Yarmouth à Halifax. Il s'agit d'une nation mi'kmaq qui a des liens avec son territoire traditionnel. La Première nation d'Acadia comprend six (6) réserves : Yarmouth, Ponthook, Medway, Wildcat, Gold River et Hammonds Plains. En outre, la Première nation Acadia possède des terres distinctes à Gardner's Mill et à Shelburne. Ces terres offrent la beauté intrinsèque de la Nouvelle-Écosse, avec ses lacs, ses rivières, ses ressources et son importance culturelle.

Ils se décrivent comme suit,

...économiquement stratégique, innovant et axé sur le partenariat, s'efforçant de parvenir à l'unité avec une base territoriale sans frontières géographiques, un leadership convaincant, une bonne gouvernance, la responsabilité et la transparence grâce à une communication cohérente et l'égalité des services pour la santé et le bien-être de la nation transmis aux générations futures.

D'après les chiffres publics les plus récents, Wasoqopa'q compte 1 725 membres, la plupart (environ 1 500 personnes) vivant hors réserve.

Chaque communauté accueille une variété d'entreprises commerciales allant des hôtels aux restaurants en passant par les stations-service et les supérettes. Vous trouverez ci-dessous une brève présentation de chaque communauté, tirée du [site web de Wasoqopa'q](#).

- Gardener's Mill - La propriété de Gardner's Mill comprend 2 827 acres de terres dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, à environ 25 km de la ville de Yarmouth. La propriété a été donnée à la Première nation

d'Acadia par feu John Cook, un ancien résident de Gardner's Mill. Depuis 1998, la Première nation d'Acadia suit les mécanismes nécessaires pour adopter la propriété en tant que terre de réserve. Les terres sont rurales et en grande partie non développées. L'utilisation la plus pertinente de la propriété est la scierie de l'APN, une petite scierie qui produit du bois de chauffage et du bois d'œuvre non calibré. Les terres sont également utilisées à des fins récréatives, notamment pour la randonnée, la natation et la pêche.

- Gold River – Établie en 1820, la réserve de Gold River, également connue sous le nom d'Amapapskegek the Rocky River, a une superficie d'environ 270 hectares. Elle est située dans le sud de la Nouvelle-Écosse, à environ 61 kilomètres d'Halifax. Situé près de l'embouchure de la rive ouest de la pittoresque Gold River, le peuple Mi'kmaq utilise depuis longtemps les ressources de Gold River et de la région entourant la baie Mahone. Outre la rivière elle-même, la région est connue pour abriter des campements traditionnels et plusieurs zones revêtent une importance culturelle et spirituelle.
- Hammonds Plains – Il s'agit d'une nouvelle parcelle de terrain dont le statut de réserve a été approuvé et qui abrite un petit bureau desservant les membres de la bande vivant à l'extérieur de la réserve dans la municipalité régionale de Halifax. L'objectif de l'achat de ce terrain était de permettre à la bande de profiter de futures possibilités de développement économique.
- Medway – La réserve de Medway a été créée en 1865 et est la plus petite des cinq (5) réserves de la Première nation d'Acadie. Située sur la rivière Medway, dans le comté de Queens, la communauté s'étend sur 4,7 hectares et se trouve à environ 108,8 km au sud-ouest de Halifax et à 40 km au sud de Bridgewater.
- Ponhook – Située à côté du lac Rossignol, la réserve de Ponhook a été créée en 1843 et s'étend sur 101,8 hectares à environ 40 km au nord-ouest de Milton, dans le comté de Queens, et à 115,2 km au sud-ouest d'Halifax. Bien qu'assez isolée, la réserve de Ponhook offre des possibilités saisonnières idéales telles que la natation, le canoë, le

camping et la chasse. La population de la réserve varie selon les saisons, certains membres de la bande venant en vacances l'été et/ou chassant l'hiver.

- Shelburne - Un nouveau bureau auxiliaire a été ouvert dans la région de Shelburne, à Enterprise Square, 157 Water Street, Shelburne, NS B0T1W0. Ce bureau fonctionnera à temps partiel et servira les membres hors réserve des régions de Lockport, Shelburne, Barrington et des environs.
- Wildcat - Située à environ 138 km au sud-ouest d'Halifax et à proximité de la rivière Wildcat sur 465,4 hectares de terres dans le comté de Queens, la réserve de Wildcat a été créée en 1820. Des activités traditionnelles telles que la chasse, la pêche, le piégeage et le canoë sont encore pratiquées dans cette réserve. Wildcat est la plus grande des cinq (5) réserves et offre un cadre rural idyllique à cette communauté très unie.
- Yarmouth - La réserve de Yarmouth, qui est la plus peuplée, a été officiellement établie le 8 juin 1887. Située dans le comté de Yarmouth sur un territoire de 27,7 hectares, cette réserve compte le plus grand nombre de membres de la bande dans la réserve et est considérée comme le centre névralgique de la Première nation d'Acadia, puisque c'est là que se trouve le principal bureau d'administration.

Résumé des discussions et des questions soulevées

Le chef et le conseil ont entamé la discussion en exprimant leur frustration face à la réticence des agents de la GRC à faire respecter les règlements de la communauté. Ils ne les considèrent pas comme équivalents aux lois du Canada, ce qui, selon le conseil, porte atteinte à leur droit inhérent de gouverner. Les participants ont attribué le manque d'application des règlements à d'autres problèmes tels que l'augmentation du nombre de squatters, de boutiques de cannabis et de crimes plus violents tels que le trafic d'êtres humains. Les droits issus des traités, les droits individuels et le droit du chef et du conseil de légiférer sur les questions auxquelles la Première nation est confrontée restent globalement méconnus. Dans un

exemple cité, les procureurs ont empêché la GRC d'expulser un individu qui squattait une maison appartenant à la bande, en affirmant que l'individu avait le droit d'être dans la réserve. Cette affirmation a été fortement contestée, les dirigeants de la communauté affirmant que le fait d'être dans la communauté est un privilège et non un droit.

Les idées fausses sur ce qu'est un droit issu d'un traité ont été exacerbées par les informations erronées diffusées sur les médias sociaux. Certaines personnes, par exemple, ont affirmé que la vente de cannabis était un droit issu d'un traité et qu'elle ne nécessitait aucune surveillance ou réglementation. Bien que le chef et le conseil reconnaissent que le Canada a commis une erreur en n'incluant pas les Premières nations dans le régime provincial relatif au cannabis, ils ont clairement indiqué que l'absence de réglementation de la vente de cannabis suscitait des inquiétudes quant à la responsabilité si une personne souffrait d'une réaction indésirable au cannabis acheté dans la réserve.

À ce titre, les participants ont demandé au gouvernement du Canada de soutenir la formation culturelle des procureurs et de la GRC, ainsi que les initiatives visant à mieux informer les membres de la communauté sur les droits des traités. Les participants ont également demandé un soutien pour mettre en place leurs propres capacités de police ou d'application des règlements.

En fin de compte, le chef Robinson a considéré les accords sectoriels comme une voie vers l'autonomie et la solution pour affirmer les droits inhérents des autochtones à l'autonomie et à l'autodétermination en déclarant : " Nous avons la responsabilité de gouverner, gouvernons... Nous sommes élus ; nous sommes choisis par le peuple démocratiquement ".

La citoyenneté est un autre domaine qui, selon le chef et le conseil, doit être davantage contrôlé par les Mi'kmaq. Actuellement, les membres de la communauté peuvent soumettre des affidavits à l'ISC et officialiser l'adoption d'adultes, de sorte que ces adultes bénéficient des mêmes droits que les "Indiens inscrits" en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Pourtant, la limite

discriminatoire de la deuxième génération rend les enfants naturels des membres de la communauté inéligibles au "statut". Cette situation a conduit à un appel clair à remettre les décisions en matière de citoyenneté entre les mains des Mi'kmaq, en laissant leurs dirigeants déterminer qui appartient ou non à la nation.

Ce clivage entre "statut" et "non-statut", dans la réserve et hors de la réserve, a entraîné des difficultés dans la fourniture d'un soutien aux membres de la communauté. Les problèmes de toxicomanie et de santé mentale sont fréquents à Wasoqopa'q, et il faut davantage de centres de traitement adaptés à la culture (le centre régional le plus proche se trouve à six heures de route). Le chef et le conseil ont admis qu'ils n'avaient pas la capacité de répondre aux besoins des personnes ayant des besoins importants dans la communauté ; ils ont identifié un besoin de financement pour fournir un éventail approprié d'options de logement aux membres de la communauté.

Ils ont également souligné la nécessité d'un plus grand nombre d'options de justice réparatrice et de programmes de réadaptation fondés sur la culture. Les participants ont souligné le rôle que peut jouer le lien avec les traditions, l'artisanat et la langue des Mi'kmaq dans la résolution des problèmes de santé mentale.

Le financement fédéral est nécessaire pour aider à combler les nombreuses lacunes laissées par des décennies de sous-financement chronique dans les communautés des Premières nations. Toutefois, les lourdes exigences en matière de rapports pèsent lourdement sur les capacités déjà très sollicitées des communautés.

C'est pourquoi Wasoqopa'q a pris l'initiative de créer des opportunités économiques pour elle-même afin de générer des revenus propres indispensables. Comme l'a déclaré Jeff Purdy, aîné, conseiller et membre du Grand Conseil, "nous nous occupons des nôtres". Ainsi, Wasoqopa'q a engagé des partenaires pour développer des projets dans les secteurs du jeu, de la vente au détail, de l'hôtellerie et des ressources naturelles. Ils gèrent un hôtel Hilton à Yarmouth, possèdent plusieurs postes d'essence, restaurants et

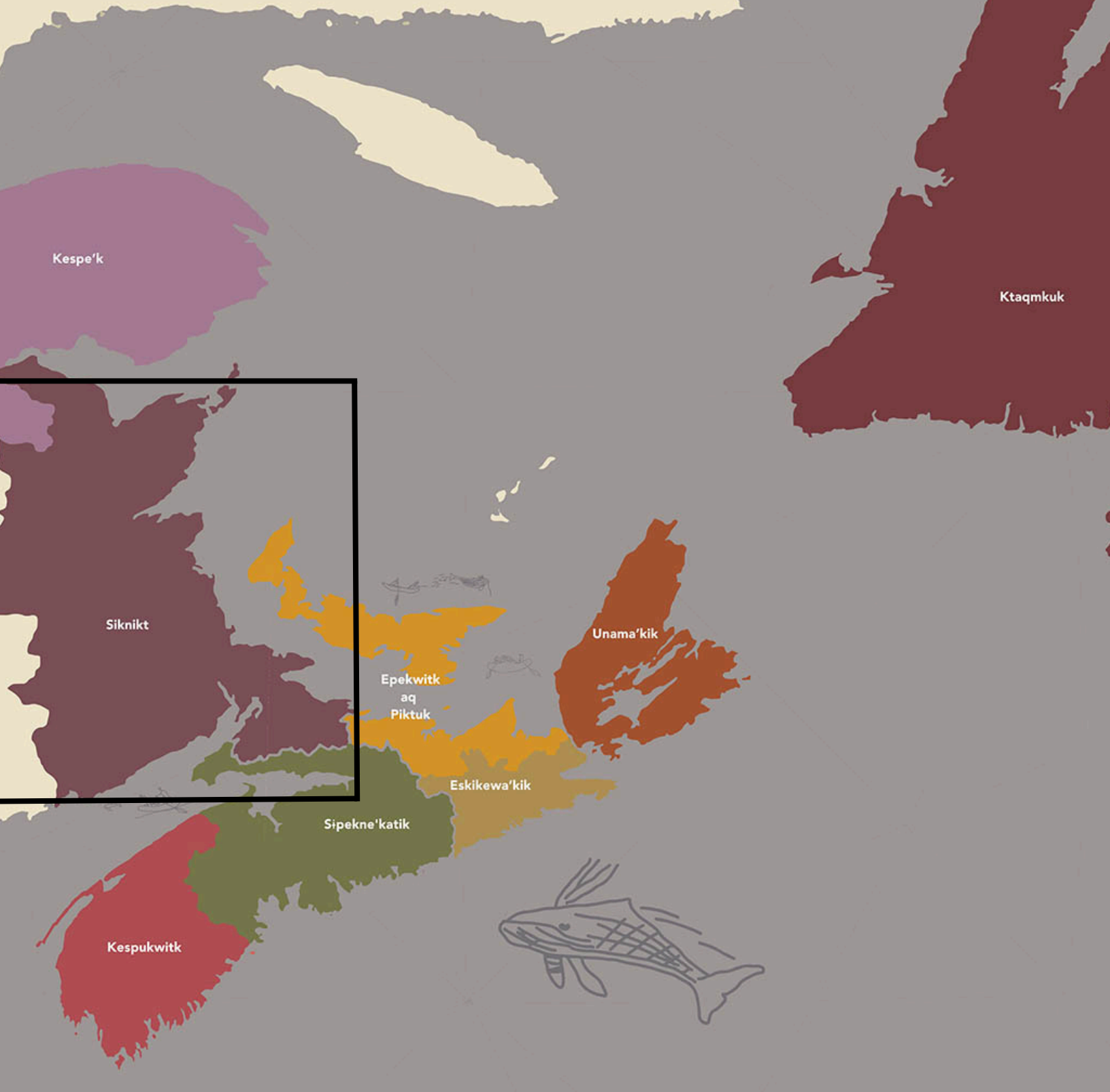
espaces de vente au détail, et louent des terrains à des entreprises commerciales, entre autres. "Pour chaque défi", a déclaré le chef Robinson, "nous avons dix bonnes nouvelles".

Le gouvernement peut contribuer à soutenir les priorités de Wasoqopa en accélérant les ajouts à la réserve. Une parcelle de terre est en cours de procédure depuis 32 ans et a été entravée par les intérêts miniers de tierces parties. Pour d'autres parcelles, la procédure a duré entre 12 et 14 ans. L'accélération de ce processus permettrait à Wasoqopa'q d'avancer à la vitesse des affaires et de s'assurer qu'elle est en mesure de tirer parti des opportunités de développement économique dès qu'elles se présentent.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• La GRC n'applique pas nos règlements ; il est difficile d'expulser des membres et des non-membres<ul style="list-style-type: none">○ Les relations avec la GRC sont meilleures à Yarmouth, mais ce n'est pas le cas dans les autres communautés.○ L'appartenance à une communauté est un privilège, pas un droit• ont du mal à être reconnus comme des partenaires égaux et à faire reconnaître leurs droits, y compris le droit du chef et du conseil d'adopter des lois équivalentes à celles du Canada.• Considérer les accords sectoriels comme des voies vers l'autonomie• Les exigences en matière de rapports pour les financements fédéraux sont lourdes ; Wasoqopa'q est très en retard dans ses exigences en matière de rapports en raison de contraintes de capacité.• Nécessité d'une meilleure éducation sur les droits des traités• Nécessité d'une formation culturelle pour la GRC et les procureurs
-------------	--

<p>Santé et questions sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre les problèmes de santé mentale et de toxicomanie • N'ont pas la capacité de répondre aux besoins des personnes confrontées à de graves difficultés • Il faut davantage de centres de traitement adaptés à la culture, car le centre régional le plus proche se trouve à six heures de route.
<p>Développement économique, terres et ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les ATR doivent être accélérés - une demande est en cours depuis 32 ans en raison des droits miniers provinciaux dans la région. • Les municipalités devraient être obligées de consulter lorsqu'elles font des fouilles et trouvent des découvertes archéologiques • Jeux - secteur en croissance mais confronté à des défis en matière de fiscalité et de transferts de fonds avec la province
<p>Justice</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un sérieux problème avec les squatters • Veulent leur propre capacité à faire respecter les règlements administratifs • Le Canada a commis une erreur en n'incluant pas les Premières nations dans la loi. • Nécessité d'alternatives à l'incarcération ; modèles de justice réparatrice • Problèmes majeurs liés au trafic sexuel dans les communautés - en raison du refus de la GRC d'interdire l'accès à certaines personnes. • Appel au gouvernement pour qu'il prenne des mesures concernant les appels à la justice du GIMMT
<p>L'infrastructure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un continuum de logements est nécessaire dans les communautés
<p>Citoyenneté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'un contrôle accru de la citoyenneté et des règles régissant les ajouts aux listes de bande

	<ul style="list-style-type: none">• Les "adoptions d'adultes" posent problème, car les personnes concernées veulent bénéficier de droits tels que la prise en charge de leurs frais de scolarité, alors que les enfants nés de membres de la communauté n'ont pas de statut en raison de l'exclusion de la deuxième génération.
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none">• Besoin d'aide pour renouer avec nos traditions, notre artisanat et notre langue, car cela a un effet majeur sur notre santé mentale.



NOUVEAU-BRUNSWICK - SIKNIKT

Aperçu régional

Le Nouveau-Brunswick abrite neuf communautés mi'kmaq et six communautés wolastoquey ; les deux nations ont signé des traités de paix et d'amitié avec la Couronne dans les années 1700. Le district mi'kmaq qui correspond au Nouveau-Brunswick est Siknikt, ce qui signifie "lieu de drainage". C'est là que se trouve l'isthme de Chignecto, une étroite bande de terre qui relie le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Il sépare les eaux de deux sous-bassins, les zones où se jettent la baie de Fundy et le détroit de Northumberland, un bras du golfe du Saint-Laurent. L'isthme revêt une importance historique pour les communautés Mi'kmaq et Wolastoquey en tant que couloir de circulation et riche terrain de chasse.

La chef régionale Joanna Bernard représente actuellement le Nouveau-Brunswick à l'APN ; elle est membre de la Première Nation malécite du Madawaska et a occupé le poste de chef national par intérim de juillet à décembre 2023.

D'après leur [site web](#),

La Nation Wolastoquey du Nouveau-Brunswick (NWNB) est l'organe consultatif technique des six communautés Wolastoquey de la province. Dirigée par les chefs élus des six communautés, elle fournit des conseils d'experts sur les projets relatifs aux terres et aux ressources, et veille à la force, à l'unité et à l'autonomisation de notre peuple.

Actuellement, WNNB " [travaille] en partenariat avec des ressources juridiques et communautaires pour fournir en collaboration des conseils aux chefs et aux conseils " sur 60 projets en cours et 213 projets actifs. Elle a participé à 1140 projets achevés dans l'ensemble de la province et du territoire de Wolastoquey.

Le travail de WNNB est complété par celui de Wolastoquey Tribal Council Inc. (WTCI), qui est davantage axé sur les services et les programmes, et qui propose des "projets de renforcement des capacités, des ateliers de formation et un accès aux services sociaux" pour les communautés de Wolastoquey.

Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Inc. (MTI) est une organisation à but non lucratif qui soutient et représente les neuf communautés mi'kmaq en fournissant des conseils techniques et en menant des négociations trilatérales pour tout projet proposé sur le territoire mi'kmaq. Ils sont fortement impliqués dans les phases d'évaluation et de planification des projets et contribuent à diriger les efforts de consultation, qui visent à "faciliter les opportunités économiques, l'esprit d'entreprise et la création d'emplois au sein des communautés indigènes".²⁸ " Chaque chef siège au conseil d'administration de l'organisation, tandis que le directeur général, Dean Vicaire, supervise les opérations quotidiennes et gère le personnel nombreux. MTI se compose de plusieurs départements qui se concentrent sur l'administration (qui gère les ressources humaines, l'élaboration des politiques et les réponses aux initiatives des gouvernements fédéral et provincial) ; les liaisons avec les communautés (qui se concentrent sur l'information des communautés sur les projets qui les concernent et sur la collecte de leurs commentaires) ; le développement de l'économie (qui travaille avec le gouvernement et les promoteurs pour identifier les opportunités d'approvisionnement, d'énergie verte et de développement commercial) ; l'énergie et les mines (qui travaille avec les promoteurs pour atténuer les effets négatifs des activités sur les terres des Mi'kmaq et s'assurer qu'une consultation appropriée est menée) ; les pêches (qui se concentrent sur la création d'un modèle de pêche basé sur les droits au Nouveau-Brunswick) ; Foresterie (traiter des impacts potentiels de la foresterie et discuter de la location des terres de la Couronne et du développement des myrtilles et des tourbières) ; étude d'impact (veiller à ce qu'il y ait une perspective mi'kmaq conformément à l'"[étude d'impact sur les droits des Mi'gmaq](#)") ; savoir indigène (qui documente, préserve et incorpore dans la politique le savoir des aînés) ; Affaires intergouvernementales et communication (chargée de "préparer des notes d'allocution, des lettres, des présentations, des documents imprimés, des communiqués de presse et des points de discussion") ; et Trilatéral (qui mène les négociations et les discussions avec les gouvernements fédéral et provinciaux sur la base de

²⁸ <https://migmawel.org/about/>

l'"approche de mise en œuvre des droits" – une approche "fondée sur la mise en œuvre de ce qui existe déjà dans les traités [de paix et d'amitié]").

Le North Shore Mi'kmaq Tribal Council (NSMTC) est également une organisation à but non lucratif constituée en 1987. Il fournit des conseils et une assistance technique à sept communautés Mi'kmaq membres, en les aidant dans divers domaines, notamment : les finances, les projets d'investissement, le développement économique communautaire, la gouvernance de la bande, l'éducation post-secondaire, les services de santé, les services d'inspection des logements, les ressources sociales et la gestion des ressources aquatiques. Le NSMTC a élargi ses services et ses capacités pour soutenir 25 autres communautés des Premières nations dans le Canada atlantique. [Son site web](#) indique que,

Le North Shore Mi'kmaq Tribal Council est dirigé par un conseil d'administration composé des chefs de nos sept nations membres. Ce conseil est présidé par le chef de la Première nation de Natoaganeg, George Ginnish. Les opérations organisationnelles sont menées par le directeur général Jim Ward, qui supervise le personnel du NSMTC, dont le nombre ne cesse de croître.

Résumé des discussions

La section suivante est divisée en deux réunions principales qui ont eu lieu au Nouveau-Brunswick – l'une avec le conseil d'administration et le personnel clé de MTI et l'autre avec le conseil tribal de North Shore. Le sénateur Prosper a rencontré des organisations et des communautés Wolastoqey au Nouveau-Brunswick, et nombre de leurs préoccupations reflètent celles soulevées par leurs homologues Mi'kmaq. Le présent rapport étant axé sur les questions relatives aux Mi'kma'ki et aux Mi'kmaq, le résumé de ces discussions n'est pas inclus ici ; il convient de noter que, le Nouveau-Brunswick faisant partie de leur territoire traditionnel, il était important de les inclure dans la vue d'ensemble de la région. La chef régionale de l'APN, Joanna Bernard, était présente à toutes les réunions, à l'exception de celle avec North Shore.

Au Nouveau-Brunswick, de nombreuses conversations ont été dominées par une frustration à l'égard des relations avec le gouvernement provincial ; [la décision de ce dernier de ne pas renouveler l'accord de partage des recettes fiscales en vigueur entre les Premières nations et la province depuis vingt-six ans](#) a entraîné un bouleversement massif. En outre, le premier ministre Higgs et son gouvernement ont adopté une approche plus agressive et plus conflictuelle des droits des autochtones, qui a culminé avec un procès entre les chefs de Wolastoqey et le gouvernement provincial au sujet de la revendication de titres. [Le premier ministre Higgs a déclaré publiquement que cette revendication aurait un impact négatif sur les propriétés détenues par les propriétaires terriens, provoquant la peur et la confusion sur la base d'une représentation inexacte de la revendication.](#)

Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Inc. (MTI)

Les chefs ont abordé plusieurs sujets clés, notamment la nécessité pour le gouvernement fédéral de soutenir les initiatives économiques des communautés. Après la décision de ne pas renouveler les accords fiscaux, les Premières nations ont dû se démener pour combler le vide laissé par la perte de cette source de revenus. L'aîné Gordan a décrit cette situation comme "un statut de spectateur par rapport à la participation à l'économie de notre patrie". Les jeux ont été cités comme un secteur qui, selon les communautés, pourrait être une source importante de revenus, mais plusieurs ont souligné l'importance du projet de loi S-268, qui a été adopté en premier. Parrainé par le sénateur Scott Tannas (AB), le [projet de loi S-268](#) vise à modifier le *Code criminel* et la *Loi sur les Indiens* de manière à ce que les organes directeurs des Premières nations puissent organiser et gérer leurs propres loteries sans avoir à obtenir l'autorisation d'un gouvernement provincial ou à partager les recettes avec lui.

Une autre mesure fédérale qui contribuerait à soutenir le développement économique des communautés mi'kmaq est l'accélération des ajouts aux réserves. Les chefs ont souligné que l'ancienne ministre Carolyn Bennett a siégé dans la salle du conseil d'administration de MTI des années auparavant

et a clairement déclaré : "Pas de terres, pas de réconciliation". Sans terres, il n'y a pas de possibilités de développement économique.

La protection de l'eau était également une préoccupation majeure, car elle est essentielle à la santé des communautés et à la protection des pêcheries. Une longue discussion a eu lieu sur le [projet de loi C-61, Loi concernant l'eau, les sources d'approvisionnement en eau, l'eau potable, les eaux usées et l'infrastructure connexe sur les terres des Premières nations](#), qui a été déposé comme promis dans le règlement historique sur l'eau potable des Premières nations, approuvé par les tribunaux le 22 décembre 2021. Les participants ont estimé qu'ils n'avaient pas été suffisamment consultés sur le sujet et voulaient en savoir plus sur le contenu du projet de loi. Le sénateur Prosper a indiqué qu'il parrainerait ce projet de loi au Sénat et s'est efforcé de fournir davantage d'informations et de mettre MTI en contact avec le bureau du ministre Hajdu.

Un autre thème clé est la nécessité pour les fonctionnaires fédéraux, les agents d'exécution et les membres de la GRC de changer leur façon d'interagir avec les Mi'kmaq. La GRC refuse d'appliquer les règlements communautaires, ce qui contribue à l'augmentation de la criminalité dans les réserves. Entre-temps, [plusieurs interactions mortelles avec la police du Nouveau-Brunswick](#) ont suscité une méfiance croissante entre les Mi'kmaq et les agents de la GRC, ce qui a conduit à demander des solutions de rechange au maintien [de l'ordre](#), comme [Mi'gmaq Peacekeeping, Inc](#), un groupe lancé en janvier 2024 ; il soutient sept communautés mi'kmaq dans un effort pour agir en tant que premiers intervenants qui peuvent désamorcer les confrontations entre les Mi'kmaq et les forces de l'ordre. Le groupe utilise les lois mi'kmaq, les connaissances traditionnelles, les compétences de communication efficaces et la gestion des conflits apprise pour atteindre son objectif, et sa formation comprend l'apprentissage du droit pénal, des tactiques défensives et des modèles de résolution des conflits. Bien que ce programme ait bénéficié d'un financement fédéral, sa viabilité est menacée par le manque de soutien de la part de la province.

Un autre thème commun abordé par les participants est l'importance de reconnaître et de respecter les droits des autochtones, tels que le droit à l'autogouvernance et à l'autodétermination. Les chefs ont déploré le fait que les mandats fédéraux ne soient pas élaborés en collaboration avec les Mi'kmaq, ce qui conduit à des décisions en matière de politique et de financement qui ne tiennent pas compte des problèmes et des priorités des Mi'kmaq.

Les chefs et le personnel ont également fait part de leurs préoccupations concernant la limite de la deuxième génération et de leur frustration générale quant au pouvoir du gouvernement du Canada de déterminer qui a droit au "statut" en vertu de la *loi sur les Indiens* et qui n'y a pas droit. À cet égard, Dean Vicaire, directeur exécutif du MTI, a évoqué les travaux en cours sur un protocole relatif au statut des Mi'kmaq.

Les participants ont affirmé qu'il était essentiel que le contenu mi'kmaq soit inclus dans tous les programmes, toutes les décisions et toutes les décisions de financement au sein de la province. Ils ont souligné la nécessité pour tous les gouvernements de suivre les huit étapes du MTI en matière de consultation, afin de s'assurer qu'ils ont été consultés de manière adéquate. Les chefs et le personnel de MTI ont également évoqué les décisions provinciales concernant les établissements de soins de longue durée pour les personnes âgées. Les participants ont souligné l'importance pour les aînés mi'kmaq de pouvoir vieillir sur place, près de leur communauté, et d'être soignés dans leur langue.

Étant donné qu'il n'y a pas de sénateur mi'kmaq ou même autochtone pour le Nouveau-Brunswick, MTI a exprimé son souhait que le sénateur Prosper soit sa voix régionale au Sénat et au Parlement de manière plus générale.

Conseil tribal des Mi'kmaq du littoral nord (NSMTC)

Le North Shore Mi'kmaq Tribal Council (NSMTC) est présidé par le chef d'Eel Ground, George Ginnish, et son directeur général et conseiller en développement économique de longue date est Jim Ward. Le chef Ginnish et

M. Ward étaient accompagnés de cadres supérieurs lorsqu'ils ont rencontré le sénateur Prosper et son équipe.

De nombreuses interventions ont suivi deux fils conducteurs : les différents niveaux de gouvernement continuent d'imposer des politiques et des décisions discriminatoires, qui ne respectent pas la capacité et le droit de gouverner des communautés des Premières nations ; et les modèles de financement actuels doivent changer pour être plus souples et mieux répondre aux besoins des Premières nations.

Parmi les exemples de pratiques paternalistes, on peut citer les ingénieurs de l'ISC qui insistent pour "superviser" le travail des ingénieurs du NSMTC, bien qu'ils ne soient pas sur place, et qui accordent moins de financement pour des demandes telles que des pièces, parce qu'ils estiment que le travail peut être fait pour moins cher. Lorsque les ingénieurs de l'ISC contestent les rapports des ingénieurs du NSMTC, cela donne l'impression que les références de ces derniers sont "moins bonnes" parce qu'ils sont employés par un conseil tribal, alors qu'ils ont en réalité plus d'accréditations que les ingénieurs du gouvernement. Des exemples ont été donnés de rapports refusés par l'ISC en raison du "manque de qualité" d'un rapport, alors que le rapport avait été rédigé par un vétéran de trente ans.

Les participants ont également cité l'exemple de l'ISC qui a refusé de payer pour des bouches d'incendie réparées de manière proactive par le NSMTC, mais l'ISC a fait valoir que l'O&M de la communauté ne relevait pas de son mandat. Deux à trois semaines plus tard, des incendies ont éclaté dans trois de ces communautés et les bouches d'incendie ont été utilisées ; cela prouve, selon eux, qu'il faut faire confiance aux connaissances des Premières nations sur les besoins de la communauté et les respecter. Aucun travail n'est approuvé par l'ISC s'il n'est pas conforme aux plans de travail préapprouvés. Il est également important de noter, selon M. Ward, que le gouvernement fédéral n'inclut pas de soutien juridique et de communication dans les accords de contribution, ce qui place les communautés des Premières nations dans une situation difficile.

Au cours des deux dernières années, le NSMTC a constaté une augmentation du nombre de programmes téléchargés vers le conseil tribal, bien qu'il y ait eu une diminution du financement global au cours de la même période. M. Ward a souligné l'importance de s'éloigner du financement annuel basé sur des propositions et du financement par habitant, car ils créent de l'instabilité et de l'incertitude, ce qui entraîne une incapacité à attirer et à retenir le personnel. En raison de ces lacunes, l'organisation s'efforce de trouver un équilibre entre la poursuite des objectifs, la réponse aux problèmes émergents et le respect des lourdes exigences en matière de rapports de financement.

Un sous-financement constant et un manque de capacité ont conduit à des déficits d'infrastructure dans les communautés. Les nouvelles infrastructures qui peuvent être ajoutées ne sont pas accompagnées d'un financement pour le fonctionnement et l'entretien, ce qui place les communautés dans une situation où des infrastructures indispensables deviennent un actif supplémentaire qui les enfonce encore plus dans le trou en raison des coûts de fonctionnement et d'entretien. À Eel Ground, le chef Ginnish indique que, sur les 260 maisons de la communauté, au moins 100 ont besoin de réparations importantes.

Les changements apportés à la politique de rénovation des logements de la SCHL ont transféré l'inspection des logements aux Premières nations ; il n'y a actuellement aucune capacité interne pour ce travail hautement technique et le changement de politique n'a pas été accompagné d'un financement pour les postes nouvellement requis. À l'heure actuelle, la demande de logements dépasse la capacité des communautés des Premières nations comme Eel Ground, et la situation est encore aggravée par l'inflation.

Bien que le NSMTC ait reçu un financement pour un projet de gouvernance des données, ce financement est sur le point d'expirer et la durabilité du programme nécessite un financement supplémentaire. L'équipement nécessaire à la gouvernance et à la gestion des données est assez coûteux, mais on ne saurait sous-estimer l'importance pour les Premières nations d'avoir le contrôle de leurs propres données.

Ces déficits de financement pourraient être compensés par des recettes propres, mais les options sont actuellement limitées. 25 ans après l'arrêt Marshall, les pêcheurs mi'kmaq sont toujours confrontés à des problèmes liés à la pêche de subsistance modérée. Les [arrêts Marshall](#) sont deux décisions de la Cour suprême du Canada qui reconnaissent les droits énoncés dans les traités de paix et d'amitié, dont le droit de pratiquer la pêche avec des moyens de subsistance limités.

Actuellement, la population de bar rayé a un impact majeur sur la pêche au saumon, et le NMSTC a fait pression pour avoir un accès exclusif au bar rayé. Elle demande également le retour du système de point de vente qui permettait de traiter les exemptions fiscales accordées aux Premières nations dans les caisses enregistreuses de toute la province. M. Ward a indiqué que l'analyse par une tierce partie des pertes économiques causées par ce changement, par rapport à d'autres juridictions comme l'Ontario qui offrent le système de point de vente, a été estimée à 100 millions de dollars.

Le NMSTC a également déploré le manque d'information qu'il a reçu au sujet du [projet de loi C-61 \(eau potable pour les Premières nations\)](#) et a exposé en détail ses préoccupations concernant le projet de loi. Ils ont également souligné l'importance d'assurer l'équité dans la mise en œuvre de la loi dans la région de l'Atlantique, car il ne serait pas approprié que le gouvernement favorise certains fournisseurs par rapport à d'autres.

L'énergie propre est une autre opportunité sur laquelle les Premières nations peuvent capitaliser. Cependant, le NSMTC a fait remarquer qu'il n'a pas vu d'annonces concernant l'énergie propre au Nouveau-Brunswick. Il a identifié des possibilités de projets éoliens et/ou solaires, mais il faudrait que les gouvernements provincial et fédéral soient d'accord.

Sur le plan social, le suicide est un problème majeur pour les communautés desservies par le NSMTC. Ils ont souligné la nécessité d'offrir des services intégrés aux jeunes, en particulier à ceux qui "sortent" du principe de Jordan. En ce qui concerne le principe de Jordan, le personnel clé qui détient ce portefeuille a discuté du fait que, d'après leur expérience, il n'est pas

pleinement mis en œuvre. Selon eux, les délais d'approbation et de refus sont déraisonnables. Alors que la norme établie est de 48 heures, certaines décisions peuvent prendre entre une semaine et des mois. Dans certains cas, il a fallu plus d'un an. Il n'y a pas non plus de cohérence entre ce qui est approuvé et ce qui ne l'est pas. Le personnel a indiqué qu'il pouvait être raisonnablement assuré de ce qui serait approuvé, ce qui permettait au conseil tribal d'injecter l'argent en utilisant ses propres revenus, sachant qu'il serait remboursé. Cependant, avec le niveau actuel d'incertitude, le NSMTC ne peut plus assumer ce type de responsabilité et cela conduit à ce que les enfants soient mal desservis.

Ces changements apportés au principe de Jordan imposent également des contraintes supplémentaires à un service qui est déjà en sous-capacité. Alors que les recours ne nécessitaient auparavant qu'une seule réunion, leur résolution peut désormais prendre plusieurs heures.

La sénatrice Prosper a également entendu parler du racisme systémique dans le système éducatif et le personnel a insisté sur le fait qu'une position unifiée de la part des dirigeants est nécessaire pour obtenir le partage des informations - les écoles refusent de collaborer ou de développer conjointement des protocoles de partage d'informations concernant les enfants des Premières nations. Ces informations sont importantes pour ceux qui coordonnent leurs services et veillent à ce que leurs besoins soient satisfaits. Cependant, ces discussions sont compliquées par la coupure de la deuxième génération, qui fait que certains enfants revendiqués par la communauté ne sont pas admissibles aux mêmes services que les enfants "inscrits". Cela a conduit à un appel à s'éloigner du "statut" et à s'orienter vers la citoyenneté.

Enfin, le personnel a souligné la nécessité de disposer d'établissements de soins aux personnes âgées adaptés à la culture, qui fournissent des soins de longue durée dirigés par le personnel mi'kmaq et gérés selon les valeurs et les principes traditionnels.

Résumé des questions soulevées

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des préoccupations soulevées par les participants, en commençant par le chef régional, puis en suivant l'ordre alphabétique des communautés participantes.

Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Inc.

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • La GRC ne peut pas faire respecter les règlements • Tous les niveaux de gouvernement doivent suivre les 8 étapes de consultation du MTI. • Les mandats fédéraux et provinciaux devraient être élaborés en collaboration avec les Mi'kmaq.
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'un soutien fédéral pour les établissements de soins de longue durée dirigés par les Mi'kmaq (soins aux personnes âgées)
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Intéressé par les résultats positifs qui pourraient découler de la loi S-268, qui donnerait aux Premières nations le pouvoir de gérer leurs propres sites de jeux sans autorisation ou coordination provinciale. • Recherche d'un soutien aux moteurs économiques, en particulier à la lumière des accords fiscaux conclus par la province. • La protection de l'eau est une priorité absolue • Le MPO détient les pêcheurs mi'kmaq de manière inhumaine • Les ATR doivent être accélérés et nous avons besoin de beaucoup d'argent pour acheter la quantité de terres nécessaires pour permettre aux Mi'kmaq de participer correctement à l'économie.
Justice	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes avec la GRC et soutien aux Mi'kmaq qui naviguent dans le système judiciaire • Nécessité d'un financement continu et d'un soutien à la formation pour les premiers

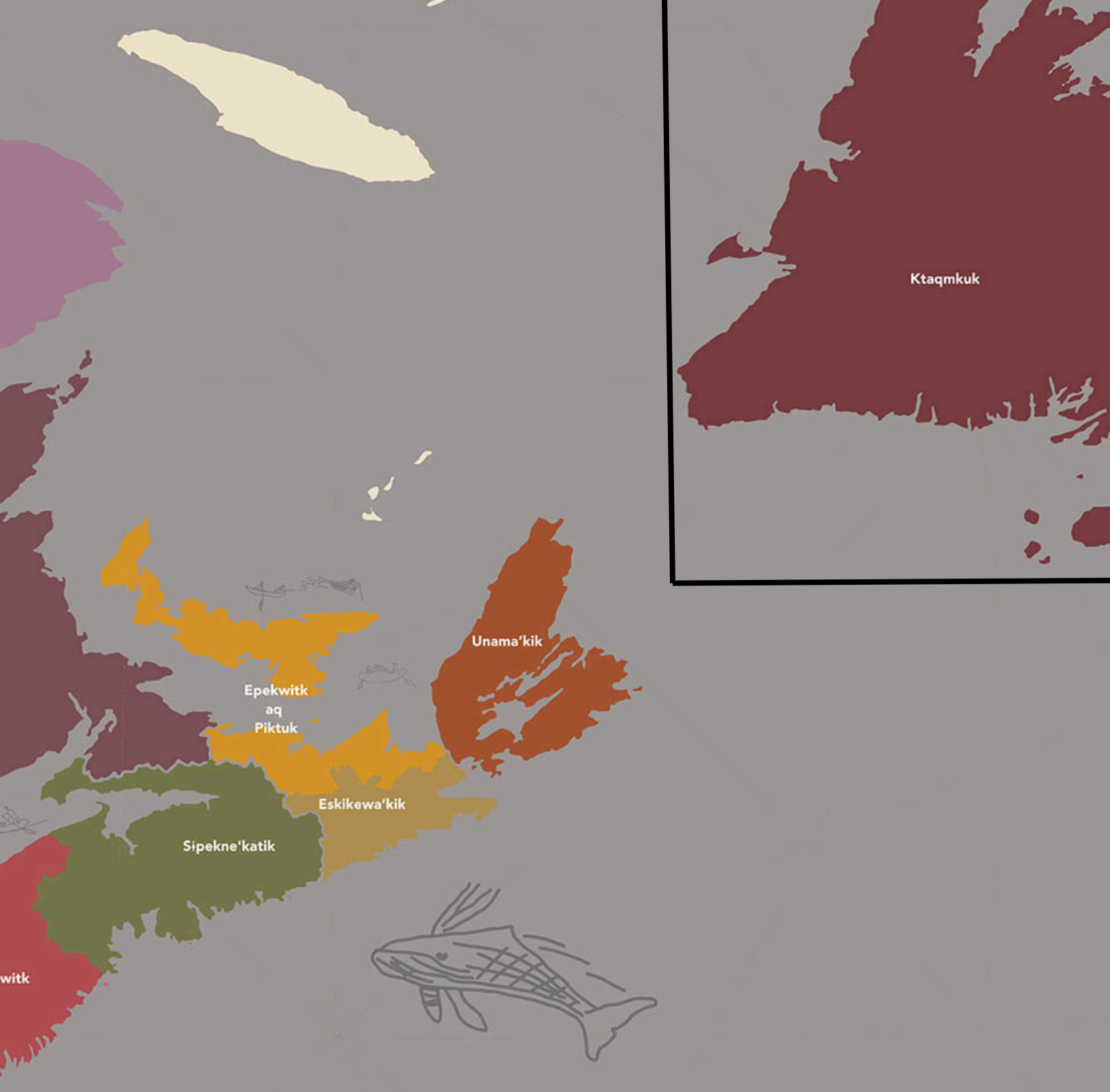
	<p>intervenants et les gardiens de la paix afin de les aider à désamorcer les situations (alternatives au maintien de l'ordre).</p>
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • La coupure de la deuxième génération crée des inégalités au sein des communautés • Élaboration d'un protocole sur le statut des Mi'kmaq

Conseil tribal des Mi'kmaq du littoral nord

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Les services gouvernementaux sont confrontés à des pratiques paternalistes et discriminatoires, notamment à la microgestion et à l'obligation de faire vérifier le travail par des ingénieurs internes, alors que l'ingénieur du NSMTC possède des qualifications plus élevées. • Il faut abandonner les modèles de financement basés sur des propositions et par habitant, car ils imposent des restrictions injustes aux Premières nations et ne permettent pas de répondre aux besoins. • L'organisation est confrontée à d'importantes restrictions de capacité en raison du financement annuel ; elle a besoin d'un financement de base pour assurer la stabilité et la certitude du personnel. • Nécessité d'obtenir un financement pour l'extension de la gouvernance des données, car l'équipement nécessaire est très coûteux • Les membres des Premières nations sont pris en compte dans la formule de calcul des paiements de péréquation, mais ils ne reçoivent pas d'argent, de sorte que le gouvernement fédéral paie deux fois.
-------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • De nombreux programmes sont injustement téléchargés sans que des fonds supplémentaires ne soient alloués à la capacité. • Le gouvernement fédéral doit inclure un soutien juridique et en matière de communication dans les accords de contribution
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Le suicide, un problème majeur dans les communautés • Besoin de services intégrés pour les jeunes • Besoin d'aide pour les soins de longue durée • Des personnes sortent du principe de Jordan sans qu'aucune autre aide n'ait été mise en place. • Le principe de Jordan n'est pas pleinement mis en œuvre - les délais d'approbation et de refus sont déraisonnables. • Les écoles refusent de collaborer ou d'élaborer conjointement des protocoles de partage de l'information concernant les enfants des Premières nations. • Racisme systémique dans les écoles
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Toujours des problèmes liés à des moyens de subsistance modérés 25 ans après <i>Marshall</i>. • Pousser pour un accès exclusif au bar à rayures • Appel au retour des points de vente • Discussion sur les préoccupations concernant le projet de loi C-61 (eau potable des Premières nations) • Pas d'annonces d'énergie propre au Nouveau-Brunswick - possibilité de projets éoliens ou solaires, mais il faudrait que les gouvernements provincial et fédéral soient d'accord.
L'infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Les changements apportés à la politique de la SCHL sur les rénovations domiciliaires

	<p>amèneraient les services du logement des Premières nations à prendre en charge les inspections domiciliaires en interne ; il faut beaucoup d'expertise technique et peu de temps pour développer cette capacité ; il ne s'agit pas d'un poste financé.</p> <ul style="list-style-type: none">• Le Canada doit soutenir l'élaboration de codes de construction pour les Premières nations• Pas d'argent pour le fonctionnement et l'entretien - sur 260 logements à Eel Ground, au moins 100 nécessitent des rénovations importantes.• La demande de logements dépasse les capacités et l'inflation a rendu la construction de logements difficile
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">• La question de l'adhésion se pose, de même que celle de la limite de la deuxième génération.



TERRE-NEUVE - KTAQMKUK (HISTORIQUEMENT UNAMA'KIK)

"Ce que nous faisons ici aujourd'hui est historique. Nous sommes représentés ici par les quatre coins du monde... et nous avons maintenant un sénateur de notre propre nation, ce que nous n'aurions jamais pu imaginer il y a 50 ans". - Dr. Elder Calvin White

Aperçu régional

Terre-Neuve, connue sous le nom de Ktaqmkuk (qui signifie "à travers les vagues"²⁹), district des Mi'kma'ki, est également connue sous le nom de "terre du premier soleil". La population mi'kmaq de Terre-Neuve est confrontée à une mosaïque complexe de communautés dont le niveau de reconnaissance au niveau fédéral varie. Auparavant, les Mi'kmaq vivant à Terre-Neuve n'avaient pas le droit d'être inscrits en tant qu'"Indiens inscrits" en vertu de la loi sur les *Indiens*, ce qui a conduit à la création de la Fédération des Indiens de Terre-Neuve (FNI) en 1972. La FNI comptait six bandes affiliées : la Première nation de Benoits Cove (aujourd'hui appelée Elmmastogoeg), la bande indienne de Corner Brook, la bande indienne de Flat Bay, la bande indienne de Gander Bay, la Première nation Mi'kmaq de Glenwood et la bande indienne de Port-au-Port. Entre 1983 et 1992, la FNI s'est élargie pour inclure la bande indienne d'Exploits (Première nation Sple'tk), la bande indienne de St. George's et la bande de Stephenville/Stephenville Crossing (Premières nations d'Indian Head).

La bande de Miawpukek (Conne River), dans le sud-est de Terre-Neuve, a été reconnue par le gouvernement fédéral comme une réserve en vertu de la *Loi sur les Indiens* en 1983, tandis que Qalipu est un gouvernement de bande mi'kmaq qui a été établi en 2011 par décret. Les détails relatifs à l'inscription et à d'autres questions ont été clarifiés et inscrits dans une loi fédérale, la [Qalipu Mi'kmaq First Nation Act](#), qui a reçu la sanction royale en 2014. Il s'agit d'une bande sans terre qui comprend 67 communautés mi'kmaq traditionnelles. Le chef, deux vice-chefs représentant l'ouest et le centre de Terre-Neuve, et neuf

²⁹ Sable, Trudy & Francis, Bernie. [La langue de cette terre, Mi'kma'ki](#). Sydney, NS : Cape Breton University Press, 2012.

conseillers représentant les neuf circonscriptions électorales forment la structure officielle du gouvernement .³⁰

Le Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations (APN), Brendan Mitchell, est l'ancien chef de Qalipu et a été élu en 2023 pour devenir le premier Chef régional de Terre-Neuve. Auparavant, cette fonction était incluse dans le portefeuille du Chef régional de la Nouvelle-Écosse, le sénateur Prosper assumant ce double rôle pendant son mandat de Chef régional ; le rôle a été scindé par une résolution de l'APN en décembre 2022.

Selon un document de synthèse produit par le Centre d'amitié People of the Dawn, intitulé "Pjilita'q - Welcome All" (Bienvenue à tous).[Pjilita'q - Bienvenue à tous](#)" le chef Mi'sel Joe de la Première nation de Miawpukek, qui occupait ce poste depuis 1983, est également reconnu comme le chef traditionnel de Ktaqmkuk par le Grand conseil des Mi'kmaq.

Flat Bay, connu en Mi'kmaq sous le nom d'Ewipkek, est reconnu par le Canada comme un "district de services locaux", le terme donné aux 175 communautés non incorporées de Terre-Neuve. Elles sont supervisées par un comité élu, que Flat Bay reconnaît comme son chef et son conseil. Le gouvernement du Canada reconnaît les membres de la communauté de Flat Bay comme des Indiens inscrits en vertu de l'accord de Qalipu.

En 1971, la Première nation de Glenwood a adhéré à l'Association of Mi'kmaq Organizations, puis à la FNI en 1973. En 1980, les dirigeants de la communauté, sous la direction du chef de l'époque, Larry Jeddore, ont officiellement constitué le Conseil de bande indien de Glenwood. Cette démarche a été entreprise pour satisfaire aux exigences de la *loi sur les Indiens*, dans le but de faire reconnaître officiellement la communauté par le gouvernement fédéral. Bien que la communauté se soit vue offrir un statut officiel après 1984, le document du FNI intitulé "[FNI Elder Stories and Profiles](#)" ([Histoires et profils des aînés du FNI](#)) indique qu'"en raison de son dévouement à la Fédération des Indiens de Terre-Neuve et à ses membres, le chef Jeddore s'est retenu

³⁰ <https://qalipu.ca/about/background/>

dans l'espoir que tous les membres de la Fédération seraient reconnus".³¹ Comme dans le cas de Flat Bay, les membres de Glenwood obtiennent leur statut par l'intermédiaire du Qalipu.

Pour les besoins de cette tournée, le sénateur Prosper a choisi de s'entretenir avec le chef régional et les dirigeants des communautés Mi'kmaq de Terre-Neuve reconnues par l'APN : Flat Bay, Conne River (Miawpukek), Glenwood First Nation et Qalipu.

Résumé des discussions

Chaque représentant de ces communautés a eu l'occasion d'évoquer et de discuter avec le sénateur et son équipe des réussites, des problèmes, des préoccupations et des priorités. Nombre de ces sujets recourent ceux soulevés par d'autres communautés. Au fil des discussions, il est apparu clairement que les Mi'kmaq de Terre-Neuve recherchent l'équité en ce qui concerne le traitement et le niveau de reconnaissance qu'ils reçoivent du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, des organisations autochtones et les uns des autres.

Bien que certaines priorités diffèrent légèrement les unes des autres, au cœur de chaque intervention se trouve le désir de voir la pleine réalisation de la compétence autochtone et le soutien du gouvernement pour financer l'infrastructure et les programmes nécessaires pour contribuer à la réussite dans cette région.

Les Mi'kmaq ont toujours affirmé qu'ils formaient une nation forte, unie et fière, qui a signé une série de traités bilatéraux avec la Couronne – connus collectivement sous le nom de traités de paix et d'amitié – entre 1725 et 1779. [Selon le site web des relations entre la Couronne et les autochtones,](#)

Sur la côte est, des traités de paix et d'amitié ont été signés avec les Mi'kmaq, les Maliseet et les Passamaquoddy avant 1779. Les traités sont des accords solennels qui établissent des promesses à long terme, des obligations mutuelles et des avantages pour les deux parties. La

³¹ "Histoires et profils des aînés du FNI". pp.18

Couronne britannique a commencé à conclure des traités pour mettre fin aux hostilités et encourager la coopération entre les Britanniques et les Premières nations. Alors que les Britanniques et les Français se disputent le contrôle de l'Amérique du Nord, les traités constituent également des alliances stratégiques qui peuvent faire la différence entre le succès et l'échec pour les puissances européennes.

C'est pourquoi de nombreux dirigeants mi'kmaq plaident vigoureusement pour que les gouvernements fédéral et provinciaux remettent le pouvoir du territoire mi'kmaq entre les mains des Mi'kmaq. Beaucoup ne reconnaissent pas l'autorité du gouvernement fédéral pour déterminer qui est Mi'kmaq et qui ne l'est pas ; la question de l'inscription et le désir de voir disparaître la politique d'exclusion de la deuxième génération - qui rend les enfants Mi'kmaq inadmissibles au statut s'ils sont issus de deux générations d'un soi-disant "Indien inscrit 6(2)" en vertu de la *Loi sur les Indiens* - ont été fréquemment soulevés.

Si les représentants de Flat Bay ont discuté en profondeur des nombreux besoins de leur communauté, la plus grande partie de la discussion les concernant a porté sur les moyens de faire reconnaître officiellement Flat Bay en tant que Première nation autonome. Bien qu'ils relèvent techniquement du Qalipu, le Dr Calvin White d'Edler a souligné que la grande majorité des habitants de Flat Bay sont considérés comme autochtones dans les documents de recensement depuis des décennies, et que les Mi'kmaq ont toujours dirigé les affaires de Flat Bay en tant que chef et conseil, bien que leur leadership soit reconnu comme un "comité élu" par la province.

D'autres demandent au gouvernement fédéral de traiter la nation mi'kmaq comme s'il s'agissait d'une entité étrangère. C'est ce qui ressort notamment des contributions de la chef de Flat Bay, Joanne Miles, et de l'aîné White, qui ont demandé au Canada d'allouer aux pêcheurs mi'kmaq un total autorisé des captures (TAC) similaire à celui accordé aux entités de pêche étrangères dans les eaux de Terre-Neuve.

Tout au long de la réunion, les discussions ont porté sur diverses questions liées à la pêche. Le chef Brad Benoit et son équipe ont soulevé plusieurs questions telles que l'incapacité du gouvernement à augmenter le TAC de homard et de crabe nordique malgré les preuves scientifiques fournies par Miawpukek montrant que les populations supporteraient une telle augmentation. Jenny Brake, chef de Qalipu, a déclaré qu'il s'agissait d'une "occasion manquée de voir les Premières nations guider ces processus, compte tenu de l'importance que nous accordons à l'équilibre écologique". La non-augmentation du TAC a un impact direct sur les résultats des pêcheurs face à l'augmentation des coûts d'exploitation et retire directement de l'argent des mains des pêcheurs autochtones, notamment du consortium de Mi'kmaq qui possède aujourd'hui Clearwater Seafoods, aux côtés de Premium Brands Holdings Corporation. Ces gouvernements Mi'kmaq comptent sur les revenus autonomes pour combler les lacunes laissées par le sous-financement chronique des gouvernements. Les revenus autonomes sont également nécessaires pour soutenir les membres de la communauté que le gouvernement a déterminé comme étant "sans statut" bien qu'ils soient nés de membres de la communauté et qu'ils aient été élevés au sein de la communauté toute leur vie. Il s'agit là d'un exemple concret des charges inutiles imposées aux Premières nations en raison de l'exclusion de la deuxième génération.

Le chef Brake a également évoqué la nécessité de contrôler la population de phoques et de bénéficier d'une aide fédérale pour rétablir les marchés internationaux pour les produits autochtones dérivés du phoque. Reconnues depuis longtemps par les populations autochtones du Nord comme une source de viande riche en fer, les peaux de phoque occupent une place importante dans de nombreuses cultures autochtones du Nord, notamment dans les vêtements, les bijoux et l'art des Premières nations et des Inuits. Il est prouvé que l'huile de phoque est une excellente source d'acides gras oméga-3, qui contribuent à la bonne santé du cœur, à la réduction du cholestérol et au développement du cerveau, des yeux et des nerfs chez les enfants. Cependant, des campagnes malavisées menées par des entités non autochtones ont qualifié la chasse au phoque de cruelle. Cela a conduit à des interdictions internationales sur les produits dérivés du phoque et a permis à

la population de phoques de se développer de manière spectaculaire. Le chef Brake a expliqué comment la population de phoques, qui dépasse les 7 millions d'individus, a mis à rude épreuve les stocks de capelan, de hareng et de cabillaud. Selon le site web de Canadian Seal Products, 100 000 phoques du Groenland adultes mangent chaque année plus que l'ensemble de la pêche commerciale de Terre-Neuve-et-Labrador.³²

En plus de défendre sa communauté, la chef Miles, en tant que coprésidente nationale du Conseil des femmes de l'APN, a également plaidé avec force pour la création d'un poste de médiateur dans chaque province, afin de contribuer à l'éducation et à la défense des questions relatives aux femmes. Le chef Brake, qui travaille en étroite collaboration avec l'Institut pour la promotion des femmes autochtones, a abondé dans le même sens. Elle a ensuite souligné l'importance d'élargir la définition de la "famille" pour y inclure les personnes de soutien, afin qu'elle corresponde mieux aux besoins des populations autochtones. Par exemple, les personnes qui aident les victimes et leurs familles à s'orienter dans le système, que ce soit par la traduction ou autrement, ont également besoin d'un soutien en matière de santé mentale.

Tous les chefs et représentants des communautés présents ont souligné l'importance d'un financement de base ou de modèles de financement plus souples et mieux adaptés aux besoins des peuples autochtones. Le financement du développement des capacités, le financement des infrastructures et le financement de programmes adaptés à la culture sont autant d'éléments qui ont retenu l'attention des participants. Le chef Brake a longuement insisté sur la nécessité d'élaborer des plans de sécurité communautaire, tandis que plusieurs ont évoqué le besoin d'un soutien global pour les victimes de la criminalité et leurs familles.

Le chef régional de l'APN, Brendan Mitchell, s'est fait l'écho de toutes les préoccupations soulevées, qu'il s'agisse des quotas de pêche ou de la nécessité d'augmenter le nombre de logements de transition. Il a soulevé la

³² "Les phoques contre les poissons : un écosystème en déséquilibre". Canadian Seal Products. <https://canadiansealproducts.com/blog/seals-vs-fish-an-ecosystem-out-of-balance> 15 mars 2021.

question de l'obligation d'immatriculer à Miawpukek tous les véhicules exonérés d'impôt achetés par les membres de la communauté de statut et immatriculés à leur nom ; compte tenu de la géographie de la province, il a qualifié cette exigence de fardeau bureaucratique inutile pour les Mi'kmaq.

En ce qui concerne les questions relatives à la pêche, le chef régional Mitchell est d'accord avec les déclarations précédentes des participants à la réunion concernant l'accès à la pêche, les produits dérivés du phoque et l'augmentation du TAC pour le homard et le crabe nordique. Il a également souligné les décisions récentes concernant le sébaste. Parfois appelé "perche océanique" ou "poisson rose", le MPO a récemment rouvert la pêche pour la première fois depuis 1997, fixant un TAC de 60 000 tonnes pour la saison 2024-25. Bien qu'il ait plaidé pour que les Mi'kmaq obtiennent leur juste part de cette pêche depuis 2017 - alors qu'il était encore chef de Qalipu - le chef Mitchell a été déçu par l'annonce d'allouer seulement 10 % du TAC aux peuples autochtones de l'autre côté de l'Atlantique.

Outre les préoccupations liées au ralentissement du développement économique dans les communautés mi'kmaq de Terre-Neuve, il a également souligné la nécessité d'améliorer le soutien à la revitalisation linguistique et a insisté sur l'urgence de préserver le savoir des anciens avant leur décès afin d'éviter que leurs connaissances de l'histoire de la nation et de la langue mi'kmaq ne se perdent.

Le chef régional Mitchell s'est également joint aux appels lancés au gouvernement pour qu'il accélère le processus d'ajouts aux réserves, notant que certains attendent depuis des années d'achever le processus. Si une grande partie des retards peut être attribuée à un processus bureaucratique onéreux, ils peuvent également être liés à des appels antérieurs en faveur d'un soutien au développement des capacités, aucun soutien n'ayant été apporté à l'élaboration d'un plan d'utilisation des terres, qui, selon le chef régional, est essentiel pour garantir que les terres "produisent le maximum de bénéfices pour soutenir la nation".

En raison d'une mauvaise connexion Internet, la chef de la Première nation de Glenwood, Marie Vaters, a fait part de ses commentaires lors d'une réunion séparée. La chef Vaters a fait part de son souhait de voir sa communauté recevoir directement du gouvernement fédéral des fonds pour le logement et les programmes culturels. C'est une chose qu'elle réclame depuis longtemps. Dans la publication du FNI intitulée "[FNI Elder Stories and Profiles](#)", elle est citée en 2003,

Aujourd'hui, certains membres de la Première nation Mi'kmaq de Glenwood qui ont des parents directs vivant à Conne River ont obtenu leur statut d'Indien. Grâce à cela, nous avons accès aux programmes de santé non assurés et à l'enseignement postsecondaire. Même si nous avons accès à ces programmes, nous n'avons toujours pas obtenu de gains politiques en termes d'autres programmes et services pour nos communautés et de reconnaissance pour les autres Mi'kmaqs sans statut inscrits sur la liste de notre bande, mais des progrès sont réalisés et nous sommes entendus. Le résultat final sera quelque chose dont nous, les Mi'kmaq, serons fiers et, en fin de compte, nous n'aurons pas peur de dire qui nous sommes et ce que nous défendons.

Bien que les membres de la communauté de Glenwood bénéficient désormais d'un statut dans le cadre de l'accord de Qalipu, le chef Vaters estime que les financements ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins de sa communauté. Les fonds destinés au développement des capacités ont été au centre des discussions, la chef Vaters soulignant qu'elle a besoin d'aide pour rédiger des propositions de subventions et pour développer une économie autour de l'écotourisme. Actuellement, la chef Vaters travaille chez elle pour pouvoir louer le bureau de la bande et générer des revenus autonomes dont la communauté a grand besoin pour mettre en place des programmes culturels visant à préserver la pratique des arts et de l'artisanat traditionnels.

Résumé des questions soulevées

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des préoccupations soulevées par les participants, en commençant par le chef régional, puis en suivant l'ordre alphabétique des communautés participantes.

Chef régional

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Demande - pouvons-nous faciliter le règlement d'une revendication territoriale pour Flat Bay ? • Souhaite de meilleures options pour l'enregistrement des véhicules, car les Premières nations doivent actuellement se rendre à Conne River.
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Appel à un financement accru des initiatives en faveur des femmes
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Souhaite revoir le quota de sébaste • Souhaite un soutien accru à la chasse au phoque et aux produits dérivés du phoque • Accès à la pêche pour les membres de Qalipu • Elle a demandé au gouvernement fédéral d'accélérer le processus d'ATR.
L'infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'une aide au logement • Besoin d'un soutien pour un logement de transition
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Le contrôle des inscriptions doit être transféré directement aux Premières nations
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Souhaite un soutien accru à la renaissance des langues

Baie plate

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Veut être reconnue en tant que Première nation autonome • Souhaite participer à un plus grand nombre de tables provinciales et fédérales
-------------	---

Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer en faveur d'un soutien supplémentaire pour les jeunes en matière de toxicomanie, de violence latérale, etc. • a demandé une augmentation du financement pour les questions relatives aux femmes
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • a présenté un total de prises autorisées similaire à celui d'autres pays
Justice	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'un financement fédéral pour les mesures de justice alternative/réparatrice • a demandé la création d'un poste de médiateur dans chaque province afin de contribuer à l'éducation et à la défense des femmes autochtones • a discuté de la nécessité d'un financement pour le rapatriement des corps des victimes • Nécessité de services intégrés pour soutenir les familles des victimes
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Souhaite un soutien à l'infrastructure pour un centre de loisirs à Flat Bay, des logements de transition, un financement pour le fonctionnement et l'entretien, et des fonds pour le développement des capacités. • Veut des centres de traitement des dépendances sensibles à la culture, un sur la côte ouest et un dans la partie centrale de la région.
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'une capacité à recueillir les connaissances des personnes âgées/traditionnelles

Première nation de Glenwood

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • souhaite qu'une plus grande part des fonds alloués au logement et aux programmes soit
-------------	---

	<p>versée directement par le gouvernement fédéral à sa communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'un soutien au développement des capacités afin que les jeunes puissent participer à la rédaction des propositions de subventions.
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche d'un soutien fédéral pour créer de nouvelles sources de revenus, par exemple pour participer à l'industrie de l'écotourisme.
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de plus d'aide au logement • Souhaite un centre culturel pour accueillir des ateliers et des cours de langue
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Plus d'argent pour soutenir les activités artistiques et artisanales traditionnelles

Première nation de Miawpukek/Conne River

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • souhaite une renégociation de la subvention au titre de la nouvelle relation fiscale qui offre la même flexibilité, mais qui comprend également une clause d'indexation et aborde de nouvelles questions relatives à la santé et à la sécurité au travail qui n'avaient pas été envisagées auparavant
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Souhaite une augmentation du TAC pour le homard et le crabe nordique • Souhaite aborder les questions d'ATR, y compris le soutien aux capacités offert aux Premières nations - par exemple, le soutien à l'élaboration du plan d'occupation des sols. • Souhaite créer une meilleure procédure d'ATR avec une composante de tribunal • Proposition d'un programme d'opérations et de préparation de la communauté lié à l'ATR pour

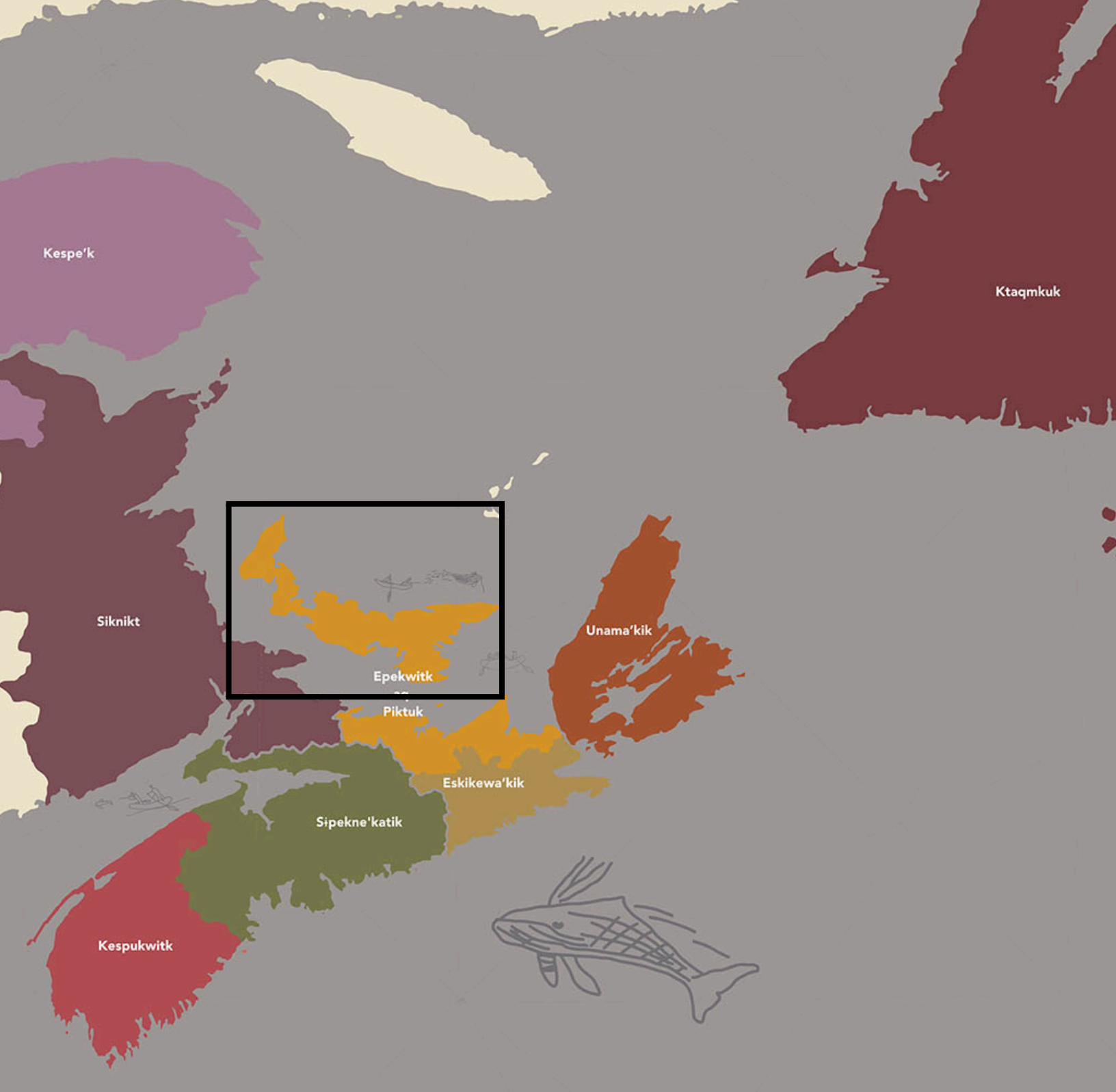
	s'assurer que les terres produisent le maximum de bénéfices pour soutenir la nation.
Justice	<ul style="list-style-type: none"> • a demandé une législation sur le maintien de l'ordre afin de le considérer comme un service essentiel
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Souhaite modifier la formule basée sur la population pour le logement dans les réserves, car l'inflation a eu des répercussions importantes.
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Souhaite supprimer le seuil de la deuxième génération

Qalipu

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • souhaite que le gouvernement soutienne la légitimité du statut de Qalipu en tant que communauté indigène au sens de la <i>loi sur les Indiens</i>
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Souhaite un financement de base pour l'Institut pour la promotion des femmes autochtones • Besoin de services intégrés pour les personnes qui luttent contre la toxicomanie, tels que la garde d'enfants, l'éducation, les logements de transition, les services d'emploi, les services de guérison traditionnels, etc. • Besoin de soutien pour créer un groupe axé sur l'autonomisation des femmes autochtones
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'un financement de base pour évaluer et contrôler les effets cumulatifs des projets sur le territoire des Mi'kmaq • souhaite être intégré dans le système provincial d'examen et d'approbation des projets

Action pour la réconciliation

	<ul style="list-style-type: none">• Veut obtenir une part appropriée du quota de pêche pour les eaux adjacentes• Besoin d'un soutien fédéral pour les produits dérivés du phoque sur le marché international
Justice	<ul style="list-style-type: none">• Besoin de fonds pour le développement des capacités et d'un soutien financier pour la création de plans de sécurité communautaire• Soutien aux familles des victimes de la criminalité• Recommandation d'une modification de la définition de la "famille" pour les victimes afin d'y inclure les personnes de soutien
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none">• Besoin d'un centre de désintoxication et d'un centre de soins traditionnels plus proches des communautés de Qalipu
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">• Veut plus d'autonomie dans la détermination de la citoyenneté



ÎLE-DU- PRINCE-ÉDOUARD - EPEKWITK

Aperçu régional

L'Île-du-Prince-Édouard, que les Mi'kmaq appellent le district d'Epekwitk (ce qui signifie "étendu dans l'eau"), abrite deux communautés mi'kmaq : la Première nation de Lennox Island et la Première nation d'Abegweit. Les dirigeants de ces deux communautés se réunissent pour former l'Assemblée des conseils d'Epekwitk, un "forum conjoint qui supervise et gouverne les organisations qui agissent dans l'intérêt commun [des deux communautés]".³³

Les deux organisations que l'Assemblée administre actuellement sont L'nuey et la Mi'kmaq Confederacy of PEI (Confédération des Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard). L'une et l'autre ont une portée provinciale ; L'nuey a été créée en 2019 et son mandat est axé sur "l'avancement, la mise en œuvre et la protection des droits constitutionnels des Epekwitnewaq Mi'kmaq (Mi'kmaq de l'Î.-P.-É.)".³⁴ L'organisation remplit ce mandat en négociant avec les différents niveaux de gouvernement, en consultant les membres de la communauté de base et en travaillant activement au développement des structures et des capacités de gouvernance afin de promouvoir les intérêts des Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard. L'organisation joue également un rôle important dans l'enseignement des traités, en veillant à ce que les Mi'kmaq et les non-Mi'kmaq connaissent les traités signés entre les Mi'kmaq et la Couronne, ainsi que les droits et les protections que ces traités confèrent et protègent.

Selon leurs propres termes,

L'nuey signifie "appartenir ou se rapporter au peuple mi'kmaq dans son ensemble", et son slogan est aussi sa mission : "Aller vers un avenir meilleur". Il s'agit de rassembler les gens, de s'approprier le projet, de collaborer et, en fin de compte, de former un front fort et unifié qui s'engage à répondre aux besoins uniques des Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard.

³³ "L'Assemblée des conseils d'Epekwitk". MC PEI. <https://mcpei.ca/history-governance/>

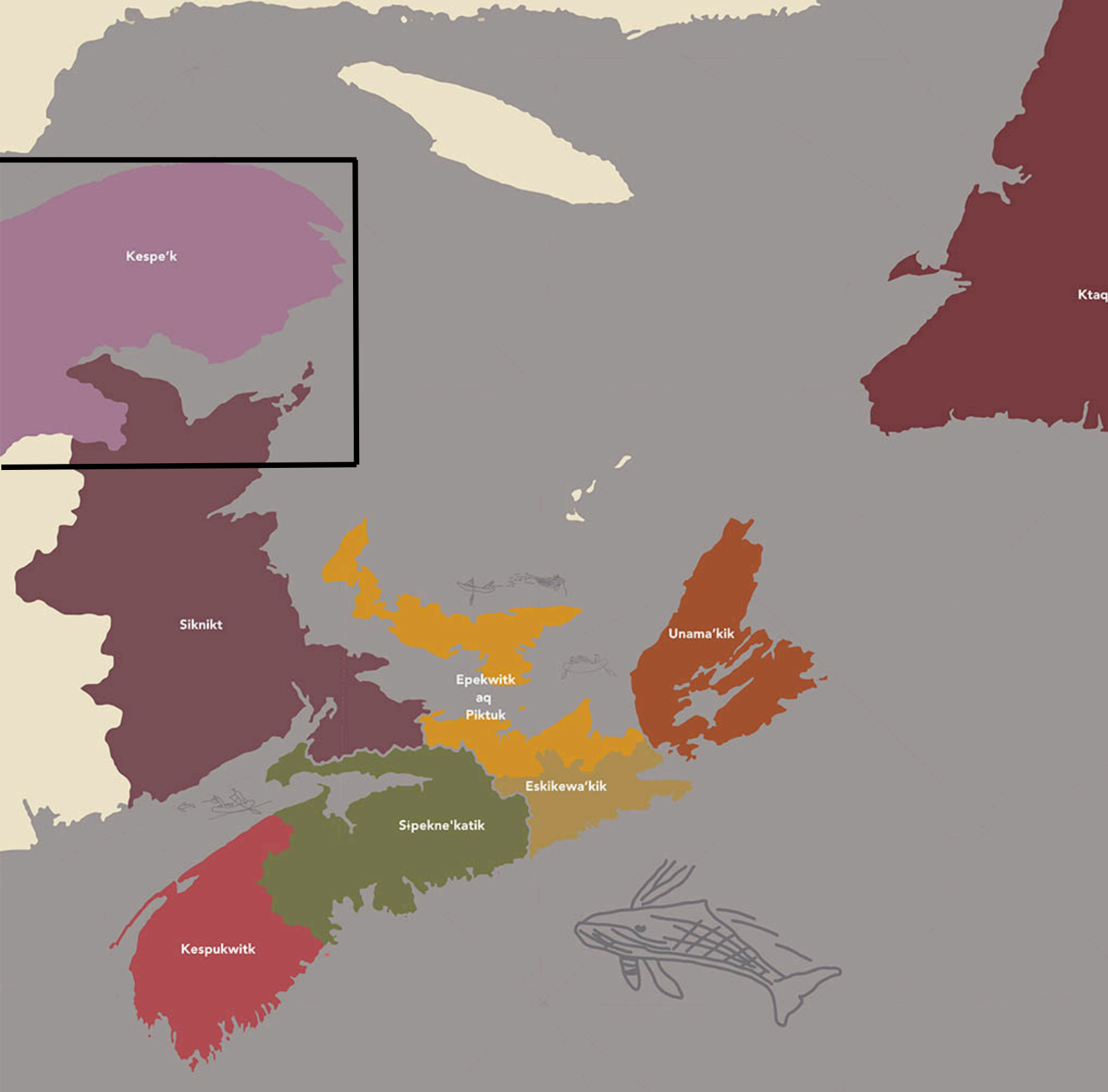
³⁴ "Qu'est-ce que L'nuey ?". <https://lnuey.ca/about-us/>

La seconde organisation, la Mi'kmaq Confederacy of PEI ou "MC PEI", est une organisation à but non lucratif dont l'objectif est de fournir "un soutien technique, un développement des capacités, des programmes et des services consultatifs à ses Premières nations membres".³⁵ MC PEI est le principal mécanisme de prestation de programmes pour les initiatives provinciales des Mi'kmaq dans des domaines tels que le sport autochtone, l'éducation, les services d'emploi, la santé, la justice et bien d'autres encore.

Résumé des discussions

Afin de préserver l'intégrité de ce rapport, tout en tenant compte du souhait des participants à l'IPE de ne pas divulguer des éléments plus sensibles de leurs interventions, le résumé de leurs discussions n'a pas été divulgué.

³⁵ "Qui sommes-nous ?". <https://mcpei.ca/who-we-are/>



QUÉBEC – KESPE'K

Aperçu régional

Le nom moderne "Mi'kmaq" vient de l'argot français "mique-maque" (anglicisé en "micmac"), qui signifie "quelque chose de bizarre" ou "compliqué". Les anciens de L'nu ont expliqué que lorsque les colons français ont tenté de classer les Premières nations en unités familiales, ils se sont trouvés dans l'embarras parce que beaucoup d'entre eux disaient qu'ils étaient tous liés d'une manière ou d'une autre ; cela a frustré les recenseurs qui se sont exclamés "Quelle mique-maque !

Dans la langue L'nu, "Kespe'k" (également écrit "kespek" ou "gespe'g") signifie "dernière terre" et constitue l'extrémité ouest des Mi'kma'ki. Située en Gaspésie, au Québec, elle est aussi appelée localement Gespe'gewa'gi. Cette région comprend trois communautés mi'kma'ki. Selon le [site du gouvernement du Québec](#),

Le Québec compte environ 7 600 Mi'kmaq, répartis en trois groupes. En Gaspésie, la communauté de Listuguj est située à l'embouchure de la rivière Restigouche, tandis que celle de Gesgapegiag se trouve à l'embouchure de la rivière Cascapedia, près de la municipalité de Maria. Quelque 1 648 Mi'kmaq appartiennent à la bande de Gespeg, qui ne possède pas de réserve et vit principalement en Gaspésie et à Montréal.

[Mi'gmawei Mawio'mi](#) (MM) se décrit ainsi sur son site Internet,

...une alliance politique formée par trois communautés Mi'gmaq : listuguj, Gesgapegiag et Gespeg. Leur principal objectif est de renforcer les relations de nation à nation avec la Couronne. L'alliance politique comprend les trois chefs Mi'gmaq et leur conseil.

Le (MM) se réunit traditionnellement tous les trimestres, bien que la fréquence des réunions puisse varier en fonction de circonstances ou d'événements particuliers. Ces réunions sont essentielles pour permettre aux Mi'gmawei Mawio'mi de se rassembler, de discuter de questions pertinentes et de prendre des décisions qui ont un impact sur les Mi'gmaq de Gespe'gewa'gi.

Un large éventail de sujets et de questions sont généralement abordés lors des réunions du MM. Il peut s'agir de gouvernance, de préservation culturelle, de développement communautaire, de gestion des terres et des ressources. Les participants s'engagent dans un dialogue ouvert, partagent des informations et apportent leurs points de vue pour définir l'orientation à prendre.

Le MM joue un rôle essentiel dans la définition des mandats et des priorités du Mi'gmawei Mawio'mi Secretariat (MMS). Cet organe administratif, à son tour, travaille avec diligence pour mettre en œuvre les décisions prises lors des réunions du MM et mener à bien les actions nécessaires pour atteindre les objectifs de la communauté.

Le sénateur Prosper a rencontré le MMS, dirigé par la directrice exécutive Chastity Mitchell, ainsi que le chef et les dirigeants de Listuguj. Malheureusement, en raison de priorités concurrentes, il n'a pas pu rencontrer les représentants de Gesgapegiag et Gespeg.

Résumé des discussions

Nichée à la frontière du Québec et du Nouveau-Brunswick, Listuguj est confrontée à des défis uniques qui n'ont pas été présentés par d'autres communautés au cours de cette tournée. Le chef Scott Martin a expliqué que la majorité des résidents travaillent et vont à l'école au Nouveau-Brunswick, mais que la communauté se trouve au Québec, ce qui empêche les résidents d'avoir accès au système de santé du Nouveau-Brunswick. De plus, comme il n'existe pas de système de point de vente au Nouveau-Brunswick qui permette aux Premières nations " inscrites " d'acheter des biens tout en appliquant automatiquement leur exemption fiscale, tous les biens doivent être livrés à la communauté, ce qui cause de la frustration et des difficultés pour les membres de la communauté, en particulier les aînés.

Au cours de cette session, de nombreuses questions ont été soulevées concernant la redéfinition des relations entre les différents niveaux de gouvernement et les dirigeants des Premières nations. À l'instar de nombreuses Premières nations du pays, Listuguj est confrontée à des

problèmes profondément ancrés liés à la santé, à la santé mentale, à la toxicomanie et à la criminalité. Les membres de la communauté sont confrontés à des taux élevés de criminalité, de maladies chroniques, de cancer et de toxicomanie. Pourtant, les solutions sont limitées par la capacité, le financement et la langue française (un facteur unique dans cette région).

Les exigences en matière de langue française se sont avérées difficiles pour une communauté des Premières nations où les langues parlées sont l'anglais et le mi'kmaq. Plusieurs participants ont donné des exemples des conséquences pratiques de cette situation. L'un d'eux a souligné la difficulté de doter en personnel un établissement de soins de longue durée conçu pour être adapté à la culture. Bien que l'exploitant reconnaisse l'importance d'embaucher du personnel infirmier qualifié qui maîtrise les langues parlées dans la communauté, les lois sur la langue française exigent que ces infirmières maintiennent un niveau requis de compétence en français. En conséquence, l'établissement n'a pas pu ouvrir ses portes et continue à chercher du personnel qui réponde à cette exigence linguistique supplémentaire.

Un autre exemple est celui de l'application de la loi. Bien que Listuguj dispose de sa propre force de police, les agents ont demandé à plusieurs reprises une formation supplémentaire. Cependant, le français reste un obstacle à l'accès à la formation normalement offerte par la Surêté du Québec, l'organisme provincial de maintien de l'ordre. Des demandes de formation auprès de la GRC ont été formulées, mais elles ont été refusées jusqu'à présent.

L'imposition d'une lourde exigence en matière de langue française ne fait que souligner la frustration des dirigeants et des aînés de la communauté qui pointent du doigt un gouvernement de colons qui a divisé une nation en fonction de ses complexités et de ses objectifs politiques. Kespe'k, en tant que district de Mi'kma'ki, est culturellement, linguistiquement et intrinsèquement lié au reste des régions. Selon eux, il est injuste et colonial d'exiger d'eux qu'ils parlent une deuxième langue de colonisation.

De plus, alors que les communautés kespe'k sont toutes signataires des traités de paix et d'amitié reconnus et confirmés par la Cour suprême, le Québec refuse de reconnaître ou de mettre en œuvre ces droits issus des traités, à l'instar d'autres provinces telles que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

De nombreux participants à la réunion ont souligné l'importance d'une base convenue pour les négociations de bonne foi, qui, selon eux, doit commencer par la reconnaissance des droits inhérents des peuples autochtones à se gouverner eux-mêmes et à gérer leurs propres affaires. Les stratégies de conservation, les politiques de gestion des terres et des ressources, la création de règlements et tout ce qui se trouve entre les deux doivent, selon eux, inclure l'apport direct des Premières nations.

Cependant, les autorités municipales, provinciales et fédérales s'opposent à la reconnaissance de ces droits fondamentaux, tels qu'ils sont énoncés dans la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

"C'est comme si un poisson parlait à un pétrolier", a déploré l'aîné Dennis Gideon. Il a expliqué combien il était difficile pour les peuples autochtones d'expliquer aux gouvernements des colons leurs droits inhérents, ainsi que les protections et les promesses qui leur sont accordées en vertu des traités qu'ils ont signés. "J'entends les mêmes questions avec les mêmes formulations sur ce que nous essayons d'accomplir depuis des temps immémoriaux, semble-t-il". Il a expliqué que la voix des autochtones est souvent négligée, comme il l'a ressenti lorsqu'il n'a eu que cinq minutes pour s'exprimer devant la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA). Il a également précisé qu'il pensait que le gouvernement continuait à adopter une approche paternaliste à l'égard des Premières nations.

Fred Metallic, un ancien respecté, un chercheur, un analyste politique et un membre du Grand Conseil, a déclaré très simplement : "Nous avons besoin que le Canada se retire du chemin". Il a raconté le travail accompli pour réunir les communautés, les conseils tribaux et le grand conseil des Mi'kmaq afin de résoudre les problèmes liés à la chasse à l'orignal sur le territoire de

Kespe'k. Les participants se sont réunis pour discuter des protocoles de chasse et ont adopté une résolution sur la chasse à l'orignal. Les participants se sont réunis pour discuter des protocoles de chasse et ont proclamé le respect de la loi mi'kmaq, avec des patrouilles mi'kmaq et l'application de ces protocoles. Le gouvernement provincial a transféré une partie du contrôle aux Mi'kmaq et les problèmes liés à la chasse ont été résolus. Le Dr Metallic cite cet exemple pour souligner l'efficacité des solutions fondées sur la langue et les enseignements des Mi'kmaq.

Tout en reconnaissant la compétence des Premières nations sur leurs propres affaires, il est également important de réaliser que des siècles de politiques et de législations coloniales, racistes et discriminatoires ont laissé les Premières nations mal équipées pour reprendre le contrôle et exercer leurs droits sans un développement significatif des capacités et un soutien financier.

Le changement climatique entraîne l'érosion des sols et Listuguj envisage de construire une digue et un brise-lames. Cela nécessiterait un financement fédéral tel que celui fourni par le Fonds d'atténuation des effets des catastrophes et d'adaptation ; cependant, [des demandes de projets similaires ont récemment été rejetées](#). La préparation aux situations d'urgence est également importante, la communauté ayant une capacité limitée à lutter contre les incendies de forêt et les incendies de moindre importance dans la communauté. Le chef Martin a évoqué son souhait de disposer d'un financement suffisant pour un chef des pompiers qui pourrait contribuer aux stratégies de prévention, à l'éducation, aux plans de sécurité de la communauté, etc.

Depuis des décennies, l'exploitation forestière commerciale est pratiquée sur le territoire des Mi'kmaq, mais il n'existe pas d'accord sur les répercussions et les avantages entre les promoteurs et les communautés concernées, ce qui a fait perdre aux Premières nations l'occasion de générer des revenus autonomes dont elles ont tant besoin. Il y a toujours une pénurie de terrains où des initiatives importantes pourraient être construites, comme des logements pour étudiants. Les ajouts aux réserves (ATR) peuvent prendre des années, voire des décennies pour certains d'entre eux, comme l'a souligné le

chef Martin. Gespeg aurait dû se voir attribuer des terres de réserve en vertu de la *loi autorisant la mise à part de terres pour l'usage de certaines tribus indiennes dans le Bas-Canada* (également connue sous le nom de "loi de 1851"), mais il s'agit actuellement d'une bande sans terres. Sur cette base, Gespeg a présenté son dossier au Tribunal des revendications particulières, qui a [rendu une décision défavorable](#) en 2016. Le conseiller juridique de la SMM a expliqué que la bande avait l'intention de chercher à établir sa revendication d'une autre manière. Entre-temps, des lots immobiliers de premier ordre situés le long de la rivière continuent d'être vendus à des propriétaires potentiels de chalets et de maisons de vacances dans le cadre d'un système de loterie administré par la province, malgré les appels à un moratoire pendant que la contestation des terres est résolue.

Les décisions et les positions du gouvernement ont encore plus entravé les progrès des communautés Kespe'k. La SMM soutient que les nouvelles politiques fédérales relatives aux revendications globales et à l'autonomie gouvernementale sont vagues et créent de la confusion et de l'incertitude dans un processus déjà alambiqué. La frustration est d'autant plus grande que le gouvernement du Québec ne reconnaîtra que les revendications globales, contraignant ainsi les communautés à un processus tripartite avec un gouvernement provincial qui s'est montré réticent à reconnaître les droits et les avantages accordés par les traités de paix et d'amitié.

La décision unilatérale de scinder l'ISC et le CIRNA est une autre décision qui, selon les participants, a eu un impact négatif sur les communautés. Selon eux, cette décision a créé des silos et de la confusion quant à savoir quel département détient quel portefeuille. Dans certains cas, comme l'a souligné le sénateur Prosper, les portefeuilles sont divisés, comme le dossier ATR.

Un exemple de politique qui a bloqué les progrès est celui du Canada et de l'allocation de la province pour les intérêts des tiers dans les négociations. Il a été expliqué que ce qui se passe souvent, c'est que l'on s'occupe d'abord des intérêts des tiers sur les territoires non cédés, et que les accommodements avec les Premières nations se font sur ce qui reste. Bien qu'il s'agisse d'un résumé simpliste d'un processus nuancé et compliqué, il soulève la question

de savoir si des négociations de bonne foi peuvent avoir lieu lorsque l'une des parties se sent si sous-évaluée et désavantagée.

Les participants ont clairement indiqué qu'ils souhaitaient rompre le cycle de dépendance à l'égard des gouvernements fédéral et provinciaux. Les Premières nations sont prêtes à faire preuve d'autosuffisance et d'autodétermination ; elles veulent être "plus que des citoyens de seconde zone", comme le dit M. Metallic. Elles recherchent des sources de revenus propres dans les domaines de la sylviculture, de la pêche, de l'énergie éolienne et des jeux de hasard. Ils recherchent également un soutien pour mettre en place une industrie de l'écotourisme, qui profiterait non seulement à la communauté mais aussi aux villes frontalières du Nouveau-Brunswick telles que Campbelltown.

Listuguj a organisé une visite de la communauté, sous la conduite de son chef de bande, qui est un ingénieur diplômé. Compte tenu de sa formation, une grande partie de la planification stratégique de la communauté est axée sur le développement des infrastructures, ce qui, selon eux, fera de Listuguj un leader parmi les communautés indigènes et non indigènes.

Résumé des questions soulevées

Voici une liste non exhaustive des préoccupations soulevées par les participants.

Listuguj

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• Nécessité de reconnaître le droit inhérent des autochtones à gouverner• Faire face à la barrière de la langue française dans les opérations• Questions juridictionnelles concernant l'accès aux soins de santé et aux services• Nécessité d'un point de vente unique dans tout le Nouveau-Brunswick, car ce sont les communautés les plus proches de Listuguj.
-------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la création et à l'application des règlements • Ils veulent un chef des pompiers pour aider à la prévention, à l'éducation, aux plans de sécurité en cas d'incendie, etc. • Besoin de financement pour le développement des capacités
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Faire face à des problèmes de santé mentale et de toxicomanie
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Les accords de pêche devraient être conclus entre les communautés • Le MPO détient des pêcheurs de manière inhumaine • Les ajouts à la réserve prennent trop de temps • Nécessité d'une capacité accrue de lutte contre les incendies de forêt • Besoin d'aide pour la mise en place d'une industrie touristique
Justice	<ul style="list-style-type: none"> • Des crimes violents et des trafics sexuels ont lieu au sein de la communauté. • Le trafic de drogue est un problème majeur • Les Premières nations veulent contrôler les services de police • Nécessité de partir du fondement des traditions juridiques autochtones • La langue est un obstacle majeur à l'obtention d'une formation appropriée pour les forces de police locales.
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Les services d'incendie manquent de ressources • Changement climatique = érosion côtière - recherche de financement pour la construction d'un mur de séparation • Construire un centre de désintoxication et de traitement au sein de la communauté

Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'un soutien pour l'acquisition des connaissances traditionnelles • Besoin de soutien pour la revitalisation des langues
-----------------------------	---

Secrétariat Mi'gmawei Mawio'mi

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Les Premières nations devraient avoir le contrôle de leurs affaires, de leurs terres et de leurs ressources. • Les nouvelles politiques du Canada en matière d'accords globaux et d'autonomie sont trop vagues et source d'incertitude. <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Québec ne reconnaît que les revendications territoriales globales • Il faut se concentrer sur la façon dont les communautés québécoises, en tant que signataires des traités de paix et d'amitié, peuvent également mettre en œuvre ces droits issus des traités. • La scission de l'ISC et de la CIRNA a semé la confusion et créé des silos.
Santé et questions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Taux élevé de diabète, de maladies chroniques et de cancer dans les communautés
Développement économique, terres et ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Les négociations du MPO sur la pêche devraient commencer par la reconnaissance des lois autochtones et de la propriété traditionnelle. • Besoin de soutien pour les pêcheurs ayant des moyens de subsistance modérés • Gespeg a besoin de terres pour sa communauté - il existe un engagement historique pour la création d'une réserve.

Action pour la réconciliation

	<ul style="list-style-type: none">• Nécessité de progresser davantage dans la réconciliation des terres et des ressources naturelles• Il devrait y avoir un accord sur les retombées et les avantages pour la sylviculture
Justice	<ul style="list-style-type: none">• Taux élevé de criminalité dans les communautés
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none">• Besoin d'aides au logement pour les étudiants
Langue, culture et histoire	<ul style="list-style-type: none">• Recherche de financements pour préserver le savoir des anciens